



MARK LENNIHAN/AP

## La peur bioterroriste

Quatorze cas d'anthrax aux Etats-Unis

### SOMMAIRE

● **La menace bioterroriste :** Aux Etats-Unis, quatorze cas de maladie du charbon (ou anthrax), dont un mortel. Une lettre contenant le bacille adressée au chef de la majorité démocrate au Sénat ; un bébé d'une employée de la chaîne ABC contaminé. Deux opinions divergentes sur la piste irakienne. La psychose devient mondiale. Pas de cas avéré en France. Beaucoup de questions sans réponses. p. 2 à 4

● **La guerre contre Al-Qaida :** Le secrétaire d'Etat Colin Powell au Pakistan. Washington tente d'apaiser les relations d'Islamabad avec l'Inde. A Rome, l'ex-roi Zahir Chah a reçu Hubert Védrine. L'aviation américaine intensifie ses raids. Ville stratégique, Mazar-e-Charif pourrait être conquise par les forces anti-talibans. Moscou soutient l'Alliance du Nord. L'ONU s'inquiète du sort des civils. p. 5 à 6

► www.lemonde.fr/dossier-special

## Crise ouverte dans la cohabitation

- Le livre d'Olivier Schrameck sur son expérience à Matignon est vivement dénoncé par l'opposition
- Les chefs de la droite demandent la démission du directeur du cabinet de Lionel Jospin
- Les proches de Jean-Pierre Chevènement font chorus ● Le premier ministre entend le défendre

L'ANNONCE, dans nos éditions du 16 octobre, de la parution du livre d'Olivier Schrameck, *Matignon Rive gauche 1997-2001* (Editions du Seuil), a rapidement suscité une vive polémique avec l'opposition de droite. Ouvrant la plus grave crise de la cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, l'ensemble des responsables des groupes parlementaires de droite ont demandé, lundi en fin de journée, la démission du directeur du cabinet du premier ministre. Qualifiant l'essai de M. Schrameck sur la cohabitation de « pamphlet scandaleux plein d'une haine personnelle contre le président de la République », ils estiment qu'« il est aujourd'hui disqualifié pour faire fonctionner les rouages de la cohabitation ». Le premier ministre devait prendre la défense de son principal collaborateur lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, mardi après-midi. A Matignon, où l'on affiche sa « sérénité », on confiait seulement que M. Schrameck « ne



PLONTE

donnera pas suite aux injonctions de la droite ».

Le directeur de cabinet est également attaqué à gauche par les proches de Jean-Pierre Chevènement. Ils dénoncent « une grave faute » et se disent « ulcérés », l'ancien ministre de l'intérieur étant critiqué à plusieurs reprises dans le livre de M. Schrameck, notamment sur son attitude dans le dossier corse. A l'inverse, François Hollande prend la défense du collaborateur de M. Jospin : « C'est le témoignage personnel d'un haut fonctionnaire sur les institutions, déclare-t-il au Monde. Ce n'est pas un pamphlet, et Olivier Schrameck a bien le droit, au nom de la liberté des personnes, de donner son témoignage et d'éclairer les citoyens. » Le Monde explique ce qu'il en est de l'obligation de réserve des hauts fonctionnaires et rappelle les tensions de la cohabitation.

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 17

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

## Déception boursière pour les salariés

PRÈS de deux millions de salariés sont actionnaires de leur entreprise en France. Selon notre enquête exclusive, qui porte sur 1,7 million de personnes, le patrimoine moyen par salarié s'élève aujourd'hui à plus de 182 000 F, soit un recul de 40 % depuis le début de l'année. Avec la chute des cours de Bourse, beaucoup se rendent compte aujourd'hui que le jackpot n'est pas forcément au rendez-vous, malgré les mécanismes de décote et d'abondement qui leur sont réservés. Certaines entreprises pourraient néanmoins profiter de la baisse des cours pour relancer l'actionnariat salarié, mais aussi les stock-options, estimant les marges de progression élevées.

Lire page 20

## « L'Etat du califat » tient boutique à la Foire internationale du livre

FRANCFORT de notre envoyée spéciale

Le livre vient de sortir en allemand, juste à temps pour la Foire du livre de Francfort. Il s'intitule *Die Wahren Muslime und Die Falschen Muslime* (Vrais et faux musulmans). Daté, dans sa version turque d'origine, du 22 Safer 1415 (7 juillet 1995), il est signé Muhammed Metin Müftüoğlu, « émir des Croyants et Calife des Musulmans », et généreusement distribué sur un des stands arabes de la foire. Prônant la supériorité universelle de l'« ordre islamique » sur tous les systèmes de l'« ignorance » et de l'« idolâtrie », il se présente comme une conversation – le dialogue du naïf et du prosélyte – apportant à toute question une réponse simple et imagée. Est-il possible d'être à la fois musulman et laïc ? Non, car « Allah n'a pas implanté deux cœurs dans la poitrine de l'homme ». Si l'islam est « la maison d'Allah », à quoi peut-on comparer la démocratie et les différents « ordres d'ici-bas » ? Réponse : à « la maison de l'araignée », laquelle « tisse sa toile » pour bâtir la maison « la plus fragile » et « décrépète » qui soit...

D'une teneur similaire, d'autres opuscules de

propagande, tracts et CD-ROM sont disponibles sur le même stand, « L'Etat du califat », qui indique une adresse à Cologne et un site Internet. Sur ce dernier, le message – disponible en neuf langues dont le kurde, le farsi, le bosniaque et le français – est plus virulent : « Un musulman (...) peut-il être "terroriste" ? Les vrais terroristes sont ceux qui traitent de terroristes ces honnêtes musulmans (...). Le terroriste est celui qui n'accepte pas la charia qu'Allah a envoyée (...) tout en profitant de ses bienfaits. On peut dire que ceux-ci sont blasphemateurs, hypocrites, et ne méritent pas de cérémonie religieuse à leur mort. Ceux-ci sont rendus impurs, et chacun est un déchet, on les jette dans une fosse ! »

Des plus modérées aux plus radicales, toutes les tendances de l'islam sont représentées à Francfort. « Quand apprendrons-nous enfin à respecter les différences », interroge Waleed Nassar, des éditions caiotes Dar Al-Thakafia, qui publie à cet effet des collections de littérature comparée visant à « mettre en lumière, à propos d'un même thème, les différences entre pensée islamique, persane ou ourdou... ». Ce qui peine la plupart des éditeurs présents, c'est la diabolisation,

les amalgames, mais aussi l'affluence soudaine des médias : « Les années précédentes, hormis quelques orientalistes, on ne voyait aucun Occidental, note la responsable des éditions Boustany, une très vieille maison égyptienne spécialisée en histoire. Rien que ce matin ont défilé trois chaînes de télévision. Et toutes pour me demander si j'avais eu peur de venir ! Ce n'est pas moi qui ai eu peur, c'est le public. »

Comme son collègue musulman Waleed Nassar, Fadwa Boustany, chrétienne maronite d'origine libanaise, pense que les éditeurs ont, depuis ce qu'elle nomme « l'accident du 11 septembre », une responsabilité déçue : « Nous devons mieux faire savoir à l'Ouest que tous les Arabes ne sont pas des terroristes et que l'islam est une religion civilisée. » Et que pensent-ils des livres de « L'Etat du califat » ? « Cela va vous étonner, mais bien d'autres ouvrages propagandistes circulent sous le manteau. Quelqu'un vient de me remettre furtivement un vidéo sur le Christ ainsi qu'une Bible en arabe pour les enfants. Vous voyez, ça marche dans les deux sens... »

Florence Noiville



GÉRARD UFFÉRAS/RAPHO

### PRÊT-À-PORTER

## Candeur ambiguë

Après New York, Londres et Milan, les défilés parisiens des collections printemps-été 2002 qui se sont achevés samedi 13 octobre ont chassé le noir de l'hiver pour laisser la place à des cortèges d'étoffes romantiques et de blanc, magnifié notamment par Comme des garçons et Viktor&Rolf (photo). p. 28 et 29

► www.lemonde.fr/mode-ete2002

## La chaîne cryptée en librairie



PIERRE LESCURE

LE PRÉSIDENT de Canal+, Pierre Lescure, raconte dans son livre *Histoire de désirs*, l'itinéraire qui l'a mené du journalisme à la tête du studio Universal à Hollywood. Les bonnes feuilles publiées par *Le Monde* évoquent les tensions lors de la démission d'André Rousselet en février 1994.

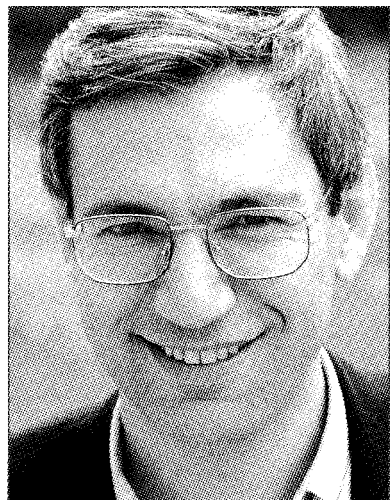
Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1017 - 7,90 F - 1,20 €



## ORHAN PAMUK



## Mon nom est Rouge

roman traduit du turc par Gilles Authier

Ph. Jacques Sauer / Editions Gallimard - 978 206 753 853 France €



## Vers une nouvelle guerre froide ?

ALORS QUE l'aviation américaine accentue ses bombardements contre les talibans et contre les camps d'Oussama Ben Laden en Afghanistan, dans la perspective d'opérations au sol, stratèges et politiques, à Washington, plangent sur la phase II de la croisade antiterroriste lancée par George W. Bush après les sanglants attentats du 11 septembre. Washington n'a jamais caché que cette mission dépassait le simple objectif afghan.

Mais, en quelques jours, le président, son secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et son ambassadeur aux Nations unies, John Negroponte, ont sensiblement fait monter les enchères.

Vieux briscard de la guerre froide, tout comme une bonne partie de l'équipe diplomatico-militaire républicaine, M. Rumsfeld a ainsi fait référence à la campagne en cours et à venir comme à une nouvelle « guerre froide ».

Celle-la « a duré plus ou moins cinquante ans », a-t-il dit, ajoutant : « Cette campagne sera menée comme la guerre froide, dans la mesure où elle consistera en des fronts multiples pendant longtemps et requerra une pres-

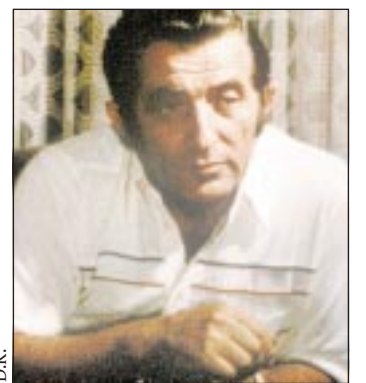
sion continue d'un grand nombre de pays. Nous emploierons tous les moyens militaires à notre disposition, ouverts et secrets, aussi bien que tous les moyens diplomatiques, économiques, financiers et de maintien de l'ordre. Nous ne nous arrêterons pas avant d'avoir détruit les réseaux terroristes. Les régimes qui hébergent les terroristes doivent savoir qu'ils en paieront le prix. »

Certes, explique Ivo Daalder, membre du Conseil national de sécurité sous Bill Clinton, la Maison Blanche ne veut pas parler de cette phase II tant que la phase I ne se sera pas conclue par un succès. Il y va de la cohésion de la vaste mais fragile coalition mise sur pied par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, colombien dans cet univers de faucons.

Après, ajoute-t-il, notre attention se tournera ailleurs, vers l'Irak, voire l'Iran, la Syrie, le Soudan ou la Libye... et, pourquoi pas ? l'Armée républicaine irlandaise (IRA), s'il était prouvé qu'elle a formé des guérilleros colombiens.

Patrice de Beer

Lire la suite page 17



D.R.

### CINÉMA

## Les héros de Sobibor

Claude Lanzmann retrace, dans *Sobibor, 16 octobre 1943, 16 heures*, le seul soulèvement victorieux dans un camp d'extermination nazi. Le narrateur de ce film magnifique, Yehuda Lerner, était à l'époque un adolescent, qui « a tué ce jour-là pour la première fois ». p. 32 à 35

► www.lemonde.fr/cinema

International.....	7	Aujourd'hui.....	26
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	30
Société.....	12	Carnet.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	20	Kiosque.....	36
Communication.....	22	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	37

**ANTHRAX** Aux Etats-Unis, quatorze personnes ont été exposées à la bactérie de la maladie du charbon. L'une d'elles est décédée, une autre est un bébé de sept mois. ● LES

**ATTAQUES** bioterroristes ont pris une nouvelle dimension, lundi 15 octobre, lorsqu'il a été révélé qu'une lettre contaminée avait été adressée au leader démocrate du

Sénat, Tom Daschle. ● **GEORGE W. BUSH** n'a pas exclu un « lien possible » avec Oussama Ben Laden, même si les responsables américains disent ne pas disposer de preuves. La

psychose se développe aux Etats-Unis mais aussi dans le monde entier. ● **EN FRANCE**, treize personnes ont été placées en observation après réception de courriers suspects.

● **LES BOMBARDEMENTS** s'intensifient sur l'Afghanistan alors que la ville de Mazar-e-Charif pourrait tomber aux mains de l'Alliance du Nord et une opération terrestre est évoquée.

## Le pouvoir américain est directement visé par le bioterrorisme

Une lettre contaminée par le bacille de l'anthrax a été adressée au leader démocrate du Sénat. George W. Bush n'exclut pas qu'Oussama Ben Laden ait pu commanditer cette attaque, alors que les bombardements redoublent d'intensité sur l'Afghanistan

**LES BOMBARDEMENTS** américains en Afghanistan ont redoublé d'intensité dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 octobre, notamment sur Kaboul et Kandahar, avec, pour la première fois, l'utilisation de l'« avion canon » AC-130, appareil doté d'une énorme puissance de feu. A Kandahar, fief des talibans, les bombardements auraient causé la mort de quatorze personnes dont cinq dans une clinique. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a indiqué que l'aviation allait prochainement bombarder les forces des talibans situées au nord de Kaboul. Une véritable psychose à l'anthrax s'est développée un peu partout dans le monde et notamment en

France, où treize personnes ont été placées en observation à Paris.

● **L'anthrax aux Etats-Unis.** Un bébé de sept mois d'un employé de la chaîne de télévision américaine ABC a été contaminé par la bactérie de la maladie du charbon après avoir été amené, le 28 septembre, dans les bureaux de la chaîne à New York. A Washington, le président George W. Bush a annoncé qu'une lettre contenant le bacille de la maladie du charbon avait été adressée au chef de la majorité démocrate au Sénat, Tom Daschle. Le chef de l'Etat n'a pas exclu qu'Oussama Ben Laden soit responsable de ces attaques bioterroristes, sans pour autant disposer de preuves.

L'Australien Richard Butler, ancien président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Unscop, n'exclut pas que Bagdad puisse être responsable de ces contaminations tandis que l'Américain Scott Ritter, qui fut chef des inspecteurs sur le terrain, estime que cette hypothèse ne tient pas car la capacité de l'Irak de fabriquer de l'anthrax a été « complètement détruite » (page 2 et 3).

● **La psychose mondiale.** La psychose s'est étendue au reste du monde. Lettres suspectes et fausses alertes ont été rapportées un peu partout, en Europe, en Australie, en Chine et au Japon. Bernard Kouchner, ministre délégué à la

santé, a affirmé : « Nous n'avons aucune raison d'avoir peur. Il n'y a pas de cas de maladie du charbon en France ». Cela dit, de nombreuses questions restent sans réponse sur la provenance de ces enveloppes et sur l'origine des souches découvertes aux Etats-Unis ? Un laboratoire existe dans le Michigan mais il a perdu sa licence depuis trois ans et deux autres ont été identifiés en Afghanistan (page 4).

● **Powell au Pakistan.** Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a rencontré au Pakistan le général Pervez Moucharrarf. La tâche de l'émissaire américain n'est pas facile. Il lui faut parvenir à élaborer, avec Islamabad, une

solution politique à la succession des talibans à Kaboul et trouver un terrain d'entente entre le Pakistan et l'Inde sur la délicate question du Cachemire.

A Rome, l'ancien roi Mohammed Zaher Chah a reçu Hubert Védrine et Renato Ruggiero, ministres des affaires étrangères de France et d'Italie, ce qui donne à penser que les Européens ont l'intention de jouer la carte du monarque à Kaboul (page 5).

● **Front militaire.** Les forces antitalibans se trouvent à quelque cinq kilomètres de Mazar-e-Charif, ville stratégique que l'opposition tente de reprendre aux talibans. Les inquiétudes concernant les victimes civiles des bombardements

commencent à monter. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté toutes les parties à prendre toutes les mesures possibles pour épargner les civils. A Moscou, le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, craint que le conflit s'étende « à d'autres pays et régions ». Moscou soutient l'Alliance du Nord, notamment en fournissant du matériel militaire (page 6).

● **Arafat à Londres.** La rencontre à Londres, lundi 15 octobre, entre Yasser Arafat et Tony Blair marque un retour sur la scène diplomatique du chef de l'autorité palestinienne qui a assuré : « Il n'y a aucun point commun entre notre cause juste et des objectifs et des méthodes injustes » (page 7).

## Une lettre contaminée par la maladie du charbon est arrivée au cœur du pouvoir politique américain

WASHINGTON

de notre correspondant

L'utilisation de l'anthrax pour susciter la peur dans la population américaine a franchi un nouveau degré, lundi 15 octobre. George Bush a annoncé lui-même que le chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, avait reçu une lettre contenant le germe de cette maladie. Lundi soir, le président de la chaîne ABC News a indiqué, en présence du maire de New York, que l'enfant d'un collaborateur de la chaîne, qui y avait passé deux heures le 28 septembre, était atteint d'un anthrax cutané. La cible visée dans le premier cas révèle une certaine familiarité avec la vie politique américaine. La maladie vraisemblablement contractée dans les locaux d'ABC par un bébé de sept mois renforce, elle, l'hypothèse d'une agression spécifique contre les médias.

Le courrier adressé à M. Daschle est arrivé le 12 octobre dans ses bureaux de sénateur du Dakota du Sud, situés dans un immeuble moderne, le bâtiment Hart, à 200 mètres du Capitole. Il a été ouvert lundi 15 octobre, à 10 h 30, par un employé qui y a trouvé un produit suspect. La police du Congrès, prévenue, a immédiatement procédé sur place à deux séries de tests, dont les résultats ont été positifs. Le produit a été envoyé pour confirmation à un laboratoire mili-

taire du Maryland. Les collaborateurs du sénateur, au nombre d'une cinquantaine, ont été soumis à des examens et placés sous antibiotiques. Les locaux ont été isolés et décontaminés.

**LE CHEF DE L'OPPOSITION**

La lettre infectée a été postée au même endroit que l'un des deux courriers reçus à New York par la chaîne NBC News, c'est-à-dire à Trenton, dans le New Jersey. Adressée au présentateur du journal de cette chaîne, Tom Brokaw, cette lettre avait été ouverte par une assistante, qui a développé un anthrax cutané, révélé, le 12 octobre, par le président de NBC et par le maire de New York, Rudolph Giuliani. On ignorait, lundi soir, les résultats des tests pratiqués sur les collaborateurs de M. Daschle. Celui-ci a donné l'alerte aux autres dirigeants du Congrès, qui ont renforcé les mesures de sécurité dans leurs bureaux. Une enquête judiciaire a été ouverte.

Le porte-parole de la police du Capitole, Dan Nichols, a indiqué que la lettre reçue dans les locaux du sénateur est « un cas isolé », qu'une éventualité de ce genre avait été prévue et que les responsables de la sécurité du Congrès sont décidés « à ne pas permettre que le travail législatif soit interrompu » par cette agression. Les visites de touris-

tes au Capitole ont été suspendues indéfiniment.

Le choix de M. Daschle comme cible de ce nouvel acte de terrorisme biologique est troublant. Le président du groupe démocrate du Sénat, majoritaire depuis qu'un sénateur du Vermont a quitté le Par-

te de courriers empoisonnés ont voulu à la fois s'en prendre au Congrès en tant que tel et démontrer leur connaissance du fonctionnement des différents pouvoirs à Washington.

L'identité des auteurs de ces attentats inédits n'est toujours pas

### « Information, please », réclame le « New York Times »

Dans un commentaire, le *New York Times* déplore, mardi 16 octobre, le manque d'information officielle sur l'anthrax. « Immédiatement après les attentats du 11 septembre, le gouvernement avait l'air de retenir certaines informations afin de préserver la confidentialité de l'enquête ou de la diplomatie. Ces jours-ci, alors que les alertes à l'anthrax se sont multipliées, il n'est apparu que trop clairement que le gouvernement lui-même n'a pas eu la maîtrise des faits. » Les efforts pour collecter et identifier les lettres contaminées ont été « exaspérants de lenteur. Les responsables de la santé publique du pays se plaignent d'un manque d'informations précises et centralisées. Il n'y a pas eu d'effort coordonné de la part des officiels pour fournir un bilan quotidien télévisé comparable à celui du Pentagone », écrit le quotidien. Un sondage publié par ABC-News et le *Washington Post* indique cependant que 85 % des Américains sont satisfaits de la manière dont le gouvernement conduit la crise de l'anthrax. Sept sur dix pensent qu'il est capable d'affronter une attaque biologique ou chimique de grande ampleur.

ti républicain, remplit la fonction de chef de l'opposition. C'est ce qui fait de lui, au moins institutionnellement, le partenaire principal de M. Bush dans l'union sacrée qui s'est établie après les attaques terroristes sur New York et Washington. En s'attaquant à lui, les expéditeurs

établie. Le président des Etats-Unis, qui venait de s'entretenir avec le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a été interrogé, bien sûr, sur le lien avec les attaques du 11 septembre et avec le réseau Ben Laden. « Il peut y avoir un lien possible », a-t-il dit, ajoutant qu'il ne dis-

posait pas de « données solides » à ce sujet. M. Bush a fait remarquer que Ben Laden est « un méchant homme » et que lui-même et ses lieutenants se sont vantés de vouloir « faire souffrir encore l'Amérique ». En fin d'après-midi, la conseillère du président pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a expliqué que la position du gouvernement est de « ne pas écarter » la responsabilité de Ben Laden, mais qu'il n'en a « aucune preuve solide à ce stade ».

**DÉSORGANISATION**

L'effet recherché par les terroristes, c'est-à-dire la peur, les précautions et la désorganisation qu'elles entraînent, a été assez largement obtenu lundi. Les postiers de Trenton, dans le New Jersey, ont craint la contamination. Deux d'entre eux, tombés malades, ont subi des examens de dépistage de l'anthrax. Des tests sont pratiqués, aussi, sur les employés de trois bureaux de poste de Boca Raton, en Floride, d'où a pu partir une lettre responsable de la contamination de plusieurs salariés de la société American Media.

Dans l'Ohio, un avion de ligne a fait l'objet d'une inspection minutieuse après qu'y a été découverte une poudre non identifiée. Un député du Rhode Island, Patrick Kennedy, fils du sénateur du Massachu-

setts, et neuf de ses collaborateurs ont subi des examens, une assistance souffrant d'urticaire. Par ailleurs, le Planning familial a indiqué que quatre-vingt-dix de ses cliniques et bureaux avaient reçu des enveloppes contenant des lettres d'intimidation et une poudre que la police a fait tester.

La politique adoptée par le gouvernement a consisté, lundi, à parler le moins possible de cette menace bactériologique. Les faits sont signalés en temps et en heure, mais très peu d'indications sont données sur les enquêtes. L'origine de ces lettres ne fait de doute pour personne, mais l'un des phénomènes auxquels les autorités sont très attentives – et qui était peut-être anticipé par les terroristes – est la contagion des agressions, non pas tant réelles que fictives. Le cas du Planning familial donne à penser, par exemple, que des adversaires frénétiques de l'avortement ont pu profiter des circonstances pour harceler des partisans de ce dernier.

D'autres faits comparables risquent de se produire, sans compter les vengeances individuelles, déjà assez nombreuses pour que la police de New York ait prévenu que toute menace, quelle qu'elle soit, fera l'objet de poursuites, au maximum des réquisitions prévues par la loi.

Patrick Jarreau

## Alerte dans les salles de courrier des entreprises américaines

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Comment détecter un courrier suspect ? Le FBI multiplie, dans la presse et à la télévision, les recommandations. Des indices, sur les enveloppes et paquets, peuvent être, selon lui, alarmants : l'absence de nom et d'adresse de l'expéditeur ; l'indication restrictive de destinataire, « personnel » ; la désignation de celui-ci par son seul titre, ou par le nom accompagné d'un titre inexact ; une mauvaise orthographe ; une frappe dactylographique ou écriture incertaine ; un timbrage excessif. Se méfier d'un emballage trop amateur, excessivement scotché ou ficelé, faisant apparaître un trombone, des tâches graisseuses, une décoloration du papier, une odeur inhabituelle.

Si le courrier suscite la suspicion, ne pas le secouer ni le renifler, mais le laisser sur-le-champ ou, si possible, l'isoler dans une pièce qu'il faudra aussitôt condamner, éventuellement dans un sac en plastique. Quitter la pièce et appeler la police. Si c'est trop tard, si l'on a été en contact avec la matière suspecte, ne pas paniquer, se laver avec de l'eau et du savon et changer de vêtement. Personne ne doit entrer dans la pièce où se trouve l'enveloppe.

Dans les entreprises, les experts appelés à la rescousse ont organisé des formations rapides pour le

personnel manipulant le courrier, en attendant d'établir de nouvelles procédures. Dès l'annonce, vendredi, d'un cas d'anthrax à la chaîne de télévision NBC, de très nombreuses sociétés, notamment de médias, ont suspendu la distribution des lettres. Beaucoup, lundi, n'avaient pas encore adopté de stratégie définitive et une grosse masse de courrier était en attente.

**PROCÉDURES CONTRAIGNANTES**

D'autres, confrontées déjà par le passé à des colis piégés, étaient déjà équipées de matériel de détection sophistiqué. Federal Express, dont les employés manipulent chaque jour quelque 3,2 millions de plis, affirme avoir déjà adopté depuis un mois des procédures plus contraignantes. Les syndicats de postiers, eux, sont en discussion avec le service postal des Etats-Unis, qui, chaque jour, traite 208 millions de colis et lettres. Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a cherché à rassurer. « N'ayez pas peur d'ouvrir votre courrier. Il y a près de 50 millions de lettres par jour qui circulent à New York, ouvrez-les. Si vous vous trouvez en présence d'une enveloppe suspecte, posez-la, isolez-la, ne la montrez pas à tout le monde, lavez-vous les mains et prévenez les autorités. La maladie n'est pas contagieuse et se soigne très bien », a-t-il déclaré.

Annick Cojean

## Le bébé d'un employé de la chaîne ABC malade de l'anthrax

NEW YORK

de notre correspondant

A nouveau une chaîne de télévision américaine semble avoir été la cible à New York de la terreur à l'anthrax. Après une employée de NBC, le bébé de sept mois d'un réalisateur d'ABC a développé un anthrax cutané, la forme de la maladie la moins dangereuse. « Il a été difficile d'établir le diagnostic. Le petit garçon a été à l'hôpital et des tests ont révélé aujourd'hui qu'il s'agissait d'anthrax », a expliqué, lundi 15 octobre, David Westin, le président d'ABC News.

L'enfant a passé deux heures, le 28 septembre, dans les bureaux de la chaîne à l'occasion d'une fête d'anniversaire et aurait pu être contaminé à ce moment-là. « Même si rien pour l'instant ne permet de l'affirmer », a souligné Bernard Kerik, le chef de la police de New

York. Le petit garçon est tombé malade le lendemain. Selon M. Westin, qui a tenu lundi soir une conférence de presse avec Rudolph Giuliani, le maire de New York, le bébé se porte bien et le traitement aux antibiotiques semble efficace. Il est rentré chez lui. Aucun employé d'ABC n'a déclaré pour l'instant être malade. Les locaux ont été presque totalement évacués et une fouille complète devait se terminer dans la nuit.

**« SUR LES NERFS »**

Les dirigeants de la chaîne ne savaient pas si les studios situés à Manhattan pourraient recommencer à fonctionner mardi matin. M. Westin a affirmé qu'ABC ne se laisserait pas intimider et « poursuivrait ses émissions d'information ». La chaîne a néanmoins suspendu toute distribution interne du courrier afin de

rassurer les employés inquiets. « Les gens sont sur les nerfs, ils continuent à faire leur travail mais sont perturbés et tendus », explique une journaliste de permanence. « Les équipes sont réduites au minimum », ajoute-t-elle.

Par mesure de précaution, les bâtiments des grands médias new-yorkais épargnés comme les chaînes de télévision CBS, CNN et Fox News, l'agence Associated Press et les journaux *Daily News* et *New York Post* vont faire l'objet, mardi matin, d'un contrôle de leurs locaux « sensibles » et, notamment, de ceux affectés au tri du courrier. Quatre employés du *New York Post* ont subi des tests après avoir été en contact la semaine dernière avec un pli suspect. L'un d'entre eux pourrait avoir contracté la maladie.

Eric Leser

### Le FBI enquête sur les liens avec les pirates de l'air

Après avoir privilégié la théorie des « coïncidences » dans la recherche des auteurs d'envois de lettres contaminées à l'anthrax, les enquêteurs du FBI essaient désormais de remonter la piste des éventuels liens avec les pirates de l'air responsables des attentats du 11 septembre.

● **Floride : six ou sept des terroristes** ont habité ou pris des cours de pilotage dans un périmètre de quelques dizaines de kilomètres autour de l'immeuble de l'American Media Inc. de Boca Raton où sont apparus les premiers cas d'anthrax. L'épouse d'un rédacteur en chef du *Sun*, l'organe de presse où travaillait

l'éditeur photographique Robert Stevens, qui est mort de l'anthrax le 5 octobre, avait loué un appartement à Mohammed Atta et son complice Marouan Al-Shehi, cet été, à Delray Beach.

Responsable d'une agence immobilière, celle-ci, Gloria Irish, a cependant indiqué lundi à MSNBC n'avoir jamais mentionné le travail de son mari devant ses locataires. ● **New Jersey : deux lettres**, celle qui a été envoyée au bureau du sénateur Tom Daschle à Washington, et celle qui a été reçue au siège de la chaîne NBC vendredi 12 octobre, portent l'identification de la poste de Trenton, dans le New Jersey.

Plusieurs des pirates de l'air ont habité dans cet Etat. Quelques-uns ont transité par Jersey City, comme plusieurs des hommes condamnés pour le premier attentat contre le World Trade Center en 1993, lequel avait été lié à Oussama Ben Laden.

La tâche des enquêteurs est rendue difficile par le fait que le centre de tri de Trenton regroupe le courrier de 46 bureaux de poste. Ils examinent les bandes des caméras de vidéo-surveillance. ● **Nevada : la lettre reçue au siège de Microsoft Licensing**, filiale du géant de l'informatique, à Reno, dans le Nevada, avait été postée en Malaisie. Deux des auteurs du crash du Pentagone, Khalid Al-Midhar et Nawaq

Al-Hamzi, ont visité ce pays et y ont été filmés fin 1999 ou début 2000 par une caméra de surveillance en compagnie de l'un des auteurs présumés de l'attentat en octobre 2000 contre le bâtiment de la marine américaine *USS Cole*, au Yémen, une opération attribuée à la mouvance Ben Laden. La police et les autorités sanitaires de Kuala Lumpur ont déclaré dimanche enquêter sur cette lettre, qui avait d'abord été envoyée par Microsoft Licensing à l'un de ses vendeurs en Malaisie. Les relevés de cartes bancaires avaient aussi montré un séjour de Mohammed Atta et plusieurs de ses complices à Las Vegas, dans ce même Etat du Nevada.



■ PRÈS DU CAPITOLE. Non loin du bureau du chef de la majorité démocrate au Sénat, dans le bâtiment Hart, à Washington, le regard inquiet d'une employée du Congrès. Le sénateur Tom Daschle avait reçu, vendredi, une lettre contenant le bacille du charbon, ouverte lundi 15 octobre par un employé.

## Deux opinions contradictoires sur la capacité de l'Irak à développer un programme d'armes biologiques

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante

Quand il était encore président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscorm), l'Australien Richard Butler disait que le programme d'armes biologiques de l'Irak est un « un trou noir », « une énigme ». Cela n'a pas changé. L'Irak, qui avait toujours nié avoir un tel programme, n'a jamais vraiment coopéré avec les inspecteurs. Selon un expert à l'ONU, « on peut dire tout et son contraire sur le programme d'armes biologiques irakien. Nous savons que le gouvernement irakien avait un programme d'armes biologiques, et nous savons qu'ils ont tout essayé, toutes sortes d'agents biologiques ; mais nous ne savons toujours pas à quel point ils ont réussi à militariser leurs programmes. Donc il est extrêmement difficile d'avoir une opinion tranchée sur ce programme ».

Ainsi s'expliquent les deux opinions différentes que nous avons recueillies sur le rôle possible de l'Irak dans les attaques d'anthrax aux Etats-Unis : cel-

le de M. Butler, qui a quitté ses fonctions de président de la Commission spéciale en juin 1999, c'est-à-dire six mois après avoir, de son propre chef, retiré d'Irak les membres de l'Unscorm, avant l'opération américano-britannique « Renard du désert » contre l'Irak ; et celle de l'ancien chef des inspecteurs de l'Unscorm, l'Américain Scott Ritter, qui a démissionné de l'Unscorm en août 1998, accusant alors ladite commission d'experts d'être trop conciliante avec Bagdad - dont il était la bête noire, et qui avait maintes fois réclamé son départ. Mais M. Ritter a changé son fusil d'épaule en 2000 et s'est fait l'avocat de Bagdad.

Scott Ritter accuse aujourd'hui Richard Butler de s'être joint à ce qu'il appelle « la campagne de terreur » en exagérant le danger représenté par l'Irak. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que, depuis décembre 1998, plus aucune inspection n'a été menée en Irak, qui interdit le retour des spécialistes de l'ONU.

A. B. P.

## Richard Butler, ancien président de l'Unscorm en Irak Les expéditeurs de lettres à l'anthrax ont été « aidés »

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante  
« Est-il difficile d'obtenir de l'anthrax ?

- Il n'est pas très difficile d'obtenir des spores d'anthrax et puis de les multiplier avec une technologie modeste, comme, par exemple, un simple appareil de fermentation, un peu comme on fait pour la bière. Mais il est nettement plus difficile de faire de l'anthrax militarisé, pour cela il faut des moyens scientifiques et financiers considérables.

- Une organisation terroriste comme Al-Qaida en serait-elle capable ?

- Cela dépend de leurs moyens, on peut imaginer qu'ils ont l'argent nécessaire, mais ont-ils la technologie et les scientifiques pour le faire ? Je ne sais pas. Mais ce n'est pas impossible.

- Depuis quelques jours vous évoquez l'Irak ; le gouvernement irakien, possède-t-il encore de l'anthrax ?

- Dans le passé oui, les Irakiens en possédaient, ils avaient aussi l'équipement et les connaissances. A l'Unscorm nous avons trouvé des preuves que l'Irak avait en effet de l'anthrax militarisé, nous avons

également aussi retrouvé des résidus d'anthrax dans leurs missiles. Mais je ne sais pas ce qu'ils ont maintenant, pour la simple raison que nous n'avons plus de programme d'inspection sur place.

- Qu'est ce qui vous fait penser alors que l'Irak aurait pu jouer un rôle dans les attaques aux Etats-Unis ?

- Il n'y a pas de preuves concluantes. Cela dit ce qui est clair c'est que les personnes qui ont mis l'anthrax dans les enveloppes avaient besoin d'aide. L'ont-ils obtenue de l'Irak ? Je ne sais pas. Il y a des rapports selon lesquels l'un des terroristes, Mohammed Atta, aurait rencontré des responsables irakiens à Prague qui lui auraient remis de l'anthrax, mais ce rapport n'as pas encore été confirmé.

- On parle aussi de la variole, ce virus est-il facile à obtenir ?

- Non, la variole est très difficile à obtenir. Théoriquement, les derniers échantillons se trouvent uniquement aux Etats-Unis et en Russie.

- D'autres pays n'en possèdent donc pas ?

- Il est très difficile d'en être sûr. Certains disent que l'Irak avait un intérêt certain à inclure la variole

dans son programme d'armes biologiques, mais personnellement je n'ai pas d'informations.

- Quels autres agents biologiques peuvent-ils être utilisés comme armes de destruction massive ?

- A part l'anthrax, il y a notamment la toxine botulique et la bactérie responsable de la peste que l'Irak expérimentait avec d'autres agents, comme la flatoxine.

- Comme président de l'Unscorm vous avez aussi travaillé sur les programmes d'armes chimiques : les terroristes peuvent-ils les utiliser ?

- Bien évidemment, ils l'ont déjà fait au Japon. Dans le métro à Tokyo leur moyen de délivrer ces agents chimiques n'était qu'un sac en plastique. Les agents chimiques ne sont pas contagieux, ils empoisonnent, ils attaquent la peau, l'appareil respiratoire, ou le système nerveux. Et la aussi l'Irak avait des programmes d'armes chimiques. Nous le savons car ils l'ont utilisé contre les Kurdes au nord de l'Irak en 1988 ainsi qu'en Iran. »

Propos recueillis  
par Afsané Bassir Pour

## Scott Ritter, ancien chef des inspecteurs de l'Unscorm « Il est irresponsable de mentionner l'Irak sans preuves »

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante  
« Votre ancien chef, Richard Butler, n'écarter pas la possibilité d'une responsabilité de l'Irak dans les attaques d'anthrax aux Etats-Unis. Vous qui avez souvent inspecté les programmes d'armes de destruction massives dans ce pays, qu'en pensez-vous ?

- C'est un mensonge. Commençons par les faits. La capacité de l'Irak à fabriquer de l'anthrax a été complètement détruite par la commission spéciale de l'ONU. L'Unscorm a aussi détruit les usines et les équipements pour le faire. Par ailleurs, je dois dire qu'il est absolument irresponsable de la part de Richard Butler de mentionner l'Irak sur toutes les chaînes de télévision sans en avoir la preuve.

- L'anthrax utilisé aux Etats-Unis est-il facile à obtenir ?

- D'abord, il faut qu'un fait soit clair, l'anthrax que les gens ont reçu dans les enveloppes aux Etats-Unis ne peut pas être considéré comme une arme ; si c'était de l'anthrax militarisé, vous auriez des milliers de morts.

» Et pour répondre à votre question, oui, il est très facile d'obtenir de l'anthrax, il est vendu partout, dans beaucoup de pays, aux compagnies pharmaceutiques qui travaillent sur des vaccins. D'ailleurs, c'est aux Etats-Unis, à Rockville, dans le Maryland, que l'Irak avait obtenu son anthrax.

- Il n'est donc pas indispensable d'avoir l'aide d'un Etat pour avoir accès à l'anthrax ?

- Absolument pas. D'ailleurs, pour les terroristes, il vaut mieux

ne pas avoir l'aide d'un Etat, car cela serait nettement plus facile à détecter. Il suffit d'avoir une entreprise, une compagnie pharmaceutique, par exemple, pour pouvoir en acheter. Et nous savons, par ailleurs, qu'Al-Qaida possède de nombreuses sociétés légitimes.

- Et la variole ?

- Il est très irresponsable de parler de cela, car, en effet, la variole est extrêmement dangereuse et contagieuse, et si un terroriste s'infecte il peut ensuite contaminer, rien qu'en respirant, des centaines de milliers de personnes, mais la variole n'est pas accessible, surtout pas en Irak. Nous n'avons jamais trouvé la moindre trace de variole en Irak. »

Propos recueillis  
par Afsané Bassir Pour

# Comment l'anthrax a pris de court les autorités en Floride

Le gouverneur Jeb Bush a dû appeler le président à Washington

BOCA RATON (Floride)  
de notre envoyé spécial

Avant le 11 septembre, personne ne songeait à l'anthrax. Le mot suscitait de vagues réminiscences de la guerre froide, l'époque où les Etats-Unis en fabriquaient par centaines de tonnes et l'URSS beaucoup plus. Douze cas de cette maladie ont été relevés sur le sol américain au XX<sup>e</sup> siècle. Mardi 16 octobre, le bilan s'établissait ainsi : un mort, Robert Stevens, 63 ans, l'éditeur photographique du *Sun*, un des tabloïds de l'American Media Inc basé à Boca Raton, en Floride, décédé le 5 octobre à la suite d'une contamination respiratoire. Trois autres personnes avaient déclaré la maladie. Deux sous une forme cutanée à New York, une troisième sous forme respiratoire : Ernesto Blanco, 73 ans, employé à la salle du courrier de l'American Media. Par ailleurs trois personnes étaient déclarées porteurs sains, cinq autres ayant, selon les sources officielles, produit des anticorps à la bactérie, ce qui semble supposer qu'elles ont été exposées.

C'est dans ce contexte d'avant le 11 septembre qu'au siège de la maison mère des tabloïds, le 19 septembre, Robert Stevens manipule une lettre d'amour étrange adressée à Jennifer Lopez accompagnée d'une poudre bleutée. Selon certains de ses collègues, il aurait « reniflé » l'intérieur de l'enveloppe et puis vraisemblablement jeté celle-ci à la poubelle. Il tombe malade le 1<sup>er</sup> octobre, est admis à l'hôpital de Miami le lendemain où il perd connaissance. Selon une enquête du *Washington Post*, le médecin suspecte une méningite. Il lui administre des antibiotiques et envoie très vite des examens complémentaires au laboratoire de Jacksonville (Floride).

L'un des tests s'oriente vers la piste de l'anthrax, l'autre est équivoque. L'échantillon sanguin est

envoyé à l'agence fédérale chargée de la veille sanitaire, le Control Disease Center à Atlanta, qui confirme la contamination par l'anthrax et soupçonne même sa forme la plus grave : par la voie respiratoire.

Le 6 octobre, l'employé de la salle du courrier du *Sun*, Ernesto Blanco, 73 ans, est hospitalisé avec des symptômes de pneumonie. Le 7 octobre, un test établit qu'il a été lui aussi contaminé par l'anthrax par voie pulmonaire. Le message est clair mais la confusion règne au sein des autorités. On cherche à rassurer mais on ne convainc pas. On débat sur la forme de l'investigation à mener : doit-elle être policière,

600 visiteurs de l'immeuble font la queue pendant deux jours pour subir des tests nasaux dans un établissement public. Mais l'AMI envoie ses employés faire un test sanguin dans un laboratoire privé. Un troisième cas est détecté par la voie nasale, « porteur sain » dit-on. Cinq autres cas le sont par les prises de sang, « ils ont simplement développé des anticorps », rassure-t-on. Mais lundi 15 octobre, on a finalement décidé d'envoyer ces 900 personnes subir un deuxième test sanguin dans les prochains jours.

Robert Stevens a reçu la lettre piégée le 19 septembre. Son anthrax est rendu public le 4 octobre. Le plus troublant, c'est que dès le 1<sup>er</sup> octobre à New York, le médecin d'Erin O'Connor, 38 ans, la secrétaire de la chaîne NBC, diagnostique une forme cutanée d'anthrax, certes moins grave. Mais, selon l'AFP, il déclare avoir alerté les autorités dès ce jour-là. L'information est-elle remontée au CDC d'Atlanta ? Pourquoi n'a-t-on pas fait la connection entre Boca Raton et New York, l'American Media et NBC ? Ou si on l'a faite, pourquoi ne pas l'avoir rendue publique ?

Les policiers appelés à prendre en charge une lettre suspecte reçue à la rédaction de NBC le 26 septembre n'ont pas demandé à ce que son contenu soit analysé. Ils l'ont fait le 1<sup>er</sup> octobre quand ils ont appris qu'Erin O'Connor était contaminée : la poudre contenue dans cette enveloppe s'est révélée négative. Mais ce n'est que le 12 octobre que des agents du FBI retournent dans la rédaction de NBC où ils retrouvent une autre lettre qui, elle, est contaminée. Barry Mawn, directeur adjoint du FBI de New York reconnaît que les procédures ont besoin d'être « revues et améliorées ».

On cherche à rassurer mais on ne convainc pas. On débat sur la forme de l'investigation à mener : doit-elle être policière, sanitaire ?

re, sanitaire ? C'est un peu la pagaille entre les administrations locales, étatiques et fédérales. « La coopération (entre celles-ci) a été dangereusement absente », pointe le *Washington Post*. Qui est en charge de quoi ? Qui a donné l'ordre de boucler le siège de l'American Media le dimanche 7 octobre ? Il règne une telle confusion jour après jour que le gouverneur de Floride, Jeb Bush, finit par téléphoner à son frère. Un agent du FBI, Hector Pesquera est alors spécialement détaché de Washington pour coordonner l'enquête.

Les 300 employés des tabloïds et

Dominique Le Guilledoux

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indication du jour, de la date, des phases et de l'âge de la lune. Tour d'heures excentré. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Etaucho.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 85 00  
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Gannes, tél. 04 93 38 10 22

# La psychose de la poudre blanche se répand dans le monde entier

De la Lituanie à la Chine et à l'Australie, les alertes à la maladie du charbon se multiplient

LE PARLEMENT canadien partiellement évacué, la chancellerie allemande en branle-bas de combat, le courrier international frappé de quarantaine en Chine pendant la durée du Forum de coopération économique Asie-Pacifique de Shanghai : depuis l'apparition de cas d'anthrax aux Etats-Unis, liés par les autorités américaines à la menace terroriste internationale, le monde entier est confronté à une véritable psychose à la « poudre blanche ». Celle-ci est souvent alimentée par l'ignorance ou de mauvais plaisants. En Italie, un couple et les trois carabinieri auxquels ils avaient apporté une lettre sans timbre contenant de la poudre blanche et l'inscription « antrax », ont été brièvement hospitalisés à Pacienza avant que l'auteur du pli, un ami du couple qui avait voulu faire une blague, ne se fasse connaître. Il sera poursuivi pour fausse alerte.

Partout, cependant, les gouvernements se sentent tenus de prendre le maximum de précaution. Les Israéliens sont particulièrement mobilisés. Le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a déclaré, lors d'une réunion du Parti tra-

vailleiste, que le gouvernement « se prépare pour une attaque d'armes non conventionnelles », biologiques, chimiques ou atomiques. Une rallonge de 10,5 millions de dollars a été demandée par le ministère de la santé pour compléter les stocks d'antibiotiques. Plusieurs alertes ont été déclenchées, notamment à l'aéroport Ben Gourion où une poudre suspecte a été découverte dans un avion cargo en provenance d'Europe. Trois lettres reçues dans des colonies israéliennes en Cisjordanie ont été vérifiées.

L'Allemagne est également en alerte. A la nouvelle chancellerie de Berlin, lundi, le service du courrier a été évacué et toute la climatisation des bureaux arrêtée après la découverte d'une enveloppe d'où s'échappait une poudre suspecte. Pour la même raison, il a fallu évacuer les bureaux du Parti communiste rénovateur (PDS) de Leipzig. Au cours du week-end, la police, renforcée de chimistes, était précitamment intervenue à Chemnitz, en Saxe, chez un habitant qui venait de recevoir des Etats-Unis un paquet portant la mention « gift » qui, en anglais signifie

« cadeau », mais en allemand « poison ». Il s'agissait d'un inoffensif poster. Au moindre doute, les quartiers sont bouclés, les témoins expédiés à l'hôpital. Quatre personnes travaillant dans les bureaux du quotidien régional *Mainzer Rheinzeitung* ont été hospitalisées à Mayence après l'envoi d'une enveloppe suspecte.

En Italie aussi, l'émotion est forte. Le train de La Spezia a été évacué, lundi, en gare de Sestri Levante. Un flacon abandonné contenant un liquide blanc avait été signalé par une voyageuse. Un bureau de poste de la périphérie de Rome a vécu un moment d'angoisse en raison d'une lettre dont s'échappait de la poudre. Il s'agissait d'un échantillon commercial de farine. Le gouvernement a mis en place un numéro vert pour répondre aux questions.

L'Europe de l'Est est elle aussi frappée. A Prague, le ministre de l'intérieur, Stanislav Gross, a fait état de 34 lettres suspectes dans plusieurs villes. Il a invité ses concitoyens à rester « vigilants ». Selon les autorités, certaines de ces lettres venaient du Pakistan, d'Afgha-

nistan, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. En Pologne, trois employés de la télévision régionale de Gdansk et des policiers de Gdynia sont traités après avoir manipulé deux lettres adressées à leurs bureaux.

Des faits similaires sont signalés un peu partout sur la planète, notamment au Brésil et au Japon. Une enveloppe a semé l'émoi au centre de tri de la poste centrale de Fukushima. Le Japon est très sensible au risque d'attentats chimiques ou bactériologiques après la mort de 12 personnes dans le métro de Tokyo, en 1995, à la suite d'une attaque au gaz sarin perpétrée par la secte Aom.

Le ministre russe de la santé a proposé lundi une aide aux Américains, soulignant que Moscou disposait de tous les types de souche pour produire les vaccins nécessaires contre la maladie du charbon. Celle-ci apparaît de temps en temps en Russie. 36 habitants de la république de Touva (Sibérie) viennent ainsi d'être hospitalisés pour subir des analyses après avoir été en contact avec des animaux atteints de la maladie.

# Treize personnes placées en observation à Paris

Nombreuses alertes aux enveloppes suspectes

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ à la santé l'a martelé : « Il n'y a à ce jour aucun cas de maladie du charbon avéré. Il n'y a même pas de signe clinique. » Lors d'une conférence de presse impromptue, lundi 15 octobre, Bernard Kouchner a fait le point sur les alertes aux enveloppes suspectes, contenant pour la plupart une poudre de nature indéterminée, découvertes ces derniers jours.

Au moins 55 personnes ont été en contact avec ces lettres, dont 34 à Paris et Evry (Essonne). Parmi ces dernières, douze ont été mises à titre préventif sous une antibiothérapie adaptée au bacille du charbon et gardées lundi en observation dans le service du professeur François Bricaire à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris).

Les vingt-deux autres ont pu regagner leur domicile. Une treizième personne en provenance du centre PTT de Lagny (Seine-et-Marne) a été également placée en observation dans le même service hospitalier. Aucune de ces personnes ne présentait de signe clinique de la maladie.

Mardi matin, Bernard Kouchner a annoncé que les premiers résultats des examens directs pratiqués étaient négatifs. Les résultats des mises en culture ne seront connus que mercredi. Les poudres suspectes retrouvées en région parisienne ont été confiées pour analyse au laboratoire de référence de la défense nationale au Bouchet (Essonne). Une enquête préliminaire a été ouverte, lundi, par le parquet de Paris, et confiée à la Brigade d'enquêtes sur les atteintes à la personne (BEAP).

La première enveloppe a été signalée samedi 13 octobre, à 13 h 10, dans les locaux de la police municipale du 6<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Le même jour, une lettre suspecte est arrivée chez un particulier résidant dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, et une autre dans un bureau de poste de Sarcelles (Val-d'Oise). Dimanche, cinq lettres contenant de la poudre ont été découvertes au centre de tri de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

## UN PEU PARTOUT DANS LE PAYS

Les alertes se sont ensuite multipliées dans la journée de lundi : une enveloppe suspecte reçue à l'école du centre de Divonne (Ain), trois au Centre national d'études spatiales (CNES) d'Evry, une au comité départemental du tourisme de Lons-le-Saulnier (Jura), une aux Assedic de Briançon (Hautes-Alpes), trois chez des particuliers à Saint-Étienne (Loire), à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) et dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, une à la perception de Retiers (Ille-et-Vilaine) et trois à Paris, au Collège de France, à la trésorerie publique du 13<sup>e</sup> arrondissement et à la Caisse des dépôts et consignations.

Au moins deux alertes ont également eu lieu à Lille. La diversité des lieux de réception et la nature de certain d'entre eux font que le ministre n'y voit pas la signature du terrorisme international.

Bernard Kouchner a une nouvelle fois décrit le dispositif pour parer à des actes de bioterrorisme.

Il repose avant tout sur la mise en alerte des services hospitaliers et le renforcement des stocks d'antibiotiques et de vaccin antivariolique. Neuf centres hospitalo-universitaires ont été désignés comme sites de référence, trois à Paris (Pitié-Salpêtrière, Bichat - Claude-Bernard et Lariboisière) et six en province. Un numéro vert, à l'usage exclusif des médecins, a été mis en service mardi.

## PAS DE VACCINATION GÉNÉRALE

Bernard Kouchner a rappelé les crédits dégagés : entre 300 et 400 millions de francs pour le renforcement des moyens, un milliard de francs en achat de l'antibiotique actif sur le bacille du charbon, la ciprofloxacine, « assez pour traiter 11 000 personnes et 50 000 autres dans leur entourage », a noté M. Kouchner, ainsi que la facture à venir du laboratoire Aventis Pasteur pour la commande de trois millions de doses de vaccin antivariolique, qui seront livrées dans les mois qui viennent.

## Les recommandations de Bernard Kouchner

**Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a précisé la conduite à tenir en cas de réception d'une enveloppe ou d'un colis suspect. Si la présence de poudre est détectée au toucher à travers l'enveloppe ou parce qu'elle s'en échappe avant l'ouverture, il ne faut pas ouvrir l'enveloppe et prévenir la police ou la gendarmerie. Si la poudre est découverte lors de l'ouverture, il est impératif de reposer l'enveloppe et de ne plus la manipuler. Il est recommandé de la couvrir avec précaution et d'aviser la police ou la gendarmerie. Les ouvertures de la pièce où l'enveloppe a été déposée doivent être fermées et la pièce évacuée.**

**Les personnes ayant été en contact avec la poudre doivent se laver soigneusement avec du savon les parties du corps exposées. La maladie du charbon ne se transmet pas de personne à personne. Un traitement par antibiotiques n'est indiqué qu'en cas d'exposition avérée.**

A ce sujet, le ministre a justifié l'augmentation du stock de vaccins antivariolique, actuellement de 5 millions de doses, mais a rejeté un retour à la vaccination systématique. Le taux d'accidents graves (décès, encéphalites) dus au vaccin est en effet d'environ un pour cent mille vaccinations, ce qui signifierait plusieurs centaines de morts pour un risque hypothétique.

En cas de survenue d'un foyer de variole, des mesures de confinement du foyer sont prévues. Il semble également que les experts réunis en fin de semaine dernière par le ministre de la santé aient préconisé dans ce cas une vaccination du personnel soignant pouvant être en contact avec un malade.

Paul Benkimoun

# Une deuxième unité vaccinale dans l'est de l'Afghanistan

LE CICR (Comité international de la Croix-Rouge) n'était pas la seule organisation humanitaire à avoir créé une unité de production de vaccin contre la maladie du charbon en Afghanistan (*Le Monde* du 16 octobre). L'ONG française Madera (Mission d'aide au développement des économies rurales en Afghanistan) avait également, depuis 1996, créé une unité similaire à Jalalabad, dans l'est du pays.

Cette unité avait été inaugurée en 1997 par le gouverneur taliban de la province, l'initiative étant notamment financée par l'Union européenne, le ministère français des affaires étrangères et plusieurs agences des Nations unies.

Cette unité a, depuis, produit plus de six millions de doses vaccinales contre différentes affections animales, dont la maladie du charbon. Comme dans le cas du CICR, les membres de l'association Madera ont, pour des raisons de sécurité, dû quitter l'Afghanistan après le 11 septembre. Les responsables de cette ONG ne déposent aujourd'hui d'aucune information quant au devenir de leur unité de production vaccinale.

La création, en 1988, de Madera se situe dans le prolongement de celle du Bureau internatio-

nal Afghanistan né au lendemain de l'intervention soviétique dans le pays. Dans les zones rurales où elle intervient, l'association soutient la population dans ses actions de réhabilitation des conditions de vie, qu'il s'agisse de l'habitat, de la production agricole, de la restauration des canaux d'irrigation ou du reboisement. La fabrication, à Kaboul et à Jalalabad, de vaccins s'inscrivait sans équivoque dans une telle dynamique dans des régions où l'élevage tient une place économique essentielle.

## UNE CIBLE POUR LES ÉTATS-UNIS

« Nous avons décidé d'organiser une production locale dans la mesure où les vaccins nécessaires étaient, sur le marché international, soit indisponibles soit d'un coût beaucoup trop élevé, explique Michel Veron, vice-président de Madera. Pour ce qui est de la production de vaccins contre la maladie du charbon, nous avions recours à une souche bactérienne inactivée dont les experts nous ont dit qu'elle ne pouvait en aucune manière retrouver sa virulence. Notre laboratoire était en outre beaucoup moins sophistiqué que celui du CICR à Kaboul. »

Plus que la question de la réactivation d'une

souche de *Bacillus anthracis*, c'est celle de l'usage qui, depuis un mois, a pu être fait de ces unités de production qui est désormais soulevée. De l'avis des spécialistes, il est en effet extrêmement facile d'utiliser de telles installations pour, à partir de souches sauvages et virulentes, produire des spores (forme résistante de la bactérie) qui peuvent ensuite être utilisées à des fins terroristes.

L'autre question soulevée est celle du devenir des ces unités. Elles pourraient devenir des installations à détruire, si elles ne l'ont pas déjà été. Durant la guerre du Golfe, les forces américaines avaient pris pour cible les installations irakiennes de production de vaccins vétérinaires, estimant que leur usage avait été détourné à des fins militaires. La destruction de ces unités avait fait que l'Irak s'était trouvé dans l'impossibilité de fabriquer les vaccins nécessaires pour combattre une forte épizootie de fièvre aphteuse. Sa progression n'avait pu, en définitive, être contenue que grâce à des vaccins fournis, en dépit de l'embargo international, par la FAO (Food administration organisation).

Jean-Yves Nau

# Le fabricant américain d'un vaccin contre l'anthrax a perdu sa licence

## NEW YORK

de notre correspondant

Pour tenter de rassurer les Américains, le gouvernement a décidé de demander d'urgence 1 milliard de dollars au Congrès pour augmenter les stocks de médicaments contre l'anthrax. Les services de santé publique disposent aujourd'hui d'une quantité suffisante d'antibiotiques Ciproflaxine pour traiter deux millions de personnes pendant deux semaines. Ils veulent pouvoir en soigner dix millions supplémentaires.

Le vaccin est pour l'instant réservé aux militaires. Il n'est plus fabriqué depuis trois ans et n'est pas jugé unanimement très efficace. Depuis 1998, la FDA (Food and Drug Administration), l'autorité de contrôle des médicaments et des produits alimentaires, a retiré sa licence au seul laboratoire du pays produisant un vaccin contre l'anthrax. Lors d'une inspection réalisée en 1997 dans l'entreprise BioPort, basée dans le Michigan, plus de quarante anomalies touchant à la qualité des médicaments avaient été constatées.

Cette décision a contraint le Pentagone à restreindre ses ambitions et son programme de vaccination des 2,4 millions d'engagés et de réservistes. « L'absence d'un vaccin menace de devenir un véritable scandale au moment où les Etats-Unis envoient des milliers de soldats à l'étranger et où le public réclame le droit de se protéger contre une bactérie mortelle », écrit le site d'information salon.com.

La FDA doit décider la semaine prochaine si les nouvelles installations de BioPort sont conformes. Si l'autorité donne son aval, BioPort devrait fournir l'armée et ensuite vendre son vaccin sur le marché civil, une fortune en perspective. Seul le Royaume-Uni fabrique un vaccin similaire, mais il n'est pas homologué par la FDA.

Le vaccin américain est loin de faire l'unanimité des spécialistes. Certains le jugent dépassé et considèrent qu'il vaudrait mieux accélérer le développement de nouveaux produits capables de protéger en même temps contre plusieurs maladies, l'anthrax mais aussi la variole, le botulisme et la peste. Les études du ministère de la défense ont prouvé l'efficacité du vaccin de BioPort contre la forme cutanée de la maladie, mais pas contre la forme pulmonaire, la plus dangereuse. Le Pentagone affirme pourtant que le vaccin est efficace et que les 150 millions de dollars donnés depuis trois ans à BioPort n'ont pas été dilapidés.

Salon.com n'en est pas sûr. BioPort s'est vu refuser à plusieurs reprises l'agrément de la FDA car la

société n'était pas capable de produire sur une longue période un vaccin doté des mêmes caractéristiques. On peut aussi se demander s'il ne s'agit pas d'un nouvel exemple d'une privatisation qui tourne mal. Le laboratoire en question était public il y a un peu plus de trois ans. BioPort est une société fondée par Fuad El-Hibri, un homme d'affaires qui a dirigé entre autres la société anglaise Porton, le fabricant britannique du vaccin contre l'anthrax. Porton a gagné des sommes considérables pendant la guerre du Golfe.

## DÉJÀ DÉFAILLANT IL Y A DIX ANS

M. El-Hibri a pensé mettre la main sur une affaire « juteuse » quand il a racheté en 1998, pour 24 millions de dollars, à l'Etat du

Michigan le Michigan Biologics Products Institute. Il s'est en fait retrouvé à la tête d'un laboratoire vétuste qui a perdu, trois mois après son rachat, sa licence d'exploitation. Cette même usine avait été incapable, au moment de la guerre du Golfe, de fournir des vaccins à plus de cent cinquante mille soldats américains sur les cinq cent mille envoyés au Moyen-Orient.

BioPort a désormais de bonnes chances d'obtenir dans les prochains jours l'autorisation de reprendre sa production. Mais il reste une question : pourquoi, depuis trois ans, le Pentagone n'a-t-il pas confié la production de ce vaccin stratégique à un laboratoire plus important que BioPort ?

Eric Leser

# Aux Etats-Unis, l'épidémie ne fait plus de doutes mais beaucoup de questions restent sans réponse

**DOUZE JOURS** après l'annonce faite par Tommy Thompson, secrétaire américain à la santé, de la découverte, à Boca Raton (Floride) d'un cas d'infection humaine par *Bacillus anthracis*, bactérie responsable de la maladie du charbon, et malgré toutes les investigations menées par les autorités américaines de nombreuses questions demeurent sans réponse.

● **La situation épidémiologique.** La plus grande confusion demeure dans la mesure où l'on ne dispose pas d'un recensement exhaustif faisant la part entre les cas cliniques avérés pour lesquels le diagnostic de maladie du charbon a été confirmé, les cas simplement suspects et les cas d'ores et déjà qualifiés de « porteurs sains ». Quelle signification faut-il donner à la présence, dans le sang de personnes tenues pour avoir été exposées, d'anticorps dirigés contre la bactérie charbonneuse ?

Comment d'autre part comprendre la relative inefficacité des mesures préventives décidées dès l'identification des premiers cas ?

● **La nature du germe et celle du support.** En dépit des travaux bactériologiques et épidémiologiques menés par les Centers for Diseases Control and Prevention d'Atlanta, aucune information documentée n'a été fournie quant à la souche ou aux souches de *Bacillus anthracis* utilisée(s) à des fins criminelles. La seule information indirecte est que les premières analyses ont permis de conclure que l'on n'était pas en présence de l'une des souches connues pour avoir servi aux travaux menés depuis la deuxième guerre mondiale pour faire de cette bactérie une arme bactériologique (*Le Monde* daté 14-15 octobre). De même, aucune indication n'a été donnée quant aux possibles résistances aux antibiotiques que pourraient

présenter les germes qui ont été isolés et caractérisés. Il s'agit pourtant là d'une donnée essentielle d'un point de vue préventif et curatif mais aussi pour aider à cerner l'origine de cet agent pathogène utilisé à des fins criminelles. Le mystère demeure aussi sur les résultats des analyses physico-chimiques et toxicologiques sur les fameuses poudres qui, quant elles ne sont pas factices, semblent servir de support à la forme sporulée de *Bacillus anthracis*. Quelle est la composition exacte de ce matériau ? S'agit-il toujours de la même substance ? Où et quand ce support a-t-il pu être fabriqué ?

● **L'origine de l'épidémie.** L'heure n'est plus où le gouvernement américain expliquait que les premiers éléments dont il disposait lui permettaient de conclure qu'il s'agissait de cas isolés. Même si le nombre de cas confirmé de maladie du charbon demeure faible, et

sans préjuger la suite du phénomène, il est clair que l'on est, aux Etats-Unis, en présence d'un début d'épidémie.

Pour autant, la dynamique des événements ne correspond en aucune manière aux scénarios bâtis par les spécialistes du bioterrorisme. Tous redoutaient l'exposition d'un très grand nombre de personnes à de fortes doses de la forme sporulée de la bactérie répandue sous forme d'aérosol. C'est d'ailleurs le seul cas de figure retenu en France par le ministère de la santé dans la fiche d'information « charbon » qui vient d'être adressé aux établissements hospitaliers et aux professionnels de santé. Tous les travaux menés sur ce sujet parviennent à des conclusions similaires : l'usage de cet arme biologique ferait, pour un investissement très faible, des dégâts considérables dans la mesure où l'inhalation du germe

provoque en très peu de temps – en l'absence de traitement antibiotique adapté – de graves lésions et une septicémie mortelle. Un rapport américain datant de 1993 estimait ainsi que la diffusion de 100 kg de *Bacillus anthracis* au-dessus de Washington ferait entre 130 000 et 3 millions de morts, soit une létalité égale ou supérieure à celle d'une bombe H.

Or, la stratégie criminelle aujourd'hui mise en œuvre sur le sol américain est totalement différente puisqu'elle consiste, en l'état des données disponibles, à disséminer de faibles doses de spores de la bactérie pathogène par l'intermédiaire d'enveloppes postales. Si elle a bien réussi à provoquer en quelques jours une formidable psychose, une telle pratique ne peut avoir des conséquences sanitaires d'une telle ampleur.

J.-Y. N.

# Washington tente d'apaiser les relations entre l'Inde et le Pakistan

Alors que le secrétaire d'Etat américain Colin Powell débarquait à Islamabad, l'armée indienne a bombardé les forces militaires pakistanaises stationnées au Cachemire en les accusant de soutenir des activités terroristes dans cette région contestée

## ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

En bombardant violemment les troupes pakistanaises le long de la ligne de contrôle au Cachemire, New-Delhi a envoyé un message sans ambiguïté au secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, arrivé à Islamabad (Pakistan) lundi 15 octobre. L'Inde a marqué ainsi clairement son exaspération face au rapprochement entre les Etats-Unis et le Pakistan, tandis qu'un communiqué du centre d'information de l'armée a souligné : « L'armée indienne a lancé avec succès des actions punitives contre le soutien répété de l'armée pakistanaise à des activités terroristes. » Venu au Pakistan dans l'espoir de faire baisser la tension entre les deux frères ennemis nucléaires, M. Powell, qui devait se rendre mardi en Inde, aura pu se rendre compte de l'urgence de sa mission. Au moment où les Etats-Unis mènent une cam-

pagne militaire en Afghanistan, Washington ne veut pas de complications dans la région. Le président George Bush a lui aussi appelé les deux pays à la retenue : « Je crois qu'il est très important que l'Inde et le Pakistan se calment pendant nos activités en Afghanistan. »

La tâche de M. Powell ne sera pas facile, tant les attentes du Pakistan et de l'Inde sont divergentes. Inquiets des mesures déjà prises par les Etats-Unis contre deux groupes de guérilla armés au Cachemire, qui ont été déclarés terroristes, les dirigeants pakistanais veulent des assurances sur la reconnaissance de la « juste cause » des militants cachemiris, considérés ici comme des combattants de la liberté. Islamabad réclame aussi un engagement de Washington dans la recherche d'une solution au problème du Cachemire. Le général Moucharraf a souligné, le 8 octobre, que « lors-

que la poussière sera retombée », il faudra aussi traiter les « racines » du terrorisme. « Les racines de cet arbre sont des conflits non résolus ; elles sont en Palestine, au Cachemire, là où il y a de l'impuissance », a déclaré le président.

## REACTION VIOLENTE

Pour l'Inde, toute intervention extérieure dans la question du Cachemire est anathème. La porte-parole du ministère indien des affaires étrangères l'a répété lundi : « Nous n'avons absolument aucun besoin d'une médiation dans le contexte des relations indo-pakistanaïses. » Après son ministre des affaires étrangères, Jaswant Singh, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a rejeté lundi l'affirmation du secrétaire d'Etat adjoint américain, Richard Armitage, selon laquelle le Cachemire est l'endroit le plus dangereux du monde. « Nous ne sommes pas d'accord avec cela », a dit le premier ministre, en contestant aussi le fait que les Etats-Unis considèrent le Cachemire comme un territoire disputé. Pour New-Delhi, en effet, le Cachemire, seul état indien à majorité musulmane, fait partie

intégrante de l'Inde. La violente réaction indienne de lundi intervient après que le président Moucharraf et M. Vajpayee se sont entretenus et que les deux hommes se sont engagés à ne rien faire qui puisse accroître la tension. Elle s'explique sans doute par l'énorme pression que subissait le premier ministre, notamment de la part des nationalistes hindous de son parti, après l'explosion d'une voiture piégée à Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien (40 morts, le 1<sup>er</sup> octobre).

Après avoir tout tenté depuis deux ans pour isoler Islamabad, qu'elle accuse de soutien au terrorisme, l'Inde voit d'un très mauvais œil les certificats de bonne conduite adressés au Pakistan par les Etats-Unis et la communauté internationale. De plus, ce retournement intervient au moment où l'Inde se pensait l'allié privilégié des Etats-Unis dans la région. Aujourd'hui, le scepticisme l'emporte de nouveau à Delhi à l'égard de Washington et M. Powell aura beaucoup à faire pour convaincre les dirigeants indiens du bien-fondé de la politique américaine vis-à-vis du Pakistan.

Avec le président Moucharraf, M. Powell discutera aussi mardi de la campagne en Afghanistan. La tournure du conflit inquiète de plus en plus les autorités pakistanaises, qui redoutent un accroissement du nombre des victimes. « La prolongation des opérations serait une source d'inquiétude pour nous », a affirmé lundi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui a ajouté : « Nous soulignerons une nouvelle fois que les objectifs devraient être clairement ciblés dans cette campagne et qu'il faudrait veiller à éviter toute victime civile. » Les images de destructions qui se multiplient et l'arrivée de blessés dans les hôpitaux pakistanais ne cessent d'aviver les tensions.

## VISITE SOUS HAUTE SECURITE

A l'inverse, les Etats-Unis et le Pakistan semblent s'accorder désormais sur l'avenir politique de l'Afghanistan et notamment sur le fait que l'Alliance du Nord (la coalition d'opposants des minorités ethniques aux talibans pachtouns) ne doit pas s'emparer de Kaboul. Le Pakistan ne se montre plus totalement hostile à l'ex-roi Zaher Shah,

dont les représentants ont été reçus lundi à Islamabad. S'adressant dans l'avion aux journalistes qui l'accompagnent, M. Powell a affirmé que la stabilité espérée en Afghanistan reposera sur un gouvernement largement représentatif – conformément à la demande répétée d'Isamabad. « Les Nations unies jouent un rôle clé. Aucun gouvernement ne sera capable de s'en charger », a-t-il ajouté avant d'annoncer la nomination de Richard Hass, directeur de la planification au département d'Etat, comme son représentant pour l'Afghanistan.

Dans l'atmosphère tendue qui règne au Pakistan, où les opposants aux opérations américaines sont plus déterminés que jamais, la visite de M. Powell est entourée de mesures de sécurité exceptionnelles. Seuls la presse officielle pakistanaïse et les journalistes qui accompagnent le secrétaire d'Etat seront autorisés à assister à la conférence de presse que M. Powell devait donner, mardi en fin de matinée, en compagnie du général Moucharraf.

Françoise Chipaux

## L'ancien roi Zaher Chah à la faveur des Européens

### ROME

de notre correspondante

L'ancien roi d'Afghanistan, en exil à Rome depuis 1973, a reçu, lundi 15 octobre, Renato Ruggiero et Hubert Védrine, ministres italien et français des affaires étrangères. Mohammed Zaher Chah, 87 ans, s'est montré « très sensible à ce signal européen », a précisé M. Ruggiero. C'est la première fois que des ministres européens se rendaient auprès du roi. M. Ruggiero a résumé l'essentiel du message : « Le roi a insisté sur le fait que le régime qui va succéder [aux talibans] doit savoir rassembler l'ensemble des ethnies du pays et ne doit pas être imposé de l'extérieur. »

Hubert Védrine a ajouté que « le processus en cours doit prendre en compte les intérêts légitimes des pays voisins de l'Afghanistan sans qu'ils ne deviennent un facteur de blocage et de crise ». Entre autres voisins, il y a le Pakistan, où l'ancien roi a envoyé en fin de semaine une délégation de trois conseillers. Cette

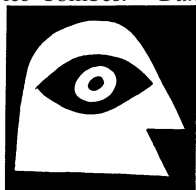
décision aurait provoqué quelque tension avec l'Alliance du Nord, la coalition qui se bat sur le terrain contre le régime de Kaboul et qui est vue « comme l'ennemi par le Pakistan », selon le docteur Abdullah, qui fait office de ministre des affaires étrangères de l'Alliance.

Mohammed Zaher Chah, autour duquel se réunit depuis un mois une bonne partie des forces d'opposition, a la faveur des ministres de l'Union européenne, qui devaient entendre mercredi à Luxembourg le compte rendu de leurs collègues Renato Ruggiero et Hubert Védrine. Lundi après-midi, M. Védrine rencontrait, à Munich, Joschka Fischer, son homologue allemand. En marge de leurs discussions, un responsable français expliquait : « L'Afghanistan a besoin d'un symbole d'unité, et, pour jouer ce rôle, il n'y a pour le moment pas d'autre carte que le roi Zaher. »

Danielle Rouard

## Bande-annonce : « La guerre, nous y sommes »

AU NEUVIÈME JOUR de la guerre, les bombardements s'intensifient. Pour éclairer les nuits noires de Kaboul, il ne reste plus que les bombes. « Dans la série des



erreurs de frappes qui ont tendance à se multiplier, hier, des missiles ont détruit les installations électriques. Voilà, Kaboul va vivre sans électricité. Comme si cette ville n'avait pas assez de malheurs comme ça... Teys-sir Allouni, Kaboul, Al-Jazira. »

L'unique correspondant dans le feu de la capitale afghane continue à jouer son rôle de reporter héroïque pour la chaîne arabe d'information en continu Al-Jazira. La quarantaine robuste et sportive, cheveux longs, grisonnants et coiffés en arrière, ce musulman esthète s'applique à soigner sa barbe taillée, son doux débit de voix grave et son regard chargé de mélancolie de soufi résigné.

Depuis deux jours, Teys-sir Allouni se contente d'aller à l'hôpital de Kaboul. Quand il voit des enfants hurler de douleur, il les filme au plus près. Images de guerre, mélo de propagande ? Lundi 15 octobre, de nouvelles victimes : « Je ne sais pas si ce sont des talibans ou des civils », avoue le reporter avant de se diriger vers une table d'opération pour laisser un chirurgien afghan dire que « la Croix-Rouge n'arrive plus à nous fournir parce qu'elle ne peut plus prendre la route du Pakistan à Kaboul ».

Compatissant avec les blessés et les survivants qui prennent les che-

mins de l'exode, Teys-sir Allouni respecte scrupuleusement la sainte règle d'Al-Jazira. Vis-à-vis des talibans et d'Al-Qaïda, il observe la même réserve qu'avec les Américains et le reste de la coalition. Ce qui, en commentaires, donne : « D'après les talibans, il y aurait eu 300 victimes civiles. Je ne peux pas le vérifier. »

### DÉBAT DÉONTOLOGIQUE

Après la tempête de polémiques, il était attendu qu'Al-Jazira organise un débat autour de sa gestion de l'information. Hier, Sami Haddad, à partir de Londres, ouvrait son émission aux détracteurs de sa chaîne. « Vous devez reconnaître que les messages de Ben Laden sont des rhétoriques de guerre », tente un universitaire britannique. « Et les "croisades", et le "mort ou vif", et la "guerre du bien contre le mal", ce sont des rhétoriques de paix, peut-être ? Nous les avons diffusés aussi », rétorque Sami Haddad.

A la fin du débat, la rédaction annonce le dernier « coup » de la chaîne. Hafadh Merazi, son correspondant à Washington, vient de décrocher une longue interview de Condoleezza Rice, la voix officielle de la Maison Blanche, qui a sévèrement attaqué Al-Jazira au lendemain de la diffusion des messages d'Al-Qaïda. En attendant l'interview « souhaitée » de George Bush (Le Monde du 13 octobre) ou une troisième apparition d'Oussama Ben Laden, Al-Jazira fait tout pour nous tenir en haleine. Comme dit sa dernière bande-promo : « La guerre d'Afghanistan : nous y sommes ».

Tewfik Hakem



# L'aviation américaine a intensifié ses raids sur l'Afghanistan

Fortement attaquée, la ville de Mazar-e-Charif pourrait servir de point d'appui stratégique à partir duquel les Etats-Unis coordonneraient une action hélicoptérée et terrestre pour permettre aux forces anti-talibans de progresser vers Kaboul

LES AMÉRICAINS ont mené, lundi 15 et mardi matin 16 octobre, des raids aériens qualifiés de « robustes » au Pentagone – sans doute les plus lourds depuis le début des bombardements il y a une dizaine de jours – sur plusieurs zones en Afghanistan.

La capitale, Kaboul – où cinq personnes ont été tuées dans une clinique touchée par les tirs, selon un responsable taliban – a été frappée. Les villes de Kandahar, Jalalabad, Qala-e-Nau et de Mazar-e-Charif ont également été des objectifs majeurs.

Au total, ces raids ont mobilisé jusqu'à une cinquantaine d'avions d'attaque de l'aéronavale américaine – un quatrième porte-avions, le *Theodore-Roosevelt*, vient d'entrer en action dans la région – et jusqu'à une dizaine de bombardiers B-1 et B-52 de l'armée de l'air américaine. Les cibles, selon des responsables américains, étaient fixes, telles des installations militaires de talibans ; mobiles, comme des concentrations de matériels ou de forces sur le terrain ; voire très protégées, telles que des tunnels ou des refuges dans les montagnes.

Pour la première fois, les Etats-Unis ont utilisé un avion-canon, le Hercules AC-130U « Spook » ou « Spectre », dont les flancs laissent apparaître des armes automatiques de 25, 40 et 120 mm à grande cadence de tir et qui est capable d'arroser un champ de bataille en déversant un déluge de munitions plus ou moins précises (*Le Monde* du 13 octobre). L'appareil, selon un responsable du Pentagone, a frappé la région de Kandahar, la place forte des talibans.

## « PRISE DE GAGE »

L'aviation américaine devrait prochainement accentuer ses raids contre les forces des talibans déployées au nord de Kaboul. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, l'a indiqué, lundi 15 octobre, en déclarant que « dans la période qui commence, il ne fera pas bon être dans la zone ». Il n'a pas précisé si, comme croit pouvoir l'affirmer l'agence talibane d'informations, sur la foi de témoins auditifs, les Américains auraient, on non, utilisé leurs premiers hélicoptères dans la région de Kandahar.

Apparemment, les Etats-Unis



ont concentré leurs efforts sur le secteur de Mazar-e-Charif, deuxième ville d'Afghanistan, où se trouve une forte concentration de combattants talibans. Selon les services de renseignement britanniques, quelque 20 000 soldats fidèles à Kaboul y seraient déployés, bénéficiant de camps d'entraînement et de fabriques d'armes. L'aéroport a été bombardé à plusieurs reprises déjà. Face à eux, 8 000 combattants de l'Alliance du Nord seraient

actuellement mobilisés. Plusieurs fois, depuis une dizaine d'années, Mazar-e-Charif a changé de mains à la suite de violents affrontements, comme en 1992 et 1997. Les talibans ont reçu récemment le renfort de la 55<sup>e</sup> brigade – c'est ainsi que les services britanniques l'ont baptisée – formée à partir d'un millier de combattants du réseau d'Oussama Ben Laden.

Cette unité est censée être le fer de lance proprement militaire du

réseau Al-Qaïda. Il s'agit, dit-on de même source, de volontaires venus de plusieurs pays arabes, à commencer par des Égyptiens, des Saoudiens et des Yéménites.

La chute de Mazar-e-Charif, si elle devait intervenir sous la pression des bombardements américains et des attaques menées par l'Alliance du Nord, signifierait que les anti-talibans prendraient la maîtrise d'une base terrestre proche de la frontière de l'Ouzbékistan où les Etats-Unis ont déployé aujourd'hui quelque 2 000 de leurs hommes (dont des forces spéciales) et ont l'autorisation d'aménager un terrain d'aviation à Khanabad.

De sorte que Mazar-e-Charif pourrait devenir une tête de pont stratégique – les experts militaires parlent d'une « prise de gage » territoriale – à partir de laquelle les Etats-Unis coordonneraient une action hélicoptérée et terrestre, via la route vers Salang, difficile à contrôler en raison de ses tunnels propices à des embuscades. Depuis Salang et Charika, les anti-talibans pourraient enfin progresser vers Kaboul.

Jacques Isnard

## L'aide de la Russie à l'Alliance du Nord prend de multiples formes

### MOSCOU

correspondance

Y a-t-il des instructeurs russes en Afghanistan, sur le territoire contrôlé par l'Alliance du Nord ? Plusieurs experts militaires se disent persuadés que Moscou ne se contente pas d'envoyer des armes à ceux qui combattent les talibans, mais aussi des hommes capables de leur en expliquer le maniement. Le ministre de la défense, Sergueï Ivanov, a démenti ces allégations dès la semaine dernière. « Impossible, a-t-il dit, ils n'ont pas besoin d'instructeurs russes, ils connaissent mieux que nos propres militaires le vieux matériel soviétique. »

Nul ne sait à quelle échelle la Russie tient sa promesse d'envoyer du matériel à l'Alliance du Nord. Le secret-défense est bien gardé, que ce soit par l'Alliance du Nord, les autorités russes ou l'ambassade d'Afghanistan à Moscou. Le fait est que des armes sont livrées. Elles transitent par le Tadjikistan où, pour l'essentiel, elles sont acheminées par camions jusqu'au village de Farkhar, puis convoyées par hélicoptère de l'autre côté de la frontière toute proche, selon des observateurs à Douchanbé, la capitale tadjike.

La coalition antitalibans a fait savoir qu'elle n'était intéressée que par le vieux matériel de l'époque soviétique, dont elle connaît bien le maniement pour l'avoir pris sur l'ennemi pendant l'intervention de l'URSS, et surtout pour avoir récupéré une partie de ce que

l'Union soviétique a livré au régime de Mohammed Najibullah de 1989 à 1992. « Tous les Afghans disent qu'il n'y a rien de mieux au monde que la kalachnikov », assure le ministre russe de la défense.

La presse moscovite a dressé un inventaire de ce qui devait être livré en octobre et novembre. Quarante à cinquante chars, soixante à quatre-vingts véhicules blindés, huit à douze hélicoptères, deux cents lance-grenades, des stations de radio, des groupes électrogènes, des lance-roquettes, cinq à sept mille armes automatiques, des munitions, etc. La liste est impressionnante, mais rien n'indique que la source anonyme de cette information soit crédible. La somme totale des livraisons effectuées d'ici à la fin de l'année pourrait atteindre « entre 30 et 40 millions de dollars », selon le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*.

### « ÉLIMINER LES TALIBANS »

Ce dont l'Alliance du Nord a le plus besoin, c'est d'argent, a indiqué une source proche du commandement de l'Alliance à l'agence Interfax, en précisant qu'il lui fallait acheter des armes à la Russie et à d'autres pays. Interrogé le 27 septembre par le quotidien *Troud* sur la question de savoir si les livraisons russes étaient gratuites, Sergueï Ivanov, le ministre de la défense, avait en effet répondu : « Non, cela dépend des livraisons. Bien sûr, la

Russie prend sur elle l'essentiel du poids de ce soutien. Mais nous ne sommes pas contre l'aide des pays concernés pour deux choses, l'aide humanitaire, et la réalisation de ces livraisons, qui revient très cher puisqu'elle ne peut se faire que par voie aérienne. »

Puisés dans les stocks de l'ex-armée soviétique, les armes en elles-mêmes ne coûtent effectivement rien. Mais l'armée russe n'a guère les moyens de les livrer. Après s'être rendus à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, des députés de la Douma ont dénoncé, mercredi, le sous-équipement des gardes-frontières russes déployés au Tadjikistan. « Leurs moyens de communication datent des années 1960-1970 et, le plus souvent, ne fonctionnent pas. Ils manquent de blindés. Beaucoup d'hélicoptères sont en panne, a raconté Vladislav Reznik, du parti Unité (pro-Kremlin). Pour le moment, tout est calme, mais si les problèmes commencent, les soldats ne seront pas en mesure de défendre la frontière. »

La Russie a les yeux rivés sur cette frontière, qu'elle considère comme la sienne : elle est présente au Tadjikistan avec 11 000 gardes-frontières et une division, la 201<sup>e</sup>, de 7 000 hommes. Elle craint d'abord un afflux de réfugiés. Le ministère des situations d'urgence évalue à 300 000 le nombre d'Afghans qui pourraient chercher refuge dans les ex-républiques soviétiques limitrophes de

l'Afghanistan. Moscou a d'ailleurs envoyé quatre avions d'aide humanitaire et débloqué près de 4 millions de dollars pour les réfugiés (alors que l'électricité menace d'être coupée dans les camps d'Ingouchie où vivent 30 000 Tchétchènes, le pouvoir fédéral n'ayant pas payé la facture). Mais elle craint, aussi, un débordement des talibans dans l'ex-URSS.

La chute des talibans n'a pas toujours été une priorité pour Moscou. Des militaires de haut rang impliqués dans le trafic de drogue entre les talibans et la Russie ont essayé, jusqu'il y a un an, de faire pencher Moscou en faveur des « étudiants en religion » (*Le Monde* du 16 juin).

Cette époque est bien finie. La Russie a fait son choix, et elle est contrainte d'aller jusqu'au bout. A l'exclusion de toute opération terrestre, il lui faut faire le maximum pour aider l'Alliance du Nord. « Aujourd'hui, on a une possibilité unique d'éliminer les talibans, par le biais des Etats-Unis et de l'Alliance du Nord, explique Alexei Arbatov, un spécialiste du désarmement, vice-président de la commission de la défense à la Douma. Si l'on n'élimine pas les talibans aujourd'hui, dans l'avenir on devra participer à une guerre beaucoup plus dure et combattre les talibans de nos propres mains. »

Marie-Pierre Subtil

## En Indonésie, les frappes contre le régime de Kaboul sont perçues comme des attaques contre l'islam

### DJAKARTA

de notre envoyé spécial

« I love Oussama », proclament des T-shirts qui se vendent comme des petits pains. La moitié des Indonésiens estiment que Ben Laden « combat pour la justice » et seulement un tiers d'entre eux le considèrent comme un « terroriste », selon un sondage publié le 14 octobre par *Media Indonesia*, quotidien populaire de Djakarta. « *Go Oussama !* », dit un planton d'hôtel, face au défilé d'hommes coiffés de leur

peci et qui se rendent à la prière du vendredi.

En Indonésie, où vivent quelque 170 millions de musulmans, le « diable » dénoncé par George Bush ne semble pas impopulaire, même s'il faut se méfier des sondages – un exercice nouveau – et ne pas croire que l'agitation, depuis le 8 octobre, de petits groupes islamistes est approuvée par la vaste majorité des fidèles.

Mais c'est une société de vases communicants au sein de laquelle le responsable du service d'ordre d'un mouvement, religieux ou politique, peut être un policier retraité qu'on traite donc avec bienveillance. Sur les 65 extrémistes arrêtés, samedi soir, à Djakarta, parce qu'ils étaient armés de couteaux et de lance-pierres, une trentaine ont été relâchés dès le lendemain.

L'opinion selon laquelle les frappes contre l'Afghanistan sont des attaques contre l'islam est fort répandue. « Bush agit à l'aveuglette », a titré à la « une », le 11 octobre, *Rakyat Merdeka*, deuxième tirage des quotidiens de la capitale.

Si la condamnation des attaques du 11 septembre contre New York et le Pentagone a été large et sincère, les reproches se sont accumulés dans la foulée : les Américains veulent montrer leur supériorité, interviennent partout et créent leurs propres ennemis par la peur et l'oppression. Des images du conflit israélo-palestinien, qui ont défilé jour après jour sur leurs écrans de télévision, les Indonésiens ont en outre privilégié nettement les victimes palestiniennes.

Originaire du Proche-Orient, l'assertion selon laquelle le Mossad aurait été à l'origine des attaques

du 11 septembre n'est pas la « vérité » du seul Naufal Dunggio, jeune secrétaire général d'un Front *His-bullah* qui revendique plus de vingt mille membres, dont certains seraient prêts à aller se battre aux côtés des talibans.

Au lendemain de l'attaque contre le World Trade Center, le populaire *Republika*, quotidien d'obédience musulmane, a publié un commentaire estimant que « comme d'habitude, les Etats-Unis ont immédiatement cherché un bouc émissaire en accusant des agents terroristes du Proche-Orient d'être les maîtres d'œuvre du bombardement de ces bâtiments qui symbolisent la gloire des Etats-Unis ».

Le titre de l'article était également révélateur : « *New York, les Juifs et les Etats-Unis* ». Le même *Republika* avait, à la même époque, publié un sondage qui attribuait la responsabilité des attentats, dans l'ordre, à des « forces anti-américaines » (42,7 %), à des « juifs radicaux » (34,4 %), à Oussama ben Laden (10,4 %) et à des « terroristes locaux » (10,3 %).

Les Indonésiens subissent encore les effets du lavage de cerveau imposé par le général Suharto pendant trois décennies. Depuis la chute du vieux autocrate, en mai 1998, les médias ont explosé, mais sans pour autant éviter les pièges du sensationnalisme ou du manque de professionnalisme. Récupérer des lecteurs, des auditeurs ou de la publicité ont été les priorités. En outre, l'organisation de tribunes télévisées ou la publication d'opinions dominent la quête des faits. Le commentaire l'emporte, de loin, sur la narration.

Après quinze années d'islamisa-

tion sensible et trois années de troubles, le « politiquement correct » consiste aussi à coller à une opinion publique qui manifeste une bouffée d'anti-américanisme. La percée de mouvements extrémistes musulmans est un sujet « sensible », selon l'expression employée le 12 octobre par le ministre des affaires étrangères, Hassan Wirajuda.

Selon un sondage, la moitié des Indonésiens estiment qu'Oussama Ben Laden « combat pour la justice »

« L'Indonésie n'agira pas sans soin et n'arrêtera pas des gens seulement parce qu'il font des déclarations erronées », avait prévenu le superministre de la sécurité, le général Susilo Bambang Yudhoyono, à propos des manifestants qui crient que « L'Amérique est le véritable terroriste » ou menacent de « chasser » les Américains d'Indonésie.

Jusqu'à présent, mieux vaut avoir un visage d'Occidental dans ce vaste archipel islamisé qu'un profil d'Arabe à New York. Après l'explosion d'une bombe devant l'un de ses restaurants à Makassar (sud des Célèbes), McDo a abandonné ses uniformes et vêtu ses serveurs d'habits indonésiens traditionnels et ses serveuses de tcha-

dors. Mais les expatriés, qui n'avaient été que les spectateurs des terribles émeutes de mai 1998, se sentent aujourd'hui peu rassurés, même quand Mohammed Riziki, chef du Front des défenseurs de l'islam (FPI), s'engage à les mettre « gentiment » dans l'avion.

D'un côté, les Américains affirment que Al-Qaïda a des liens avec des organisations islamistes indonésiennes et que des talibans se sont battus aux côtés de quelques milliers de *Laskar Jihad*, une milice venue de Java pour faire une « guerre sainte » aux chrétiens des Moluques et, plus récemment, à ceux du centre des Célèbes. De l'autre, les preuves d'une telle collusion n'ont jamais été publiquement étayées.

L'incertitude est également entretenue par les politiciens eux-mêmes. Dans un revirement peu apprécié par Washington, la présidente Megawati Sukarnoputri a fini par condamner fermement, dimanche 14 octobre, les frappes américaines contre l'Afghanistan.

Le vice-président Hamzah Haz, qui dirige le premier parti musulman du pays, avait encore réclamé, la veille, leur arrêt ; le président de l'Assemblée nationale, Akbar Tandjung, avait fait de même après avoir espéré que le gouvernement « prêterait attention aux aspirations du peuple ».

Par conviction ou calcul, la classe politique ne se démarque pas de la perception, dominante mais diffuse, selon laquelle la nouvelle guerre d'Afghanistan est une guerre contre l'islam.

Jean-Claude Pomonti

## DÉPÊCHES

■ **ÉGYPTE** : le tourisme, première source de rentrée de devises du pays, est profondément touché depuis les attentats du 11 septembre, avec des annulations en cascade et des perspectives plutôt sombres. Le ministère égyptien du tourisme a annoncé la semaine dernière une baisse de 18,2 % du nombre des touristes étrangers en septembre 2001, par rapport au même mois de 2000. Le taux d'occupation des hôtels est passé de 72 % en septembre 2000 à 59 % en septembre 2001, selon la même source, et le ministère a ajouté que « des taux de baisse plus élevés » sont à attendre pour les trois prochains mois. Plusieurs grands hôtels du Caire, dont le Méridien aux Pyramides, ont affirmé avoir enregistré des taux d'annulations de 40 à 50 %, principalement d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. A Louxor, l'un des principaux sites pharaoniques, dans le sud, « le nombre des touristes a chuté de 25 à 30 % », a déclaré le responsable des Antiquités, Sabri Abdel Aziz. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : trente restaurants ont fermé définitivement ou ont été détruits et trente-sept restent fermés à New York, plus d'un mois après l'attentat contre le World Trade Center, a indiqué, lundi 15 octobre, le guide culinaire Zagat. Environ 15 000 employés ont été licenciés dans le sud de Manhattan. Plus au nord, dans Midtown, les établissements avaient vu leur chiffre d'affaires baisser de 30 à 50 % au cours des trois semaines qui ont suivi l'attaque, et il reste aujourd'hui 15 % en dessous du chiffre habituel. – (AFP.)

■ **ALLEMAGNE** : le ministre de l'économie a annoncé, lundi 15 octobre, le gel de comptes bancaires de trente-huit personnes ou organisations supplémentaires soupçonnées de soutenir financièrement des actions terroristes. La liste de ces comptes devait être publiée, mardi, au *Journal officiel* allemand, a indiqué le ministre, en précisant que les noms des suspects figuraient sur une liste fournie par le gouvernement américain. – (AFP.)

■ **ITALIE** : le sommet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) n'aura pas lieu comme prévu en novembre ni à Rome ni à Rimini. Son directeur général, sous la pression de certains de ses membres s'est résigné à proposer officiellement son report à juin 2002. Les chances que le sommet mondial contre la faim se tienne comme prévu, se sont amenuisées depuis le 11 septembre. Le déclenchement des bombardements dirigés par les Américains en Afghanistan ont scellé le sort de la conférence. – (AFP.)

■ **ESPAGNE** : prenant acte du fait que l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée, figure désormais sur la liste des organisations terroristes dans le monde, établie par l'administration américaine, le ministre de l'intérieur espagnol, Mariano Rajoy, qui a rencontré, lundi 15 octobre à Washington, le vice-président américain, Dick Cheney, ainsi que les dirigeants du FBI, en a profité pour demander aux Américains une aide accrue « en matière technologique » contre le terrorisme. Cette aide, outre un échange plus large et rapide d'informations pourrait consister à faire bénéficier l'Espagne du système de satellites espions américains Echelon. De même, au récent sommet franco-espagnol de Perpignan, M. Rajoy a négocié la participation de l'Espagne au projet de satellite espion HELIOS-2 auquel la France est partie prenante. – (Corresp.)

■ **MAROC** : la principale organisation islamiste, Al-Adl Wal-Ihsane (Justice et Solidarité), a appelé, lundi, à une manifestation « pacifique » à Rabat le 21 octobre pour dénoncer la « sale guerre » en Afghanistan. Dans un communiqué, l'association – « tolérée » mais non reconnue – appelle le « peuple marocain musulman » à « exprimer sa colère et son soutien à la nation islamique de manière pacifique et civilisée ». Al-Adl Wal-Ihsane s'est jointe à un appel à manifester émanant de membres marocains du Congrès nationaliste islamique basé à Beyrouth. La demande d'autorisation de manifester n'a pas encore été déposée auprès des autorités. – (AFP.)

# Ariel Sharon est confronté à sa première crise politique sérieuse

Deux formations d'extrême droite, le parti russophone Israël Beitenou et l'Union nationale, ont annoncé qu'ils quittaient la coalition gouvernementale en raison de l'annonce du retrait de l'armée israélienne de deux quartiers situés dans la zone autonome palestinienne de la ville d'Hébron

Malgré le départ de la coalition gouvernementale des huit membres de deux formations d'extrême droite, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, pouvait encore compter, lundi 15 octobre, sur le soutien

d'une très large majorité à la Knesset : 76 députés sur un total de 120. Ces deux partis ont décidé de quitter le gouvernement d'union nationale pour protester contre le retrait de l'armée israélienne de

deux quartiers de la ville palestinienne d'Hébron, qu'elle avait réoccupés le 5 octobre. Les deux formations en question sont Israël Beitenou, parti russophone qui compte 4 élus à la Knesset, et l'Union nationale,

qui dispose également de 4 députés. Les dirigeants de ces deux formations, Avigdor Lieberman, ministre des infrastructures nationales, et Rehavam Zeevi, ministre du tourisme, ont présenté leur démission, lun-

di après-midi, dans une lettre à la présidence du conseil. Elle sera effective quarante-huit heures après la remise des lettres. M. Sharon affronte également une opposition au sein de son propre parti.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

La décision de retirer l'armée israélienne des quartiers qu'elle occupait depuis une dizaine de jours dans la zone autonome palestinienne de la ville d'Hébron a précipité la première crise politique sérieuse pour le gouvernement que dirige Ariel Sharon.

Deux formations d'extrême droite opposées à ce retrait ont en effet décidé, lundi 15 octobre, de quitter la coalition gouvernementale : le parti russophone Israël Beitenou, dirigé par Avigdor Lieberman, jusqu'alors ministre des infrastructures, et l'Union nationale de Rehavam Zeevi, ministre du

tourisme. Chacun des deux partis compte 4 députés.

Ces départs, qui deviendront effectifs dans les quarante-huit heures, laissent cependant à M. Sharon une vaste majorité de 76 députés sur un total de 120, comme il a pu le constater lors de l'ouverture, lundi, de la session d'hiver de la Knesset.

## RUDE DISCUSSION

Les trois grandes composantes qui constituent la coalition gouvernementale sont en effet le Parti travailliste (24 députés), le Likoud (19 députés) et le parti des religieux sépharades Shass (17 députés). Mais la rude discussion qui

s'est tenue dimanche au sein du conseil des ministres et dont le quotidien *Maariv* a donné un aperçu dans son édition du 15 octobre n'a pas épargné non plus la formation de M. Sharon.

Ce dernier a eu beau assurer qu'il serait toujours possible de réoccuper ces quartiers, si la nécessité s'en faisait sentir, deux ministres du Likoud, Limor Livnat, ministre de l'éducation, et Uzi Landau, ministre de la sécurité intérieure, ont échangé quelques répliques bien senties avec le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, soutenu, une fois n'est pas coutume, sur la question de ce retrait, par M. Sharon. Le premier

ministre risque de se retrouver souvent dans cette position inconfortable si les Etats-Unis décident de reprendre l'initiative dans le dossier israélo-palestinien, comme les récentes déclarations du président américain George W. Bush semblent le laisser penser, tout comme la tonalité des échanges entre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre britannique, Tony Blair, lundi, à Londres (*lire ci-dessous*).

Elu au plus fort de l'Intifada, le 6 février, M. Sharon a pu rassembler autour de lui un vaste ensemble, mais dont les contradictions apparaîtront dès lors que l'action

gouvernementale ne se limitera plus à la pure et simple répression du soulèvement palestinien.

## CLIMAT NOUVEAU

Sous la pression de Washington, soucieux de neutraliser, au moins, le dossier palestinien, dans le contexte de l'offensive lancée contre l'Afghanistan, M. Sharon a déjà composé par le passé : il a dû accepter que M. Pérès rencontre M. Arafat, le 26 septembre, puis il a dû accepter l'annonce de mesures d'allègement du blocus qui pèse sur les zones autonomes palestiniennes, tout en multipliant les attaques contre le « terrorisme palestinien ». Dans un cli-

mat diplomatique nouveau, ses alliés de circonstance travaillistes pourront logiquement reconsidérer leur participation à son gouvernement. A condition cependant de sortir de l'apathie dans laquelle la déroute électorale de son ancien mentor, Ehoud Barak, et l'impasse apparente du processus de paix engagé à Oslo les ont plongés.

Le Parti travailliste n'est d'ailleurs toujours pas parvenu à se donner un chef. Le scrutin organisé début septembre n'avait pas permis de conclure. Depuis, les deux candidats, Abraham Burg (arrivé premier d'une courte tête) et Benjamin Ben Eliezer, continuent de s'accuser de fraude et de tricherie, ce qui a naturellement poussé M. Pérès à proposer ses bons offices.

## Après sa rencontre avec Yasser Arafat, Tony Blair se prononce pour un Etat palestinien « viable »

### LONDRES

de notre correspondant

Yasser Arafat n'a pas perdu son temps, à Londres, lundi 15 octobre. Reçu par Tony Blair, il a, au terme de cet entretien, entendu le premier ministre britannique prononcer, à ses côtés, devant les journalistes, les mots qu'il désirait entendre, notamment son appel à un « Etat palestinien viable » et son souhait de voir « revigorer » le processus de paix au Proche-Orient. C'était bien assez pour combler d'aise le leader palestinien, qui semblait en grande forme.

Yasser Arafat et Tony Blair ne s'étaient pas vus depuis plus d'un an. Le voyage à Londres du président de l'Autorité palestinienne – son douzième – était déjà, en soi, une jolie victoire diplomatique. Oubliés les quelques vivats ayant accueilli les attentats du 11 septembre dans certaines rues de Cisjordanie et de Gaza. Oublié le sentiment populaire palestinien se réjouissant des malheurs de l'Amérique. Oui, tout cela était bien oublié lorsque Yasser Arafat a franchi, lundi, la porte du

10 Downing Street. Sa visite à Londres, meilleur allié de Washington, marquait son véritable retour en grâce auprès des Etats-Unis.

Le chef palestinien avait, certes, fait ce qu'il fallait pour cela. Retenant l'amère leçon de la guerre du Golfe, il a d'emblée choisi le « bon camp » au lendemain des attentats du 11 septembre. Il a condamné le terrorisme, soutenu les efforts anglo-américains et, tout récemment, fait disperser les manifestants palestiniens qui protestaient contre les bombardements de l'Afghanistan et affichaient leur solidarité avec Oussama Ben Laden.

Les excès de langage et les maladroites du premier ministre israélien, Ariel Sharon – qui sera reçu par Tony Blair « dans les prochaines semaines » –, ont fait le reste. A Washington, le vent a soudain tourné en faveur de Yasser Arafat. En dix jours, George W. Bush a publiquement approuvé à deux reprises la création d'un Etat palestinien.

Voilà le contexte, favorable au chef palesti-

nien, dans lequel s'inscrivait sa visite à Londres. Visiblement ravi d'être à nouveau courtisé par l'Occident, il a su exploiter cette opportunité en se démarquant au maximum du réseau terroriste. « Il n'y a aucun point commun, a-t-il dit, entre notre cause juste et des objectifs et des méthodes injustes. »

Oussama Ben Laden cherche à légitimer ses crimes en invoquant le combat pour la Palestine ? « Nous ne voulons pas qu'il puisse utiliser cette arme, déclarait dimanche soir Saëb Erakat, l'un des proches de M. Arafat. Nous demanderons à M. Blair et au président Bush d'arracher cette arme de ses mains. »

### « ACCORD COMPLET »

C'est ce que le premier ministre britannique a tenté de faire par ses propos : « L'objectif est un Etat palestinien viable, en tant que partie d'un accord négocié garantissant la paix et la sécurité d'Israël. » Le mot « viable » est, bien sûr, le plus important puisqu'il induit l'existence d'un territoire palestinien d'un seul tenant et débarrassé de la majorité

des colonies juives. L'engagement britannique en faveur d'un Etat palestinien, a précisé M. Blair, est ancien et n'est pas guidé par le seul souci de rallier le monde arabe au combat contre Ben Laden. Le premier ministre a seulement assorti son souhait d'une demande adressée aux Palestiniens que « 100 % et rien de moins que 100 % » des efforts soient entrepris pour mettre fin aux violences.

Tony Blair a exprimé son « accord complet » avec Yasser Arafat sur la nécessité de « revigorer » le processus de paix. Ce dernier a appelé à la reprise « immédiate » des négociations avec Israël, ajoutant, en anglais : « Nous ne demandons pas la Lune, mais la simple application des résolutions des Nations unies. » Reste maintenant à savoir si la rencontre de Londres était un prélude obligé à un prochain rendez-vous, autrement plus significatif, entre Yasser Arafat et George W. Bush.

### M. NÉTANYAHOU À L'AFFÛT

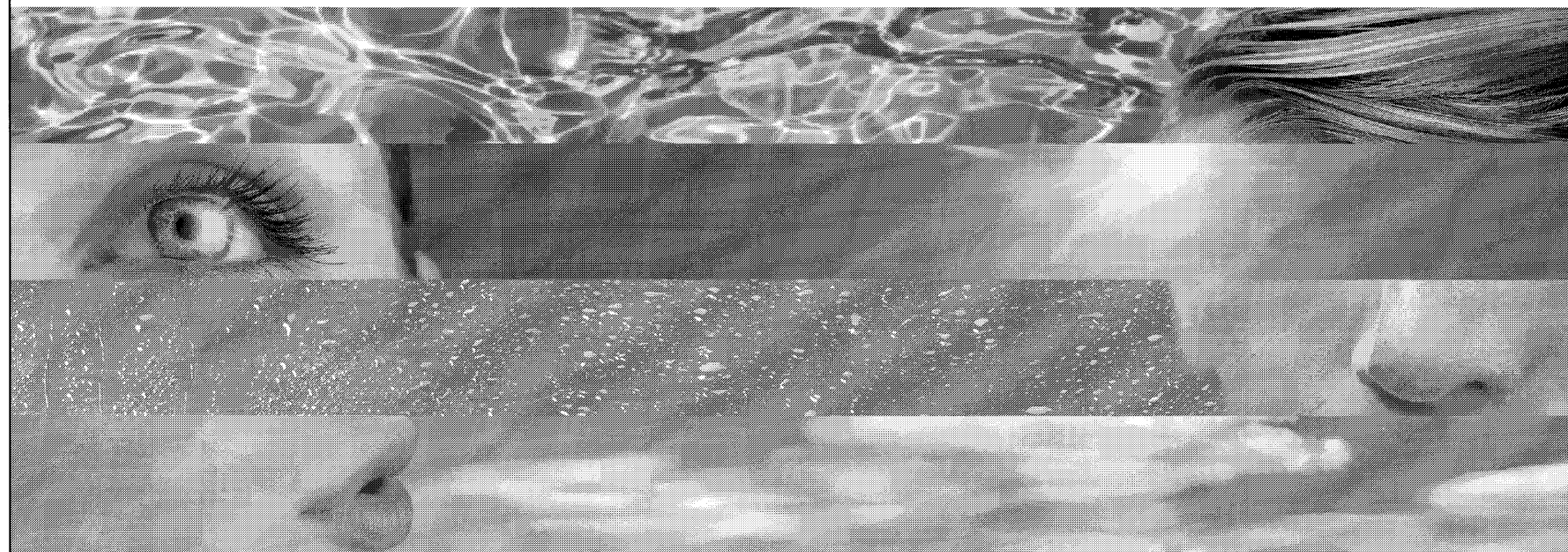
Le danger le plus sérieux pour M. Sharon risque donc de venir de son propre camp, et surtout de Benyamin Nétanyahou, qui n'a pas renoncé à revenir aux affaires et qui se fait déjà le comptable des faiblesses du gouvernement et de son incapacité à assurer, à ses yeux, la sécurité d'Israël.

M. Nétanyahou vient justement d'écrire aux colons d'Hébron pour leur assurer que, selon lui, l'armée israélienne ne devrait pas se retirer des quartiers palestiniens où elle avait pris position, passant rapidement sur le fait que le partage de la ville s'était fait en 1997, sous son autorité... puisqu'il était alors premier ministre.

Gilles Paris

Jean-Pierre Langellier ► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Energie du Rhône : votre nouveau partenaire en énergie



Aujourd'hui, la France compte un nouvel acteur dans le domaine de l'énergie : Energie du Rhône, née de l'accord entre la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), deuxième producteur français d'électricité, et Electrabel, acteur majeur de l'énergie en Europe et n°1 au Benelux. Energie du Rhône met à votre disposition toutes ses compétences en matière d'électricité et de services associés ainsi qu'un parc de production d'électricité diversifié et moderne, garanties d'un approvisionnement fiable et de qualité. Ceci grâce aux capacités de production de la CNR (3 000 MW) et d'Electrabel (plus de 25 000 MW) en Europe.

Découvrez un véritable partenaire en énergie. Nos ingénieurs d'affaires, par leur connaissance approfondie du marché français et de nombreux secteurs d'activités tels que la chimie, la fonderie, l'agroalimentaire, le papier... vous apporteront des solutions énergétiques innovantes, performantes et parfaitement adaptées à vos attentes. Et qui vous permettront d'économiser de l'énergie.

La Compagnie Nationale du Rhône et Electrabel créent

## Energie du Rhône

Le César, 20 place Louis Pradel F-69001 LYON  
Tél. 04 72 98 23 80 - Fax 04 72 98 23 81

1, allée Cassard F-44000 NANTES  
Tél. 02 40 35 97 35 - Fax 02 40 35 97 36

www.energiedurhone.com

Appelez-nous dès aujourd'hui au **N° Vert 0 800 505 452**

**COHABITATION** L'annonce de la publication du livre d'Olivier Schrameck, *Matignon Rive gauche, 1997-2001*, a suscité une vive polémique. ● LA DROITE a demandé, lundi

15 octobre, la démission du directeur du cabinet de Lionel Jospin. Dans un communiqué, les sept présidents de groupe de l'opposition de l'Assemblée et du Sénat ont

estimé qu'il s'agit d'un « pamphlet scandaleux plein d'une haine personnelle contre le président de la République ». ● FRANÇOIS HOLLANDE estime que « ce n'est pas un pam-

phlet et [qu'] Olivier Schrameck au nom de la liberté des personnes a bien le droit d'éclairer les citoyens ». ● À MATIGNON, l'entourage du premier ministre affirmait,

mardi matin, que M. Schrameck « ne donnera pas suite aux injonctions de la droite » et soulignait que le livre « n'est injurieux pour personne ». (Lire notre éditorial page 17.)

# La droite profite du livre d'Olivier Schrameck pour attaquer Lionel Jospin

En accord avec l'Élysée, les sept présidents des groupes parlementaires de l'opposition ont dénoncé, lundi 15 octobre, un « pamphlet scandaleux » traduisant « une haine personnelle contre le président de la République ». Le PS a pris la défense du directeur du cabinet du premier ministre

« **ÉNORME.** » Un peu avant midi, lundi 15 octobre, dans sa mairie d'Evreux (Eure), Jean-Louis Debré consulte le site Internet du *Monde*. Il a été averti de la publication du discours de Jacques Chirac, prononcé le même jour à l'Unesco (nos éditions datées 16 octobre). C'est ainsi que le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale découvre une autre publication : celle du livre d'Olivier Schrameck, le directeur du cabinet de Lionel Jospin, *Matignon Rive gauche, 1997-2001*. « J'ai trouvé ça énorme », rapporte le maire d'Evreux.

Enorme, la réaction de l'opposition le sera aussi, alors même que personne, dans ses rangs, n'a encore lu le livre, pourtant qualifié de « pamphlet scandaleux plein d'une haine personnelle contre le président de la République ». M. Debré appelle au téléphone ses collègues, présidents des groupes de droite de l'Assemblée et du Sénat. L'Élysée a donné la consigne : la réplique à donner aux analyses du directeur du cabinet du premier ministre – « un fonctionnaire d'Etat » – ne doit provenir que de responsables politiques élus. Chacun étant présent dans sa mairie ou dans sa circonscription, comme tous les lundis, il faudra deux bonnes heures, dans l'après-midi, aux sept présidents des groupes de l'opposition pour prendre connaissance, amender puis valider le texte de leur communiqué commun (lire ci-dessous).

A l'Élysée, l'équipe présidentielle

le a très vite compris le parti qu'elle pouvait tirer de l'initiative de M. Schrameck. Depuis quelques jours, elle tentait de minimiser l'effet produit par le récent voyage de Jacques Chirac à Perpignan. Lors du sommet franco-espagnol, le président avait à la fois provoqué la colère de M. Jospin et l'agacement des Espagnols en se lançant dans ces bains de foule élec-

peine d'appeler Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence, pour l'informer de la sortie de son ouvrage. Les deux hommes se côtoient depuis près de cinq ans. Ils entretiennent une permanente relation de rivalité teintée de séduction. Tous deux veillent, chaque semaine, à la bonne marche de la cohabitation. Tous les mois, ils déjeunent

associé à la mise en musique de la riposte. Premier argument, le directeur du cabinet de M. Jospin est sorti de son « devoir de réserve ». M. Schrameck, dit-il, est « un haut fonctionnaire qui est là pour servir le gouvernement dans un cadre institutionnel, celui de la cohabitation, qui, quoi qu'on en pense, a été voulu par les Français ». Le deuxième argument porte sur les six derniers mois de la cohabitation : « Celle-ci peut-elle durer ? Comment M. Schrameck va-t-il pouvoir continuer à soutenir les thèses qu'il défend dans son livre et être l'organisateur de cette cohabitation ? » Il réclame donc son départ. Dernier argument : le moment choisi. « Et pendant ce temps-là, des types posent des bombes ! », s'offusque le député des Hauts-de-Seine. A titre subsidiaire, M. Devedjian marque son étonnement : « Personne n'avait encore osé faire annoncer sa candidature par son directeur de cabinet. »

Vice-président de Démocratie libérale, proche de Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin est le premier à réagir publiquement. « Il est des circonstances où il faut savoir choisir : se taire ou démissionner », dit-il, en paraphrasant Jean-Pierre Chevènement. « Dans les circonstances que nous traversons, cet événement est plus qu'une erreur politique, c'est une faute grave contre l'Etat et ses institutions », enchaîne Dominique Perben, cofondateur du club chiraquien Dialogue et Initiative. Le porte-parole de la campagne d'Alain

Madelin, Thierry Jean-Pierre – lui-même auteur d'un livre sur l'affaire Urba lorsqu'il était juge d'instruction – estime qu'en « faisant campagne » pour M. Jospin, M. Schrameck se rend coupable d'« un détournement de l'argent de l'Etat ».

Le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, est le plus virulent. Il se dit « indigné, stupéfait, consterné » et « comme ancien haut fonctionnaire, humilié ». « Ce livre est une gifte lancée à toute la fonction publique française, affirme le président du conseil régional de Bretagne. Il est sidérant de voir [M. Schrameck] se transformer en polémiste. C'est comme si l'on apprenait que le ministre de l'intérieur est un terroriste de haut vol, ou le Saint-Père le propagateur d'un athéisme clandestin ». M. de Rohan estime enfin que « ces écrits sont passibles de sanctions disciplinaires ». « J'attends que le vice-président du Conseil d'Etat lui demande des explications », dit-il.

Plus mesuré, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy estime que « publier un tel livre est normal, mais uniquement après l'élection présidentielle ». Le porte-parole de l'UDF, Jean-Louis Borloo, proche de François Bayrou, indique que « si ce livre a été rédigé à sa demande ou avec son accord, le premier ministre devra s'expliquer devant l'Assemblée ». Toutefois, ce n'est que mardi matin 16 octobre, lors du petit-déjeuner qui réunit chaque semai-

ne, autour du chef de l'Etat, le président du Sénat, Christian Poncelet, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, ainsi que MM. Debré et Rohan, que la riposte parlementaire devait être arrêtée. Sans attendre, l'ancien président du RPR, Philippe Séguin, a mis en cause directement M. Jospin. « Le premier ministre a fait une bêtise par directeur de cabinet

« C'est comme si l'on apprenait que le ministre de l'intérieur est un terroriste de haut vol, ou le Saint-Père le propagateur d'un athéisme clandestin »

Josselin de Rohan

interposé. Il en commettrait une seconde, encore plus grosse, s'il ne cherchait pas à la réparer rapidement », a déclaré le député des Vosges, estimant que « dans le contexte actuel, la crédibilité de la France et la cohésion nationale sont en cause ».

Raphaëlle Bacqué, Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

## « Il est aujourd'hui disqualifié pour faire fonctionner les rouages de la cohabitation »

Voici le communiqué publié, lundi 15 octobre, en début de soirée, par les présidents des sept groupes d'opposition de l'Assemblée nationale et du Sénat, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan (RPR), Philippe Douste-Blazy et Jean Arthuis (UDF), Jean-François Mattei et Henri de Raincourt (DL), Jacques Pelletier (RDSE) :

« Il est sans précédent qu'un très haut fonctionnaire de la République s'autorise et soit autorisé par le premier ministre à s'écarter de son devoir d'Etat pour publier un pamphlet scandaleux plein d'une haine personnelle contre le président de la République. Un tel mélange des genres, où l'autorité morale du serviteur de l'Etat est dévoyée au service de la polémique politique et

de l'attaque personnelle, montre bien la conception de la République qui est à l'œuvre à Matignon Rive gauche. Si M. Schrameck voulait user de sa liberté d'expression pour attaquer le président de la République, il devait d'abord renoncer à l'exercice de ses fonctions dans l'appareil d'Etat. Manifestement entré dans les habits de directeur de campagne du candidat Lionel Jospin, il doit démissionner de ses fonctions de directeur du cabinet du premier ministre, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs se trouvant dans la même situation. Il est aujourd'hui disqualifié pour continuer à faire fonctionner les rouages de la cohabitation à un moment où la France doit faire face à une situation particulièrement difficile en raison de la situation internationale, des inquiétudes concernant la sécurité des Français et des exigences de la mise en place de l'euro. »

LE DIRECTEUR de cabinet du premier ministre peut-il se voir reprocher un manquement à ses obligations de haut fonctionnaire ? Les agents publics étant des citoyens comme les autres, l'article 6 du statut général de la fonction publique leur garantit la liberté d'opinion. Ils sont toutefois soumis à une certaine obligation de réserve, qui leur interdit d'exprimer des critiques virulentes à l'égard de la politique du gouvernement qu'ils servent. « Ne serait-ce que pour une question de crédibilité dans l'exercice de leurs missions, les fonctionnaires sont tenus de respecter une certaine retenue, une certaine discrétion dans l'expression de leur opinion », observe Arnaud Theyssier, président de l'Association des anciens élèves de l'ENA. Néanmoins, cette notion ne s'apprécie pas aujourd'hui de la même façon qu'il y a trente ans et est très arbitraire. »

Edictée en vertu du principe de neutralité du service public pour garantir le bon fonctionnement de l'administration, cette notion, de construction jurisprudentielle, reste floue. Introduite en 1983 dans le statut de la fonction publique par la loi Le Pors, l'obligation de réserve est appréciée au cas par cas par l'autorité hiérarchique, sous le contrôle du juge administratif. Son intensité varie en fonction des circonstances dans lesquelles le fonctionnaire s'est exprimé, des modalités et de la forme de son expression, et bien sûr de la nature de ses fonctions et de son rang dans la hiérarchie. Le Conseil d'Etat considère ainsi

que l'obligation de réserve est particulièrement forte pour les hauts fonctionnaires, ceux-ci étant directement concernés par l'exécution de la politique gouvernementale. A l'inverse, les fonctionnaires investis d'un mandat politique ou de responsabilités syndicales disposent d'une plus grande liberté d'expression.

La sortie de l'ouvrage d'Olivier Schrameck pose certes un cas inédit. C'est en effet la première fois que le directeur du cabinet d'un premier ministre en exercice – qui est en outre membre du Conseil d'Etat – livre ouvertement ses réflexions. Mais l'obligation de réserve s'applique-t-elle pour autant à une telle personne, nommée par le gouvernement en fonction de critères non seulement administratifs mais aussi politiques ? « L'argument de l'obligation de réserve ne tient pas dans le cas d'Olivier Schrameck, estime Françoise Dreyfus, directrice de l'UFR de sciences politiques à Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Il occupe une fonction politique : il est dans une position politique et non dans celle d'un haut fonctionnaire. » Seule une réglementation précise du statut des membres des cabinets ministériels permettrait d'éclairer la controverse. Mais un tel statut n'a jamais été fixé en France, ainsi que le rappelait, en 1995, un ouvrage juridique sobriement intitulé *Les Cabinets ministériels* (Dalloz, collection « Connaissance du droit »), dont l'auteur était Olivier Schrameck.

Laetitia Van Eeckhout

## Le double témoignage du conseiller « engagé dans l'action » et de l'homme à l'« esprit non prévenu »

**MATIGNON Rive gauche** 1997-2001 est d'entrée placé sous un double signe par son auteur, Olivier Schrameck : celui du témoin engagé, du directeur du cabinet de Lionel Jospin qui, depuis quatre ans et demi, vit et agit au cœur de Matignon ; et celui d'un homme qui, citant Montaigne, se revendique comme « un esprit non prévenu », s'efforçant « de se prêter avec disponibilité à sa tâche tout en refusant de se donner à qui que ce soit ». Le conseiller éminemment politique et le grand commis de l'Etat : tout le pari et toute l'ambiguïté de l'ouvrage de M. Schrameck tiennent dans ce périlleux équilibre. Le conseiller estime que son témoignage, « reflet de la vie concrète d'un gouvernement à travers un prisme personnel », livré « au moment où le

bouillonnement des événements s'amplifie », peut aider le citoyen à une utile « décantation » de la France politique du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le fonctionnaire, le juge administratif (il est membre du Conseil d'Etat), veut croire, lui, qu'on lui fera crédit de son indépendance d'esprit et de son autonomie. Olivier Schrameck s'inscrit en effet dans la tradition de la haute fonction publique française, qui considère que la « responsabilité » est la contrepartie du statut privilégié dont elle bénéficie. Son livre serait donc né en quelque sorte d'une envie et d'un devoir.

Son écriture se ressent de ce double parrainage. Elle mêle, au fil des pages, le ton alerte du récit et celui, austère, parfois ennuyeux, du rapport officiel. Olivier Schrameck entraîne ainsi avec bonheur le lecteur dans le huis clos du bureau du premier ministre, ce 14 juillet 2001, à l'heure de l'intervention télévisée de Jacques Chirac. « Du coin de l'œil, j'observe Lionel Jospin, tendu,

encaisser avec indignation les attaques directes du président, qui n'épargne rien de l'action gouvernementale et qui, plus insidieusement, le mettent en cause personnellement », écrit-il.

### LA PLUME PARFOIS CRUELLE

On le suit encore au cœur des rouages de l'Etat lorsqu'il raconte le rapatriement délicat d'Alfred Sirven depuis les Philippines ou les heures de tension qui ont précédé la décision d'évacuer le site de Vimy après la découverte d'un entrepôt de munitions qui menaçaient d'exploser. M. Schrameck lève aussi ce qui restait du voile sur la lente maturation qui a conduit M. Jospin à prendre l'initiative, en novembre 2000, de proposer l'inversion du calendrier électoral. La plume du directeur de cabinet sait enfin s'exercer à la cruauté contre quelques personnalités, au premier rang desquelles l'ancien ministre Claude Allègre.

Mais sur les rapports quotidiens

du premier ministre et du chef de l'Etat depuis quatre ans et demi, dont il est pourtant le principal témoin et confident, M. Schrameck ne livre qu'un récit circospect, au style largement indirect. S'il évoque, pour la déplorer, l'énergie déployée par Matignon et l'Élysée à se faire mutuellement trébucher, il en cèle soigneusement les anecdotes. On ne saura rien des fameux tête-à-tête entre M. Chirac et M. Jospin qui précèdent chaque semaine le conseil des ministres. L'auteur se garde bien, également, d'ouvrir à la curiosité du lecteur la porte du haut coffre noir installé dans son bureau et qui contient les nombreuses lettres que se sont échangées les deux responsables de l'exécutif depuis 1997.

Le témoin engagé ne résiste pas, en revanche, à dresser un bilan flatteur de l'action réformatrice du gouvernement depuis 1997 et, au passage, de la part qu'il y a prise. Il encourt, du même coup, la critique d'affaiblir le réquisitoire contre la

cohabitation, qui de son propre aveu, est le sujet principal de son livre.

L'ambition initiale de l'auteur trouve enfin sa limite dans deux chapitres. Le premier, très long, est consacré à l'affaire corse – de l'assassinat du préfet Claude Erignac au processus de Matignon, en passant par le limogeage de Bernard Bonnet. Il relève bien davantage de l'autodéfense et du règlement de comptes avec l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, que du témoignage de « l'esprit non prévenu ». Le deuxième, très court, est un appel sans réserve à la candidature de Lionel Jospin à l'élection présidentielle. A moins que ce chapitre-là, le dernier, ne soit en fait la vraie raison de ce livre.

Pascal Robert-Diard

★ *Matignon Rive gauche 1997-2001*, d'Olivier Schrameck, Le Seuil, 190 pages, 91,83 F (14 €).



BIBLIOGRAPHIE





## François Hollande : « Olivier Schrameck a bien le droit d'éclairer les citoyens »

**CETTE FOIS**, François Hollande n'était pas dans la confiance. Olivier Schrameck, le directeur du cabinet du premier ministre, n'avait pas averti le premier secrétaire du Parti socialiste de la sortie de son livre *Matignon, Rive gauche*. Lundi 15 octobre, dans la matinée, l'ouvrage, qui n'évoque pas la relation privilégiée entre Lionel Jospin et François Hollande, et moins encore l'influence de ce dernier sur les décisions gouvernementales, a été envoyé au député de Corrèze. Et M. Schrameck a pris son téléphone pour lui expliquer sa démarche.

« C'est un acte personnel, assure M. Hollande. Olivier Schrameck est un homme de l'Etat et Lionel Jospin l'a toujours considéré comme tel et non comme un acteur politique. C'est pour cela qu'il lui a donné cette liberté. » Pour le premier secrétaire du PS, « ce n'est pas un livre de combat ». « Je ne vois pas de provocation », ajoute-t-il, en relevant que « s'il y a des propos peu amènes à l'égard du chef de l'Etat, il n'y a pas de scoop, pas de secret d'Etat. » « C'est le témoignage personnel d'un haut fonctionnaire sur les institutions, souligne encore M. Hollande, alors qu'on arrive au terme de cette cohabitation-confrontation. Ce n'est pas un pamphlet et Olivier Schrameck a bien le droit, au nom de la liberté des personnes, de donner son témoignage et d'éclairer les citoyens. »

Balayant les critiques de l'opposition qui demande la démission de M. Schrameck, M. Hollande rappelle que le choix du directeur du cabinet de Matignon dépend du seul premier ministre. « Ce n'est pas une décision prise en conseil des ministres, précise-t-il. Elle ne relève

ni du Parlement ni de l'Élysée. »

Le premier secrétaire du PS récu-se toute opération politique, en prenant le soin de dire que, « si tel avait été le cas, j'aurais eu mon mot à dire ». Pour le député de Corrèze, la droite est d'autant plus mal placée pour faire la morale que Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, a dépensé beaucoup d'énergie à alimenter les dossiers de l'opposition contre M. Jospin, notamment sur son emploi supposé fictif au Quai d'Orsay avant sa nomination à Matignon. Au mois de mai 1998, l'Élysée avait organisé une attaque contre le premier ministre, dénonçant, par la voix du député (RPR) Patrick Devedjian, les primes perçues par M. Jospin au Quai d'Orsay alors qu'il était sans affectation (*Le Monde* du 21 mai 1998).

« LES SORTIES DE M. CHIRAC »

M. Hollande considère, en outre, le livre de M. Schrameck « moins choquant que les dernières sorties de Jacques Chirac », pointant le rassemblement de militants du RPR à Perpignan pour acclamer le chef de l'Etat au dernier sommet franco-espagnol, ses critiques contre les 35 heures à Montpellier ou encore sa visite à Toulouse « où il a joué l'auxiliaire du maire de la ville » contre le gouvernement.

Tout en indiquant que « ce n'est pas un livre qui engage le PS », M. Hollande défend le droit de M. Schrameck à donner son témoignage. D'autres responsables socialistes ont tenu le même langage. « Il n'y a pas d'interdiction à s'exprimer », a déclaré Vincent Peillon, porte-parole du PS, à l'AFP, en insistant

sur le fait que le directeur du cabinet du premier ministre a livré ses réflexions « avec circonspection et sur un ton d'une extrême mesure ». A propos de la réaction des groupes de l'opposition de l'Assemblée nationale et du Sénat, M. Peillon juge qu'« il faut raison garder ». « Les termes employés sont très excessifs, ajoute-t-il. Il n'y a ni scandale ni haine à donner une contribution personnelle à une réflexion institutionnelle. »

Lundi, sur Europe 1, Martine Aubry n'a vu dans le livre de M. Schrameck « aucune attaque personnelle contre le président de la République » et s'en est pris à M. de Villepin, qui « n'hésite pas à critiquer le premier ministre, on le voit tous les jours dans les journaux depuis des mois ». La maire de Lille, ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité, s'est dite « beaucoup plus choquée quand le 14 juillet, le président de la République utilise une fête nationale (...) en attaquant personnellement le premier ministre ou quand en se rendant à une réunion à Perpignan, où on va parler de guerre, on fait une petite action politicienne. Ça, ça me choque aujourd'hui ».

La direction du PS et Matignon se préparaient à réagir aux interpellations de l'opposition à la séance de questions d'actualité, mardi à l'Assemblée nationale. M. Jospin devrait défendre « la liberté d'un homme », sans exclusion de rappeler, si l'attaque est véhémente, que lui, au plus fort des tempêtes, s'est toujours abstenu de demander la démission du secrétaire général de l'Élysée.

Michel Noblecourt

## Les amis de M. Chevènement dénoncent « une grave faute »

DÈS l'heure du déjeuner, les téléphones des lieutenants du chevènementisme se sont mis à sonner. « Jean-Pierre » lui-même est stupéfait. Olivier Schrameck, un livre ? Un chapitre entier consacré à sa personne et au dossier corse ? Lui, menteur, « témoin passif et grognon » de l'élaboration du projet de loi sur la Corse ? Rapidement, l'incrédulité cède le pas à la colère. Pour le moment, le candidat à l'élection présidentielle mûrit sa réponse. Mais Georges Sarre a été autorisé à porter le fer, tandis que des hauts fonctionnaires, anciens collaborateurs de M. Chevènement au ministère de l'Intérieur – pour certains encore en poste Place Beauvau –, « ulcérés », prennent leur téléphone. Mais, « eux, sous couvert d'anonymat », précisent-ils.

Pour le président du Mouvement des citoyens, le livre de M. Schrameck est « une grave faute », dont « probablement l'intéressé ne se rend pas compte », ajoute-t-il. « Il a sans doute fallu d'importantes raisons au directeur du cabinet du premier ministre pour que, du haut de sa fonction, il rompe la tradition saine qui voulait que le premier collaborateur de Matignon devait se tenir à l'écart des débats publics pour en laisser l'apanage au premier ministre », poursuit M. Sarre en pesant soigneusement ses mots. « Ces raisons sont peut-être au nombre de deux. Lionel Jospin s'était imprudemment avancé sur une entrée tardive en campagne, destinée à établir que jusqu'à l'ultime moment, il serait à son poste de capitaine. Mais le premier ministre, semble-t-il en difficulté dans l'opinion, est borduré par Jacques Chirac d'un côté, affaibli de l'autre par la morosité socialiste, la pantomime Verte et

la lente érosion du Parti communiste. Tout aussi significatif est que son directeur de cabinet borne ses attaques – perfides – à un seul candidat déclaré : Jean-Pierre Chevènement », s'échauffe le président du MDC. « Faut-il y voir y voir le signe qu'il s'inquiète déjà de l'impact de son projet dans l'opinion ? »

« Je note en revanche à l'actif de M. Schrameck que les divergences entre Lionel Jospin et son ministre de l'Intérieur traduisaient « des conceptions de la République fort différentes », poursuit M. Sarre en évoquant la gestion du dossier corse, qui avait provoqué la démission de M. Chevènement. « Cette clarifica-

« La vérité éclate enfin aux yeux de tous. Exit le premier secrétaire du PS »  
Georges Sarre

tion est saine. Elle fait avancer le débat », ironise-t-il. « Observons enfin que M. Schrameck n'est pas un directeur de cabinet, mais un homme politique. Ce livre est plein d'enseignements. Le fonctionnement du gouvernement est parfaitement décrit. La vérité éclate enfin aux yeux de tous », poursuit ce contempteur de « l'anarchie ». Et d'ajouter : « Il n'est pas question des ministres. On n'en parle pas. Il n'est pas question de François Hollande. Exit le premier secrétaire du PS. François Hollande est nul et non avenu. Quant au PS, il est aux abonnés absents. Tout se décide entre deux

Ariane Chemin

## Les amendements gouvernementaux sur la sécurité suscitent des réticences au PS

Le Sénat devait examiner le projet de loi, mardi 16 octobre

Lors de la nouvelle lecture du projet de loi sur la sécurité quotidienne, le gouvernement devait présenter treize amendements destinés à renforcer la lutte contre le terrorisme. Les socialistes s'apprentent à voter sans enthousiasme ce nouveau dispositif critiqué par les associations de défense des droits de l'homme.

UNE CUILLÈRE pour « Daniel », une cuillère pour « Lionel » et une cuillère pour les électeurs... Les socialistes « avalent » tant bien que mal les amendements du gouvernement au projet de loi sur la sécurité quotidienne, que le Sénat devait discuter, en nouvelle lecture, les 16 et 17 octobre. Au lendemain des attentats du 11 septembre, diverses mesures destinées « à renforcer la lutte contre le terrorisme » ont été élaborées par le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, puis adoptées mercredi 10 octobre (*Le Monde* du 12 octobre) par la commission des lois du Sénat, où la droite est majoritaire.

Ce dispositif autorisera la fouille des véhicules par des officiers et des agents de police judiciaire et des perquisitions au cours d'enquêtes préliminaires. Un volet consacré aux agents de sécurité privés permettra de contrôler les personnes et d'examiner les bagages sur un certain nombre de lieux très fréquentés. Enfin, les juges seront dotés de moyens élargis pour détecter l'utilisation à des fins criminelles des nouvelles technologies de la communication, en particulier les réseaux numériques et l'Internet. « Ce n'est pas l'enthousiasme ! Ça fait grincer des dents au PS, car ce n'est pas notre culture. Mais ça passe, compte tenu des circonstances », résume le président du groupe socialiste du Sénat, Claude Estier.

Ces « circonstances », ce sont, bien sûr, les attentats du 11 septembre et la lutte contre le terrorisme menée par le gouvernement. Mais c'est aussi la cohabitation : les socialistes ne doivent pas donner l'impression que Lionel Jospin

est en retrait par rapport à Jacques Chirac sur les questions de sécurité. Les sénateurs socialistes se sont toutefois inquiétés de l'amendement attribuant à des agents privés une autorité en matière de palpation des personnes et contrôle des bagages « dans des lieux sensibles » (aéroports, ports, stades, grands magasins). « Ça me gêne un peu », reconnaît Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne), qui devait intervenir à la tribune. « Je souhaite que ces vigiles soient clairement identifiés au moyen d'un badge », ajoute ce sénateur membre de la Ligue des droits de l'homme.

Mis à part ces réserves, les élus du PS ont accepté le canevas gouvernemental en s'alignant sur la formule de l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter (Hauts-de-Seine) : « L'Etat de droit, ce n'est pas l'Etat de faiblesse. »

SCEPTICISME COMMUNISTE

Les communistes manifestent plus de réticences et vont déposer deux amendements. « Je suis sceptique sur l'efficacité de ces mesures », justifie la présidente du groupe, Nicole Borvo : « La durée de validité des mesures, jusqu'à fin 2003, est trop longue. Nous proposons une évaluation six mois après la mise en application de la loi. Par ailleurs, nous sommes hostiles à l'extension des compétences des agents de sécurité privés. »

Les députés n'auront plus qu'à confirmer le vote de leurs collègues du Palais du Luxembourg lors de l'ultime examen du projet de loi, à l'Assemblée nationale, le 31 octobre. Urgence oblige car la pression des électeurs est forte. « Dans ma circonscription, les gens veulent que le fisc contrôle l'origine

« de ces Mercedes conduites par les Arabes ». Dans un village, un patron de bistrot a tué un homme qui venait lui voler sa caisse. Tout le village est avec le tenancier », raconte la députée socialiste Odette Grzegorzka (Aisne). Les mesures gouvernementales sont « une bonne chose », dit-elle, car « la France est concernée. Nous sommes l'un des foyers de préparation du terrorisme. Ce n'est pas une politique sécuritaire mais préventive ». Elle redoute, en revanche, le « délit de faciès » : « Au lendemain des attentats, le président de notre MJS [Mouvement des jeunes socialistes] s'est fait mettre la tête au carré sur le thème « sale Arabes » », s'inquiète la députée. Alors, même si elle est membre de la Ligue des droits de l'homme (LDH) de Saint-Quentin, opposée au plan gouvernemental, elle votera les mesures « sans états d'âme ».

Chacun son travail. La LDH « appelle le gouvernement à revenir à la raison » : « Les parlementaires doivent refuser de prêter leur concours à des projets qui mettent en péril les libertés », s'inquiète l'association, dans un communiqué, le 11 octobre. Dans une « lettre ouverte aux parlementaires », datée du 15, plusieurs collectifs, parmi lesquels le réseau Voltaire, l'association Souriez, vous êtes filmés, le Cedetim (Centre d'études et d'initiatives pour la solidarité internationale), redoutent que « l'impératif de sécurité ne soit finalement le prétexte pour faire passer en force des amendements auxquels les associations de défense des droits de l'homme et des libertés s'opposent déjà depuis longtemps ».

Elie Barth et Clarisse Fabre



La sécurité n'exclut pas le rendement

7,77%\* en 2000  
et au moins 7%\* en 2001

Rendements nets garantis sur l'épargne constituée pour l'ensemble des contrats de la Société suisse vie.

\* hors prélèvements sociaux

www.swisslife.fr

Pour un rendement en toute tranquillité avec le Groupe

Société suisse  
Swiss Life  
ASSURANCES

# Un surplus de prime pour l'emploi sera versé en janvier aux foyers modestes

Laurent Fabius a annoncé, mardi 16 octobre, à l'ouverture du débat sur le projet de loi de finances 2002, des mesures de soutien à la consommation. Un nouveau chèque au titre de la PPE sera financé sur le budget 2001. Le gouvernement étudie une aide pour les chômeurs et les retraités modestes en fin d'année

L'Assemblée nationale a commencé, mardi 16 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 2002. Laurent Fabius devait confirmer quelques mesures de « consolidation de la croissance », essentiellement en

faveur de la consommation. Huit millions et demi de ménages modestes recevront, en janvier, une rallonge sur la prime pour l'emploi (PPE) de 2001 qu'ils ont perçue en septembre : elle sera égale à la moitié de ce qui

a déjà été versé et représentera en moyenne 500 francs. Le PCF fait pression pour un doublement de la PPE de 2001. Le gouvernement pourrait aussi faire un geste à la fin de l'année à l'égard des chômeurs et des retrai-

tés modestes, exclus de la PPE. Le ministre des finances annoncera une aide fiscale aux entreprises qui investissent. Des mesures sont aussi prévues pour les secteurs en difficulté après les attentats du 11 septembre

(transport aérien). Dans un entretien aux Echos, Alain Juppé (RPR) juge que ce projet de budget est « indéfendable », notamment en raison d'une prévision de croissance de 2,5 % qu'il qualifie de « surréaliste ».

**FINALEMENT**, il n'y aura pas de plan de relance. Tout juste quelques mesures de soutien à l'activité, de « consolidation de la croissance » à quelques mois des élections. En ouvrant la discussion sur le projet de loi de finances 2002, mardi 16 octobre, à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius s'attachera à expliquer pourquoi la situation économique actuelle et les incertitudes qu'elle porte ne méritent pas, pour l'heure, de dispositif de crise. Et pourquoi, malgré tout, le gouvernement a quand même décidé de faire un geste, notamment avec une rallonge pour la prime pour l'emploi (PPE) de 2001.

En janvier, les quelque 8,5 millions de contribuables qui ont reçu un chèque de l'Etat en septembre, au titre de la PPE auront droit à un nouveau chèque. Après avoir touché en cette rentrée 1 000 francs en moyenne, ils récupéreront environ 500 francs pour la nouvelle année. Mais ce montant pourrait être révisé à la hausse, si le PCF, qui a fait du doublement de la PPE 2001 une condition *sine qua non* de son soutien au budget 2002, per-

siste dans ses exigences.

A moins que le parti de Robert Hue ne préfère réclamer un geste à l'égard des chômeurs ou des retraités modestes, qui sont exclus de la PPE, réservée aux salariés modestes. Une sorte de « prime de Noël » que le gouvernement n'exclut pas pour la fin de l'année. Dans les deux cas, cela se fera par le biais d'amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2001 qui sera discuté à l'Assemblée nationale en novembre.

## POLITIQUE DE L'EMPLOI

De la même manière, c'est sur le budget 2001 que seront créés les 80 000 contrats emploi-solidarité (CES) et les 20 000 stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) supplémentaires que le gouvernement a décidé de mettre en œuvre pour réactiver sa politique de l'emploi face à un chômage en hausse. Le déficit budgétaire 2001 sera affecté par ces mesures : 1 milliard de francs pour la politique de l'emploi, au moins 4 milliards de francs pour la rallonge de PPE 2001. Il pourrait donc être

encore supérieur aux 210 milliards de francs que M. Fabius attend et qui marquent déjà une détérioration des finances publiques par rapport à 2000, où le déficit a été de 191 milliards de francs. Le ministre de l'économie, qui a déjà eu du mal à accepter cette évolution des choses, tenait à tout prix à ce que le déficit 2002, lui, enclenche de nouveau un mouvement à la baisse. Ce qui, dans la conjoncture actuelle, est loin d'être gagné. Le projet de loi de finances pour 2002 prévoit qu'il sera de 200 milliards de francs.

Mais ce projet est construit sur une hypothèse de croissance relativement optimiste - « réaliste et volontariste », estime M. Fabius, « irréaliste et irréaliste » considère l'opposition - de 2,5 % de croissance. Et si des mesures complémentaires devaient être prises pour 2002, elles pourraient être financées par redéploiements budgétaires, avaient annoncé dès la présentation du projet de budget Laurent Fabius et la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, évaluant ces possibilités à 25 milliards de

francs. Les mesures que M. Fabius doit annoncer pour 2002 ne sont d'ailleurs pas budgétivores. Elles concernent les entreprises, et restent essentiellement symboliques. Le ministre aurait sans doute souhaité aller plus loin, mais une politique de soutien aux entreprises risquait d'être rejetée par la majorité plurielle. Et M. Fabius souhaitait sauver son déficit 2002, histoire de ne pas donner d'arguments à la Banque centrale européenne pour qu'elle ne baisse pas ses taux. Qui plus est, il n'est pas certain que des dispositifs de soutien à l'investissement auraient été efficaces.

A partir du moment où les entreprises hésitent à investir à cause d'une situation internationale complexe et incertaine, il n'est pas évident que des allègements fiscaux changent la donne. Le gouvernement se contente donc de soutenir les secteurs les plus touchés par la crise, comme les transports aériens. Par ailleurs, les entreprises qui investissent pourront procéder à des amortissements accélérés, et bénéficier ainsi d'allège-

ments fiscaux. « Les socialistes déstabilisent complètement les entreprises », lance Alain Juppé dans un entretien au journal *Les Echos* publié mardi. Il estime, pour sa part, qu'il est urgent d'aider les entreprises à surmonter le choc actuel.

## BAISSES D'IMPÔTS

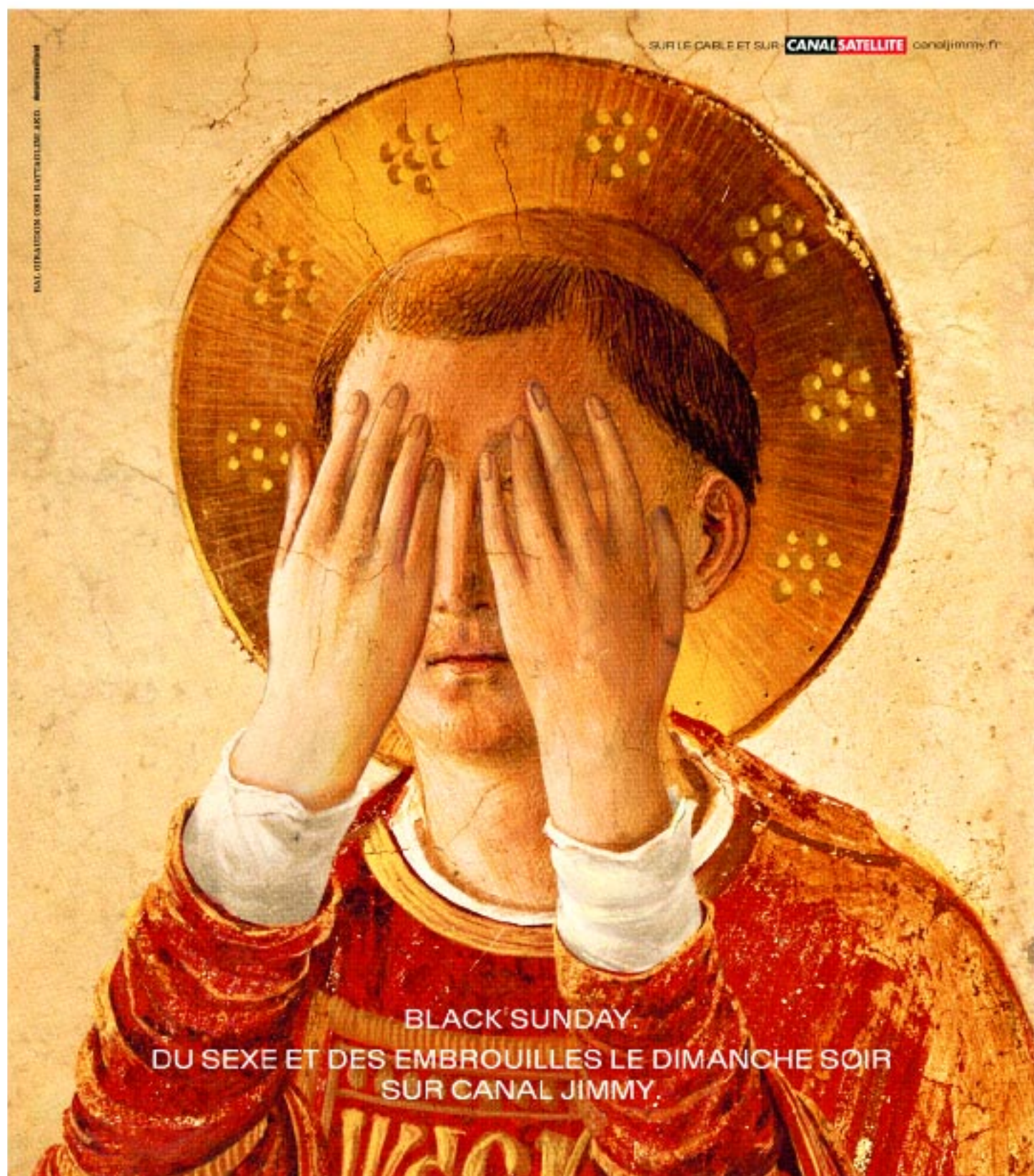
Devant les députés, M. Fabius rappellera que le projet de budget 2002, tel qu'il leur est présenté, prévoit déjà des mesures de soutien à l'activité. Pour les ménages, avec la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu pour quelque 13 milliards de francs ou encore le doublement de la PPE en 2002 pour 7 milliards de francs, mais aussi pour les entreprises avec la poursuite de la suppression de la surtaxe Juppé pour 9 milliards de francs et de la part salariale de la taxe professionnelle pour 8,7 milliards de francs. Au total, les baisses d'impôts en 2002 devraient représenter près de 40 milliards de francs, après avoir été de 57 milliards de francs en 2001 et de 100 milliards en

2000. Pour la suite, tout dépendra de l'évolution de la conjoncture. Les informations sur l'impact des attentats du 11 septembre sur le comportement des agents économiques ne sont pas encore disponibles. M. Fabius le soulignera auprès des députés.

Toujours est-il que les prévisions gouvernementales sont aujourd'hui parmi les plus optimistes : le consensus pour 2002 se situe aux alentours de 1,8 % et nombre d'économistes de banque tablent plutôt sur un chiffre inférieur à 1,5 %. La droite ne manquera pas dans les jours qui viennent d'attaquer le gouvernement sur la faiblesse de ses hypothèses et de lui reprocher de n'avoir pas su profiter des années de croissance pour réformer l'Etat et reconstituer ses marges de manœuvre. Comme M. Juppé, qui juge la prévision gouvernementale « surréaliste » et le projet de budget « indéfendable ».

Virginie Malingre

► www.lemonde.fr/economie



## Jack Lang signe un accord 35 heures, Catherine Tasca se heurte à un conflit

**LES AGENTS** du ministère de la culture tenaient à se faire entendre lors de la journée d'action du 16 octobre. En grève depuis le 8, ils souhaitent obtenir une renégociation des modalités d'application des 35 heures arrêtées unilatéralement par leur ministère en juillet, dénonçant l'absence de créations d'emplois liées à la réduction du temps de travail ainsi que la remise en cause d'une semaine dite Malraux et de deux « jours ministres ». L'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD et UNSA) qui s'est vu opposer une fin de non recevoir à ses revendications lors d'une réunion avec le ministère, jeudi 11 octobre, n'est pas prête à en découdre.

« Le dialogue n'est pas rompu. Des points de concertation sont possibles, assure Laurent Rabaté, directeur adjoint de la ministre Catherine Tasca. Mais la renégociation qu'ils demandent n'est pas possible. Nous ne pouvons pas sortir du mandat interministériel de négociation sur les 35 heures. » L'intersyndicale appelait, ce week-end, l'ensemble des agents à poursuivre la grève et les invitait à se joindre aux manifestations de la fonction publique prévues ce 16 octobre, et à participer, mercredi 17, à « une grande manifestation Culture » à Paris en direction

de l'Hôtel Matignon. Alors que Catherine Tasca n'a manifestement pas réussi à obtenir ce que Michel Sapin appelle un « non-accord non conflictuel », son homologue à l'éducation nationale, Jack Lang, devait, lui, signer, mardi 16 octobre, un accord avec le SGEN-CFDT, et la quasi-totalité des syndicats affiliés à la FSU et à l'UNSA-Education.

Seuls le syndicat des administratifs pour la FSU, celui des bibliothécaires pour l'UNSA, et FO se refusent à parapher ce texte qui concerne les 280 000 agents administratifs, techniciens ouvriers, sociaux et de santé (Atoss). « Le ministère a accepté de prendre en considération les spécificités des métiers de l'éducation nationale. Nous avons obtenu des avancées que l'on ne peut balayer d'un revers de main », estime Marie Agnès Rampoux, du SGEN-CFDT comme ses homologues de la FSU et de l'UNSA. Ce projet avalise les neuf semaines de congés dont bénéficient déjà une très grande partie des personnels. Les signataires n'en continuent pas moins de dénoncer l'absence de création d'emplois liée aux 35 heures qui, affirment-ils, posera de sérieux problèmes lors de l'application.

Laetitia Van Eeckhout

## Une élection cantonale partielle dans l'Aisne

### AISNE

**Canton de Neufchâtel-sur-Aisne (second tour).**

L, 6 512 ; V, 3 141 ; A, 51,77 % ; E, 3 041.

Philippe Timmerman, div. d., m. de Guignicourt, 1 607 (52,84 %) ... ÉLU  
Bruno Dalberto, div., 1 434 (47,16 %).

[Bénéficiant d'un bon report des voix de droite, Philippe Timmerman (div. d.) bat au second tour Bruno Dalberto (div.), ancien secrétaire général de la CFDT cheminots, qui avait fait toute sa campagne contre le projet de troisième aéroport parisien qui concerne ce canton, compris dans l'un des sites préélectionnés (Juvincourt-et-Damary).

7 octobre 2001 : L, 6 502 ; V, 3 003 ; A, 53,81 % ; E, 2 945 ; Philippe Timmerman, div. d., m. de Guignicourt, 1 060 (35,99 %) ; Bruno Dalberto, div., 893 (30,32 %) ; Chantal Chevalier, div. d., m. de Maizy, 480 (16,30 %) ; Daniel Charles, PS, m. de Roucy, 383 (13,01 %) ; Anne-Marie Fournier, FN, 129 (4,38 %).]

### DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, souhaite que les Verts, autour de leur candidat à l'élection présidentielle, Noël Mamère, « puissent rapidement revenir aux questions de fond et exposer l'ensemble de leurs propositions dans un cadre normal de campagne ». M. Peillon, qui s'exprimait lundi 15 octobre, lors du point presse hebdomadaire du PS, a souligné qu'« il reste encore six mois aux Verts pour se mobiliser et se remettre en ordre de marche ». M. Peillon a jugé « sans fondement aucun » les commentaires sur les préférences du PS en faveur de telle ou telle candidature des Verts.

■ **VERTS** : le candidat des Verts à la présidentielle, Noël Mamère, député de Gironde et maire de Bègles, a indiqué, lundi 15 octobre, qu'il « n'excluait pas de se libérer d'un mandat » pour préparer sa campagne. « Je n'abandonnerai pas mon mandat de député, j'ai trop de travail à faire à l'Assemblée nationale. En revanche, bien que je ne connaisse pas encore le poids de ma nouvelle charge, je pourrais confier la mairie de Bègles à un de mes adjoints », a-t-il déclaré à l'AFP.

SOPRANO, GUN, METROSEXUALITY, RUDE AWAKENING, NYPD BLUE, LE DIMANCHE À PARTIR DE 20 H 45, C'EST SÉRIES NOIRES SUR JIMMY.

CANAL  
**JIMMY**  
garanti version très originale

**HISTOIRE** Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, devait inaugurer, mercredi 17 octobre, sur le pont Saint-Michel, une plaque à la mémoire des manifestants pro-FLN tués par

la police parisienne lors de la manifestation du 17 octobre 1961. Elle est dédiée aux « nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique »

● QUARANTE ANS APRÈS, le bilan controversé de cette répression varie d'une trentaine de morts, selon deux rapports officiels effectués en 1998 et 1999, à 285, selon

l'écrivain Jean-Luc Einaudi. ● LES ARCHIVES de la fédération de France du FLN témoignent de la férocité de la répression contre les Algériens au cours de cette année 1961.

● DANS UN RAPPORT remis à Lionel Jospin, Claude Silberzahn, conseiller-maire à la Cour des comptes, estime qu'il faudrait faciliter l'accès aux archives de la guerre d'Algérie.

# Le massacre du 17 octobre 1961 obtient un début de reconnaissance officielle

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, devait inaugurer mercredi une plaque dédiée aux « nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 ». La droite parisienne estime, par la voix de Claude Goasguen, que ce geste est une « provocation »

QUARANTE ANS après le 17 octobre 1961, la répression policière de la manifestation pacifique des Algériens de Paris est en passe d'intégrer l'histoire de France. Il aura fallu dix années de luttes menées par des enfants de l'immigration algérienne, soutenus par des associations antiracistes récemment rejointes par des intellectuels, pour effacer trente ans de déni et d'oubli. Un début de reconnaissance officielle est aujourd'hui accordé à la répression sanglante de ce défilé pacifique organisé à Paris par le FLN afin de protester contre le couvre-feu imposé aux « Français musulmans d'Algérie » par le préfet de police de l'époque, Maurice Papon.

Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, conformément à un engagement pris pendant la campagne des municipales, doit dévoiler, mercredi 17 octobre au matin, la première plaque commémorative de France. Les vifs débats qui ont accompagné sa rédaction témoignent de la multiplicité des mémoires de la guerre d'Algérie. Plusieurs manifestations artistiques appuient cet événement en Ile-de-France comme en province (*Le Monde* du 16 octobre), tandis qu'un défilé est organisé, mercredi en fin d'après-midi à Paris. Une quarantaine d'associations, syndicats et partis politiques (PCF, LO, LCR) appellent à parcourir l'itinéraire de la manifestation du

FLN entre le métro Bonne-Nouvelle et le pont Saint-Michel, d'où des Algériens ont été jetés dans la Seine le 17 octobre 1961. Ils réclament « la reconnaissance officielle de ce crime contre l'humanité », « le libre accès aux archives », « la création d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes » et « l'introduction et l'étude de ces événements dans les programmes et les manuels scolaires ».

« Il est temps que les évidences s'imposent, commente Mehdi Lallaoui, réalisateur de télévision et animateur de l'association Au nom de la mémoire, qui milite depuis la fin des années 1980 pour la reconnaissance des événements du 17 octobre, auxquels son père a participé. En 1991, les chaînes de télévision nous jetaient quand on leur proposait un documentaire sur octobre 1961 : la réalité était niée. On parlait de très loin. A présent que les faits sont établis, on peut les nommer, les reconnaître. Lorsque ce sera fait, nous pourrions sortir de la séquence "douleur" et consacrer toutes nos forces à la fraternité. »

## EXTRÊME « SOBRIÉTÉ » DU TEXTE

Pourtant, ceux qui, comme M. Lallaoui, attendent « une parole libératrice » de la part des autorités risquent d'être déçus. Le maire de Paris ne prononcera en effet aucun discours en inaugurant la plaque « à la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifesta-

tion pacifique du 17 octobre 1961 ». Le lieu retenu témoigne déjà de la difficulté de l'exercice : l'objet sera scellé sur le pont Saint-Michel, non du côté du 5<sup>e</sup> arrondissement, dont le maire (RPR) est Jean Tiberi, mais dans le 4<sup>e</sup>, chez la socialiste Dominique Bertinotti. L'endroit, à

C'est donc entouré des seuls membres de l'exécutif parisien et d'élus des groupes socialistes, communistes, Verts et du Mouvement des citoyens que le maire de Paris devait, en silence, procéder à cette inauguration. Aucun membre du gouvernement n'a été convié, assu-

## Une violence « injustifiable » pour 45 % des Français

Moins d'un Français sur deux a « entendu parler » de la répression de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961 et seul un sur cinq sait « de quoi il s'agit », selon un sondage CSA publié le 13 octobre par *L'Humanité Hebdo*, tandis qu'une majorité de l'opinion ignore tout de l'événement. Cette faible notoriété n'empêche pas 45 % des personnes interrogées d'estimer qu'il s'agit d'« un acte condamnable que rien ne peut justifier », 33 % étant d'un avis contraire et 22 % ne se prononçant pas.

41 % des personnes interrogées se sont déclarées défavorables à une « condamnation officielle de la part des autorités françaises », que 39 %, en revanche, attendent. Sur cette question, les sympathisants du Parti communiste sont les plus convaincus (65 % d'opinions favorables), suivis par les proches du PS (50 %). Les opposants à une condamnation officielle sont plus nombreux chez les proches de l'extrême droite (59 %), de l'UDF (58 %), du RPR (41 %).

l'angle du quai du Marché-Neuf, fait précisément face à la préfecture de police. M. Delanoë revendique l'extrême « sobriété » du texte de la plaque, voté le 24 septembre, par le Conseil de Paris après un débat houleux. « Nous ne sommes ni des historiens ni des procureurs », déclare-t-il, jugeant « plus efficace, après les polémiques qu'il y a eu et qu'il y a », de s'en tenir « à un acte fort dédié à la mémoire ».

re-t-on à l'Hôtel de Ville, à l'exception du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui l'a été en tant qu' élu parisien. « Je l'ai beaucoup vu ces temps-ci, nous a déclaré le maire de Paris, mais c'est un sujet que nous n'avons pas abordé. » L'embarras de M. Vaillant est sans doute lié à l'attitude des syndicats de policiers, qui voient d'un mauvais œil l'hommage rendu aux victimes du 17 octobre 1961.

Dénonçant « l'attitude irresponsable de certains hommes politiques », Alliance, organisation majoritaire au sein de la police parisienne, affirme que « l'évocation d'une période particulièrement douloureuse de notre Histoire ne peut avoir pour conséquence que d'éloigner la police nationale des Français ». Le SGP-FO, de son côté, estime que le maire devrait « faire de même pour tous les policiers (...) assassinés (...) par le FLN ». Le maire de la capitale apparaît ainsi bien seul pour assumer une initiative qui, faute de mieux, restera « strictement parisienne ». La Ligue des droits de l'homme ne s'y est pas trompée. Tout en se félicitant du geste des élus parisiens, l'association juge que « cette démarche serait incomplète si les plus hautes autorités de la République devaient rester silencieuses sur le sujet ».

Les débats au Conseil de Paris, le 24 septembre, sur le projet de délibération concernant la plaque du pont Saint-Michel, avaient, dès la rentrée, donné le ton de la controverse qui se développe à l'approche de la date anniversaire. Les groupes d'opposition RPR, UDF, DL et tibéristes, qui ont voté contre ce texte, avaient contesté, comme Claude Goasguen, conseiller de Paris (DL), « un devoir plus que sélectif de mémoire » et réclame « que le gouvernement algérien reconnaisse aussi ses torts ». « Est-ce véritablement le moment d'aller donner des arguments à tous les extrémis-

tes musulmans ? », avait poursuivi M. Goasguen, qui avait conclu à une « provocation ». Sur un autre plan, Philippe Séguin, président du groupe RPR, avait affirmé que « les origines et le déroulement de l'événement du 17 octobre 1961 restaient à préciser », avant de dénoncer une « approche manichéenne » de l'histoire et de juger « inutile de rouvrir des controverses ».

## UNE AUTRE RÉDACTION REJETÉE

Pour la plaque, M. Séguin avait proposé une autre rédaction, qui a été rejetée par la majorité municipale : « La guerre d'Algérie est un moment particulièrement douloureux de notre histoire, indiquait ce texte. Ces lieux ont servi de cadre à l'un de ses épisodes les plus controversés. Ici, le 17 octobre 1961, un grand nombre d'Algériens perdirent la vie pour la cause qu'ils s'étaient choisie. » Finalement, la droite avait quitté momentanément l'hémicycle parce qu'un élu Vert, Sylvain Garrel, avait évoqué « un crime de masse ordonné et couvert par les plus hautes instances de l'Etat », en prononçant le nom du général de Gaulle, alors président de la République, ainsi que ceux de Maurice Papon, préfet de police, Roger Frey, ministre de l'intérieur, et Michel Debré, premier ministre.

Philippe Bernard  
et Christine Garin

► www.lemonde.fr/algerie-torture

## Les archives du FLN témoignent de la férocité de la répression contre les « frères »

Les documents étudiés par une jeune historienne mettent aussi au jour la coercition exercée par le FLN sur les Algériens de France

C'ÉTAIT l'une des pièces manquantes pour comprendre la soirée du 17 octobre 1961 à Paris. Pour éclairer la stratégie du FLN qui ordonna une manifestation de protestation contre le couvre-feu décidé par le préfet de police, Maurice Papon, interdisant aux musulmans de sortir après 20 h 30. Pour découvrir dans quel esprit des dizaines de milliers de « Français musulmans d'Algérie » ont bravé cette mesure prise dans un climat de quasi-guerre civile. Pour mieux imaginer le degré de violence d'une répression longtemps occultée, qui paraît aujourd'hui d'autant plus incompréhensible qu'elle intervint cinq mois avant les accords d'Evian concédant l'indépendance à l'Algérie.

Cette pièce manquante, Linda Amiri, étudiante en histoire à l'université Paris-VIII (Saint-Denis), l'a discrètement mise au jour. Pour un mémoire de maîtrise dirigé par l'historien Benjamin Stora, elle s'est vu confier par Ali Haroun, ancien dirigeant de la Fédération de France du FLN, une partie – pour l'essentiel inédite – des archives de cette organisation. Soutenu en juin, son travail, qui intègre aussi des archives de la préfecture de police et de la Cimade, reconstitue la tragédie d'octobre 1961 en apportant des éléments neufs : de nombreux témoignages sur la férocité de la répression, sur le désarroi et la révolte qu'elle a provoqués, mais aussi un nouvel éclairage sur la stratégie du FLN et la coercition qu'il exerçait sur les Algériens de France – les « éléments », les « frères » dans la terminologie du futur parti unique.

Ces documents extraits de 220 rapports émanant de responsables du FLN, de simples manifestants ou d'« amis français », des porteurs de valise postés en observateurs dans les rues de Paris. Rédigés pour servir la cause algérienne et celle du FLN, ils ne révèlent évidemment pas « la » vérité sur le 17 octobre, mais ils contiennent les seuls témoignages des victimes recueillis sur le moment. « Depuis quelques mois, (...) une haine subite s'empara de l'ensemble du corps policier, à l'égard des Nord-Africains sans exception, constate un rapport du FLN à la veille du 17 octobre. Les sévices multiples sont exercés sur la majorité

des frères tels les insultes, les coups de crosse, de poing, les piétinements jusqu'à l'évanouissement. La police nous déclare : "Puisque vous voulez la guerre, vous l'aurez", (...) et ceci devant la population française qui ne s'émeut pas outre mesure. » Dans ce climat de quasi-guerre civile où les ultras de l'OAS se renforcent, tous les Nord-Africains sont assimilés au FLN, des expéditions punitives répondent aux attentats. Les rapports font état de vengeances des policiers par plasticage d'hôtels et agressions. « Un élément partant à son travail la nuit était pris par la police dans des cars avec un autre frère (...) et tous deux jetés à la Seine. »

De fait, la colère policière, attisée par les nombreux assassinats de fonctionnaires en faction devant les commissariats, culmine en ce dernier automne de la guerre d'Algérie. « Pour un coup donné, nous en porterons dix ! », lance Maurice Papon, en septembre, lors des obsèques de policiers victimes d'attentats, quelques jours avant le communiqué du 5 octobre qui impose le couvre-feu. La litanie des agressions policières contre des Nord-Africains s'allonge. Samedi 14 octobre, au métro Porte-de-La Villette, rapporte un document de la Cimade, trois agents emmènent deux Algériens sur un terrain vague.

« Après leur avoir fait lever les mains, un brigadier les oblige à crier "Algérie française". Comme ils ne s'exécutaient pas assez vite, ils reçoivent des coups de pied, toujours sous la menace de revolvers. (...) Pendant que le brigadier l'interroge, un autre agent l'étrangle et l'empêche de répondre. » Les deux hommes, battus, sont jetés dans le canal et finissent par se hisser hors de l'eau.

Comment réagir à ces « ratonnades » répétées ? Le FLN décide d'une campagne de protestation, qui doit être marquée par deux journées de manifestations pacifiques suivies d'une grève des commerçants algériens. Les ordres sont stricts : aucune arme, « aucun slogan avant que la police commence à frapper dans la foule », aucune provocation dans des cortèges où femmes et enfants doivent être mis en avant. L'appel pour le 17 octobre implique une participation obligatoire aux défilés. « Toute abstention à la participation au boycottage du couvre-feu raciste (...) sera considérée comme un manquement au devoir et sera par conséquent l'objet de très graves sanctions. » Trois jours après la manifestation, un autre document du FLN précise : « Pour ceux qui ne sont pas sortis (les cratifiés), nous avons organisé des cellules qui sont passées dans les hôtels. Nous sommes en possession

des noms et prénoms et adresses de ceux qui n'ont pas suivi le mot d'ordre » – menaces dont Linda Amiri a retrouvé l'écho dans un rapport policier faisant état de la mort d'un Algérien récalcitrant frappé par le FLN.

Venus des banlieues et des arrondissements périphériques, les Algériens doivent converger vers les grands boulevards. Les forces de l'ordre sont déployées aux points d'accès à Paris et sur les grands axes, tandis que Maurice Papon décide de réquisitionner les bus, le stade Pierre-de-Coubertin, le Palais des sports et le Parc des expositions de la porte de Versailles. Secteur par secteur, les rapports transmis au FLN racontent comment cette soirée a basculé.

● **Pont de Neuilly.** « Nos frères se sont heurtés à un barrage composé de CRS, de harkis et de la police. (...) Un harki a tiré sur nos frères, en tuant deux (...). Puis les CRS et autres ont commencé à cogner sur nos frères avec leurs gourdins et leurs crosses, certains laissés pour morts. Mais tout cela n'a pas empêché nos frères de continuer leurs manifestations malgré quelques désarroi au cours de la fusillade car certains voulaient fuir, mais des militants étaient là pour les empêcher de rentrer. » Selon d'autres témoignages, les premiers coups de feu seraient partis du cortège.

● **Place de l'Etoile.** « Peu à peu, le nombre de nos frères s'accroissait à un rythme tel que les cars de la préfecture et les autobus de la RATP réquisitionnés ne suffisaient plus. Donc plusieurs de nos frères ont été étalés les mains sur la tête, assis sur les genoux tête en bas, et plusieurs ont été frappés par une crosse de mitrailleuse ou

« A la descente du car, ils nous ont tabassés.

Certains d'entre nous sont tombés morts et

il y avait des blessés.

Les morts, ils les ont pris d'urgence, ils les ont jetés à la Seine »

des gourdins à la tête. Sans aucun soin, ils restaient plusieurs heures sous la pluie, ainsi que les enfants. »

● **Bonne-Nouvelle.** « Au carrefour, des frères ont empêché un car de police de passer, c'est là qu'eut lieu la fusillade. Un frère a affirmé avoir vu un frère tomber devant lui. (...) Malgré toutes ces violences, nos frères n'ont pas abandonné. Ils se dispersaient pour se regrouper plus loin et recommencer de plus belle. »

● **Opéra.** Porteur de valises, 20 h 15 : « Après la station Montmartre, une forte colonne d'Algériens remonte vers l'Opéra. 2 000 ? 3 000 ? Pas de cris : des responsables limitent les rangs et font circuler les voitures. Arrêt par un cordon de CRS, de flics, la mitrailleuse armée, le pistolet au poing, à la hauteur du grand cinéma avant Opéra. Le chef des CRS demande aux frères de se disperser. Les rangs de tête tournent et la colonne qui s'est mise sur toute la surface de la chaussée fait demi-tour. A ce moment-là, les cris, les youyou de quelques femmes, les applaudissements commencent, les CRS et les flics suivent doucement en avertissant qu'ils tirent et qu'ils doivent partir chez eux. »

● **Métro Concorde.** « La police est entrée dans les wagons et nous a fait sortir à coups de poing. Il y avait sur le

quai des frères tombés inanimés. (...) La police nous insultait (...) : "On vous a coincés comme des rats, on va vous fusiller comme les cadavres que vous voyez ici. Dites au revoir au FLN". » D'autres militants évoquent des morts : « Avant qu'on descende du métro, (...) j'ai vu une quinzaine de morts dans le métro, après j'ai retrouvé les mains sur ma tête. Ils m'ont frappé mais je n'ai rien eu de mal. » En écho, un responsable de la police signale que « les effectifs réagissaient très vivement contre les manifestants et les officiers placés sous mes ordres et moi-même avais dû constamment intervenir pour éviter les excès ».

● **Boulevard Saint-Germain.** « Il était à peine 20 heures (...). Le boulevard était plein de frères (...), [qui] ont attiré une attention de surprise très remarquée parmi les Européens qui étaient attablés dans les terrasses de cafés (...). Cette première phase a permis de montrer la discipline, l'ordre et le respect à l'obéissance de ce mot d'ordre donné : "Boycott du couvre-feu raciste". »

● **Porte de Saint-Cloud, stade de Coubertin.** « A la descente du car, (...) ils nous ont tabassés. Certains d'entre nous sont tombés morts et il y avait des blessés. Les morts, ils les ont pris d'urgence, ils les ont jetés à la Seine, comme nous a dit un harki. »

● **Porte de Vincennes.** « Nous avons dormi dans la poussière comme des chiens, j'ai été tabassé gravement. (...) Ils m'ont demandé si j'étais content ou pas, ils m'ont dit : "Si tu n'es pas content, on t'emmène à la Seine". »

● **Palais des sports.** « Les policiers appelaient isolément des frères pour les tabasser à mort. En voyant cela, plusieurs frères se sont dévoués et ont pris la parole malgré la police. Ils ont dit de demeurer unis, affronter la mort comme des vaillants. Ces propos ont stupéfait les policiers, qui ont cessé quelques répressions. Inutile de dire que les frères qui ont pris la parole ont été tués sous nos yeux. »

Ph. B.

★ **Les Fantômes du 17 octobre 1961**, de Linda Amiri, préfet de Benjamin Stora, 198 pages, 7 €. Editions Mémoire - Génériques, 34, rue de Citeaux, 75012 Paris.

## Moïse S., juif d'Algérie, victime de l'« animosité certaine » des policiers

LA CHASSE AU FACIÈS atteignait un tel degré, dans le Paris de cet automne 1961, que l'on retrouve la trace jusque dans les archives de la préfecture de police : un rapport de l'inspection générale des services (IGS) raconte l'interpellation, le 23 septembre, près du métro Barbès, de Moïse S., né en 1931 en Algérie. Son prénom « ne lui a valu aucun traitement de faveur, bien au contraire », précise la « police des polices ». Les agents l'accusent de « tra vailler avec les fellaghas ». Il rétorque qu'il est « israélite », ce qui lui aurait valu cette réponse : « Puisque tu es juif, pourquoi n'es-tu pas en Israël ? »

« Deux ou trois des fonctionnaires présents, poursuit le rapport de l'inspection, lui ont à ce moment porté des gifles, et l'ont frappé à coups de bâton sur la tête, sur le dos et dans le ventre. Un autre est sorti en criant : "Tue-le !" Il a dû se mettre à genoux, les mains sur la tête, pendant qu'un gardien, ayant sorti son revolver, le lui posait sur la nuque. Il a encore été interrogé sur sa religion et a dû préciser le jour du Grand Pardon et l'adresse du temple qu'il fréquente. A

la suite de tout cela, il a été gardé pendant quelque temps dans la cage grillagée, puis il a été libéré. »

Le même Moïse S. apparaît à nouveau dans les archives policières près d'un mois plus tard, le 19 octobre. Ce jour-là, il fut à nouveau arrêté, à Pantin (Seine-Saint-Denis) cette fois, puis injurié et frappé dans les commissariats où il fut successivement transféré. Dans celui d'Aubervilliers, il se serait entendu dire, selon le rapport policier : « Celui-là, puisque c'est un israélite, il n'y a qu'à le mettre au four crématoire. » Sa plainte déclencha l'enquête de l'IGS, qui conclut : « La vérité est que (...) les fonctionnaires de police, trop de fois victimes de tueurs nord-africains, éprouvaient une animosité certaine à l'égard des ressortissants d'Afrique du Nord (...). Il est significatif à cet égard que les investigations nécessitées par la plainte de Moïse S. aient été, dans l'ensemble, assez mal vues du personnel (...). Pour tous, en effet, le plaignant est un Nord-Africain. »

Ph. B.



## Entre 30 et 200 morts : l'impossible bilan

IL A FALLU attendre plus de trente-cinq ans pour que le bilan officiel de la répression des événements d'octobre 1961 à Paris soit modifié. Jusqu'en 1998, celui-ci faisait état de 7 morts et 40 blessés – des chiffres contestés dès 1991 par Jean-Luc Einaudi. Dans son livre *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* (Seuil), celui-ci évaluait à 200 personnes « au minimum » le nombre des victimes de la répression policière, un bilan proche de celui dressé en 1961 par la Fédération de France du Front de libération nationale algérien (FLN), qui avait recensé 200 morts, 400 disparus et 2 300 blessés. Entre ces deux extrêmes, le bilan exact des morts imputables à la violence des forces de l'ordre, dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961, continue de faire l'objet d'une polémique entre historiens, dont une majorité s'accorde aujourd'hui sur un nombre de plusieurs dizaines de tués.

En mai 1998, le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern évaluait à 32 morts le bilan officiel de la répression menée contre les manifestants du 17 octobre 1961. Rédi-gé à la demande du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, son rapport s'appuyait sur les archives de la police et sur le registre d'entrée de l'Institut médico-légal de Paris, où avaient été déposés 88 cadavres de Nord-Africains entre le 17 octobre et le 31 octobre 1961. Selon l'auteur du rapport, seuls 25 de ces corps correspon-daient à des victimes de la manifestation, ajoutés a posteriori aux 7 morts déjà officiellement reconnus. Le document replaçait enfin la nuit du 17 octobre dans son contexte, celui d'une quasi-guerre civile marquée par des meurtres de policiers et de « Français musulmans d'Algérie (FMA) » – 289 pour la seule année 1961.

Remise en mai 1999 au premier ministre, une nouvelle enquête, menée cette fois à partir des archives judiciaires par Jean Géronimi, avocat général à la Cour de cassa-

tion, permettait d'« évaluer à 48 » le nombre d'Algériens noyés dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961. Ce résultat, avait alors nuancé le magistrat, est « très vraisemblablement inférieur à la réalité, dans la mesure où l'on n'a pas la certitude que tous les corps immergés, particulièrement nombreux à cette époque, ont été retrouvés et dans la mesure, aussi, où des cadavres ont pu être transportés encore plus en aval de la Seine, jusque dans les ressorts d'Evreux, voire de Rouen, dont les archives conservées sont trop lacunaires pour être exploitées ». M. Géronimi estimait en revanche à 246 le nombre total d'Algériens tués en France au cours de l'année 1961, la majorité des « FMA » décédés au cours des premiers mois de 1961 ayant été victimes de « règlements de comptes par le FLN ». A quelques mois des accords d'Evian, le nombre de morts n'en a pas moins progressé d'une douzaine en moyenne par mois, au cours des huit premiers mois, de 37 en septembre et 105 en octobre.

### LE MENSONGE DES AUTORITÉS

Le rapport Géronimi permettait également, pour la première fois, de constater le silence des autorités policières « couvertes » par le gouvernement de l'époque et par ses successeurs. Dans deux notes d'octobre et novembre 1961, le directeur du cabinet du garde des sceaux avait en effet communiqué au premier ministre, Michel Debré, des données précises « au sujet des disparitions et assassinats de Nord-africains » résultant « dans une large mesure (...) d'actions policières ».

Ces deux rapports officiels n'ont toutefois pas suffi à mettre fin à la polémique sur l'ampleur de ce que le parquet de Paris a qualifié de « massacre », le 12 février 1999, lors d'un procès en diffamation intenté par Maurice Papon contre l'écrivain Jean-Luc Einaudi. Dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, *Octobre 1961, un massacre à Paris* (Fayard), M. Einaudi dénombre

« 393 morts et disparus en septembre et octobre 1961, dont 159 à partir du 17 octobre ». Ce bilan est réfuté par Guy Pervillé, spécialiste de la guerre d'Algérie, qui ne « voit pas de preuves irréfutables » à ce chiffre. Professeur à l'Ecole normale supérieure, l'historien Jean-Paul Brunet estime, lui aussi, que ce chiffre est une « surévaluation jamais justifiée » et penche pour un bilan d'une trentaine de morts, « déjà considérable », comme il l'écrit dans le numéro d'octobre de la revue *Histoire*.

Alexandre Garcia

## Un rapport propose de faciliter l'accès aux archives de la guerre d'Algérie

DÉBAT sur la torture, sur les harkis, sur le 17 octobre 1961... L'enrichissement de l'histoire de la guerre d'Algérie passe aussi par une bataille pour les archives. Les polémiques déclenchées par les réticences, voire le refus, de certaines institutions de l'Etat de s'ouvrir aux chercheurs avaient conduit Lionel Jospin à demander, en avril, aux ministres de la défense et de l'intérieur des rapports sur l'état de leurs archives sur la période. Celui qu'a demandé Daniel Vaillant à Claude Silberzahn, conseiller-maître à la Cour des comptes, vient d'être remis au premier ministre dans une version dite « d'étape », que *Le Monde* s'est procuré.

Le rapporteur était chargé de « proposer une méthode pour l'instruction des demandes de dérogation ». Le système de consultation instauré par la loi de 1979 pose le principe d'un délai de trente ans pour une libre consultation des archives, mais double cette durée « pour les documents mettant en cause la vie privée et intéressant la sûreté de l'Etat ». La plupart des documents concernant l'Algérie étant considérés comme entrant dans cette catégorie, leur consultation nécessite l'obtention d'une dérogation accordée – ou non – par l'administration concernée, saisie par la direction des Archives de

France. La préfecture de police, elle, statue de façon autonome.

Citant un taux de 85 % de dérogations accordées, Claude Silberzahn affirme que le système fonctionne globalement de façon correcte. Mais il constate que les administrations rechignent à ouvrir leurs boîtes d'archives aux non-universitaires comme Jean-Luc Einaudi. Pour répondre à ces critiques et à celles visant l'opacité du système, il suggère plusieurs réformes. « Quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie, la "sûreté de l'Etat" est un motif (...) qui ne devrait être invoqué qu'exceptionnellement pour motiver un refus d'accès. »

### « ARBITRAIRE D'ÉTAT »

En revanche, le rapporteur qualifie d'« objectif majeur » la protection de « la vie privée des acteurs, petits et grands », soulevant à ce sujet le dilemme des accusations de torture pendant la guerre d'Algérie : « La conduite d'un officier ou d'un policier met en cause sa vie professionnelle », mais l'accuser de torture menace sa vie privée, voire sa sécurité. Enfin, M. Silberzahn conçoit que puissent être considérés « comme un arbitraire d'Etat » le fait que les Archives nationales soient obligées de suivre l'avis des administrations.

Sans modifier cette règle, son rapport suggère la création, par simple décret, d'une « commission

d'appel spécialisée » légère, dotée d'un pouvoir d'arbitrage s'imposant à la fois aux Archives nationales et au ministère de l'intérieur. Cette instance pourrait être saisie par les chercheurs en cas de refus de dérogation, et désignerait les fonds d'archives soumis à dérogation, pour lesquels l'accès serait « plus systématique ». Enfin, la commission d'appel statuerait sur les conflits nés du refus des administrations de verser leurs archives.

Claude Silberzahn insiste sur l'étendue des archives non inventoriées ni classées – 4 kilomètres linéaires sur 11, aux archives rapatriées d'Algérie conservées à Aix-en-Provence. Il s'inquiète de la manie qu'ont certains services de tout conserver dans leurs propres armoires, et rappelle que nombre de documents ont été perdus, voire détruits, volontairement ou non. Le document remis à Lionel Jospin insiste donc sur la nécessité de dresser un « bilan précis » des versements effectués depuis une circulaire incitative d'avril, et demande que « des budgets en hommes et en moyens matériels » soient « notablement renforcés » pour permettre, enfin, le tri, le classement et la publication de tous les documents concernant les « affaires algériennes ».

Ph. B.



Attention,  
peut déclencher  
des débordements  
d'audace.



San Pellegrino. Vivre en Italien.

### Huit années de guerre pour l'indépendance

● **1<sup>er</sup> novembre 1954.** 70 attentats et 7 assassinats marquent le début de l'insurrection armée en Algérie, alors composée de trois départements français.

● **20 août 1955.** 39 localités du Nord-Constantinois sont attaquées par le Front de libération nationale (FLN). 171 civils français sont tués. La riposte française fait 1 273 victimes parmi la population algérienne. Les effectifs militaires sont portés à 100 000 hommes.

● **12 mars 1956.** La majorité de gauche (socialistes, communistes et radicaux), qui soutient le président du conseil, Guy Mollet (SFIO), vote les « pouvoirs spéciaux », qui donnent un blanc-seing au pouvoir exécutif pour rétablir l'ordre.

● **Janvier 1957.** Le général Massu est investi des pouvoirs de police pour mener la « bataille d'Alger ». En dix mois, les unités parachutistes reprennent la Casbah et démantèlent les réseaux de poseurs de bombes.

● **13 mai 1958.** Le général Massu, aidé par les « ultras » de l'Algérie française, prend le pouvoir en Algérie lors du « putsch des généraux ». Un Comité de salut public est institué, applaudi par les Européens regroupés autour de Pierre Lagailarde, futur créateur de l'Organisation armée secrète (OAS). En métropole, Charles de Gaulle devient président du Conseil le 1<sup>er</sup> juin. « Je vous ai compris », lance-t-il, le 4 juin, aux Français d'Alger.

● **16 septembre 1959.** Le général de Gaulle, président de la République, proclame le droit des Algériens à l'autodétermination. Le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), présidé, au Caire, par Fehrat Abbas, exige l'indépendance de l'Algérie.

● **24 janvier - 1<sup>er</sup> février 1960.** Semaine des barricades à Alger. Les tentatives de négociations avec le FLN continuent d'achopper.

● **21 avril 1961.** Les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller tentent de prendre le pouvoir à Alger. Le 26 avril, Challe et Zeller se rendent, tandis que Salan et Jouhaud entrent dans la clandestinité et prennent en main l'OAS.

● **20 mai 1961.** Ouverture des négociations entre le gouvernement français et le GPRA.

● **17 octobre 1961.** A Paris, la manifestation de protestation contre le couvre-feu imposé aux seuls « Français musulmans d'Algérie » par le préfet de police Maurice Papon est réprimée dans le sang. Près de 12 000 personnes sont arrêtées.

● **8 février 1962.** Aux alentours du métro Charonne, à Paris, les forces de l'ordre chargent un rassemblement pacifique contre l'OAS : 9 Français et un nombre indéterminé d'Algériens sont tués.

● **18 mars 1962.** Les accords d'Evian mettent un terme à la guerre d'Algérie.

# Le député Marc Dumoulin répond de viols devant la cour d'assises du Bas-Rhin

La nièce de l'élu avait porté plainte après son élection, en 1997, pour des actes datant de 1983 à 1985

Le procès de Marc Dumoulin, député de la deuxième circonscription du Haut-Rhin, s'est ouvert lundi 15 octobre, devant la cour d'assises du Bas-

Rhin. L'élu, qui comparait libre, est poursuivi pour « viol sur mineure de moins de quinze ans par personne ayant autorité ». Sa nièce et filleule a por-

té plainte au printemps 1998, peu de temps après l'élection de son oncle, pour des faits qui auraient été commis entre Noël 1983 et le printemps 1985.

STRASBOURG (Bas-Rhin)  
de notre envoyé spécial

Il y a, bien sûr, ce criant décalage, ce gouffre, entre la façade sociale et les craquelures, bientôt exposées, de l'intimité familiale. Entre le costume, le verbe du parlementaire toujours en activité, qui comparait libre devant ses juges, et la lourdeur du chef d'accusation : « viols sur mineure de moins de quinze ans [sa nièce également filleule alors âgée de douze ans] par personne ayant autorité ». Marc Dumoulin serait le premier député à comparaître aux assises depuis la seconde guerre mondiale.

Du député (non inscrit) de la deuxième circonscription du Haut-Rhin, la cour d'assises du département voisin, où se seraient déroulés les faits incriminés en 1985, commence donc par saisir rapidement à grands traits, lundi 15 octobre, le portrait de l'honnête homme paré des vertus qu'on attend de la fonction. Marc Dumoulin, cinquante et un ans, deux fois marié, père d'un enfant, est unanimement apprécié de tous ceux qu'ils côtoient, qui travaillent avec lui. On loue son calme, son égalité d'humeur, son dévouement, sa courtoisie, son sérieux, son dynamisme. L'élu haut-rhinois ajoute de lui-même : « le sens des responsabilités », « le sens des valeurs », dividendes du

scoutisme, explique-t-il, et de ses passions : la montagne, les randonnées.

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, l'enfant de Sainte-Marie-aux-Mines s'est forgé une réputation par son investissement dans la vie associative et la promotion de son pays. Nommé directeur de la Maison d'Alsace à Paris en 1979, il n'abandonne cette fonction qu'en 1997 pour se lancer en politique. Avec succès. Sans mandat local, sans étiquette, il est adoubé à l'Assemblée nationale. Il rejoint le groupe RPR. Puis le quitte presque aussitôt, une fois mis en examen.

La plainte a été déposée au printemps 1998. La nièce et filleule de Marc Dumoulin, alors âgée de vingt-trois ans, a rapporté à la justice quatre séries de faits datant, selon elle, de Noël 1983 à l'été 1985, lorsqu'elle avait de onze à treize ans : à chaque fois, des attouchements, des masturbations, des pénétrations digitales, ou des tentatives, qui ont dirigé la procédure sur une qualification de « viols ».

« C'EST PAROLE CONTRE PAROLE »

Passés au tamis juridique, la quasi-totalité de ces faits n'a pu être retenue du fait de la prescription acquise au bout de trois ans pour les atteintes sexuelles relevant des délits. Cependant, compte tenu des dispositions particulières en matière d'inceste, qui permettent aux victimes de viols d'ester en justice dans les dix années qui suivent leur majorité, une série de faits est demeurée pour-

suivie : au printemps 1985, alors qu'elle se trouvait en vacances à Strasbourg, chez son oncle, seuls moments où elle était effectivement sous l'autorité directe de celui-ci.

Du procès, un expert psychiatre donne la dimension : « C'est parole contre parole. » Et refuse qu'on « instrumentalise » les expertises. Si son collègue psychologue a noté chez l'accusé « une affectivité très immature » en décalage avec « l'activité intellectuelle surinvestie », cet expert a relevé « une composante pédophile dans la sexualité » de ce dernier, qu'il distingue nettement d'une « perversion cliniquement établie » et qui ne repose, explique-t-il, que sur les dires de l'intéressé : soit deux faits reconnus.

Le premier : une masturbation, en 1984, qui aurait été surprise par sa nièce, arrivée inopinément dans sa chambre, et qui ne fut pas interrompue. Le deuxième : une caresse sur le nombril et sur un sein, au réveil, au printemps 1985, « une caresse plutôt affective », et qui « n'était pas une envie sexuelle », explique M. Dumoulin à ses juges. Des pénétrations digitales ? « Absolument pas ! Absolument pas ! Comment expliquez-vous ces déclarations ? », demande la présidente, Josiane Bigot. « C'est la question que je me pose. »

En 1989, les parents de la plaignante, son petit ami, ont été mis au courant. Dans une lettre, la filleule de M. Dumoulin écrit : « Mon parrain a largement abusé de moi (surtout de mon corps) pour calmer ses pulsions

sexuelles sans toutefois m'avoir violée (heureusement), mais c'est comme si... » Lors d'une entrevue avec les parents de la jeune fille, le directeur de la Maison d'Alsace se serait effondré, en pleurs. Il a alors indiqué avoir été lui-même victime d'attouchements d'un oncle. Peu après, la jeune fille apprenait que le propre fils de M. Dumoulin, qui devait venir témoigner mardi, avait été victime d'attouchements de son père.

La défense met en doute les paroles de la partie civile en notant, pour le printemps 1985, des incompatibilités entre ses déclarations et l'emploi du temps de l'accusé et demande un transport sur les lieux. La présidente s'interroge sur les motivations qui ont poussé la nièce du député à porter plainte huit ans après avoir révélé les faits à ses parents, juste après les élections législatives. Publiquement, celle-ci dépose longuement, tandis que M. Dumoulin hausse parfois les yeux. « Il me semblait que pour être législateur, il fallait que les personnes soient intègres et honnêtes. Je ne pouvais pas concevoir ce paradoxe. » Et, comme l'on note que la jeune fille n'avait pas totalement rompu le contact avec son oncle, ce propos, comme une blessure plus personnelle : « Après son élection, je l'ai félicité. Il était très fier. S'il n'y avait pas eu tous ces actes, je serais aussi très fière. Mais il n'a eu aucun mot. J'ai eu l'impression qu'il avait oublié. C'est en ce sens que je me suis sentie laissée. »

Jean-Michel Dumay

# Le Conseil d'Etat autorise l'expulsion vers l'Algérie de l'islamiste Nacer Hamani

Ses avocats craignent pour sa vie

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après plusieurs jours de péripéties judiciaires, Nacer Hamani, condamné en 1999 pour une tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris de 1995, devrait être expulsé dès mardi 16 octobre sur le territoire de la Liberté, qui rallie Marseille à Alger (Le Monde du 12 octobre). Saisi en urgence par le ministère de l'intérieur, le Conseil d'Etat, réuni exceptionnellement dimanche 14 octobre pour statuer sur son sort, a en effet décidé lundi d'annuler la décision du 12 octobre du tribunal administratif de Lyon suspendant son expulsion vers l'Algérie. Le tribunal, sans se prononcer sur la légalité de l'expulsion, avait estimé que M. Hamani ne pouvait pas être renvoyé vers l'Algérie car sa vie était en danger en raison de « son appartenance notoire dans le passé à la mouvance islamiste du GIA ».

Les magistrats du Conseil d'Etat ont estimé, au contraire, que M. Hamani n'ayant pas eu « d'activité politique ou militante, de quelque nature que ce soit, en Algérie », il ne pouvait être établi que « les risques invoqués (...) fussent constitutifs d'une crainte de persécution pour motif politique », dans le pays dont il a la nationalité. Lundi, une autre décision est venue ruiner les derniers espoirs des proches de Nacer Hamani, qui espèrent le voir rester en France : saisie en appel de l'autorisation de prolongation de rétention accordée par le tribunal de Marseille le 12 octobre, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé qu'il pouvait être légalement retenu jusqu'au 17 octobre à 10 heures. Un responsable de la Cimade commentait ainsi ces décisions successives : « On le traite comme un islamiste quand il s'agit de le condamner ou de l'escorter avec des dizaines de policiers. Et on affirme que ce n'est pas un islamiste quand il s'agit de l'expulser. »

Né à Annaba (Algérie) le 14 septembre 1965, arrivé en France à treize ans, marié et père de trois

enfants qui vivent en France, Nacer Hamani avait été interpellé, le 31 août 1995, dans les milieux islamistes de la région lyonnaise, moins d'une semaine après la découverte d'un engin explosif sur la voie du TGV Lyon-Paris, dans l'affaire dite du « réseau de Chasse-sur-Rhône ». Il avait été condamné par la cour d'appel de Paris le 12 janvier 1999 à une peine de huit ans de prison « pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », assortie d'une interdiction définitive du territoire français.

Le 6 octobre, Nacer Hamani était extrait en hélicoptère de la centrale de Moulins-Yzeure (Allier) pour le centre de rétention Saint-Exupéry de Lyon avant d'être transporté sous haute escorte, le 9 octobre, vers Marseille. Il avait alors été embarqué sur un ferry en partance pour Alger. Quelques heures plus tard, un premier jugement en référé du tribunal administratif de Lyon refusait son expulsion vers son pays d'origine. La police était alors venue le rechercher et il avait été isolé au centre de rétention d'Arènes.

UNE INFLEXIBLE FERMETÉ

Lundi soir, après la décision du Conseil d'Etat avalisant cette expulsion contestée, son avocat lyonnais, M. Bidault, disait espérer que son recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pourrait suspendre ce départ pour l'Algérie. Mais ses proches étaient plus pessimistes, et son défenseur marseillais, M. Bartoloméi, annonçait pour sa part un pourvoi en cassation au sujet de la décision sur la rétention prise par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le ministère de l'intérieur a suivi l'affaire de très près. Selon Rachid Bouabane-Schmitt, sous-préfet des Bouches-du-Rhône, « le message est clair, il faut mener à bien cette procédure d'expulsion » qui n'est « que l'application d'une décision de justice ».

Michel Samson

# Affaire Falcone : le conseiller diplomatique de M. Pasqua de nouveau mis en examen

LE CONSEILLER diplomatique de Charles Pasqua au conseil général des Hauts-de-Seine, Bernard Guillet, a été mis en examen, lundi 15 octobre, pour « complicité de faux et usage » par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, qui enquêtent sur des ventes d'armes vers l'Angola. M. Guillet avait déjà été mis en examen dans cette affaire pour « recel d'abus de biens sociaux » le 12 avril, après que les enquêteurs eurent découvert que le marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone avait versé, en juillet 1996, 1,5 million de francs à France-Afrique-Orient, une association dont M. Guillet fut l'un des animateurs et qui a compté M. Pasqua comme vice-président.

Cette fois, M. Guillet est mis en cause dans le cadre des investigations relatives à une autre association - qu'il préside - proche de M. Pasqua. Lors d'une perquisition menée le 29 novembre 2000 au siège de France-Orient, à Paris, les enquêteurs avaient trouvé, dans le coffre-fort, une somme de 9 000 dollars (64 000 francs), enliassée par un ruban portant le tampon de l'Union des banques suisses et daté du 17 octo-

bre 2000. L'association compte parmi ses dirigeants le député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani - lui-même poursuivi pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » depuis le 22 mai - ainsi que Marie-Danièle Faure, collaboratrice de M. Pasqua - et non sa secrétaire particulière, contrairement à ce que nous avions indiqué dans nos éditions du 9 octobre.

MASQUER L'ORIGINE DE 9 000 DOLLARS

M<sup>me</sup> Faure, mise en examen le 3 octobre pour « faux et usage », est soupçonnée d'avoir antidaté des courriers afin de masquer l'origine des 9 000 dollars. Une expertise remise cet été aux magistrats avait permis d'établir que trois lettres échangées entre Bernard Guillet et un homme d'affaires algérien, d'où il ressortait que ce dernier souhaitait verser plusieurs dizaines de milliers de francs aux associations proches de M. Pasqua, avaient été rédigées après la perquisition opérée au siège de l'association, alors qu'elles sont datées des 25 octobre, 2 novembre et 6 novembre 2000. Au cours de son audi-

tion, M<sup>me</sup> Faure a contesté avoir antidaté les courriers litigieux.

Interrogée en qualité de témoin le 11 avril, elle avait indiqué que la liasse découverte dans le coffre de l'association lui avait été confiée directement par Bernard Guillet. Le 23 avril, M. Guillet avait affirmé : « Quelqu'un est venu et a déposé cette enveloppe à France-Orient. C'est Béatrice Clément-Grancourt [assistante de M. Marchiani] qui l'a récupérée [auprès d'une] personne qui venait apporter des fonds pour le compte de cet [homme d'affaires] algérien ». Sollicité par Le Monde, M. Guillet a confirmé lundi soir avoir « fait détruire les lettres originales » après la perquisition. Il dit les avoir « fait retaper à l'identique en retirant simplement le nom de l'homme d'affaires algérien dont il fallait préserver l'anonymat ». « Si l'Angolagate se réduit à ces 9 000 dollars, alors cette affaire fait pschitt », a ironisé M. Guillet.

Fabrice Lhomme

www.lemonde.fr/pasqua-affaires

# La conclusion de l'accord 35 heures dans les hôpitaux est reportée d'une semaine

LE BACILLE de la maladie du charbon a sérieusement perturbé ce qui devait être la dernière réunion, lundi 15 janvier, entre les syndicats de médecins et le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, pour conclure un accord sur les 35 heures. « Compte tenu de l'actualité, il a passé son temps à entrer et

sortir de la pièce, ce qui a rendu la discussion un peu difficile », témoigne Rachel Bocher, présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH). « C'est normal », se sont cependant exprimés d'ajouter, malgré un « peu d'énerverment », les interlocuteurs du ministre.

DE NOUVEAUX ARBITRAGES

Décision a donc été prise de renvoyer d'une semaine la conclusion de ces négociations commencées il y a plusieurs mois. Lundi 22 octobre, les protagonistes devraient se retrouver et signer, le cas échéant, l'accord qui leur sera proposé. M. Kouchner s'est en effet engagé à leur faire parvenir, quelques jours auparavant, un document contenant ses ultimes propositions. Six points faisant encore l'objet de discussions serrées, le ministre a promis de solliciter de nouveaux arbitrages à Matignon. Ils concernent notamment le nombre de créations de postes, le nombre de jours de congés, la création du compte épargne-temps ou encore la revalorisation des astreintes.

Les syndicats espèrent voir grossir à 1 800, voire 2 000, le nombre de créations de postes supplémentaires jusqu'ici fixé à 1 500. Ils ont également réclamé une rémunération plus avantageuse pour les astreintes. Elle pourrait atteindre 5 % portant ainsi à 38 euros (un peu plus de 250 francs) l'indemnisation par heure d'astreinte. Selon les syndicats, M. Kouchner aurait égale-

ment promis d'augmenter des primes, notamment celles allouées aux médecins travaillant sur plusieurs sites. « Il nous a laissé entendre que ses marges de manœuvre étaient limitées et que tout dépendrait des arbitrages du premier ministre », relative François Aubart, président de la Coordination des médecins hospitaliers (CMH). Pierre Faraggi, président de la Confédération des hôpitaux généraux (CHG), s'est déclaré « soucieux » de trouver dans le texte une définition précise de la durée du temps de travail hebdomadaire, dont le maximum prévu est de quarante-huit heures.

« Nous en ferons un point incontournable pour la signature » de l'accord, a-t-il déclaré en souhaitant qu'une « garde au moins » soit comprise dans cette durée maximale. Séduits par ce qui serait, pour eux, de réelles « avancées », mais un rien méfiants tout de même, les syndicats ont décidé, pour l'instant, de ne pas appeler à de nouveaux mouvements de grève dans les hôpitaux. M. Kouchner a d'ailleurs mis l'accent sur « l'intérêt collectif » et la « situation un peu particulière » née de l'inquiétude autour de l'antrax.

Isabelle Mandraud

**MÉDAILLE D'OR 2000**  
CONCOURS NF AMEUBLEMENT  
DÉTAILLANT - GROSSISTE  
VEND AUX PARTICULIERS  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Durivier etc...  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19ème - M° Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13ème - M° Place d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7/17

**OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par arrêt rendu le 21 Mars 2001, la 1<sup>ère</sup> Chambre Section A de la Cour d'Appel de Paris a :

- 1/ Rejeté les exceptions d'irrecevabilité soulevées par la société Editions Albin Michel.
- 2/ Dit que la société Editions Albin Michel a, en éditant les ouvrages de M. Guillaume "Un président à abattre" et "Lettre ouverte à tous les Français qui ne veulent plus être pris pour des cons" commis des actes de contrefaçon au préjudice de M. UPINSKY.
- 3/ Condamné la société Editions Albin Michel à payer à M. UPINSKY, à titre de dommages-intérêts, 300 000 francs en réparation de son préjudice patrimonial et 100 000 francs en réparation de son préjudice moral.
- 4/ Confirmé la mesure de publication du jugement en la limitant à 55 000 francs hors taxes.
- 5/ Condamné la société Editions Albin Michel à payer à M. UPINSKY la somme de 30 000 francs au titre de l'article 700 du NCPC, ainsi qu'aux entiers dépens.

Communiqué

En application de l'article 18 du décret n°94-490 du 15 juin 1994, **CRÉDIT DU NORD**, société anonyme au capital de 740.491.248 euros dont le siège social est à LILLE (59) : 28, place Rihour et le siège central à PARIS (75008) : 59, boulevard Haussmann.

ANNONCE qu'elle cesse d'accorder sa garantie financière à l'agence de voyages SEAFRANCE - RCS Paris B 377 524 319, dont le siège est 23, rue Louis-le-Grand 75002 Paris et les succursales à LILLE (59480) : 11, place du Théâtre et à CALAIS (62100) : 2, place d'Armes.

LE CRÉDIT DU NORD précise que la cessation de garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

La garantie financière est désormais apportée par l'APS, ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITÉ DU TOURISME dont le siège est à PARIS (75017) : 15, avenue Carnot.

# Le Conseil d'Etat doit arbitrer la guerre des ferries entre la Corse et le continent

La commissaire du gouvernement a plaidé, le 15 octobre, en faveur de la compagnie SNCM dans la bataille judiciaire qui oppose cette compagnie publique à la société privée Corsica. Ce conflit masque la compétition entre les ports continentaux, corses et italiens qui accueillent ce trafic

## AJACCIO

de notre envoyé spécial

La « guerre des ferries » entre la Corse et le continent va-t-elle faire rage comme on ne l'a jamais vu ? Marseille résistera-t-elle aux offensives de Toulon et de Nice, sans parler des ports italiens si proches ? Les majestueux paquebots bondés l'été et sous-utilisés le reste de l'année, comme les navires à grande vitesse (NGV), seront-ils davantage appréciés de la clientèle que les cargos mixtes ou les ferries

envenimé la chronique. Mais deux événements l'ont encore amplifiée, ce qui n'est pas pour déplaire en Corse, où tout ce qui prend la forme d'une confrontation d'où la politique n'est pas absente est observé d'un œil pétillant. Le trafic Toulon-Corse, d'abord, a réellement « explosé » depuis l'arrivée, au printemps, dans le port varois de deux gros navires rapides de Corsica, les Mega-Express. L'augmentation du trafic a été de 230 % par rapport à 2000, ce qui irrite un

## Avantage à la SNCM et à l'Assemblée de Corse

À l'issue d'une audience du Conseil d'Etat, lundi 15 octobre, la commissaire du gouvernement Catherine Bergeal a, dans ses conclusions, demandé aux juges d'annuler l'ordonnance en référé du tribunal administratif de Bastia qui donnait raison à la société privée Corsica Ferries, cette dernière estimant que les règles de concurrence n'étaient pas respectées.

Le 5 juillet, le tribunal de Haute-Corse avait, en effet, sur requête de Corsica Ferries, supprimé certaines dispositions de l'appel d'offres lancé par la collectivité territoriale de Corse pour la desserte de l'île au printemps, à l'été et à l'automne. L'Assemblée de Corse et la société publique SNCM (Société nationale Corse Méditerranée), seule candidate pour répondre à l'appel d'offres, s'étaient pourvues en cassation. La commissaire demande aussi que Corsica Ferries paye 50 000 francs à la collectivité de Corse. Le Conseil d'Etat rendra sa décision définitive avant la fin octobre.

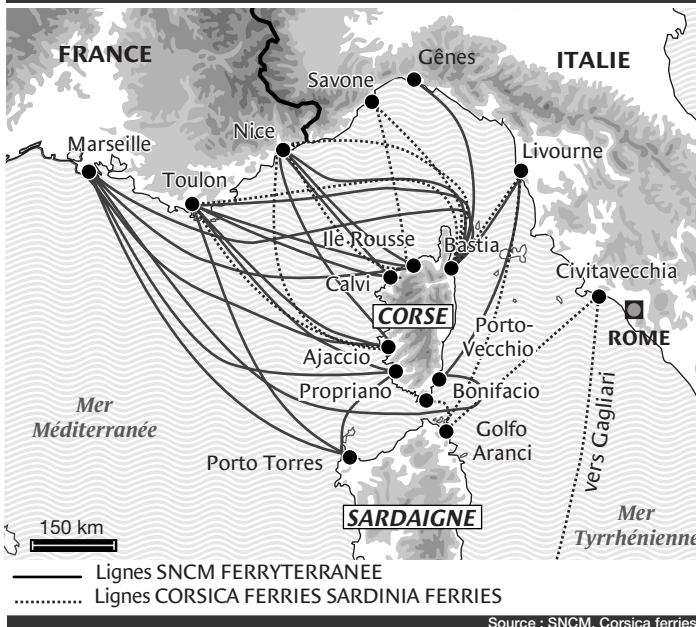
express ? Quid de la desserte des escales secondaires comme Porto-Vecchio ou Propriano face à Ajaccio ou Bastia, et, surtout, qui sortira vainqueur de la bataille sans merci que se livrent la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), publique, et Corsica Ferries - Sardinia Ferries, le groupe privé bastiais de Pascal Lota, pour qui les subventions sont une perversion économique ?

A vrai dire, la concurrence et la compétition ont déjà, depuis plusieurs mois, activement nourri et

peu les gestionnaires marseillais et niçois quand on sait que chaque passager et chaque voiture acquittent, outre le prix du voyage, une taxe non négligeable.

Mais surtout, le 5 juillet, le tribunal administratif de Bastia, saisi par M. Lota, avait annulé une partie de l'appel d'offres préalable à l'attribution de la concession - à savoir ce qui concernait les périodes du printemps, de l'été et de l'automne où les rotations des ferries connaissent un rythme accéléré et les recettes des compagnies se

## 32 lignes pour deux compagnies



gonflent - lancé par la collectivité de Corse pour la desserte de ses ports depuis Marseille. Un coup de tonnerre dans le ciel méditerranéen, risquant de ternir la crédibilité politique de cette assemblée. En effet, le groupe Lota, qui avait un temps pensé se porter candidat, y a renoncé au printemps, estimant, selon Pierre Mattei, directeur général, que le cahier des charges était « fait sur mesure pour la SNCM et son partenaire traditionnel la CMN [Compagnie méridionale de navigation], et les dés sont pipés à l'avance ». La SNCM et la CMN (aidées par l'Etat), ainsi que la collectivité de Corse, ont saisi le Conseil d'Etat en cassation pour qu'il annule le jugement de Bastia. Le verdict est attendu pour fin octobre (lire ci-contre). « On souhaite de tout

cœur que le jugement de Bastia soit cassé », déclare Maurice Perrin, responsable des cadres CGC à la SNCM. Mais, procédurier infatigable, M. Mattei a introduit un nouveau recours visant à interdire un éventuel prolongement temporaire du système actuel dit de « continuité territoriale » en 2002, comme le permet la réglementation européenne.

En Corse, l'affaire mêle guerre des tarifs (les dépliant publicitaires parlent ici de « prix jackpot », là de « meilleur prix au bon moment »), bataille maritime sur les coûts d'exploitation des navires (lire ci-dessous), et épreuve politique sur fond de crédits d'Etat distribués par... les autorités corses. « Pendant vingt-cinq ans, la SNCM a bénéficié d'un monopole de droit

et de fait, faisant sa politique mais pas notre politique », juge Raymond Ceccaldi, président de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud qui gère, « en dégageant des bénéfices », les ports d'Ajaccio, Bonifacio, Propriano et Porto-Vecchio. Des ports dont la propriété va, comme les aéroports, revenir à la collectivité territoriale si le projet de loi discuté actuellement au Parlement est voté. Et il ajoute, « sans animosité », mais en laissant percer un petit faible pour Corsica Ferries : « La Corse qui est un "territoire-client" a trop longtemps été l'otage de Marseille. Désormais la desserte de service public ne doit pas être nécessairement liée au statut d'armateur public. »

Pour accomplir le service de base, dans le cadre de l'ancienne concession qui arrive à échéance à la fin de l'année, la SNCM et la CMN reçoivent des subventions indexées depuis que le système a été instauré en 1976 : 569 millions pour la première, 150 pour la seconde. Mais dans l'état actuel des projections, l'enveloppe maritime pour les compagnies aériennes. « N'empêche, dit Pascal Lota, la SNCM bénéficie de surcompensations indirectes substantielles et nous les traquerons devant les tribunaux, européens s'il le faut. » « C'est un mauvais procès, réplique Pierre Vieu, président de la SNCM, l'offre que nous avons remise au printemps est de qualité en veillant à respecter le règlement européen de 1992 sur l'ouverture à la concurrence. » « Je suis modeste et ne demande que 420 millions de subvention annuelle d'exploitation pour l'avenir, ajoute-t-il, et je m'engage à améliorer la régularité de la desserte de la Corse, tout en accentuant notre

effort sur les lignes de Tunisie et d'Algérie, un marché prometteur. »

Quant au directeur du Port de Marseille, Eric Brassart, il note que « la SNCM s'est toujours considérée comme chez elle ici », ce qui n'empêche que « j'accueillerai tous les armateurs qui se présenteront ». « Et si Lota ou des étrangers veulent venir ici pour desservir la Corse, je dis OK... même si ça pose un problème avec les syndicats. » Pour le patron du port qui investit généreusement dans les gares maritimes de

## En Corse, l'affaire mêle guerre des tarifs, bataille maritime sur les coûts d'exploitation des navires et épreuve politique

passagers et croisiéristes, il faut rester serein : « Marseille gardera toujours une longueur d'avance. C'est ici, grâce à l'effet de masse, que continuera à se faire le groupage des marchandises sur remorque (...), nos tarifs sont beaucoup moins chers qu'ailleurs, à Nice par exemple... » Pour M. Brassart, il n'y a en Méditerranée qu'un vrai et redoutable concurrent : Gênes. D'autant qu'il existe, dans le port italien, un arsenal de réparation navale performant, outil indispensable pour qu'un port soit un grand port.

François Grosrichard

► www.lemonde.fr/corse

## Trois armateurs aux stratégies très différentes

TROIS compagnies principales se battent à couteaux tirés pour conserver ou accroître leur part de trafic entre la Corse et la Sardaigne et les ports du continent concernés (français et italien). Armateur public, la SNCM domine encore, en étant capable de mettre en service, toute l'année, trois navires à grande vitesse (NGV), des ferries-paquebots et des cargos mixtes. Bien que son siège social soit à Marseille, elle veille à procurer des emplois de navigateurs et d'agents sédentaires à des Corses et à aider l'économie insulaire (environ 370 millions de francs de retombées par an). Mais son statut public et son obligation de n'embaucher que des marins et officiers français alourdissent ses coûts. Son déficit cumulé, qui atteignait 183 millions de francs fin 2000, ne devrait pas se réduire en 2001.

C'est pourquoi son président, Pierre Vieu, va soumettre au gouvernement un plan industriel et social (2002-2006). « La casse de l'emploi est programmée », pronostique Jean-Paul Israël, secrétaire général des marins CGT de Marseille, avançant le chiffre de 350 suppressions de postes. « La concurrence va s'envenimer et la dotation de continuité territoriale va baisser », ajoute-t-il.

Pourtant, la compagnie va rajeunir sa flotte en prenant livraison, d'ici fin 2002, d'un grand ferry construit en Italie et d'un cargo mixte actuellement sur cale aux Pays-Bas. Conscient de « l'inquiétude des salariés », M. Vieu sollicite de l'Etat une dotation en capital de quelque 500 millions de francs pour que « la compagnie s'adapte ». « L'Etat fera son devoir d'actionnaire et tiendra ses engagements », assure-t-on sobrement dans l'entourage de Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports.

Alliée de longue date de la SNCM, la Compagnie méridionale de navigation (CMN), dont l'actionnaire de référence est le groupe privé frigorifique STEF/TFE, se dit « un partenaire loyal qui a toujours travaillé en bonne intelligence avec la société nationale », mais tient à « garder sa propre identité commerciale », même si elle n'exploite que

trois cargos mixtes. « Nous n'avons aucune raison de nous fâcher avec quiconque, précise-t-on au siège, à Marseille, mais la SNCM n'a pas à interférer dans notre stratégie d'avenir. » Des travaux sont prévus sur le Kalliste pour porter sa capacité à 500 passagers tandis que le Santa Regina sera vendu. Les dirigeants veulent aussi acheter d'occasion un nouveau cargo mixte, bien adapté au trafic de fret et de passagers.

Alors que ses rivaux exploitent uniquement des navires sous pavillon français, Pascal Lota, lui, mise sur l'Italie. Son groupe, Corsica Ferries-Sardinia Ferries, entièrement privé, utilise toute la souplesse que permet le droit maritime international. C'est dans les chantiers italiens qu'il a fait construire, l'an dernier, ses deux ferries Mega-Express, aux coques jaunes, qui naviguent sous pavillon italien très avantageux du point de vue social et fiscal. Sur 11 navires, un seul relève d'une société française et l'ensemble du groupe ne fait travailler que 40 navigateurs français. « Nous sommes persona non grata auprès du gouvernement et des fonctionnaires français », regrette l'homme d'affaires bastiais qui fait financer certaines de ses activités par des banques étrangères, par exemple celle du Gothard de Lugano et s'appuie sur un holding au Luxembourg. Mais son dynamisme (1,17 million de passagers transportés de janvier à septembre, soit 30 % de plus que pour l'année précédente) en fait rêver plus d'un. Les navires de la filiale italienne Sardinia Ferries desservent régulièrement la Corse et la Sardaigne depuis Savone, Livourne et Civitavecchia, captant la clientèle de la péninsule, mais aussi suisse, allemande ou scandinave. M. Lota étudie la commande d'un troisième Mega-Express.

Desservir un jour Marseille ? « Lorsque j'ai créé mon groupe en 1968 on m'a dit que jamais mes navires ne desserviraient les ports français, et moi j'ai répondu que j'irai un jour à Marseille. » Il y est aujourd'hui plus décidé que jamais, directement ou par le biais d'une filiale.

F. Gr.

## DÉPÊCHES

■ PARIS : le mensuel *Environnement Magazine* publie, dans son numéro d'octobre, une étude sur la pollution devant vingt crèches parisiennes. Toutes ces mesures faites par simulation dépassent les seuils de qualité de l'air fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'un au moins des polluants. En 2000, une recherche menée à Rouen par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) (*Le Monde* du 5 décembre 2000) avait déjà démontré la surexposition des enfants en bas âge à la pollution.

■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : un décret paru au *Journal officiel* du mardi 16 octobre décide de la création de la « réserve naturelle » des Coussouls de Crau (Bouches-du-Rhône), sur des terrains privés, de l'Etat, des collectivités territoriales et militaires. Les parcelles de ce territoire, dont le patrimoine naturel sera désormais protégé, concernent neuf communes.

■ AQUITAINE : un Conseil supérieur du littoral aquitain, destiné à lancer une réflexion sur l'avenir économique, touristique et environnemental de la façade atlantique, a été installé, lundi 15 octobre, à Bordeaux sous la tutelle du préfet de région, Christian Frémont. Ce conseil réunira une quarantaine de parlementaires, élus locaux, représentants de collectivités territoriales, acteurs socio-économiques et associatifs.

■ LORRAINE : le parquet de Nancy a confié « en début d'année 2001 » au SRP de Nancy une enquête préliminaire sur la gestion financière et les marchés publics passés par la communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN).

■ AGRICULTURE : Jean Glavany et Yves Cochet, ministres de l'Agriculture et de l'Environnement, ont signé, lundi 15 octobre, la convention constitutive de l'agence Bio, un groupement d'intérêt public destiné à « convaincre les agriculteurs de faire de l'agriculture biologique », selon M. Glavany. Cette préfiguration d'une interprofession réunira l'Etat, les producteurs et les distributeurs de produits biologiques. Le bio représente aujourd'hui 1 % de la production agricole française. Le gouvernement souhaite parvenir à 5 % d'ici 2005.

La semaine **HELIOS**

5000 m<sup>2</sup> pour l'homme

Des milliers de réductions signalées sur étiquette en magasin

ARMANI JEANS

PAL ZILERI

BURBERRY LONDON

CERRUTI JEANS

DORMEUIL

ARROW

VERSACE CLASSIC

MADELIOS

PARIS

Horaires d'ouverture : 10h00 - 19h00

23 boulevard de la Madeleine 75001 PARIS - Tél. : 01 53 45 00 00

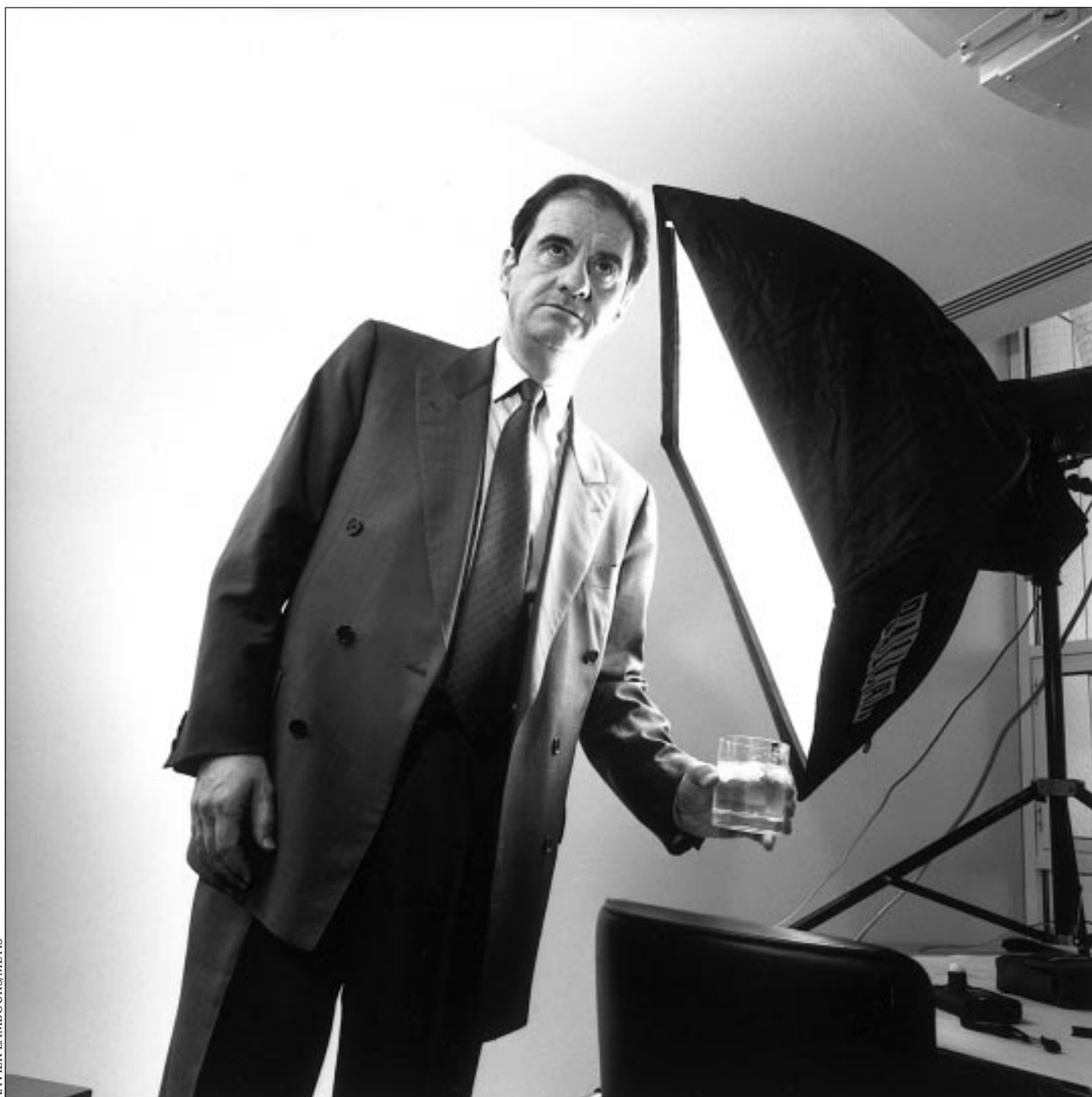
# Rires et larmes dans la famille Canal

**P**ENDANT le week-end, nous nous téléphonons tous beaucoup. Je suis abattu. Triste, défait, sans trop savoir comment appréhender la situation. C'est un épisode que je n'ai pas envie de vivre. La vie qui m'attend désormais est une vie que je n'imagine pas. Rien ne me plaît dans cette affaire. Ni la perspective de travailler sans Rousselet, ni les conditions de ma nomination comme président. J'aurais voulu que le ticket que je formais avec cet homme dure le plus longtemps possible. En me poussant en avant, il me demande d'assurer la continuité. Ai-je une autre solution que d'accepter ? La fidélité à André Rousselet, la fidélité à Canal, à cette aventure qu'on a menée ensemble, le sens du devoir et de mes responsabilités vis-à-vis de la chaîne, des salariés, des abonnés... Je ne peux me dérober, mais, c'est vrai, j'avais rêvé d'un autre passage de relais... Lui, il s'en va avec panache et honneur, et me laisse en première ligne. C'est comme s'il disait : « Moi, j'ai toujours vécu comme ça. Je ne sais pas pactiser. Pierre, il saura pactiser en préservant Canal. » Ce n'est pas injurieux. Ce n'est pas extrêmement gratifiant non plus. Il affronte la crise en fonction de ce qu'il est, et pas en fonction de ce qu'est Canal. Sauf qu'il pense aussi sans doute que c'est sa personne qui est visée et qu'en parlant avec éclat, d'une certaine manière, il nous met à l'abri. Les pensées les plus contradictoires s'entrechoquent dans mon esprit.

Une chose me paraît essentielle dans les jours que nous sommes en train de vivre, et je le lui ai dit, c'est de ne pas faire l'économie de nos émotions. Mais, pendant tous ces jours, je vais gérer le départ de Rousselet, pas mon arrivée. Il s'interrogeait sur comment expliquer publiquement sa décision. Comme il n'est pas très bon en conférence de presse – il monte vite le ton, fait des réponses trop longues ou avec un troisième degré que les gens ne perçoivent pas –, je l'ai convaincu d'écrire un article. « Mais où donc ? – A la "une" du Monde. On ne vous refusera pas la "une" du Monde ! »

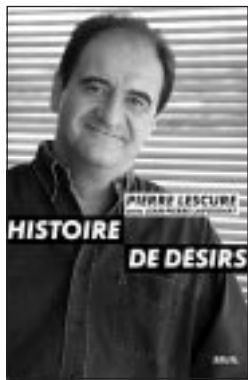
Il revient le lundi matin avec son article – brillant et violent. Il y accuse Balladur « de tisser sa toile jour après jour, plaçant aux commandes des plus grands groupes une quinzaine d'hommes triés sur le volet de leur fidélité à sa seule personne », et s'en prend à ces « nouveaux fermiers généraux, ces "fidèles serviteurs" qui ne tolèrent dans l'orbite de leur pouvoir que ceux dont ils se sont préalablement assurés du dévouement ou de l'innocuité totale ». Et il cite même Chateaubriand au passage : « Il faut être économe de son mépris, il y a tant de nécessaires... » Certains, parmi nous, sont un peu effrayés : « Vous allez trop loin... Vous ne pouvez pas attaquer le premier ministre comme ça. » Ce n'est pas mon avis. Et puis, de toute manière, c'est son article.

Dans la journée, il annonce officiellement son intention de démissionner de Canal et ma candidature au poste de président. Bien évidemment, la presse ne parle que de ça. D'ailleurs, lorsque, le soir, le premier ministre, Edouard Balladur, sera interrogé à « L'Heure de vérité », il répondra : « Je suis comme vous, je l'ai appris par les journaux... » Une réponse qui ne manquera pas de susciter ironie et colère. André Rousselet part déjeuner. Lorsqu'il revient, il a trouvé le titre de son papier : « Edouard m'a tué », reprenant la formule ensanglantée qui accusait Omar Raddad. Magnifique ! « La seule chose qui me tracasse, me dit-il en souriant, c'est qu'on va croire que ce sont les Guignols qui me l'ont soufflé ! » L'article paraîtra à la « une » du Monde, le mercredi après-midi, le jour du conseil d'administration de Canal. Le même jour que la page que nous, « les 1 247 qui ont fait Canal », avons achetée dans Libération pour remercier Rousselet de nous « avoir protégés aussi longtemps des faux amis, des vrais nuls et des faux guignols qui rôdaient autour de la chaîne ». Le soir, Pierre Dauzier m'appelle pour me voir le lendemain. Notre rendez-vous dure cinq minutes. Il me dit que je peux compter sur le vote et le soutien des actionnaires. Je lui réponds que je n'aime pas du tout cette situation et que j'aurais



XAVIER LAMBOURSNÉ

**Dans son livre « Histoire de désirs », à paraître le 17 octobre, le président de Canal+, Pierre Lescure, raconte son itinéraire, qui l'a mené du journalisme à la tête du studio Universal, à Hollywood. L'extrait choisi par « Le Monde » évoque les jours tendus de février 1994, lorsque André Rousselet fut contraint de démissionner de la présidence de la chaîne cryptée**



préférés que tout se passe dans d'autres conditions, et je m'en vais. Bien dans sa manière, c'est sur ce non-échange qu'il s'appuie, paraît-il, pour affirmer aujourd'hui qu'il avait pris des assurances auprès de moi avant de lancer l'opération !

Mercredi 16 février, 9 heures du matin. Dans la salle du conseil d'administration de Canal, l'atmosphère est pesante. André Rousselet fait le tour de la table, évite de serrer les mains et de dire bonjour aux représentants de Havas, de la Générale des eaux et de la Société générale. Tout le monde s'assoit. D'une voix nouée par l'émotion et la tension, il annonce l'ordre du jour : « Je vous demande d'enregistrer ma démission de président de Canal+ et de procéder à l'élection du nouveau président, Pierre Lescure. » Comme je l'ai prévu, je suis élu à l'unanimité. Il se tourne alors vers moi et, dans un geste à la fois bouleversant et maladroit (encore l'émotion, bien sûr...), me propose d'échanger nos places. Nous changeons tous les deux de fauteuil. J'étais à sa droite, je me retrouve à sa gauche. Un jeu de chaises musicales dont on aurait pu faire l'économie, mais c'est anecdotique... Bien sûr, je ne remercie pas mes électeurs. Et, comme lui, je me tiens au strict minimum, sujet-verbe-complément, pour régler les formalités d'usage et lever la séance. Le tout

n'a pas duré dix minutes. Mon premier acte de président : je raccompagne les administrateurs au parking. Les seules paroles que nous échangeons : « A quel sous-sol êtes-vous garés ? – Au premier. »

Je retrouve André Rousselet sur le plateau de Nulle part ailleurs, où Philippe Gildas doit nous interviewer pour la télé interne. Nous sommes tous les deux très tendus. Comme dans le papier du Monde, qui paraîtra donc l'après-midi, il s'en prend à Friedmann, Balladur, Dauzier, Dejouany, Viénot. « A partir du moment où trois actionnaires se retrouvent dans une holding et que les décisions sont prises à ce niveau-là, nous sommes réduits à l'esclavage absolu. Les décisions sont prises rue d'Anjou, siège de la Générale des eaux, Havas a passé un marché de dupes... » Qu'est-ce que je peux répondre, moi, qui viens d'être nommé président de cette société réduite à l'esclavage ? Je balbutie : « Je ne retire pas un mot des qualificatifs et des jugements que vous avez portés sur les hommes et les méthodes, et pourtant je vais reprendre ma tâche... » Il s'en prend ensuite à France Télécom, dont il cite la longue liste d'échecs. J'ajoute, ironique : « Leur seul succès connu, c'est le Bi Bop ! », mais cela ne suffit bien évidemment pas à détendre l'atmosphère. Je fais signe à Gildas que

ce n'est pas la peine de continuer à m'interroger. Que puis-je ajouter d'autre ? Tout se bouscule dans ma tête. Certes, André Rousselet m'a intronisé président, il m'assure de sa confiance, il demande que le personnel me suive, me soutienne, se regroupe derrière moi, il est « heu-

**Selon nos anciennes conventions, André Rousselet est entré sans frapper. Je me lève sans rien dire et... nous tombons dans les bras l'un de l'autre. Nous restons un très long moment comme ça, serrés l'un contre l'autre**

reux de placer Canal en de si bonnes mains... En même temps, face au tableau qu'il dresse de la situation, comment ne pas apparaître aux yeux de tous comme celui qui pactise avec l'ennemi désigné ?

Quand nous remontons, le personnel s'est regroupé dans les couloirs, sur les passerelles. Certains pleurent. D'autres applaudissent. Nous avons tous les deux les larmes aux yeux. J'ai l'estomac noué. La tristesse, le malaise, l'émotion, l'intensité, la confusion... Nous arrivons à la salle de

rédaction du service des sports, où Charles Biétry a fait préparer une sorte de pique-nique. Sylvie Ruggieri, la directrice de la communication, vient nous dire qu'il y a des dizaines de journalistes, de reporters radio et télé dans le hall, qui attendent une déclaration. « Nous avons décidé que, aujourd'hui, nous garderions nos émotions pour nous et que nous ne ferions aucun commentaire. » Elle insiste en disant qu'il faut au moins leur dire ça. Je suis président, c'est à moi d'y aller. Je descends. André Rousselet vient avec moi. Les couloirs et le hall sont noirs de monde.

En bas, il y a des caméras, des micros partout. Je leur dis ce qui est prévu : « Vous comprendrez bien qu'un jour comme aujourd'hui nous gardions nos émotions pour nous. » Au moment où nous nous apprêtons à remonter, André Rousselet m'écarte un peu, fait un petit pas en direction des caméras et s'écrie, vengeur : « Le responsable de tout cela, c'est Edouard Balladur et son représentant, Jacques Friedmann... » Je suis sonné. Et furieux. Nous avions décidé de ne rien dire ! Nous tournons les talons. Je dis à Rousselet : « Ce que vous venez de faire est dégueulasse ! – Mais

pourquoi ? – Parce qu'on avait décidé de ne faire aucun commentaire. Vous m'installez sur le trône et en même temps vous me tirez le tapis sous les pieds ! Je suis président parce que vous l'avez voulu, et la première chose que vous faites, ce sont des accusations publiques à l'intérieur de Canal. A la lettre, vous prenez position dans une maison dont vous ne faites plus partie, devant moi à qui vous avez demandé de la diriger. Tout cela alors qu'il va y avoir aujourd'hui votre papier dans Le Monde, qui est telle-

**Pierre Lescure à Canal+, en 1994.**

ment plus fort... – Oui, mais jamais plus il n'y aura autant de caméras et de micros... »

Je le plante là et vais m'enfermer dans mon bureau. Personne ne comprend. Pourtant, le premier coup de fil que je reçois est celui de Nicolas Bazire, conseiller de Balladur, qui s'étonne qu'à peine élu je tienne si mal ma maison ! Le soir, je rentre chez moi et passe la soirée seul. Le lendemain, dans la journée, les gens défilent dans mon bureau pour me dire que je ne peux pas rester fâché avec André Rousselet, qu'il a agi sous le coup de la colère ou de l'émotion, que c'est impossible qu'on en reste là, pas un jour comme celui-là. Je connais trop André Rousselet pour savoir qu'il n'a pas agi sous le coup de la colère, ni de l'émotion. Je pense que, dès qu'il m'a suivi depuis la salle de rédaction des sports, il savait ce qu'il allait faire. Plusieurs fois dans la journée, l'assistante d'André Rousselet demande à Claudie Dadu, mon assistante, qui m'accompagne depuis RMC, s'il peut venir me voir. Jusqu'au moment où elle comprend que je ne veux pas.

**A** Charles Biétry, qui insiste dans mon bureau, je montre l'enregistrement vidéo de l'épisode de la veille dans le hall devant les journalistes. En voyant les images, il comprend tout et part, la cassette à la main, la montrer à André Rousselet. Quelques instants plus tard, la porte de mon bureau s'ouvre. Selon nos anciennes conventions, André Rousselet est entré sans frapper. Je me lève sans rien dire et... nous tombons dans les bras l'un de l'autre. Nous restons un très long moment comme ça, serrés l'un contre l'autre. Les larmes aux yeux.

Le vendredi, il ira faire des adieux dignes et émouvants aux membres du CSA. A son retour, alors qu'il est dans son bureau, son assistante lui demande de regarder par la fenêtre : sur la terrasse du troisième étage, cinq cents salariés de Canal sont rassemblés pour lui dire au revoir. Ils brandissent des banderoles : « Merci, président. » Lorsqu'ils le voient, ils applaudissent. Aujourd'hui, la photo de cet instant-là est toujours dans son bureau de l'avenue George-V.

Pendant le week-end, il emmènera ses affaires et ne reviendra plus jamais à Canal. Plus jamais. Jusqu'au 15 novembre 1999, où je le convaincrai d'assister à un dîner discret dans la salle à manger de Canal à l'occasion de notre quinzième anniversaire. Il y a quelques anciens et quelques nouveaux. Plus Marc Tessier et Jean-Claude Dumoulin, qui ont quitté la chaîne. Rousselet sera brillant, séduisant, vraiment ému. Et Benoît Delépine, l'un des auteurs des Guignols que j'ai fait venir aussi, trouvera le mot de la soirée : « J'aimerais bien être comme vous à mon âge ! »

Le mardi matin qui suit le départ d'André Rousselet, je suis dans mon bureau, Claudie passe la tête : « Alain voudrait vous voir, mais il faudrait que vous sortiez. » D'habitude, je ne me laisse pas piéger aux trucs de ce genre. Mais, là, comme je suis un vrai zombie, je me lève sans réfléchir, j'ouvre la porte : il y a deux cents personnes qui crient : « Bravo, président ! » et qui applaudissent. C'est Alain de Greef qui a eu cette délicatement et affectueuse attention. Il dit : « Jusqu'au week-end, c'était le départ d'André Rousselet. Aujourd'hui, c'est l'arrivée du nouveau président. » Et nous nous embrassons. Vous aurez remarqué que, dans la famille Canal, on rit beaucoup, mais on embrasse et on pleure aussi pas mal... Il n'empêche, je n'oublierai jamais ce geste. Jusque-là, tout au long de ces dernières journées, il n'y a pas eu beaucoup de place dans mes sentiments pour la fierté ou pour la joie d'être devenu président. Alain a été le seul à voir, à deviner, à comprendre...

**Pierre Lescure,**  
© Editions du Seuil

★ Histoire de désirs, de Pierre Lescure, avec Jean-Pierre Lavoignat, 347 p., 98,39 F, 15 €.

## Vaut le détour par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

**TYRANNIE** des drames : mesurées à leur aune, les bonnes nouvelles passent pour des diversions sans-cœur. En voici pourtant une, preuve de curiosités et de nostalgies inattendues.

Lors du dernier week-end, à Paris, tandis qu'une douceur d'été invitait à la flânerie, que les touristes se pressaient autour de la Pyramide du Louvre comme aux plus beaux jours de l'« avant-Laden », on a pu voir des centaines de jeunes s'entasser au grand auditorium du sous-sol, attirés par devinez quoi ? Sur de la pellicule rayée et tressautante comme des souvenirs de famille, cinq ténors de l'université de 1965 - Hippolyte, Canguilhem, Aron, Foucault et Ricœur - dessinant à tâtons, avec leur cadet Alain Badiou, les frontières de la philosophie avec l'histoire, les sciences, la sociologie, la psychologie et le langage ! Conclusion, toute provisoire, de l'aréopage : les philosophes ne peuvent être classés selon leurs vérités ou leurs erreurs puisqu'elles ne visent pas à l'exactitude, pas même sur l'Être (fin et foin de l'ontologie, cette vieilleries théologique). Tout au plus certains systèmes ont-ils semblé plus « grands » que d'autres, parce qu'ils « totalisaient l'expérience d'une époque » et que leur vulgarisation les avait gratifiés de néologismes tels que *cartésianisme* ou *kantien*. Une prime aux patronymes substantivables, en somme ! Et tant pis pour les Merleau-Ponty !

Le film restitue pour la multitude et la postérité une part du don mystérieux que le maître d'autrefois faisait, à une poignée d'élèves, de

son corps en train de cogiter. Par paquets de trente ou quarante, neuf mois durant, nous dévisagions quotidiennement cet adulte offert, ses cravates, ses tics, ses jeux caressants avec les concepts. Cette entrée en possession se traduisait par l'expression consacrée : « Avoir Untel en philo. » Pour quelqu'un qui a « eu » Hippolyte, en khâgne, à Louis-le-Grand, vers 1948, le trouble est immense de retrouver l'image si longtemps scrutée, rajeunie par notre vieillissement, le vouûté des épaules massives, le visage vaguement moghol, enfumé par les mégots qui lui collaient aux lèvres, à la Prévert, qui allaient le tuer, et qui métallisaient sa voix, un peu comme celle de Sartre.

Qu'il parle de son maître, Hegel, comme il y a un demi-siècle, ou de Platon, comme ici dans l'éternité du cinéma, on est frappé par le sourire angélique que donne au penseur saisi sur le vif l'approche d'un escarpement où il se fait fort d'entraîner l'auditoire. Lui et ses cinq collègues, pareillement cravatés de noir et tabagiques comme c'était l'usage d'alors, manifestent la même gaieté, poussée jusqu'à l'ébriété, de jouer avec le plus aigu d'une tradition, d'un savoir, de soi-même, une joie piaffante de pur sang au pré, l'éternelle jeunesse du don gratuit, un sérieux précautionneux se faisant soudain violence dans l'audace charmeuse. Ainsi s'établait la grâce d'enseigner, du temps où 68 n'avait pas piétiné la figure du Maître pour lui substituer bientôt la grimace de l'histrion !

On comprend que d'anciens bénéficiaires de ce système savourent rétrospectivement leur

chance, comparable à celle d'Agathon ou du Théétète, chez Platon - ce privilège niés et voluptueux d'acquiescer aux propos qui vous en imposent par des « *cela est bien vrai* », des « *comme c'est juste, ô Socrate !* ». Plus surprenant, et encourageant, est de voir des étudiants de l'an 2000 s'attendrir, eux aussi, au spectacle d'une relation pédagogique qui n'est plus de saison. S'ils sourient un peu des expressions de scrupule intellectuel, qui évoquent des timidités de jeunes filles à leur premier bal, ils s'avouent envieux de ces fêtes de l'intelligence partagée, de l'excellence en acte.

Pourquoi en a-t-on perdu le secret et le sacré, en quelques décennies ? A la sortie du film, sur l'esplanade au ciel gris-rose, une enseignante dans un lycée « difficile » - on n'en connaît plus guère d'aisés ! - essayait de s'expliquer cette faillite des « terminales » à l'ancienne. Deux conditions se sont perdues : croire aveuglément aux vertus formatrices de l'inutile, et ne pas décrier comme une honte sociale un minimum d'homogénéité des classes. Dès lors que règnent à la fois l'obsession du débouché immédiat et le mélange démagogique des aptitudes - au point de réunir sur les mêmes bancs de la graine d'agregatif et des étrangers ne possédant aucun rudiment de français -, il n'y a plus place pour des Hippolyte et leurs dizaines d'Agathon survolant ensemble, avant d'entrer dans la vie, ce qu'on a pu articuler, depuis trois mille ans, autour de notre présence sur terre.

« Valait pourtant le détour », comme disent les guides.

## Récession par Ronald Searle



## Vers une nouvelle guerre froide ?

Suite de la première page

« Un des bénéfices de l'opération contre les talibans, c'est de faire passer aux autres pays le message qu'ils pourraient subir le même sort, précise-t-il. Tout en espérant que nous n'aurons pas à recourir à la force armée (...). Comprenez bien, l'Amérique est résolue à combattre tout terroriste au potentiel global. Pour Bush, le monde a changé le 11 septembre. Il a réorganisé son administration autour de ce combat et mis son avenir politique dessus ! » Bien sûr, si les pressions suffisent à amener Téhéran et Damas à résipiscence et à les conduire à lâcher le Hezbollah et le Hamas, tant mieux, sinon...

La plupart des « durs » n'ont jamais cessé de vouloir détruire l'Irak, ce qui leur permettrait d'achever l'opération « Tempête du désert » interrompue avant son terme par George Bush senior il y a dix ans en « cassant » pour de bon Saddam Hussein. Mais l'administration n'est pas unanime à ce sujet, en particulier en raison de l'impact que ces bombardements, avec leur cortège de victimes civiles, aurait sur les alliés arabes. D'autant qu'elle ne

dispose d'aucune preuve sérieuse reliant Bagdad à Al-Qaïda. Mais les cibles y sont plus attrayantes que les goubis afghans.

On sent, en tout cas, sourdre une méfiance contre ces mêmes alliés arabes, critiqués pour leur manque de coopération, en particulier l'Arabie saoudite. L'atmosphère est aussi en train de tourner dans le domaine de la coopération militaire. Les Etats-Unis intensifient leur assistance militaire à des pays comme les Philippines ou l'Indonésie, où sévissent des guérillas séparatistes islamistes, liées, selon Washington, aux intégristes, voire à Ben Laden. Cette coopération a pour but de lutter contre ces extrémistes et de glaner des renseignements utiles sur le terrorisme.

### « GUERRES PAR PROCURATION »

Mais cela contraint le Pentagone à se livrer à des contorsions juridiques. Après les expériences contestées d'aide à des dictatures militaires, les Etats-Unis sont tenus par l'amendement Leahy de certifier que toute unité qui reçoit une aide est « propre ». La coopération avait ainsi été interrompue avec l'armée indonésienne après les massacres de Timor-Oriental. Celle-ci serait en train de reprendre lentement, en particulier dans le nord de Sumatra. Tout cela, explique Dana Priest, une des meilleures expertes de l'armée américaine, pourrait permettre

de lever des restrictions nuisibles à ce combat mondial contre le terrorisme, et de récompenser les bons comme on punit les méchants.

Les autres considérations, comme la démocratie et les droits de l'homme, risquent de céder le pas à cette nouvelle priorité. De fait, pour les besoins de la coalition, le dictateur pakistanais Moucharrarf, encore hier accusé de répression et de soutien des islamistes, est-il devenu un chef d'Etat présentable. Les conflits de demain, ajoute Dana Priest, « risquent d'être plus chauds qu'une guerre froide ». « On risque de revenir aux guerres par procuration comme jadis en Afrique ou en Amérique latine, explique-t-elle. Saurons-nous tirer les leçons de notre lutte contre le communisme ? Comment faire pour éviter de créer de nouveaux ayatollahs Khomeïny en soutenant de nouveaux chahs d'Iran ? Pour ne pas citer une situation pire en croyant en créer une meilleure ? »

Le nouveau monde ressemblera-t-il à l'ancien ? Probablement pas sur le plan tactique. Car la concertation au sein d'une alliance formelle, comme l'OTAN, paraît dépassée à une administration qui souhaite profiter des avantages que lui fournit une coalition sans avoir à en subir les contraintes institutionnelles. La théorie qui revient à la mode est celle préconisée il y a quelques années par Richard Haass, responsable de la réflexion stratégique au

département d'Etat, selon laquelle les Etats-Unis ne sont plus le gardien du monde, mais son shérif. Comme jadis au Far West, où les justiciers rassemblaient autour d'eux une chevauchée de volontaires pour partir à la poursuite des hors-la-loi ; on appelait cela un « posse ». Au cœur de cette méthode, écrit Richard Haass, « on trouve l'idée d'Etats et d'organisations sélectionnés qui se coalisent pour des tâches ou des objectifs spécifiques et qui, dans la plupart des cas, se dissolvent dès que leur mission est accomplie. Peuvent en devenir membres ceux qui sont capables et désireux d'en être ». C'est ce type d'alliance à la carte qui semble désormais avoir la faveur de M. Bush.

Patrice de Beer

### RECTIFICATIF

#### RISQUES INDUSTRIELS

Cité dans notre article sur les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Dire), paru dans *Le Monde* du 5 octobre, Philippe Vesseron, directeur de la prévention des risques au ministère de l'environnement, estime nécessaire un doublement des effectifs de l'inspection des sites classés, et non une augmentation de 50 %, comme nous le lui avons fait dire par erreur.

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Funeste cohabitation

**L**A droite n'a pas manqué de réagir avec véhémence au récit que publie Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin, sur son expérience de quatre années de cohabitation. Les sept présidents des groupes parlementaires de l'opposition ont aussitôt dénoncé la « haine personnelle » que ce texte ferait apparaître à l'égard du président de la République et demandé la démission de son auteur. D'autres, comme Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, ont jugé « d'une extrême gravité » cette « entrée en campagne de M. Schrameck », ou, comme l'ancien ministre RPR Dominique Perben, ont condamné un « livre de combat » dont la publication est « une faute grave contre l'Etat et ses institutions ».

« Livre de combat », l'ouvrage l'est assurément. La scène d'ouverture, celle de l'intervention télévisée du président de la République, le 14 juillet 2001, au cours de laquelle celui-ci a vivement critiqué l'action du gouvernement, donne l'une des clés de l'attitude d'Olivier Schrameck. « En ce jour de fête nationale, où notre pays devrait rendre le son de sa fierté dans le concert du monde, le chef de l'Etat en ravale les réalisations sociales et en souligne les incertitudes économiques », regrette le principal collaborateur de Lionel Jospin. Comme le président de la République n'a pas manqué une occasion, depuis cette date, de dénigrer le travail du gouvernement, il est naturel que le livre d'Olivier Schrameck soit perçu comme une réponse aux agressions permanentes du chef

de l'Etat. Et cela d'autant plus que le directeur du cabinet du premier ministre ne cache pas qu'il souhaite la candidature de Lionel Jospin. Le combat politique étant ce qu'il est, il n'y a pourtant pas lieu d'être étonné ni choqué que les attaques de Jacques Chirac aient entraîné une réplique. Ses amis sont plutôt mal fondés à crier au scandale. Il est même permis d'apprécier le courage de M. Schrameck qui préfère prendre le risque de s'exposer plutôt que de rester à l'abri d'un silence confortable.

Car, loin d'être un pamphlet, son ouvrage est un livre de réflexion sur les institutions de la V<sup>e</sup> République et sur la cohabitation que celles-ci rendent inévitable. Ce « pouvoir écartelé » entre les deux têtes de l'exécutif est nocif, estime, avec raison, le directeur du cabinet de Lionel Jospin. Déjà, lorsque le président de la République et le premier ministre appartiennent l'un et l'autre à la majorité, la situation est difficile. On a vu naguère comment les tensions entre Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas, entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, entre François Mitterrand et Michel Rocard ont considérablement gêné l'action de l'Etat. Lorsque le conflit est ouvert, les pouvoirs publics sont menacés de paralysie. Une partie de l'énergie nécessaire à la conduite des affaires est utilisée pour déjouer les manœuvres de l'autre camp. L'intérêt général en pâtit. C'est cet abaissement de l'Etat que le haut fonctionnaire qu'est M. Schrameck a voulu d'abord dénoncer. On ne saurait lui donner tort.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pliou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernier  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Cérémonie en l'honneur de Pie X

UN *TE DEUM SERA* chanté ce soir à 20 h 30, à Notre-Dame, en l'honneur de Pie X, béatifié à Rome le 3 juin dernier. Cette cérémonie revêtira une solennité particulière car l'ensemble des cardinaux et archevêques de France venus à Paris pour leur réunion trimestrielle y assisteront. Le cardinal Liénart, évêque de Lille, doyen des cardinaux français, donnera le salut du Saint-Sacrement. On compte également sur la présence de Mgr Roncalli, nonce apostolique.

Le panégyrique de Pie X sera prononcé par Mgr Grente, de l'Académie française. L'archevêque de Mans établira un parallèle entre Pie V, le dernier pape canonisé, et Pie X, qui accéda aux postes les plus élevés du ministère pastoral, où il laissa percer les traits essentiels de son caractère : désintéressement, esprit d'initiative, vigilance à

préserver la foi. Par un document souple et net, il exclut le modernisme, « rendez-vous de toutes les hérésies », et prescrivit les mesures propres à restaurer la vérité doctrinale.

Pie X fut bienveillant envers la France, poursuivra-t-il. Des faits mémorables en font foi, par exemple sa déclaration : « Non, elle ne périra pas, la nation prédestinée », puis le baiser au drapeau français lors de la béatification de Jeanne d'Arc. Aussi bien fut-il le bon pasteur qui ne redouta pas les réformes hardies, notamment dans le domaine du chant sacré, et l'admission des enfants à la communion. Les Français, conclura-t-il, peuvent compter sur son intercession, puisqu'un jour il déclara aux séminaristes français de Rome : « Emportez dans vos cœurs la certitude que Dieu aime la France et la sauvera. » (17 octobre 1951.)

## Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78





# La survie du français, cause nationale

par Alain Decaux, de l'Académie française

**C**E cri d'alarme, chargé de détresse et parfois de colère, nous l'entendons chaque jour et partout : le français perd sa place dans le monde ! Le français est en déclin !

Est-ce une vue de l'esprit ? Les principales associations de défense et de promotion du français, réunies en mai dernier, ont dressé un bilan qui est un réquisitoire : l'anglo-américain gagne du terrain dans l'économie, la publicité, la recherche, les services publics, l'armée, l'enseignement, les institutions internationales. (...)

Si la situation se dessine aussi sombre, le XXI<sup>e</sup> siècle pourra-t-il – ou non – proposer des solutions pour inverser le mouvement que l'on dénonce ? Il y a quelques années, Mario Soares, président de la République portugaise, déclara : « *Ma patrie, c'est ma langue.* » Ces mots m'ont touché au vif. Qui souhaiterait que l'on mît à mal sa patrie ? J'ai éprouvé le même sentiment, cette fois nuancé d'un sourire, quand Hubert Védrine, notre ministre des affaires étrangères, interpellé à propos des mêmes dangers, a répondu : « *La langue, c'est un sujet identitaire vital, c'est notre disque dur.* »

Sans s'être donné la main, l'un et l'autre nous ont rappelés à notre devoir.

Jusqu'à une époque relativement récente, le français est resté la langue diplomatique, et la communauté internationale s'en est enchantée. En 1905, le traité de paix russo-japonais fut rédigé en français. Tant il est vrai que notre langue, par sa clarté, par sa précision, apparaissait tel un instrument unique. L'abandon de cette tradition universelle est malheureusement le fait d'un Français, et l'un des plus grands : Georges Clemenceau. Il a voulu, pour rendre hommage à nos alliés britanniques et américains, que le traité de Versailles fût rédigé en français et en anglais. Ce premier abandon peut être considéré comme étant à l'origine de beaucoup d'autres.

Que les conseils d'administration de firmes françaises, dont les membres sont tous français, siègent en n'utilisant que l'anglais ne peut se soutenir par aucun argument. Que la correspondance d'entreprises françaises soit rédigée exclusivement en anglais ne s'explique pas davantage. Que des congrès ou colloques, réunissant essentiellement des Français, se tiennent en anglais sur notre territoire choque même des étrangers.

Je sais bien, au moins en matière scientifique, que des arguments peuvent être présentés. J'entends encore le professeur Hamburger, qui fut mon ami, me confier, navré : « *Pendant les trois quarts de ma carrière, je me suis exprimé en français dans les congrès. J'ai tenu le plus longtemps possible. Quand j'ai*

*constaté, dès ma première phrase, que la salle se vidait aux trois quarts, je me suis résigné. Si je prenais la parole, c'était pour exposer le résultat des recherches menées en France. Fallait-il qu'elles passent inaperçues ou restent ignorées ? »*

Ce problème sera-t-il résolu au XXI<sup>e</sup> siècle ? On voit les machines à traduire accomplir de tels progrès qu'on peut l'espérer. En sera-t-il de même de la place du français dans les organisations internationales ? Le français est une des langues de travail de l'ONU mais 90 % des documents y sont rédigés en anglais. Dans le cadre des institutions européennes, si l'anglais et le français gardent la priorité, l'usage de l'anglais l'emporte si généralement que les représentants français avouent être obligés de s'y rallier. Comment, face à un tel tableau, espérer remonter la pente sur laquelle nous nous sommes laissés glisser ?

Le français se trouvera-t-il un jour dans la situation de ces langues indiennes d'Amérique dont

**Le français se trouvera-t-il un jour dans la situation de ces langues indiennes d'Amérique dont Chateaubriand disait que seuls les vieux perroquets de l'Orénoque en avaient gardé le souvenir ?**

Chateaubriand disait que seuls les vieux perroquets de l'Orénoque en avaient gardé le souvenir ?

Je n'hésite pas à l'affirmer : j'attends beaucoup du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce qui pourra sauvegarder la langue française, c'est paradoxalement l'uniformisation de la langue anglaise. Car le langage si pratique que l'on utilise déjà partout dans le monde est de moins en moins de l'anglais. C'est une langue nouvelle, née de l'anglo-américain, dont les racines sont anglaises, mais qui foisonne de néologismes, d'approximations, de déformations. Ce n'est plus une langue de culture. Les langues et les cultures sont inséparables. Nos petits-enfants devront parler l'anglo-américain, devenu l'espéranto de notre siècle, car leur réussite éventuelle en dépend. Mais il leur faudra, s'ils veulent connaître Shakespeare, Wilde ou Joyce, revenir à la langue anglaise dans ce qu'elle recèle de richesse, de beauté et de dons créatifs. Chacun, en Europe, devra défendre sa langue, y compris les Britanniques.

Il faut relire Claude Hagège qui estime que les 5 000 langues parlées dans le monde ne seront bientôt plus que 500 et qu'elles sont déjà potentiellement menacées, voire condamnées, par la mondialisation. Face à l'anglo-américain, ajoute-t-il, « *il faut réagir sans complexe.* »

Voilà ce que nous demandons au XXI<sup>e</sup> siècle : réagir. Et d'abord par un retour à la pureté du français. Il s'est beaucoup abîmé au cours des dernières années du XX<sup>e</sup>. Retrouvons l'usage de ce que nos institutions appelaient le « *bon français* ». Débarrassons-le des scories accumulées et de ce charabia que nous devons malheureusement à certains pédagogues. Confirmons en même temps sa mobilité : une langue immobile est une langue qui agonise.

Ce qui doit nous frapper, c'est que la nôtre s'enrichit dans des proportions jamais constatées jusqu'ici. La 8<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, parue avant la seconde guerre mondiale, comportait 32 000 mots. Celle qui s'achèvera au XXI<sup>e</sup> siècle en comptera 55 000. Plus de 20 000 mots nouveaux en soixante-quinze ans !

Ce que nous imposera le XXI<sup>e</sup> siècle, c'est l'intégration de verbes, de substantifs et d'adjectifs nés du nouvel argot : le verlan. Ainsi

trouve-t-on déjà, dans le Petit Robert comme le Petit Larousse, le mot « *ripou* », verlan de pourri. Un film, *Les Ripoux*, l'a popularisé. En lui accordant le x au pluriel, les producteurs l'ont introduit dans l'inoubliable série : bijou, chou, genou... Ainsi en sera-t-il des mots « *beur* » et « *meuf* » auxquels, d'ores et déjà, les lexicographes ont accordé le droit de cité. L'argot d'autrefois était un code secret, celui du milieu. L'argot d'aujourd'hui, véhiculé par la toute-puissance des médias, s'impose bien au-delà des banlieues et l'attraction qu'il exerce sur les milieux scolaires de toutes classes sociales, ne fera que confirmer, au XXI<sup>e</sup> siècle, la force grandissante du langage parlé. Il sera vain de vouloir le combattre car le langage parlé est celui qui, depuis les origines, a précédé le langage écrit.

On doit penser aussi que le XXI<sup>e</sup> siècle verra s'accélérer un certain nombre de tendances déjà fortement esquissées à la fin du XX<sup>e</sup>. Nous allons de plus en plus accentuer le e muet, jusques et y compris quand il n'existe pas : chaque jour, nous entendons déjà parler du « *matcheux* » qui oppose telle ou telle équipe. Les liaisons, déjà en perte de vue, risquent de se réduire à rien. L'imparfait du subjonctif, fort menacé depuis longtemps, et plus encore le plus-que-parfait vont dis-

paraître du français parlé et, à terme, du français écrit.

Simple constat, en vérité. Il faut que, dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, le XXI<sup>e</sup> siècle revienne à la lecture des grands textes que l'on a abandonnée au profit d'une analyse souvent stérile. Car c'est en eux que repose l'espérance d'un français remis sur les rails. L'image de la France qui a fasciné des millions d'étrangers, n'est-ce pas à travers nos auteurs qu'ils l'ont découverte ? Dans la salle commune d'une petite ferme de Roumanie, j'ai vu un exemplaire des *Misérables* – en français. Et Hugo lui-même a eu raison de dire, à propos d'Alexandre Dumas, bientôt panthéonisé, qu'il émanait de son œuvre – la plus lue dans le monde – « *cette sorte de lumière qui est celle de la France* ». Il aurait pu le dire de bien d'autres.

Ce capital, nous devons le gérer. Il va de Ronsard à Prévert en passant par Marcel Proust. C'est par leur patrimoine aussi que se défendront les langues de Goethe, de Dante, de Cervantès – et de Shakespeare. Je rêve d'une grande alliance entre tous nos vieux pays qui s'uniront pour défendre la vraie richesse de l'Europe : la seule qui puisse répondre à l'anglais d'aéroport. Il faudra que nos pouvoirs publics s'en convainquent avant d'en convaincre les autres. Ce ne sera pas facile.

Ce qui le serait davantage, c'est de multiplier le nombre de bourses offertes aux jeunes étrangers qui souhaitent étudier dans nos universités ou même effectuer des stages dans nos entreprises. Ce genre de « placement » – j'affirme que c'en est un – fera de l'étudiant formé dans la matière qu'il aura choisie, et rentré dans son pays, un ambassadeur de la langue française pendant plusieurs décennies.

Il faudra aussi que l'on se mette dans la tête que nous disposons d'un atout que n'ont pas les autres et que l'on est en train, tranquillement, insidieusement, d'oublier. Comment a-t-on pu en arriver là ? Cet atout, c'est la francophonie. (...)

Or nous savons que le niveau de l'enseignement du français, dans plusieurs pays francophones, ne cesse de baisser. J'admire les multiples projets que la francophonie met en route. Quel sens prendront-ils si, peu à peu, dans les pays concernés et faute d'enseignants formés, le français se délite ? (...)

Il faut que l'on comprenne que la survie du français n'est pas seulement un sujet de colloque où se côtoient quelques linguistes et quelques acharnés. Il faut l'élever au rang de cause nationale. Parce que l'image de la France est en jeu et, au-delà, son rayonnement, son prestige, sa place dans le monde. (...)

Alain Decaux est historien.

# Eloge du béton armé

par Jean Balladur, de l'Académie des beaux-arts

**T**OUTE critique de l'art actuel passe, à juste raison, pour obscurantiste. Mais les artistes et les critiques remplissent trop souvent le vide des œuvres avec des mots.

Certes, des peintres, des sculpteurs, des graveurs, en France et à l'étranger, continuent de créer des œuvres qui poursuivent les valeurs et les trouvailles des avant-gardes du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais le dadaïsme d'Etat qui prévaut dans notre administration culturelle ne leur fait pas une grande place dans nos musées d'art contemporain, alors qu'aux Etats-Unis et en Allemagne les expositions et les musées sont largement ouverts à toutes les formes de l'art actuel.

Dans la première moitié du siècle précédent, c'est la France qui a été à l'origine de toutes ou de presque toutes les révolutions culturelles. L'esprit révolutionnaire, imprégné d'idéologies politiques, de critiques sociales, de participations à tous les mouvements qui voulaient renverser l'ordre établi, et par conséquent les valeurs culturelles de la bourgeoisie, animait les artistes.

N'oublions pas que Marcel Duchamp, dès 1917, envoie au Salon des indépendants un simple urinoir, puis en 1964 le même urinoir avec à l'intérieur la photographie de sa propre famille, ses parents, ses frères et sœurs, découpée dans la forme de l'urinoir lui-même, manière pour lui d'utiliser la sacralisation d'une œuvre exposée dans un musée, fût-ce pour la ruiner : « *Ruiner – Uriner* », écrit-il.

Paris était le centre de toutes les recherches, en peinture, en sculpture, en architecture, en musique et même en cinéma avec les films surréalistes de Salvador Dali ou ceux de Jean Cocteau, et la photographie de Man Ray. Les artistes du monde entier accouraient à Montmartre, puis à Montparnasse.

Après la deuxième guerre mondiale, ce fut l'Amérique qui donna le ton. Elle en avait les moyens. Le dollar n'était plus une valeur monétaire ; il était devenu une valeur esthétique. Il l'est resté. L'œuvre d'art est traitée comme une marchandise.

C'est alors que les administrations culturelles françaises, de peur de passer pour des tenants de l'académisme, fût-il évolutif, ont fait la part belle aux modernistes les plus malins et les plus excentriques, et tout particulièrement aux artistes étrangers. Ils

ont tenu à l'écart les artistes français, fussent-ils novateurs et de qualité. Au conformisme académique du XIX<sup>e</sup> siècle succédait le conformisme avant-gardiste de nos technocrates dispensateurs des fonds d'Etat. (...)

Au XX<sup>e</sup> siècle, l'architecture moderne a rejeté toute présence, en façade comme dans les espaces intérieurs, de la peinture, de la sculpture et même de toutes formes qui ne résultent pas de la technique de l'ingénieur et de la distribution purement fonctionnelle de l'espace vécu.

Il est regrettable que nos jeunes architectes français à la mode (...) n'utilisent pas plus le béton armé, technique française par excellence. Ils pourraient avec ce matériau, formellement très souple, et les concours des peintres et des sculpteurs, créer une architecture typiquement

**Il faudrait que nos hommes politiques, maires, députés ou ministres, ne favorisent pas systématiquement les architectes anglo-saxons**

française qui ne soit ni un pastiche de l'architecture classique, comme l'ont fait les post-modernistes étrangers à Paris, à Montpellier et ailleurs, ni une architecture du verre et de l'acier austère et puritaine, sans le moindre ornement et sans la moindre sensualité, à l'image de l'architecture anglo-saxonne.

Mais il faudrait pour ce faire que nos hommes politiques, maires, députés ou ministres, ne favorisent pas systématiquement les architectes anglo-saxons qui ignorent le béton armé. Le rayonnement de l'art français au XXI<sup>e</sup> siècle dépendra d'abord du regard que les responsables culturels et politiques de notre pays tourneront vers les artistes français, plutôt que vers New York ou Francfort comme c'est le cas aujourd'hui. (...)

Jean Balladur est architecte.

# Nécessaires disciplines savantes par Jean-François Jarrige, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

**S**'INTERROGER sur le fait de savoir si les disciplines savantes ou sciences de l'érudition, tournées en grande partie vers l'étude du passé, sont un poids ou un atout pour l'avenir de notre pays peut paraître une question provocatrice. Bien que constituant une branche importante de ce que l'on appelle aujourd'hui les sciences humaines, ces disciplines pourraient tout au plus paraître démodées à beaucoup de ceux qui ne les jugent guère susceptibles de répondre aux problèmes les plus importants de nos sociétés contemporaines. En quoi donc risqueraient-elles d'être un poids pour l'image de notre pays ? Et cela d'autant plus que, lors de visites officielles ou de rencontres internationales, les orateurs recevant des délégations françaises pensent les honorer en évoquant quelques-unes des figures du monde académique de notre pays qui se sont illustrées dans le domaine de l'histoire des civilisations, notamment des leurs. (...)

Les champs de recherche relevant du domaine des « humanités », l'archéologie et l'histoire des différentes cultures et civilisations du monde, avec leurs mythes, leurs philosophies, leurs littératures orales ou écrites, la richesse et la diversité de leurs créations artistiques, techniques

et scientifiques sont, dans nos sociétés en proie aux interrogations suscitées par l'ampleur des développements des sciences de la nature et de la vie, avec parfois la réapparition de peurs millénaristes et irrationnelles, plus que jamais des médiations dont nous avons besoin pour essayer de comprendre notre place actuelle dans l'Univers. (...)

Il est à peine nécessaire de rappeler que, dans l'éducation nationale, ce que l'on appelait naguère les « humanités » n'occupe plus la place prestigieuse conservée jusqu'au début de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. (...) Les études relevant des « humanités » ont fait aussi l'objet de sérieuses remises en cause au niveau universitaire lui-même, avant même les événements de mai 1968 et plus encore après. Les disciplines demandant l'apprentissage de langues mortes ou vivantes difficiles, d'analyses et de mises en ordre rigoureuses de documents parfois lacunaires ou de lecture ardue d'archives, ou bien l'acquisition de techniques de terrain qui exigent des années d'expérience, ont pu paraître comme des investissements d'un autre âge par rapport à des domaines d'études portant sur des sujets « en prise directe », selon le vocabulaire actuel, avec les réalités contemporaines. (...)

Les disciplines liées à l'étude

du passé ont probablement souffert des illusions déçues de ceux qui, depuis Condorcet ou Auguste Comte, étaient convaincus que l'on découvrirait des lois et des régularités dans la succession des événements historiques. Tout comme Newton avait pu mettre au point sa théorie de l'attraction universelle grâce à un petit nombre de lois d'une grande généralité, archéologues et historiens ne pouvaient-ils pas, à partir de quelques phéno-

**Il nous reste un énorme effort à faire sur le plan de l'enseignement et de la recherche pour être à la hauteur d'un dialogue des civilisations qui est sans aucun doute un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle**

mènes sociaux habilement observés dans les archives du passé et avec l'aide des travaux ethnologiques auprès de communautés vivant dans une préhistoire attardée, contribuer à aider les sociologues à découvrir des lois permettant la création d'une véritable zoologie sociologique ? Sans un ordre universel, l'archéologie et l'histoire ne seraient qu'une

accumulation de récits et de chroniques relevant de la littérature.

Les grandes doctrines déterministes parmi lesquelles le primat du biologique chez les néo-darwiniens, celui des conditions sociales et économiques chez les marxistes, ou celui des forces de l'inconscient dans la suite de Freud, ont eu, certes, le mérite de contribuer à nous faire prendre conscience que la liberté de choix des hommes était bien moindre qu'on avait pu le croire dans le

passé. Ces doctrines ont aussi permis de stimuler de nouvelles hypothèses et d'en vérifier certaines. Mais aujourd'hui, comme l'avait déjà si bien montré Isaiah Berlin dans un bel essai publié en 1968 et traduit sous le titre *Eloge de la liberté*, beaucoup d'éléments concordent pour nous convaincre que notre espèce se distingue des autres primates par

l'existence d'au moins une petite dose de liberté de choix. Celle-ci a sans l'ombre d'un doute pesé d'un grand poids dans une histoire de l'humanité dont le déroulement, du moins à notre échelle, est de toute évidence marqué par des facteurs d'imprévisibilité.

La quête patiente des données permettant de reconstruire l'histoire des sociétés du passé, en dehors d'un schéma préconçu, n'est donc probablement pas dénuée d'intérêt malgré de vives critiques comme celles notamment de la *New Archaeology* des années 1970. A cette époque, des archéologues qui souhaitaient présenter, dans certaines rencontres internationales, des données de terrain permettant non seulement de construire ou d'affiner des chronologies incertaines, mais aussi de fournir des éléments essentiels sur les modes de vie encore très mal connus des communautés disparues et de leur impact sur le milieu naturel, étaient priés de passer leur chemin. Seuls paraissaient parfois dignes d'intérêt ceux qui, manipulant fort élégamment les concepts abstraits sans toujours avoir le goût des dures réalités du terrain, apportaient des contributions reposant sur quelques données bien sélectionnées pour prouver le bien-fondé d'un schéma ou d'un modèle préétabli dans le moule des idéologies à la

mode. Inutile de trop rappeler les bien téméraires tentatives pour interpréter le destin des sociétés du passé à l'aide de modèles laborieusement empruntés aux sciences, qu'il s'agisse de la théorie du chaos ou des catastrophes. (...)

Les héritiers des grandes civilisations du Proche-Orient ou du monde asiatique ont tout autant besoin de notre regard sur leur histoire et leurs arts que nous-mêmes du leur pour mieux comprendre notre propre civilisation occidentale. Au moment où de sanglants événements montrent la force de pulsions fondées sur des fantasmes de guerre des civilisations, il n'est plus que jamais nécessaire de mettre au premier plan une véritable connaissance de notre héritage commun.

Rappelons le rôle majeur joué par le monde islamique dans la transmission à la chrétienté et à l'Europe de la Renaissance d'une grande partie de la pensée de l'Antiquité grecque. Mais malgré notre riche tradition orientaliste il nous reste un énorme effort à faire en France sur le plan de l'enseignement et de la recherche pour être à la hauteur d'un dialogue des civilisations qui est sans aucun doute un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. (...)

Jean-François Jarrige est directeur du Musée Guimet.

**ÉPARGNE SALARIALE** Selon l'enquête exclusive du Monde, qui porte sur 1,73 million de personnes dans une quarantaine d'entreprises, le patrimoine moyen d'un sala-

rié actionnaire, investi en actions de son entreprise, est aujourd'hui de 27 771,88 euros (182 172 francs), contre 45 505,01 euros à la fin de l'année 2000. ● EN NEUF MOIS ET

DEMI, un salarié actionnaire « moyen » enregistre ainsi une chute de 40 % de ses avoirs, soit 116 322 francs de « richesse virtuelle » disparue par salarié actionnaire.

● DES PROFESSIONNELS relativisent la déception actuelle des salariés, en insistant sur leur engagement à long terme. ● DES MONTAGES permettant de limiter les risques, déjà

utilisés par certaines sociétés, devraient se développer. ● L'INDIVIDUALISATION des rémunérations pourrait désormais être préférée par certains salariés.

## La chute des marchés boursiers pénalise les salariés actionnaires

Selon notre enquête exclusive, qui porte sur 1,73 million de personnes, le patrimoine moyen a fondu de 40 % depuis le début 2001, à 182 172 francs. Les mécanismes de décote et d'abondement pourraient être développés pour relancer ce nouvel instrument de rémunération et de motivation

**DANS L'EUPHORIE** de la bulle financière, nombreux sont les salariés qui ont fait confiance au plan d'épargne d'entreprise de leur société cotée à la Bourse de Paris. Ils ont ainsi réalisé leur premier investissement boursier en souscrivant, dans des conditions préférentielles, à une augmentation de capital réservée. Avec la chute des cours de Bourse, beaucoup se rendent compte, aujourd'hui, que le jackpot n'est pas forcément au rendez-vous, bien au contraire. Selon l'enquête exclusive du Monde, qui porte sur 1,73 million de salariés actionnaires présents dans une quarantaine d'entreprises, le patrimoine d'un salarié actionnaire, investi en actions de son entreprise, est aujourd'hui de 27 771,88 euros (182 172 francs), selon une moyenne arithmétique, contre 45 505,01 euros à la fin de l'année 2000. En neuf mois et demi, un salarié actionnaire « moyen » enregistre une chute de 38,97 % de ses avoirs, soit 116 322 francs de « richesse virtuelle » disparue.

Le nombre de salariés actionnaires total est généralement estimé entre 1,5 et 2 millions de personnes en France. Mais les entreprises ont des difficultés à se retrouver dans l'actionnariat de leurs propres salariés. « Certaines entreprises ne communiquent pas leurs données, même dans leur rapport annuel », regrette Chantal Cumunel, secrétaire générale de l'Observatoire de l'actionnariat salarié en Europe. Les chiffres que nous publions ont été calculés, principalement, à partir des données fournies par l'Indice de l'actionnariat

Un patrimoine boursier moyen en baisse de 40 %									
SOCIÉTÉS	CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS	PATRIMOINE EN ACTIONS PAR SALARIÉ (en euros)			SOCIÉTÉS	CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS	PATRIMOINE EN ACTIONS PAR SALARIÉ (en euros)		
		FIN 2000	AU 12/10/2001	VAR. %			FIN 2000	AU 12/10/2001	VAR. %
ACCOR	2,01 %	15 327,12	11 337,26	- 26,03	ORANGE	0,26 %	1 961,12	1 700,33	- 13,30
AIR FRANCE	11,00 %	14 251,69	7 736,29	- 45,72	PPR	0,65 %	4 591,66	2 624,10	- 42,85
AGF	3,40 %	30 507,09	22 158,44	- 27,37	RENAULT	2,21 %	3 676,56	2 357,64	- 35,87
AIR LIQUIDE	0,32 %	2 705,33	2 739,46	+ 1,26	RHODIA	4,95 %	10 992,34	5 619,07	- 48,88
ALCATEL	2,00 %	17 338,07	4 115,35	- 76,26	SAGEM	27,00 %	675 847,23	265 947,10	- 60,65
ALSTOM	2,00 %	3 888,46	2 300,34	- 40,84	SAINT-GOBAIN	6,80 %	29 273,15	27 843,09	- 4,89
AVENTIS	3,50 %	43 179,55	40 215,55	- 6,86	SANOFI SYNTHÉLABO	1,30 %	61 889,60	68 413,83	+ 10,54
AXA	1,30 %	19 764,75	12 421,69	- 37,15	SCHNEIDER ELECTRIC	4,50 %	33 479,29	18 635,15	- 44,34
BNP PARIBAS	3,20 %	21 853,96	22 326,48	+ 2,16	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	8,60 %	109 601,10	99 836,33	- 8,91
BOUYGUES	6,70 %	50 955,25	32 590,24	- 36,04	ST MICROELECTRONICS	3,94 %	165 647,39	105 380,31	- 36,38
BULL	6,61 %	5 141,32	1 012,51	- 80,31	SUEZ	2,80 %	17 300,16	15 472,05	- 10,57
CARREFOUR	2,79 %	6 559,22	5 316,68	- 18,94	TECHNIP	3,60 %	23 199,54	22 229,04	- 4,18
CRÉDIT LYONNAIS	5,60 %	17 796,71	17 772,91	- 0,13	TF1	2,60 %	136 314,14	58 966,01	- 56,74
DANONE	1,00 %	25 286,72	20 983,27	- 17,02	THALÈS	3,00 %	7 317,89	6 134,66	- 16,17
DEXIA	1,40 %	25 486,64	22 865,53	- 10,28	THOMSON MULTIMEDIA	5,50 %	30 037,36	15 431,82	- 48,62
EADS	2,97 %	10 399,74	5 496,26	- 47,15	TOTALFINAELF	3,20 %	37 651,22	38 148,81	- 1,32
EIFFAGE	23,00 %	7 931,80	8 674,62	+ 9,37	USINOR	3,60 %	4 661,00	3 347,90	- 28,17
ESSILOR INTERNATIONAL	9,00 %	78 237,89	67 934,49	- 13,17	VALLOUREC	5,00 %	7 093,05	6 053,23	- 14,66
FRANCE TELECOM	3,30 %	24 472,05	9 434,50	- 61,45	VIVENDI UNIVERSAL	1,95 %	9 712,92	7 258,77	- 25,27
LAFARGE	1,20 %	6 597,00	7 118,01	+ 7,90	WANADOO	0,80 %	1 307,57	681,90	- 47,85
LAGARDÈRE	3,40 %	66 470,90	42 016,04	- 36,79					

Echantillon constitué à partir de sociétés du premier marché présentes au CAC 40 et à l'Indice de l'actionnariat salarié

Sources : Observatoire de l'actionnariat salarié en Europe, Fédération française des associations d'actionnaires salariés, sociétés.

salarié (IAS), l'Observatoire de l'actionnariat salarié en Europe et la Fédération française des associations d'actionnaires salariés (FAS).

### « COMPORTEMENT RAISONNABLE »

Certains professionnels relativisent la déception actuelle des salariés, en insistant sur leur engagement à long terme. « Les salariés ont un comportement raisonnable :

on n'observe pas, actuellement, de précipitation pour sortir des plans d'épargne des groupes, alors qu'une partie des avoirs n'est plus bloquée. Depuis le krach de 1987, les salariés ont compris que le marché monte dans les mois qui suivent sa chute », estime Paul Maillard, spécialiste de l'actionnariat salarié à l'Association française de la gestion financière. « Il faut intégrer la décote

réserve aux salariés lors de l'achat des actions, ainsi que l'abondement versé par l'entreprise, ce qui laisse souvent une marge de baisse de 30 % à 35 % aux salariés », rappelle aussi Raymond Soubie, président du cabinet de conseil Altedia. « C'est un apprentissage de la Bourse : on croyait que tout était facile, et maintenant, on se rend compte qu'il faut l'approcher avec toutes les pré-

cautions possibles », conclut Serge Cimmati, le président de la FAS.

Des voix s'élèvent, néanmoins, pour que le dispositif soit maintenant utilisé avec plus de prudence. « Les salariés actionnaires ont été davantage traités en épargnants qu'en actionnaires, ce qui les a peut-être conduits à oublier que l'argent investi était soumis aux aléas de la Bourse. Conséquence, la plupart

nourrissent, aujourd'hui, une énorme amertume contre leur entreprise », estime Jean-Marie Andres, associé du cabinet Mercer Management. Paul Schiettecatte, ex-directeur des ressources humaines de France Télécom, et aujourd'hui directeur général de l'institut d'études Entreprise & Personnel, se demande aussi « si l'on peut légitimement faire courir un double risque aux salariés. Vu les incertitudes boursières, il ne faut pas les laisser se mettre dans une situation délicate. Les entreprises ont eu une politique de communication très agressive et financièrement très incitative. Il n'est peut-être pas très honnête de leur laisser croire aux miroirs aux alouettes. Il y a une véritable réflexion à mener dans les entreprises sur ces sujets ».

Des montages permettant de limiter les risques, déjà utilisés par certaines sociétés, devraient donc se développer. « Proposer des plans d'actionnariat avec des effets de levier [endettement du salarié pour acheter des actions et partage de la plus-value avec la banque] complétés par une garantie sur le capital permet aussi que les pertes restent virtuelles », plaide M. Soubie. Paradoxalement, certaines entreprises pourraient profiter de la baisse des cours pour relancer l'actionnariat salarié, mais aussi les stock-options, estimant les marges de progression élevées : « On est en train de travailler sur pas mal d'opérations pour la fin de l'année 2001 et pour 2002, qui sont liées à l'idée de proposer des cours d'entrée plus bas aux salariés », constate M. Soubie.

Adrien de Tricornot

### Déception dans les entreprises

● **Renault.** Depuis l'ouverture du capital du constructeur automobile, en 1994, la part détenue par les salariés n'a cessé de régresser. De 4 %, on est tombé aujourd'hui à un peu plus de 2 %. La loi empêchait jusqu'à présent les entreprises détenant des capitaux publics de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés, pour ne pas diluer la part de l'Etat. Un « amendement Renault », voté avec la loi d'avril 2001, autorise désormais à procéder à des augmentations de capital. Un premier projet sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de Renault le 23 octobre. Les salariés pourront bénéficier d'une décote de 20 % et des systèmes de prêt gratuit.

● **Bull.** Le titre cote 0,9 euro, et tous les plans d'actionnariat salarié sont dans le rouge.

« L'essentiel des achats a été réalisé autour de 2 euros, au moment de la privatisation. Ensuite, il y a eu une

souscription vers 14 euros à 15 euros en 1999, puis un plan avec capital garanti et un effet de levier en 2000. Mais la perte de l'épargne n'arrive qu'au deuxième ou troisième rang des préoccupations. Il y a d'abord une grande détresse et un grand dépit devant le gâchis dans l'entreprise », témoigne un salarié.

● **Crédit lyonnais.** Les salariés ont la possibilité de souscrire à un plan d'épargne entreprise (PEE) classique (trois fonds diversifiés et un fonds investi en titres Crédit lyonnais) et un plan d'épargne groupe (PEG), dans lequel ont été logés les titres de la privatisation et les augmentations de capital réservées qui ont suivi. En utilisant l'ensemble de ces possibilités, ils peuvent se voir abondé par l'entreprise d'un maximum de 2 208 euros par an pour un montant investi par le salarié de 7 510 euros. Des changements de comportement des salariés seront peut-être perceptibles au mois de

novembre à l'occasion de la seule période annuelle d'arbitrage entre les trois fonds de leur PEE. Depuis le début de l'année, le fonds dynamique (investi majoritairement en actions) a perdu 20,80 % et celui dénommé prudent et placé principalement en produits de taux a cédé 1,1 %.

● **France Télécom.** « Il faut être patient, le vent va tourner. La Bourse est une chose, l'entreprise en est une autre », affirme Monique Dezheraud, nouvelle présidente de l'AFTAS, l'association des salariés actionnaires de France Télécom. Inquietude et mécontentement ont gagné du terrain ces derniers mois au sein du personnel. A 70 %, celui-ci a souscrit au plan d'actionnariat salarié proposé lors de l'ouverture du capital de l'opérateur historique en novembre 1997. Cet accès au capital a scellé le « pacte social », au moment où l'entreprise tournait le dos à son statut d'entreprise publique. Un pacte renforcé par la montée constante du cours de l'action, qui

a atteint son sommet en mars 2000, à 220 euros. Las. Depuis, le cours a effectué une glissade spectaculaire et s'est rapproché de son cours d'introduction fixé à 27 euros. Cette dégringolade est d'autant plus mal ressentie que l'échéance de déblocage des plans en actions fixée en 2002 se rapproche. La chute est plus rude encore pour les salariés actionnaires qui ont souscrit à la seconde émission d'actions de France Télécom, puis ont acheté des actions Wanadoo, et des titres Orange. Le titre Wanadoo a vu son cours divisé par quatre depuis son introduction.

● **TF1.** Il y a quelques mois, au plus fort de la folie Internet, la rumeur voulait que 1 000 des 2 600 salariés de TF1 étaient potentiellement millionnaires. Aujourd'hui, la fièvre est retombée mais 85 % des salariés de TF1 sont toujours titulaires d'un plan épargne entreprise (PEE), ce qui représente 2,6 % du capital de la chaîne généraliste.

### Un mécanisme original chez Auchan

**LES PLUS-VALUES**, sans le risque. Ce pourrait être le slogan de la dernière promotion d'Auchan. Sans être coté en Bourse, le distributeur français dispose d'un mécanisme d'épargne salariale original. Lancé en 1977, le fonds commun de placement d'Auchan, Valauchan, a une vertu : il n'a jamais baissé. Avec un prix de départ de 12 francs, vingt-quatre ans après la part vaut 1 258 francs. Rendement moyen annuel : 13,27 % alors que la Bourse n'affiche, dans le même temps, qu'un petit 7 %.

La formule recueille donc un véritable plébiscite : 99,3 % des salariés français d'Auchan sont actionnaires de leur entreprise. Depuis 1996, la formule a été étendue à l'international. Après l'Espagne, le Luxembourg et le Portugal, les Etats-Unis et la Pologne ont rejoint le plan. Sur les 145 000 salariés, 80 000 détiennent des actions Auchan, qui représentent 16 % du capital. « L'objectif est que chaque

salarié dispose d'un an de salaire devant lui », indique-t-on chez Auchan. Un objectif atteint aujourd'hui par la moitié des salariés.

Chaque année, la valeur de la part est fixée par trois experts désignés par le tribunal de commerce de Roubaix, en fonction des résultats de l'entreprise. 80 % du fonds est investi en actions Auchan. Le reste en obligations court terme et produits monétaires, pour permettre les sorties.

Le fonds est évalué aujourd'hui à 1,3 milliard d'euros (8,52 milliards de francs), ce qui valorise Auchan à environ 43 milliards de francs. Une valorisation modeste au regard des 100 milliards que proposait, il y a deux ans, l'américain Wal-Mart pour prendre le contrôle. Mais elle a le mérite de la stabilité : après la chute des titres du secteur, l'offre de Wal-Mart serait aujourd'hui moins généreuse.

Stéphane Lauer

### Vers un renforcement de l'individualisation des rémunérations

**LONGTEMPS** cantonné à un petit nombre d'entreprises, l'actionnariat salarié s'est développé avec les privatisations initiées par la droite à partir de 1986. Souhai-

**ANALYSE**  
Les politiques salariales vont inclure une protection sociale sur mesure

tant promouvoir « l'actionnariat populaire » et renouer avec la participation gaulliste, Edouard Balladur avait contourné l'hostilité syndicale aux privatisations en accordant d'importantes décotes aux salariés. L'opération présentait de multiples avantages : elle permet d'augmenter les revenus malgré la rigueur salariale. Placé dans des plans d'épargne d'entreprise bloqués cinq ans, cet argent peut être utilisé pour se constituer un capital-retraite. Il préfigure donc les

fonds de pension. En associant les salariés au capital, il brouille le postulat idéologique sur lequel repose le mouvement syndical. Enfin, en cas d'offre publique d'achat hostile, il peut être utilisé par les directeurs qui, face à l'adversité, disposent d'une marge de manœuvre accrue. Sans l'aide de ses salariés actionnaires, la Société générale serait aujourd'hui une filiale du groupe BNP-Paribas.

Peu à peu, les entreprises (Elf, Alcatel, Vivendi, Suez, PPR, LVMH, Danone...), conscientes de l'intérêt de cet outil de management, l'ont étendu à l'ensemble de leurs collaborateurs dans le monde. Alors que les politiques de rémunération restent nationales, l'actionnariat salarié est surtout un moyen pour les multinationales de développer un sentiment d'appartenance, une culture d'entreprise. Bref, de donner un côté humain à la mondialisation.

Mais ce bel édifice ne repose que sur un seul pilier : l'augmenta-

tion des cours de Bourse. Que ceux-ci chutent et tout s'écroule. Pis : les salariés se rendent compte qu'ils risquent de perdre à la fois leur emploi et leur épargne. D'où le cri d'alarme lancé par certains responsables (lire ci-dessus).

#### POLITIQUES PLUS CLASSIQUES

S'il est peu probable que les entreprises reviennent en arrière, la chute actuelle de la Bourse risque de refroidir l'ardeur des salariés à placer leur épargne en actions. Surtout que le ralentissement économique va provoquer une réduction des primes d'intéressement et de participation liées aux résultats des entreprises. Du coup, les directions vont devoir revenir à des politiques salariales plus classiques. Mais il y a bien longtemps que celles-ci ne se cantonnent plus aux augmentations générales : près de 70 % des ouvriers et employés percevraient une rémunération en partie variable et liée à leur performance,

même si le lien rémunération-motivation-performance n'a jamais été démontré. Pour peu que les augmentations générales correspondent à l'inflation, les syndicats n'hésitent plus à signer des accords qui prévoient des augmentations individuelles.

A l'avenir, celles-ci risquent de prendre de nouvelles formes. Au-delà du salaire stricto sensu, se met peu à peu en place une individualisation de la protection sociale, tant dans le domaine de la santé que de la retraite. Mis bout à bout, il n'est pas rare que ces éléments de rémunération représentent des sommes importantes. Mais, paradoxalement, les entreprises communiquent très peu sur le sujet. Soit pour ne pas effrayer les actionnaires, soit pour ne pas dévoiler des politiques généreuses mais le plus souvent réservées à une petite partie seulement des salariés.

Frédéric Lemaître



**STEINER, A FLEUR DE PEAU**  
Venez découvrir la collection des canapés STEINER à des conditions exceptionnelles du 14 au 31/10/2001.

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 28 OCTOBRE**

A PARIS : **Topper Espace Steiner**  
63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>  
Tél. : 01 45 77 80 40 - M<sup>o</sup> Boucicault - Parking gratuit

# Les Quinze s'accordent sur une libéralisation progressive des activités postales

La France obtient que la concurrence totale ne soit pas formellement programmée

Les pays de l'Union européenne sont parvenus lundi 15 octobre à un accord sur la libéralisation du courrier. Celle-ci sera accrue d'ici à 2006, mais

une libéralisation totale n'interviendrait, en 2009, qu'après un nouvel examen du Parlement européen et du conseil des ministres. Ce compro-

mis constitue un succès pour la Belgique, qui a su mettre d'accord les Allemands, tenants du libéralisme, et les Français, soucieux du service public.

## LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Les Quinze se sont mis d'accord, lundi 15 octobre à Luxembourg, pour poursuivre l'ouverture à la concurrence des services postaux dans l'Union européenne. Mais celle-ci sera progressive, et pas nécessairement totale : au 1<sup>er</sup> janvier 2003, les opérateurs historiques perdront leur monopole pour les courriers d'un poids supérieur à 100 grammes – contre 350 grammes aujourd'hui – ou dont l'affranchissement dépasse trois fois celui d'une lettre standard. Cette mesure, ajoutée à la libéralisation partielle du courrier transfrontalier, fera passer l'ouverture du marché de 3 % actuellement à environ 10 %. En 2006, l'ouverture du marché atteindra, selon la Commission, près de 25 %, quand la limite descendra à 50 grammes et deux fois et demie le coût d'une lettre standard, et que le courrier transfrontalier sera totalement libéralisé. Mais, et c'est là l'essentiel, il n'y aura pas de libéralisation totale et automatique en 2009, comme le

souhaitaient la Suède, la Finlande, les Pays-Bas ou l'Allemagne.

En 2006, en effet, la Commission devra présenter un rapport étudiant les conséquences qu'aurait pour chaque Etat membre l'impact d'une libéralisation totale des services postaux sur le service universel. Et il faudra avant la fin 2007 un accord du conseil des ministres et du Parlement européens pour faire tomber le monopole des opérateurs historiques pour les courriers pesant jusqu'à 50 grammes. Pour la plus grande satisfaction de la délégation française.

« Il n'y a pas de libéralisation totale programmée du secteur postal », a ainsi pu affirmer le secrétaire d'Etat à l'industrie française, Christian Pierret. « En termes juridiques, les protectionnistes ont eu gain de cause », commente un fonctionnaire européen.

La Finlande et les Pays-Bas se sont abstenus, marquant ainsi leur désapprobation. Mais, si la France est parvenue à rallier d'autres pays réticents et à éviter qu'une minorité de blocage ne se forme contre

elle, c'est, entre autres, parce que le Parlement européen, qui a un pouvoir de codécision en la matière, n'aurait pas accepté une libéralisation totale du secteur. M. Pierret le sait, qui en a profité pour rappeler « le rôle essentiel du Parlement européen », qui « [l']a beaucoup soutenu ». Ce dernier avait en effet présenté en 2000, pendant la présidence française, des amendements freinant la libéralisation du courrier telle que souhaitée par la Commission. Et certains gouvernements ne souhaitent guère entrer dans une procédure de conciliation sans fin entre le conseil des ministres et le Parlement.

## OUVERTURE INEXORABLE

Pour M. Pierret, « cet accord préserve le service postal et lui donne sur dix ans la visibilité nécessaire pour continuer à se développer au service des populations sur l'ensemble du territoire ». Le secrétaire d'Etat, qui veut rassurer les postiers, a noté qu'« au total, jusqu'en 2009, nous avons obtenu la garantie que moins de 10 % du chiffre d'aff-

aires actuel de La Poste sera mis en concurrence, ce qui, d'ailleurs, ne signifie aucunement que La Poste va perdre 10 % de son chiffre d'affaires, bien au contraire ».

L'objectif des Français est de conserver pour La Poste un monopole qui lui permette de financer ses missions de service public : la directive européenne de 1997 a consacré l'instauration en Europe d'un service universel à prix abordable sur l'ensemble du territoire de l'Union, une desserte de chaque foyer assurée cinq jours sur sept. Mais La Poste veut conserver quelques activités rentables qui lui permettent de desservir les campagnes. Le ministre s'est ainsi réjoui que, contrairement aux souhaits de ses partenaires, les mailings et autres courriers publicitaires lucratifs n'aient pas été exclus du domaine réservé à La Poste.

Côté bruxellois, on insiste sur l'ouverture inexorable du marché. « La Commission salue l'accord politique sur la poursuite de la libéralisation », titre le communiqué du commissaire au marché intérieur, Frits Bolkestein. En incluant l'envoi des paquets et des courriers express qui sont déjà libéralisés, le commissaire estime qu'en 2006 plus de 40 % du marché seront libéralisés en Europe. Le chiffre devrait encore augmenter lorsque certains Etats ouvriront unilatéralement leur marché, comme l'ont déjà fait la Finlande et la Suède. Elles seront suivies en 2007 par l'Allemagne, qui vient d'introduire en Bourse la Deutsche Post, premier opérateur européen. Si ces plans ne sont pas modifiés, la France pourrait, à cette date, se retrouver isolée.

Arnaud Leparmentier

## Le Lloyd's de Londres dans la ligne de mire des autorités de contrôle américaines

LE MARCHÉ britannique de l'assurance, le célèbre Lloyd's, est surveillé de près par les autorités américaines, plus précisément par l'Association nationale américaine des contrôleurs d'assurance (National Association of Insurers Commissioners, NAIC), qui regroupe les organes de contrôle des sociétés d'assurances outre-Atlantique. Les autorités américaines veulent vérifier la solvabilité du Lloyd's face au coût des attentats du 11 septembre. Le marché londonien avait annoncé fin septembre un coût net de 1,3 milliard de livres, soit un peu plus de 2 milliards d'euros (13 milliards de francs), la catastrophe la plus lourde en trois cents ans d'histoire (Le Monde du 28 septembre). Les engagements bruts sont bien plus élevés.

« Nous pensons que le Lloyd's est solvable, mais nous devons être attentifs et le vérifier », justifie John Oxendine, commissaire aux assurances de l'Etat de Georgie, qui dirige l'enquête. Aidée par la Financial Service Authority (FSA) – l'autorité de régulation des services financiers britanniques –, la NAIC veut s'assurer que le Lloyd's a la capacité à rembourser les dommages qui lui seront réclamés. Le gendarme des assureurs américains ne veut pas employer le terme d'« enquête », mais celui d'« examen ». C'est pourtant la première fois qu'une procédure de cette ampleur est menée. De nombreux auditeurs vont examiner pendant des mois les comptes et les engagements des 108 syndicats qui composent le marché londonien.

Cet examen est la contrepartie d'une faveur que les autorités de tutelle américaines ont accordée au Lloyd's. Tandis que la NAIC exige que les intervenants de l'assurance étrangers aux Etats-Unis bloquent sur leurs comptes 100 % de leurs engagements bruts sur les attentats, d'ici au 15 novembre, ce chiffre a été ramené à 60 % pour le Lloyd's.

Il est vrai que nombre d'acteurs se demandent si la survie du Lloyd's n'est pas menacée. « C'est la fin du sys-

tème du Lloyd's, qui montre là ses limites. Cette enquête illustre les inquiétudes qui pèsent sur le Lloyd's », confie au Monde une source proche des autorités de contrôle européennes. Pourtant, le Lloyd's se veut rassurant, et estime disposer de réserves suffisantes, rassure Torquil McLusky, représentant du Lloyd's en France.

## LA FACTURE DES ATTENTATS

Craignant d'autres attentats, qui menaceraient l'existence d'assureurs et de réassureurs, la Maison Blanche va proposer au Congrès de prendre en charge une partie des coûts d'assurance pour des dommages provoqués par des attaques terroristes. Une couverture fédérale serait assurée jusqu'à 80 % des premiers 20 milliards de dollars de dommages en 2002, les compagnies d'assurances et de réassurance prenant le reste à leur charge. Le système est dégressif pour l'Etat fédéral les années suivantes. Si la facture dépassait 100 milliards de dollars, ce serait alors au Congrès américain de déterminer la manière dont les pertes seraient couvertes, suivant une procédure similaire à celle prévue en cas d'accident de centrale nucléaire.

Dans le même temps, la profession n'en finit pas de faire ses comptes. La facture totale des attentats est estimée entre 30 et 40 milliards de dollars. Mais depuis le 11 septembre, les acteurs ne cessent de revoir à la hausse le montant du coût lié aux attentats, à l'instar du groupe néerlandais ING. Celui-ci a vu son cours perdre 14,88 % lundi (à 26,60 euros) après avoir revu à la baisse ses prévisions de bénéfices pour 2001 et précisé que l'impact négatif sur ses résultats des attentats serait de 100 millions d'euros, soit le double du montant estimé il y a un mois. Dans son sillage, les valeurs financières étaient lundi orientées à la baisse. L'assureur Axa a ainsi perdu 7,32 % à 22,79 euros.

Pascale Santi

## Les banques privées allemandes multiplient les plans sociaux

### FRANCFORT

de notre correspondant

C'est une première dont se seraient bien passés les salariés : la Commerzbank a annoncé lundi 15 octobre un vaste plan d'économies qui prévoit la suppression de 3 400 emplois d'ici à 2003. Du jamais vu en cent trente ans d'existence. A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : la quatrième banque privée allemande, dont l'indépendance demeure fragile, a perdu de l'argent en juillet et août (120 millions d'euros de perte nette). Le plan social concernera le siège de Francfort, ainsi que le réseau d'agences en Allemagne, touchant un peu moins de 9 % des effectifs. Il s'agit d'une des premières mesures prises par Klaus-Peter Müller, à la tête de la banque depuis mai.

La Commerzbank n'est pas la seule à tailler dans ses coûts. Mi-septembre, la Dresdner Bank, numéro trois du secteur privé, a gonflé de 1 300 postes le plan social qu'elle avait annoncé en mai 2000. Les suppressions d'emplois atteindront 7 800 (sur 51 000), dont 1 500 dans la banque d'investissement. La deuxième banque allemande, l'HypoVereinsbank (HVB) a indiqué sa volonté de réduire son personnel d'environ 7 500 personnes (sur 71 000), d'abord en Pologne et en

Autriche. La Deutsche Bank pourrait elle aussi aller au-delà des quel que 2 600 départs déjà envisagés.

Un mois après les attentats aux Etats-Unis, tandis que le ralentissement prend de l'ampleur en Allemagne, « l'heure n'est plus aux grandes réflexions stratégiques, mais aux mesures pour limiter les frais fixes », indique un banquier francfortois. « La hausse des coûts n'est pas un problème nouveau, mais elle est encore moins tolérable en période de difficultés conjoncturelles », dit un autre. La Commerzbank compte ainsi ramener ses dépenses administratives à leur niveau de... 2000. Ces derniers mois, les principales banques ont lancé des plans de restructuration de leurs réseaux d'agences, fragilisés par une concurrence très vive avec les caisses d'épargne et le secteur coopératif.

## LA FACTURE DES FUSIONS

Les dirigeants des grandes banques privées sont pris en tenaille. D'un côté les risques de crédit augmentent du fait des perspectives moroses pour les entreprises. De l'autre, les turbulences boursières ont un impact négatif sur les revenus tirés des commissions sur les transactions. Or les banques allemandes sont de plus en plus dépendantes de ces ressources : la Dresd-

ner Bank a tiré en 2000, pour la première fois, la moitié de ses revenus des commissions. Une évolution qui l'expose de front aux humeurs de la Bourse.

La facture sociale pourrait également avoir un lien avec les grandes opérations de fusions et d'acquisition mises en œuvre avant que le coup de frein conjoncturel ne soit confirmé. Bien qu'elle s'en défende, la Dresdner Bank a complété son programme de réduction d'emplois peu de temps après avoir parachévé, en juillet, sa fusion avec l'assureur Allianz. Chez HypoVereinsbank, la vague de suppressions d'emplois est explicitement attribuée à la réorganisation mise en place après la prise de contrôle de la Bank Austria, en 2000.

Outre les plans sociaux, en général menés par le biais de « fluctuations naturelles » et sans licenciement sec, les grands de la finance allemande redoublent de prudence dans tous les domaines. Les investissements dans Internet sont sur la sellette. Selon les observateurs, le climat actuel pourrait relancer les tentatives de rapprochement entre les « majors » du secteur privé dans certaines activités administratives.

Philippe Ricard

## Les compagnies aériennes françaises pourraient recevoir 300 millions d'euros

PARIS PRÉVOIT de dégager près de 150 millions d'euros (1 milliard de francs) pour aider les compagnies aériennes françaises plongées dans la crise depuis les attentats, tandis que les passagers contribueraient pour la même somme, via une augmentation des prix des billets. Ce montant de 300 millions d'euros (2 milliards de francs) au total doit couvrir le coût des mesures de sécurité mises en place par les compagnies, compenser leurs pertes liées aux attentats et mettre en œuvre un dispositif encore plus poussé de sûreté dans les transports aériens, a expliqué le ministre des Transports Jean-Claude Gaysot. Pour les passagers, cela se traduirait par une hausse de 2,29 euros (15 francs) maximum du prix des billets.

Ces mesures seront évoquées dans le cadre du budget dont la discussion démarre mardi 16 octobre à l'Assemblée nationale. Ce même jour, M. Gaysot présentera son plan à ses homologues européens, à Luxembourg, pour examiner les aides au secteur aérien européen. M. Gaysot a laissé entendre que des aides supplémentaires pourraient être envisagées.

## Siemens supprime

### 5 000 emplois supplémentaires

LE GROUPE électrotechnique allemand Siemens va procéder à 5 000 suppressions d'emplois supplémentaires dans ses activités de réseaux de téléphonie, portant leur nombre total depuis le début de l'année à plus de 10 000, a-t-il annoncé lundi 15 octobre. Les suppressions d'emplois supplémentaires, dont 2 000 sont prévues en Allemagne, doivent être réalisées « d'ici la fin de 2002 », a précisé le groupe allemand. « Nous avons lancé un programme de réduction des coûts et d'amélioration des bénéfices avec un objectif de 2 milliards d'euros d'économies et d'impact positif sur les résultats », a déclaré le responsable de la division ICN, Thomas Ganswindt, cité dans le communiqué. Siemens a également indiqué que le plan de restructuration de sa division de téléphonie mobile (ICM) se déroulait « comme prévu ». Il prévoit 2 000 suppressions d'emplois d'ici la fin de l'année fiscale en cours, dont la moitié en Allemagne, et des réductions de coûts à hauteur de 400 millions d'euros. – (AFP.)

## British Telecom et AT&T

### démantèlent leur filiale Concert

L'OPÉRATEUR BRITANNIQUE de télécommunications British Telecom (BT) et son homologue américain AT&T ont annoncé mardi 15 octobre la fin de leur aventure commune au sein de l'entreprise Concert. Cette décision était attendue depuis plusieurs mois. La société Concert, détenue à parité par les deux actionnaires, et créée en 1998 pour offrir aux entreprises des services de communication « sans couture » à l'international, était une source de pertes récurrentes. En 2001, les pertes d'exploitation devaient atteindre 873 millions d'euros.

Le démantèlement de l'entreprise se traduira par la suppression de 2 300 emplois, a précisé BT dans un communiqué. Les 4 000 salariés restant réintégreront les deux maisons mères.



MAGAZINE MENSUEL

20F

# Le journal « Libération » est contraint de supprimer des emplois

Serge July, le PDG du quotidien, devait annoncer à l'ensemble du personnel réuni en assemblée générale, mardi 16 octobre, dix-huit suppressions d'emplois et un nouveau plan de financement de 50 millions de francs

POUR la troisième fois en huit mois, *Libération* est obligé de réduire ses dépenses courantes pour survivre face à des recettes publicitaires en chute libre. La diffusion en forte hausse depuis les attentats du 11 septembre – une augmentation de 40 % des ventes en kiosque par rapport à septembre 2000 –, ne permet pas de compenser des pertes qui devraient s'élever pour l'année à environ 40 millions de francs. Serge July, le directeur du quotidien, devait présenter, mardi 16 octobre, au cours d'une assemblée générale, le nouveau plan qui permettrait de dégager 30 millions de francs de nouvelles économies. Adoptées par le conseil d'administration, lundi 15 octobre, ces mesures ont été rapidement présentées aux délégués du personnel lors d'un comité d'entreprise qui les discutera de nouveau lundi 22 octobre. Le plan prévoit la suppression de dix-huit emplois et un refinancement de 50 millions de francs.

La mauvaise conjoncture publicitaire frappe de plein fouet le quotidien fondé, notamment, par Jean-Paul Sartre et Serge July, en février 1973. Le journal est de nouveau fragile. Ses pertes devraient être d'environ 40 millions de

francs, après trois exercices bénéficiaires. Les prévisions de recettes publicitaires, fort optimistes en début d'années, ont été ramenées de 265 millions de francs (40,4 millions d'euros) à 165 millions de francs (22,2 millions d'euros). La tourmente financière traversée par *Libération* témoigne des difficultés actuellement connues par l'ensemble de la presse écrite française qui subit un effet de ciseaux inédit : des diffusions en forte hausse depuis septembre qui ne sont plus accompagnées par des recettes publicitaires proportionnelles.

Ces annonces lèvent le voile sur des incertitudes qui perduraient à

*Libération*. Elles semblent accueillies, pour l'instant, dans le calme par la rédaction. Début octobre, l'ouverture d'un guichet de départs semblait encore exclue (*Le Monde* du 12 octobre), aujourd'hui on affirme que « le cœur de la rédaction » du quotidien n'est pas touché, explique un journaliste. Ces décisions entament les rédactions périphériques du quotidien. L'équipe du site internet sera réduite de moitié avec onze emplois supprimés sur les vingt-deux actuels. Conséquence logique : le contenu du site Internet du journal, un temps présenté comme un outil de développement, sera réduit. Ne

devraient subsister que les articles du journal papier, ainsi que les parties interactives (forums, chats...). Une réflexion est, par ailleurs, engagée pour trouver un nouveau modèle économique à ce site, certaines rubriques pouvant devenir payantes.

## MINORITÉ DE BLOCAGE

Autre drapeau mis en berne, le cahier « Tentations », un guide culturel de trente-deux pages publié chaque vendredi depuis le printemps. Cinq postes devraient être supprimés sur les dix-neuf qui constituent actuellement le service Guide qui réalise ce cahier et les

différentes notules présentées dans les pages radio-télévision en fin de journal. « Divercement apprécié » au sein de la rédaction et peinant à trouver ses marques auprès des lecteurs, « Tentations » pourrait être arrêté et quelques rubriques réparties dans les autres pages du journal. Deux autres personnes devraient être licenciées dans les services administratifs (logistique reportage et diffusion).

Ces dix-huit départs, qui arrivent à la suite de précédentes mesures décidées en mars puis en juin (gel des embauches, non renouvellement des CDD...) devraient se faire « en accord avec

les valeurs et la tradition qui ont toujours présidé à *Libération* », confie-t-on à la Société civile des personnels de *Libération* (SCPL), principal actionnaire du journal qui détient une minorité de blocage avec 36,4 % du capital. Serge July a, par ailleurs, annoncé le « refinancement du journal pour une enveloppe de 7,62 millions d'euros (50 MF) » afin d'anticiper une année 2002 qui s'annonce délicate, après 2001 déjà difficile. Ce financement pourrait soit consister en une avance de trésorerie consentie par les principaux actionnaires (Pathé, le fonds d'investissement 3i), transformable en actions. Soit prendre la forme d'une augmentation de capital. Les modalités devraient être précisées lors d'un prochain conseil d'administration en décembre.

La SCPL confie d'ores et déjà qu'elle n'acceptera pas d'abandonner sa minorité de blocage. Les salariés ne disposent à ce jour d'aucune forme d'épargne collective (fonds commun de placement) qui leur permette de suivre les augmentations de capital de leur journal au fur et à mesure de ses développements ou des retournements de conjoncture. « Il s'agit d'un instrument à créer », confie-t-on à la SCPL.

Florence Amalou

## Un an de mesures

- **9 octobre 2000** : les salariés de *Libération* approuvent, à 71,65 %, le plan de recomposition du capital qui fait suite au désengagement partiel du groupe Pathé. La société britannique de capital-risque Investors In Industry (3i) annonce qu'elle souhaite acquérir 20 % du capital.
- **30 janvier 2001** : les salariés adoptent le pacte liant les principaux actionnaires de la

Société anonyme investissement presse (SAIP), editrice du quotidien, qui accorde aux actionnaires principaux un droit de veto sur les décisions stratégiques, ainsi que l'avait réclamé 3i.

● **27 février** : le personnel devient le premier actionnaire du quotidien avec 36,4 %, 3i acquiert 20,77 %, Pathé conserve encore 21,77 %, et les actionnaires historiques

montent à 13,06 %. Suez Net Invest (3 %), le quotidien espagnol *El Mundo* (2 %), *La Libre Belgique* (2 %) et *Le Nouvel Observateur* (1 %) se partagent le reste.

● **Début mars** : le conseil de surveillance adopte un premier plan d'économies de 31 millions de francs (4,73 millions d'euros) présenté par la direction.

● **15 mars** : un mouvement de grève du personnel, motivé par les augmentations de salaire de plus de 30 % votées en février pour le

PDG, Serge July, et le directeur général, Evence-Charles Coppée, bloque la parution de l'édition du 16 mars.

● **23 mars** : l'augmentation de la rémunération des dirigeants est ramenée à 16 %.

● **5 avril** : la direction et les syndicats SUD et SNJ signent, après treize mois de négociations, deux accords, l'un sur la rémunération des droits d'auteur des journalistes, l'autre sur la politique salariale

● **8 juin** : la direction présente de nouvelles mesures d'économies pour un montant de 30 millions de francs.

## LA CULTURE EST À LA HAUSSE SUR FRANCE 3



LAURENT DENIS / FRANCE 2 - DIDIER TRIQUET / FRANCE 3 - ALAIN AUBOIROUX / FRANCE 3 - FRANÇOIS PUGNET / FRANCE 3

FRANZ-OLIVIER GIESBERT "Culture et dépendances", BERNARD RAPP "Héros vinaigrette", PHILIPPE LABRO "Ombre et lumière" et aussi "Toute la musique qu'ils aiment", "Sorties de nuit", "Un livre un jour" et "J'ai pas sommeil".

FRANCE 3, DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.



## Les télévisions britanniques refusent de censurer Ben Laden

### LONDRES

de notre correspondant

Peut-on tout montrer sur le petit écran ? Doit-on parfois pratiquer l'autocensure pour éviter d'aider l'ennemi ? Qui décide en la matière ? Ces questions légitimes à propos d'images devenues, dans les guerres modernes, une arme d'une redoutable puissance, les responsables des grands médias britanniques se les posent chaque fois que le Royaume-Uni est engagé dans un conflit, des Malouines au Kosovo, en passant par la guerre du Golfe. L'Afghanistan ne fait pas exception.

A l'instar du département d'Etat américain, qui avait approché la semaine dernière les responsables des cinq principales télévisions aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, c'est le gouvernement de Tony Blair qui a pris les devants. Downing Street a convoqué, lundi 15 octobre, pour une réunion « amicale et utile », les responsables des trois grandes chaînes de télévision britannique, la BBC (publique), ITN et Sky News (privées). Ordre du jour de la rencontre, présidée par le directeur de la communication de Tony Blair, Alastair Campbell : inciter les patrons des chaînes à limiter la diffusion des vidéos d'Oussama Ben Laden et de ses lieutenants, au prétexte que celles-ci pourraient contenir des « messages codés ». Réponse unanime des représentants des médias : « Nous – les diffuseurs – sommes le plus à même de juger ce qui doit être diffusé. » Ce dont, selon eux, Downing Street a convenu.

Contrairement aux responsables des télévisions américaines CNN, ABC, CBS, NBC et Fox, qui avaient accepté sans protester l'injonction des autorités, les responsables des télévisions britanniques refusent de se faire dicter leur ligne de conduite par le gouvernement. Ils s'engagent à « continuer à faire atten-

tion dans le traitement de tous les documents ». Dans un communiqué conjoint, les responsables des trois médias expliquent : « En tant que chaînes responsables, nous tenons compte des questions de sécurité nationale et internationale, et nous sommes conscients de l'impact que des reportages peuvent avoir sur les différentes communautés et cultures. Mais nous croyons aussi que la fourniture d'informations indépendantes et impartiales est un aspect fondamental d'une société libre et du processus démocratique. Nous croyons qu'un dialogue raisonnable avec le gouvernement est important pendant le conflit actuel. Mais nous conserverons le droit d'exercer notre propre jugement éditorial, indépendant et impartial. »

### MESURE DE SÉCURITÉ

Le porte-parole de Tony Blair s'était défendu de toute tentative de censure : « Cela n'a rien à voir avec l'idée de taper sur les doigts des médias. Il s'agit de réfléchir ensemble, lors d'une période particulièrement difficile, à plusieurs questions qui nous préoccupent, d'une manière constructive ». Outre les vidéos de Ben Laden, le gouvernement a deux sujets d'inquiétude : les déplacements à l'étranger de Tony Blair, les positions des troupes et du matériel britannique dans la zone de conflit. Downing Street a accusé un reporter vedette de la BBC, Kate Adie, d'avoir « mis en danger la vie du premier ministre » en révélant la semaine dernière la visite imminente de ce dernier à Oman. Les représentants des trois médias ont promis « de ne plus spéculer », par mesure de sécurité, sur les voyages du premier ministre. Pour le reste, les chaînes et le gouvernement « maintiendront le dialogue ». Sans autre engagement.

Jean-Pierre Langellier

### DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le groupe allemand KirchMedia a dévoilé, pour la première fois, ses résultats semestriels, lundi 15 octobre. L'endettement de l'entreprise atteignait 2,26 milliards d'euros fin juin. KirchMedia s'apprête à fusionner avec la filiale ProSieben Sat 1 et prépare son entrée en Bourse. Les droits sportifs restent le fleuron du groupe, propriétaire des droits de retransmission des deux prochaines Coupes du monde de football (2002-2006). La rétrocession de ces droits pour l'Amérique du Sud serait actuellement négociée pour 940 millions d'euros.

■ **PRESSE** : le groupe britannique Financial Times a décidé d'arrêter la publication du magazine paneuropéen *Connectis*. Cette décision a été annoncée, lundi, par le quotidien économique *Les Echos*, qui publiait ce supplément mensuel. Diffusé gratuitement, ce magazine, publié en anglais, allemand, espagnol et français, fait les frais de la récession publicitaire dans le secteur des nouvelles technologies.

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **PECHINEY** : la direction du groupe d'aluminium a confirmé, lundi 15 octobre, la fermeture de son usine de magnésium à Marignac (Haute-Garonne), qui emploie 250 salariés. Le président de la région de Midi-Pyrénées, Martin Malvy (PS), a souhaité dans un communiqué que Pechiney « puisse reconsidérer sa décision ».

● **OPEL** : le constructeur automobile allemand prévoit de supprimer 1 600 emplois d'ici à la fin 2003. Le président de la filiale de General Motors, Carl-Peter Forster, a affirmé vouloir réduire ses capacités de production en Allemagne et Belgique.

● **VALEO** : l'équipementier automobile français a prévu de fermer son usine de Baumenheim (Bavière) qui emploie 470 salariés.

● **MICHELIN** : la direction et une partie des organisations syndicales ont signé lundi une convention de cessation d'activité (CCA) portant sur le départ de 4 900 salariés d'ici l'été 2006 et sur 2 000 embauches compensatoires. Michelin emploie actuellement dans ses usines françaises environ 26 500 salariés. La convention doit maintenant obtenir l'aval du ministère de l'emploi.

## SERVICES

● **UNISYS** : le groupe de services informatiques américain a annoncé, lundi, qu'il allait supprimer 3 000 emplois tout en présentant des résultats légèrement supérieurs aux prévisions.

● **KIRIN** : le brasseur japonais va racheter la marque de bourbon Four Roses, détenue conjointement par le britannique Diageo et le français Pernod Ricard depuis leur rachat de Seagram, selon le *Nihon Keizai Shimbum*.

## FINANCES

● **CRÉDIT AGRICOLE** : la banque française a lancé, lundi 15 octobre, une OPA sur 100 % des parts du capital d'Europejski Fundusz

Leasingowy (EFL), principale société de crédit-bail en Pologne. EFL détient une part de marché de 17 % en matière de crédit-bail mobilier en Pologne et de 25 % dans le secteur automobile.

● **LE MANS RÉ** : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis coûteront entre 42,7 et 59,5 millions d'euros au réassureur français, détenu à 51 % par Mutuelles du Mans Assurances (MMA) et à 49 % par le bermudien XL Capital. Ce dernier envisage par ailleurs de monter à hauteur de 67 % dans le capital de Le Mans Ré au 1er janvier 2002, MMA conservant les 33 % restants.

● **COMMERZBANK** : la quatrième banque allemande privée Commerzbank a annoncé, lundi 15 octobre, qu'elle supprimera environ 3 400 emplois d'ici 2003 afin de réduire ses coûts et d'améliorer ses résultats (lire page 21). L'établissement a indiqué avoir enregistré une perte nette de 120 millions d'euros au cours des mois de juillet et août 2001 et prévoit un résultat également négatif.

● **EURONEXT/LIFFE** : le conseil d'administration de la Bourse franco-belgo-néerlandaise Euronext, réuni vendredi 12 octobre, aurait approuvé une offre de rachat du Liffe (London International Financial Futures Exchange), qui doit être examinée par le Conseil d'administration du marché londonien des dérivés, réuni mardi 16 octobre. L'offre pourrait atteindre 400 millions de livres sterling (630 millions d'euros). Le Liffe est aussi convoité par le London Stock Exchange (LSE), le marché des actions britannique.

## RÉSULTATS

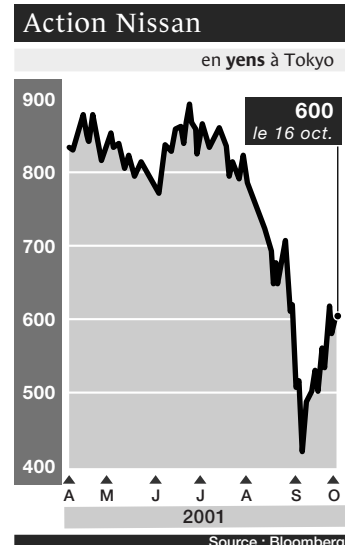
● **ROCHE** : le chiffre d'affaires du groupe pharmaceutique a augmenté de 8 % au cours des neuf premiers mois de 2001 à 21,60 milliards de Francs suisses. Roche s'attend pour l'ensemble de l'exercice 2001 à un résultat financier de l'ordre de celui qui a été présenté pour le 1<sup>er</sup> semestre, soit 1,5 milliard de francs suisses. Le groupe pharmaceutique suisse étudie, avec le gouvernement suisse, une éventuelle entrée dans le capital de la future nouvelle compagnie Crossair, a déclaré mardi Franz Humer, PDG de Roche.

## VALEUR DU JOUR

## Nissan et Renault pourraient consolider leur alliance

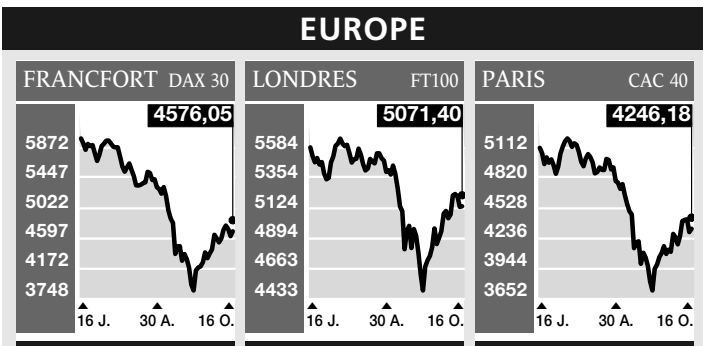
LE TITRE Nissan a clôturé en hausse de 3,09 % mardi soir 16 octobre à Tokyo, à 600 yens, après l'annonce par plusieurs quotidiens japonais, dont le journal économique *Nihon Keizai*, de l'intention de Nissan de prendre une participation de 15 % dans le capital de Renault qui, pour sa part, porterait sa participation dans celui de Nissan de 36,8 % à 44,4 %. Les deux entreprises devraient en outre créer au milieu de l'année 2002 une nouvelle société sous forme de holding basée aux Pays-Bas, qui serait chargée de coordonner une stratégie commune (achats, complémentarités régionales et usage commun des plates-formes).

Selon le *Nihon Keizai*, les fonctions de l'actuel conseil stratégique des deux entreprises seront transférées à la holding, codirigée par Carlos Ghosn, pour Nissan, et Louis Schweitzer, pour Renault, les deux entreprises conservant leurs marques respectives. « Le concept d'une holding sur Renault et Nissan est totalement exclu », a déclaré Carlos Ghosn, PDG de Nissan, mardi à l'occasion du lancement à Tokyo d'un nouveau modèle. « Même s'il est vrai que nous discutons continuellement organisation, il va y avoir un moment où nous devons annoncer si une décision est prise. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas », a-t-il ajouté. « Nous ne commentons ni démentons ces rumeurs », se contente-t-on d'indiquer chez Renault.



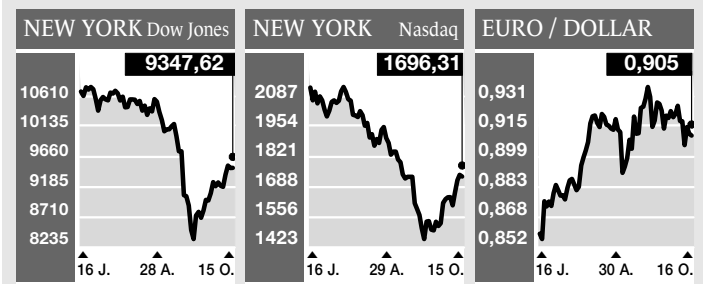
« Il y aura toujours un Nissan coté à Tokyo et un Renault coté à Paris », a récemment déclaré Louis Schweitzer, le patron de Renault. Pour les participations croisées, « tout est écrit dans l'accord de base de mars 1999 », a précisé M. Ghosn, indiquant que trois conditions devaient être remplies pour toute modification. Une montée de Nissan dans le capital de Renault doit être « justifiée sur le plan du business ». Elle ne doit pas remettre en cause l'effort de réduction de la dette de Nissan. Enfin, elle ne doit pas limiter Nissan dans sa capacité d'investissement industrielle. « Lorsque ces trois conditions seront réunies, nous envisagerons d'acquiescer une participation dans Renault », a déclaré M. Ghosn, ajoutant : « cela pourrait être le cas bientôt ».

Stéphane Lauer et Philippe Pons



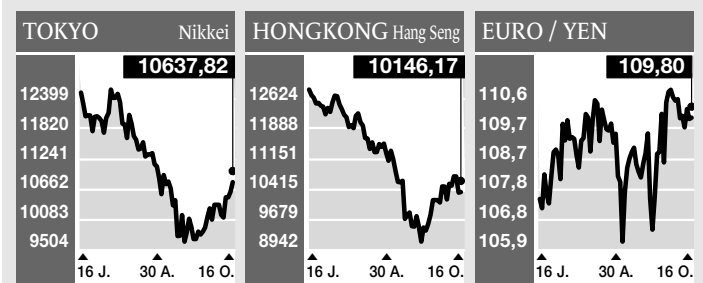
Europe 9h57	Indices sélection	cours 16/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3388,14	-0,16	-29,01
EUROPE	STOXX 50	3409,12	-0,05	-25,19
EUROPE	EURO STOXX 324	281,15	-0,11	-28,24
EUROPE	STOXX 653	273,32	0,01	-24,03
PARIS	CAC 40	4246,18	0,77	-28,35
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	2895,14	0,72	-28,03
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	451,05	0,03	-29,26
BRUXELLES	BEL 20	2604,45	-0,92	....
FRANCFORT	DAX 30	4576,05	0,61	....
LONDRES	FTSE 100	5071,40	0,08	-18,50
MADRID	STOCK EXCHANGE	7548,30	0,48	-17,14
MILAN	MIBTEL 30	30329	0,89	-30,63
ZURICH	SPI	6006,30	0,20	....

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 15/10	Var. % 12/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9347,62	0,04	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1089,98	-0,23	-17,44
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1696,31	-0,42	-31,34
TORONTO	TSE INDEX	6955,63	-1,07	-22,14
SAO PAULO	BOVESPA	11329,32	....	-25,75
MEXICO	BOLSA	307,98	-2,94	-2,54
BUENOS AIRES	MERVAL	231,52	-0,62	-44,45
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,85	-0,59	2,97
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6698,50	-0,75	-1,86

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 16/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10637,82	1,77	-22,83
HONGKONG	HANG SENG	10146,17	0,15	-32,79
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1422,25	0,10	-26,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,20	1,58	1,34
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3145,80	0,38	-0,28
BANGKOK	SET	18,44	0,33	-1,02
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2985,53	0,31	-24,84
WELLINGTON	NZSE-40	1918,28	0,43	0,87

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LA BOURSE DE PARIS affichait un léger recul à l'ouverture, mardi 16 octobre. Après avoir ouvert en hausse, l'indice CAC 40 se repliait de 0,29 % pour atteindre 4 201,65 points dans un marché pourtant peu actif. Parmi les valeurs en baisse, le groupe de luxe LVMH cédait, dès les premiers échanges, 3,07 % à 35,38 euros après avoir annoncé un chiffre d'affaires en progression de 4 % au troisième trimestre de 2001.

## FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort accusait un mouvement de baisse dès l'ouverture, mardi. Après les premiers échanges, il cédait 0,14 %, à 4 542,28 points, contre 4 548,48 points à la clôture, lundi 15 octobre.

## LONDRES

LE FOOTSE, indice des cent premières valeurs cotées à Londres, était en repli à l'ouverture mardi avec une baisse de 0,08 %, à 5 063 points.

## TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé en nette hausse, mardi, grâce à des achats opérés pour le compte de fonds de pensions et à un rebond d'Advantest Corp. L'indice Nikkei 225, à 10 637,82 points, a gagné 1,77 %. L'action Advantest Corp, numéro un japonais du test de semi-conducteurs, qui avait perdu 10 % lors de la séance précédente, a regagné mardi 1,67 %, à 6 100 yens.

## NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains sont parvenus à se stabiliser à l'issue de la journée du lundi 15 octobre. Les investisseurs restaient toutefois nerveux dans l'attente d'une semaine chargée en matière de publication de résultats. 180 des 500 sociétés de l'indice Standard & Poor's doivent divulguer leurs comptes du troisième trimestre. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, est repassé dans le vert à quelques secondes de la fin de la séance, lundi, pour gagner 0,04 %, à 9 347,62 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique du Nasdaq a limité son recul en clôture à 0,42 %, à 1 696,31 points. L'indice Standard & Poor's 500 a cédé 0,15 %, à 1 089,98 points.

## TAUX

LES EMPRUNTS obligataires européens s'inscrivaient en légère hausse, en début de séance, mardi 16 octobre. Évaluant à l'inverse des cours, les taux de rendement des obligations d'Etat s'établissaient à 4,75 % en France et à 4,65 % en Allemagne.

## MONNAIES

LE DOLLAR cédait un peu de terrain face au yen, mardi matin, en raison de l'incertitude sur l'état de l'économie américaine et les développements des frappes en Afghanistan, tandis que l'euro restait bloqué en dessous de 0,91 dollar. La monnaie unique s'échangeait à 0,9069 dollar et le billet vert se négociait 120,73 yens.

## ÉCONOMIE

## « L'économie américaine va rebondir très fortement », selon Fred Bergsten

L'ANNÉE 2002 SERA BONNE pour l'économie américaine. Dans son sillage, celle-ci entraînera le reste de la planète. C'est ce qu'a affirmé Fred Bergsten, directeur de l'Institut for International Economics, mardi 16 octobre, à Tokyo. « L'économie va rebondir très fortement », a-t-il estimé devant le Foreign Correspondents Club of Japan en prédisant un retour à un taux de croissance compris entre 2 % et 3 % « pour la seconde moitié de l'année prochaine et peut-être même plus tôt ». M. Bergsten a justifié son optimisme par la puissance des stimulants monétaires et budgétaires actuellement injectés dans l'économie américaine. Selon lui, la baisse record des taux d'intérêt par la Réserve fédérale « va permettre le refinancement de mille milliards de dollars de crédits immobiliers, ce qui générera cent milliards de dollars de dépenses de consommation ».

■ **Les ventes des entreprises américaines ont progressé de 0,1 %** en août par rapport au mois précédent, après une baisse de 0,4 % en juillet, a annoncé, lundi 15 octobre, le département du commerce. Les stocks des entreprises américaines ont baissé de 0,1 % en août, après un recul de 0,5 % en juillet.

■ **La forte baisse des ventes de détail en septembre aux Etats-Unis accroît l'urgence** de nouvelles mesures de relance, a estimé, lundi, un porte-parole du Trésor, Robert Nichols. Les ventes de détail ont chuté de 2,4 % en septembre par rapport à août. Les dépenses de consommation engendrent les deux tiers de l'activité économique aux Etats-Unis.

■ **Le trafic passager a baissé de 34,2 % en moyenne en septembre** aux Etats-Unis par rapport à la même période il y a un an. Ce repli constitue un recul record, selon les statistiques publiées, lundi, par l'Air Transport Association.

■ **Le nombre de touristes étrangers visitant les Etats-Unis devrait reculer de 13 %** cette année par rapport à 2000 à la suite des attentats, pour se redresser en 2002, selon le département du commerce.

■ **JAPON** : l'excédent des transactions courantes a reculé pour le neuvième mois consécutif en août, se contractant de 27,1 % en glissement annuel, à 708,6 milliards de yens (6,4 milliards d'euros), selon le

ministère des finances.

■ **La production industrielle a augmenté de 0,8 %** en août par rapport à juillet selon les chiffres révisés du ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie, inchangés par rapport aux données préliminaires.

■ **Le ministère des finances prévoit d'adopter**, cet automne, un collectif budgétaire ne dépassant pas 2 000 milliards de yens mais exclut un plan de relance d'urgence. L'Etat souhaite limiter à 30 000 milliards de yens les émissions obligataires annuelles finançant son déficit évalué à 130 % du produit intérieur brut.

■ **RUSSIE** : la production industrielle russe a augmenté de 5,2 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente, selon les chiffres du Comité d'Etat aux statistiques publiés lundi.

■ **Le secrétaire américain au commerce Donald Evans a reconnu les progrès** réalisés par l'économie russe, affirmant, lundi à Moscou, que Washington allait encourager les investissements américains en Russie.

■ **EURO** : « Il y a davantage de marge de manœuvre en matière monétaire qu'en matière budgétaire » pour stimuler la croissance, a déclaré, lundi, Didier Reynders, président de l'Eurogroupe, le conseil des ministres des finances de la zone euro. « C'est une question de calendrier », a-t-il ajouté à propos d'une éventuelle réduction des taux par la Banque centrale européenne.

■ **ESPAGNE** : le déficit de la balance des transactions courantes s'est creusé de 8,7 % en juillet, à 1,98 milliard d'euros en glissement annuel, selon la Banque d'Espagne. De janvier à juillet, le déficit s'est légèrement réduit à 9,05 milliards d'euros contre un solde négatif de 9,20 milliards durant la même période de 2000.

■ **FRANCE** : le nombre de créations d'entreprises a progressé de 0,1 % en septembre par rapport à août, avec 22 580 entreprises créées, selon l'Insee.

■ **La production industrielle française a progressé de 0,5 %** en juillet-août après une hausse révisée de 0,1 % en juin (initialement +0,3 %), selon les données CVS-CJO publiées mardi par l'Insee. Sur un an, elle progresse de 1,7 %.

■ **Le commerce extérieur de la France a enregistré un excédent** CVS de 2 135 millions d'euros après un excédent révisé de 31 millions en juillet, selon les chiffres provisoires publiés mardi par les Douanes.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	3,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

## Hors zone Euro

Euro contre	15/10	15/10
COURONNE DANOISE.....	7,4377	
COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9735	
COUR. SUÉDOISE.....	9,5033	
COUR. ALLEMANDE.....	33,4600	
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7702	
DOLLAR CANADIEN.....	1,44710	
DOLLAR HONGKONG.....	7,0956	
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1603	
FORINT HONGROIS.....	255,2700	
LEU ROUMAIN.....	28017	
ZLOTY POLONAIS.....	3,7338	

## Cours de change croisés

16/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	.....	0,82505	0,90590	1,13810	1,44710	0,61188
YEN.....	121,20500	.....	109,80500	16,74500	175,40000	74,16500
EURO.....	1,10387	0,91071	.....	1,15245	1,59760	0,67565
FRANC.....	7,24130	5,97415	6,55957	.....	10,47885	4,43145
LIVRE.....	0,69104	0,57015	0,62590	0,09540	.....	0,42295
FRANC SUISSE.....	1,63430	1,34825	1,48050	0,22570	2,36490	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 15/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,98	3,45	4,80	5,45
ALLEMAGNE.....	3,84	3,61	4,66	5,38
GDE-BRETAG.....	5,24	4,31	4,79	4,62
ITALIE.....	3,84	3,58	5	5,70
JAPON.....	0,04	0,01	1,38	2,54
ÉTATS-UNIS.....	2,53	2,27	4,65	....
SUISSE.....	2,12	2,05	3,04	3,65
PAYS-BAS.....	3,81	3,58	4,80	5,43

## Matif

Cours 9h57	Volume 16/10	dernier prix	premier prix
Novembre 5,5			
DÉCEMBRE 2001	150	90,35	90,39
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

## Matières premières

En dollars	Cours 15/10	Var. % 12/10
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1400,50	-0,32
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1302,50	-0,19
PLOMB 3 MOIS.....	477	-0,42
ETAIN 3 MOIS.....	3785	-0,66
ZINC 3 MOIS.....	775	-0,26
NICKEL 3 MOIS.....	5233	-0,89
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,41	-1,34
PLATINE A TERME.....	117879,00	....
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	273,25	-0,09
MAIS (CHICAGO).....	200,75	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,90	-0,06
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1020	-0,87
CAFÉ (LONDRES).....	....	....
SUCRE BL. (LONDRES).....	....	....

## Pétrole

En dollars	Cours 15/10	Var. % 12/10
BRENT (LONDRES).....	21,68	....
WTI (NEW YORK).....	22,58	....
LIGHT SWEET CRUDE		

VALEURS EUROPÉENNES

● A Milan, lundi 15 octobre, l'action de la banque Bipop-Carire a terminé sur une nouvelle forte baisse de 5,43%, à 1,775 euro, conséquence de l'avertissement sur ses résultats 2001 lancé vendredi 12 octobre. Ils seront affectés par une provision inattendue de 125 millions d'euros. L'Adusbeff, principale association italienne de défense des usagers des services bancaires et financiers, a menacé Bipop-Carire de lui faire un procès pour traitement discriminatoire entre catégories de clients. ● L'annonce du redécoupage prochain du Concorde n'a guère profité à British Airways, dont le titre a perdu 3,04%, à 169,70 pence,

lundi à la Bourse de Londres. ● L'ensemble du secteur financier a plongé, lundi, à la Bourse d'Amsterdam, entraîné par la chute du bancassureur ING, dont l'action a perdu 14,88 %, à 26,60 euros. Le groupe a fortement révisé en baisse les prévisions de croissance de son bénéfice net d'exploitation. ● British Telecom (BT) et l'américain AT & T ont annoncé, mardi 16 octobre, le démantèlement de Concert, leur société conjointe créée en 1998 pour fournir des services de télécommunications aux multinationales. L'action BT a rebondi de 2,25 % à l'ouverture mardi, après avoir reculé de 1,48 %, à 3,33 livres lundi.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes AUTOMOBILE and BANQUES sections.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS sections.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes BANQUES section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes TÉLÉCOMMUNICATIONS section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes CONSTRUCTION section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes CONSTRUCTION section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes PRODUITS DE BASE section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes PRODUITS DE BASE section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes CHIMIE section.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/10, and 16/10 9h56. Includes CONSOMMATION CYCLIQUE section.

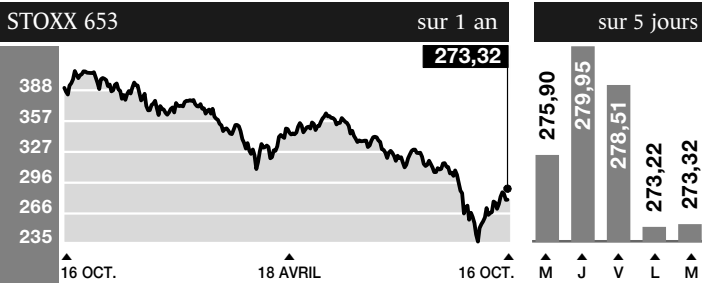


Table of stock prices for various companies including P & O PRINCESS, PERSIMMON PLC, PREUSSAG AG, RANK GROUP, RICHEMONT UNITS, RYANAIR HLDGS, SAIRGROUP N, SAS DANMARK A/S, SEB, SIX CONTINENTS, SODEXHO ALLIANCE, THE SWATCH GRP, TELE PIZZA, THOMSON MULTIME, WILSON BOWDEN, WM-DATA -B, WOLFORD AG, WWW UK UNITS, DJ E STOXX CYC GO P.

Table of stock prices for VALLEHERMOSO, WCM BETEILIGUNG, DJ E STOXX FINS P.

Table of stock prices for ALIMENTATION ET BOISSON section including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, BRAU-UNION, CADBURY SCHWEPP, CARLSBERG -B, CARLSBERG AS -A, COCA COLA HBC, DANISCO, DANONE, DELTA HOLDINGS, DIAIGO, ELAIS OLEAGINOU, HEINEKEN HOLDIN, HELLENIK SUGAR, KAMPS, KERRY GRP-A, KINGFISHER, KONINKLIJKE NUM, MONTEDISON, NESTLE N, NORTHERN FOODS, PARMALAT, PERNOD RICARD, RAISIO GRP -V, ELAN CORP, SCOTT & NEWCAST, SOUTH AFRICAN B, TATE & LYLE, TOMKINS, UNILEVER, WHITBREAD PLC, DJ E STOXX F & BV P.

Table of stock prices for BIENS D'ÉQUIPEMENT section including ABB N, ABBECCO N, AGGREGO, ALQSTON, ALTRAN TECHNO, ANOUSSIE GRP N, ARRIVA, ASSA ABLBY-B, ASSOC BR PORTS, ATLAS COPCO -A, ATLAS COPCO -B, ATTICA ENTR SA, BAA, BBA GROUP PLC, BODYCOTE INTL.

Table of stock prices for PHARMACIE section including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, ASTRAZENACA, AVENTIS, BB BIOTECH, CELLECT GROUP, ELAN CORP, ESSILOR INTL, FRESIENUS MED C, H. LUNDBECK, GALEN HOLDINGS, GAMBRO -A, GLAXOSMITHKLINE, H. LUNDBECK, NOVARTIS N, NOVO-NORDISK -B, NOVARTIS -B, ORION B, OXFORD GLYCOSCI, PHONAK HLDG N, QIAGEN NV, ROCHE HLDG C, SANOFI SYNTHELA, SCHERING AG, SERONO -B, SHIRE PHARMA GR, SMITH & NEPHEW, SSL INTL, SULZER AG 100N, SYNTHES-STRATEC, UCB, WILLIAM DEMANT.

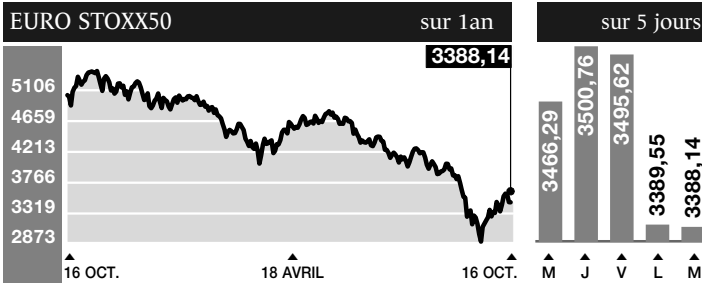


Table of stock prices for various companies including SEAT PAGINE GIA, SECURICOR, SECURITAS -B, SERCO GROUP, SGL CARBON, SHANKS GROUP, SIDEL, SINGULUS TECHNO, SKF -B, SMITHS GROUP, SOPHUS BEREND, SPIRENT, STOLT NIELSEN, TELEZ -B, THALES, TOMRA SYSTEMS, TPI, TRAFFICMASTER, UNAXIS HLDG N, VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO -A, VOLVO -B, WARTSILA CORP A, XANDA, XARDROYA OTIS, DJ E STOXX IND GO P.

Table of stock prices for WELLA AG VZ, DJ E STOXX N CY G P.

Table of stock prices for ASSURANCES section including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, ALLEANZA ASS, ALLIANZ N, ASR VERZEKERING, AXA, BALOISE HLDG N, BRITANNIC, CATTOLICA ASS, CGNU, CNP ASSURANCES, COBAN, CORP MAPFRE R, ERGO VERSICHERU, ETHNIKI GEN INS, EULER, FONDIAIR ASS, FORTIS (B), FRIENDS PROVIDE, GENERALI ASS, GENERALI HLD V, INDEPENDENT INS, INTERAM HELLEN, IRISH LIFE & PE, LEGAL & GENERAL, MEDIOLANUM, MUENCH RUECKVER, PUENHOLA GRP-B, PRUDENTIAL, RAS, ROYAL SUN ALLIA, SAI, SCHWABER GROUP, SCOR, SKANDIA INSURAN, ST JAMES'S PLAC, STOREBRAND, SWISS LIFE REG, SWISS RE, TOPDANMARK, ZURICH FINL SVC, DJ E STOXX INSU P.

Table of stock prices for COMMERCE DISTRIBUTION section including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HLDG, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, CARREFOUR, CASTO-DUBOIS, CC CARREFOUR, CHARLES VOEGLER, D'ETEREN SA, DEBENHAMS, DIXONS GROUP, GAL LAFAYETTE, GEHE AG, GUCCI GROUP, HENNES & MAURIT, KARSTADT QUELLE, KINGFISHER, MARKS & SPENCER, MATALAN, METRO, MFI FURNITURE G, NEXT PLC, PINAULT PRINT, SIGNET GROUP, VALORA HLDG N, VENDEX KBB NV, W.H SMITH, WOLSELEY PLC, WOOLWORTHS GROU, DJ E STOXX RETL P.

Table of stock prices for HAUTE TECHNOLOGIE section including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC, ARC INTERNATIONAL, ARM HOLDINGS, ASML HOLDING, BAAN COMPANY, BAE SYSTEMS, BALTIMORE TECH, BROKAT TECHNO, BULL, BUSINESS OBJECT, CAP GEMINI, COMPTTEL, DASSAULT SYST, ERICSSON -B, F-SECURE, FILTRONIC, FINMATICA, GNETRONICS, GN GREAT NORDIC, INFINEON TECHNO, INFRAGRAM ENTE, INTRACOM R, KEWILL SYSTEMS, LEICA GEOSYSTEM, LOGICA, LOGITECH INTL N, MARCONI, MB SOFTWARE, NOKIA, OCE, ROY.PHILIPS ELE, PSON, SAGE CRP, SAGEM, SAP AG, SAP VZ, SEZ HLDG N, SIEMENS AG N, THUS, TIETOENATOR, DJ E STOXX TECH P.

Table of stock prices for MEDIAS section including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, CARLTON COMMUNI, DLY MAIL & GEN, ELSEVIER, EMAP PLC, FOX KIDS EUROPE, FUTURE NETWORK, GRANADA, GRUPO L'ESPRES, GWR GROUP, HAVAS ADVERTISI, INDP NEWS AND M, INFORMA GROUP, LAGARDERE SCA N, LAMBRAKIS PRESS, M6 METROPOLE TV, MEDIASET, MODERN TIMES GR, MUNDADORI, NRI GROUP, PEARSON, PRISA, PROSIEBEN SAT.1, PT MULTIMEDIA R, PUBLICIS GROUPE, PUBLICIGROUPE N, RED INTERNATIO, REUTERS GROUP, RTL GROUP, SMC, SOCCABE R, TAYLOR NELSON S, TELEWEST COMM, TRINITY FR, TRINITY MIRROR, UNITED PAN-EURO, UTD BUSINESS ME, VENTDI UNIVERS, VNU, WOLTERS KLUWER, WPP GROUP, DJ E STOXX MEDIA P.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS section including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENDESA, ENEL, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIC, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNONG GROUP, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, FENOSA, UNITED UTILITIE, VIRIDIAN GROUP, DJ E STOXX PO SUP P.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou par Internet : www.lemonde.fr (rubrique «Services aux lecteurs»)

Table of stock prices for WS ATKINS, ZELTIA, DJ E STOXX HEAL.

Table of stock prices for BRAMBLES INDUST, BUDERUS AG, CAPITA GRP, CDB WEB TECH IN, CGIP, CHUBB, CIR, COBHAM, COOKSON GROUP P, COPENHAGEN AIRP, DAMPSKIBS -A, DAMPSKIBS -B, DAMPSKIBS SVEND, DE LA RUE, E.ON AG, ELECTROCOMPONEN, ENIRO, EPOCOS, EUR AERO DEFENC, EURO TUNNEL, EXEL, FINMECCANICA, FINNLINES, FKI, FLS IND.B, FLUGHAFEN WIEN, GAMESA, GKN, GROUP 4 FALCK, GROUP 4 FALCK, GUARDIAN IT, HAGEMeyer NV, HALKOR, HAYES, HEIDELBERGER DR, HUHTAMAKI, IFIL, IMI PLC, INDVAERDEN -A, INDRA SISTEMAS, INVENSYS, INVESTOR -A, INVESTOR -B, ISS, JOT AUTOMATION, KINNEVIB -B, KONE B, LEGRAND, LINDE AG, MAN AG, MEGGITT, METSO, MORG TECHNOLOGIES, MORGAN CRUCIBLE, EXEL, PACE MICRO TECH, PARTEK, PENINS.orient.S, PERLOS, PREMIER FARNELL, RAILTRAC, RANDSTAD HOLDIN, RENTOKIL INITIA, REXAM, REXEL, RHI AG, RIETER HLDG N, ROLLS ROYCE, SANDVIK, SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SEAT PAGINE GIA.

Table of stock prices for ÉNERGIE section including BG GROUP, BP, CEPSA, COFLEXIP, DORLTSCH PETRO, ENI, ENTERPRISE OIL, HELLENIC PETROL, LATTICE GROUP, OVMV AG, PETROLEUM GEO-S, REPSOL YPF, ROYAL DUTCH CO, SAIPEM, SHELL TRANSP, STATOIL, TOTAL FINA ELF, IHC CALAND, DJ E STOXX ENGY P.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS section including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BHW HOLDING AG, BPI R, BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, CANARY WHARF GR, CATTLES ORD, CLOSE BROS GRP, COBEPA, CONSORS DISC-BR, CORIO NV, CORP FIN ALBA, DAB BANK AG, DEFA-BANK, DROTT -B, EURAZEO, EURONEXT, FINAXA, FORTIS (B), FORTIS (NL), GECINA, GIMV, GREAT PORTLAND, HAMMERSON, ING GROEP, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, LONDON STOCK EX, MARSCHOLLE LAU, MARCHBANCA, METROVACESA, MONTEDISON, PROVIDENT FIN, RODAMCO EUROPE, RODAMCO NORTH A, ROLINGO NV, SCHROEDER, SIMCO N, SLOUGH ESTATES, TECHN GRP N, UNIBAIL.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION section including AHOLD, ALTADEUS, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, AVIS EUROPE, BEIERSDORF AG, BRIT AMER TOBAC, CASINO GP, CASINO R, COLRUZT, COLHAIZE, FIRSTGROUP, GALLAHER GRP, GALLAHER, GIVAUDAN N, HENKEL KGAA VZ, ICELAND GROUP, IMPERIAL TOBACC, JERONIMO MARTIN, KESKO -B, L'OREAL, LAURUS NV, MORRISON SUPERM, RECKITT BENCKIS, SAINSBURY, SAINSBURY J. PL, STAGECOACH GROU, TERRA NETWORKS, TESCO PLC, TPG, WANADOU.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION section including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, CARLTON COMMUNI, DLY MAIL & GEN, ELSEVIER, EMAP PLC, FOX KIDS EUROPE, FUTURE NETWORK, GRANADA, GRUPO L'ESPRES, GWR GROUP, HAVAS ADVERTISI, INDP NEWS AND M, INFORMA GROUP, LAGARDERE SCA N, LAMBRAKIS PRESS, M6 METROPOLE TV, MEDIASET, MODERN TIMES GR, MUNDADORI, NRI GROUP, PEARSON, PRISA, PROSIEBEN SAT.1, PT MULTIMEDIA R, PUBLICIS GROUPE, PUBLICIGROUPE N, RED INTERNATIO, REUTERS GROUP, RTL GROUP, SMC, SOCCABE R, TAYLOR NELSON S, TELEWEST COMM, TRINITY FR, TRINITY MIRROR, UNITED PAN-EURO, UTD BUSINESS ME, VENTDI UNIVERS, VNU, WOLTERS KLUWER, WPP GROUP, DJ E STOXX MEDIA P.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS section including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENDESA, ENEL, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIC, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNONG GROUP, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, FENOSA, UNITED UTILITIE, VIRIDIAN GROUP, DJ E STOXX PO SUP P.

EURO NOUVEAU MARCHÉ
16/10 9h56 Cours en euros % Var. 15/10
AMSTERDAM
AIRSPRAY NV 17,80
ANTONOV 0,64 + 6,67
CTAC 1,70 + 0,59
CARDIO CONTROL 2,50
CSS 23,90
HITT NV 5
INNOCONCEPTS NV 18
NEDGRAPHICS HOLD 4
SOPHEON 0,88 + 1,15
PROLION HOLDING 94
RING ROSA 0,03
UCC GROEP NV 7
BRUXELLES
ARTHUR 3,15
ENVIPCO HLD CT 0,89
CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

Après avoir perdu 6 % lundi, le titre LVMH repartait à la baisse, mardi 16 octobre à l'ouverture, affichant un recul de 2,42 % à 35,62 euros.

L'action Sanofi-Synthelabo gagnait 0,13 %, à 74,70 euros, lors des premiers échanges de mardi, alors qu'Elf a annoncé qu'elle détenait dorénavant moins de 20 % du capital et de 10 % des droits de vote dans le groupe pharmaceutique.

Après une baisse de 3,4 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, Seb, candidat à une reprise partielle de Moulinex, était en forte baisse mardi.

Thomson Multimédia continuait à pâtir des inquiétudes du marché sur ses prévisions de croissance. Le titre, qui s'était replié de 6,38 % à 23,78 euros lundi, s'inscrivait en baisse de 0,34 % à 23,70 euros, lors des premiers échanges, mardi.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 16 OCTOBRE Cours à 9h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

Main table of stock prices for France, listing various companies and their current prices and changes.

Table of international stock prices, listing companies from various countries and their market performance.

Table of international stock prices, continuing the list of companies and their market performance.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 15 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market stock prices, listing companies and their market performance.

Table of new market stock prices, continuing the list of companies and their market performance.

Table of new market stock prices, continuing the list of companies and their market performance.

Table of new market stock prices, continuing the list of companies and their market performance.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 octobre

Table of SICAV and FCP prices, listing various investment funds and their performance.

Table of SICAV and FCP prices, continuing the list of investment funds and their performance.

Table of SICAV and FCP prices, continuing the list of investment funds and their performance.

Table of SICAV and FCP prices, continuing the list of investment funds and their performance.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



**SPORTS** La ligue des champions de basket-ball, l'Euroleague, dont la deuxième journée devait être jouée mercredi 17 et jeudi 18 octobre, est désormais organisée sans que la

Fédération internationale (FIBA) soit concernée. ● CETTE PREMIÈRE pourrait ouvrir la porte à d'autres initiatives du même genre, notamment dans le football, et bouleverser ainsi

le paysage sportif. ● UNE QUERELLE entre la FIBA et l'Union des ligues européennes, qui réunit les ligues professionnelles continentales, est à l'origine de cette Euroleague nouvelle

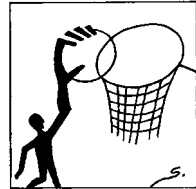
manière. ● LES DISCUSSIONS entre les deux institutions auront duré un an et demi (mai 2000-octobre 2001) avant que la rupture soit consommée. ● JEAN-FRANÇOIS BOURG,

chercheur au Centre de droit et d'économie du sport de Limoges, assure, dans un entretien au Monde, que « c'est l'avenir du modèle européen du sport qui est en jeu ».

## Le basket ébauche la privatisation des compétitions sportives en Europe

L'organisation de l'Euroleague, la ligue des champions de basket-ball, relève des clubs eux-mêmes, sous l'égide de l'Union des ligues européennes (ULEB). La Fédération internationale (FIBA) n'est plus du tout partie prenante dans cette compétition. Ce précédent pourrait donner des idées à d'autres sports

QUAND il assure « ne plus rien comprendre », Yvan Mainini, le président de la Fédération française de basket-ball (FFBB), peut être soupçonné de grossir le trait.



Il est plus difficile de lui faire ce reproche lorsqu'il ajoute : « Vu de l'extérieur, ça doit être quelque chose. » C'est peu dire que la lisibilité du petit monde du basket-ball européen s'est détériorée au cours des dix-huit derniers mois.

Fédération internationale (FIBA), d'une part, clubs, réunis sous l'égide de l'Union des ligues européennes (ULEB), d'autre part, ont joué un « On ne s'aime plus-On s'aime à nouveau », qui a contribué à brouiller l'entendement. Au cœur de ce différend :

l'organisation de la ligue des clubs champions. Soucieux de plus grandes retombées financières et d'un droit de regard plus important sur cette compétition phare, les clubs, appuyés par l'opérateur téléphonique espagnol Telefonica, qui a promis d'investir 35 millions de dollars par an pendant cinq ans, ont mis en place une épreuve indépendante.

Le basket-ball européen s'est ainsi offert en 2000-2001 une Suproligue (FIBA) et une Euroleague (ULEB). Avant même la fin de ces compétitions, les deux parties en étaient déjà venues à parler rapprochement. Ce retour à une seule épreuve, qui aurait été placée sous la double tutelle de l'ULEB (gestion économique) et de la FIBA (gestion sportive), a d'abord été approuvé par la FIBA, puis repoussé, réenvisagé et finalement écarté.

« Nous ne reconnaissons ni Euro-

liege, ni l'ULEB », a tranché la FIBA le 9 septembre. En dépit de cette rupture, c'est une seule épreuve qui a débuté le 10 octobre : l'Euroleague. Mais cette compétition, où sont engagés 32 clubs (dont Pau-Orthez et l'Asvel), est placée sous la seule tutelle de l'ULEB.

« Les points de désaccord ? J'aimerais qu'on m'éclaire pour

dire si c'est majeur », déclare Yvan Mainini, qui, alors qu'il était président du bureau européen de la FIBA, avait convaincu ce dernier de donner son feu vert au rapprochement avec l'ULEB, avant d'être désavoué par l'assemblée générale des fédérations, ce qui l'avait conduit à démissionner.

« Il y avait des problèmes sur la désignation des arbitres, la gestion

de l'attribution des licences aux joueurs et l'organisation des contrôles antidopage », fait-on valoir à la FIBA. « On avait réglé ça », assure Jean Bayle-Lespitau, ancien président de la Ligue française et cofondateur de l'ULEB, qui a été un des négociateurs du rapprochement FIBA-ULEB et qui, devant la tournure des événements, a démissionné de ses mandats à la FIBA (président de la commission des compétitions européennes notamment).

Pierre Seillant, le président de Pau-Orthez, voit surtout derrière cette fracture des conflits d'intérêts personnels : « Il y a, à la FIBA, des gens qui pensent à eux avant tout. » « Certains veulent faire du business », confirme Yvan Mainini, qui attribue une part du blocage à Vassili Vassilakopoulos, le président de la fédération grecque, principal opposant à l'accord avec l'ULEB, qui lui a succédé à la tête du bureau européen de la FIBA. « M. Vassilakopoulos reproduit ce qu'il a fait en Grèce, où la fédération est coupée de la ligue et des clubs », renchérit Jean Bayle-Lespitau.

### DES CLUBS QUALIFIÉS D'OFFICE

Ce « bras de fer gagné par l'ULEB », ainsi que le décrit Pierre Seillant, marque un tournant. « On est parti vers un morcellement », déplore Yvan Mainini. Mais le problème déborde le seul cadre du basket-ball, car c'est à « une privatisation du sport de haut niveau » que l'on assiste, selon Jean Bayle-Lespitau et Pierre Seillant. Une première en Europe.

« C'est dramatique », juge Yvan Mainini, « la sphère sportive va perdre son organisation pyramidale, sa possibilité d'agir, de se financer. Elle va devenir gestionnaire de pas grand-chose. » « Faut-il le déplorer ? Je ne sais pas. Cela semble naturel que ceux qui créent des richesses puissent en profiter », indique Pierre Seillant, qui évoque aussi une « évolution naturelle vers une ligue semi-fermée ».

Contrairement au schéma classique de qualification par le biais des championnats nationaux, 20 des 32 clubs de l'Euroleague sont assurés d'une présence de trois ans dans cette épreuve. C'est là une autre première dans le sport européen. « On n'est pas totalement dans le système américain de franchise », tempère Pierre Seillant. « Il est exclu que l'ULEB aille vers une ligue fermée », assure Jean Bayle-Lespitau. Mais « peut-être que 8 à 10 clubs resteront-ils qualifiés d'office, parce qu'il faut des grands noms en permanence pour l'intérêt de la compétition ».

Quoi qu'il en soit, le basket-ball n'est « qu'un banc d'essai », comme le dit Pierre Seillant. « L'étape d'après, c'est le football », résume Jean Bayle-Lespitau. « Si ça marche pour le basket, la société Media Partners est prête avec un projet de Superligue », explique Pierre Seillant. Ce projet avait été esquissé en 1998. L'Union européenne de football avait réagi en réaménageant la Ligue des champions.

Ph. L. C.

### Trois clubs champions d'Europe en 2001

Comme pour ajouter un peu plus à la confusion qu'il entretient depuis plusieurs mois, le basket-ball européen s'est offert, jeudi 4 octobre, un troisième champion d'Europe : le Cibona Zagreb a été sacré « super »-champion d'Europe 2001. Le club croate a battu le club israélien Macabi Tel-Aviv (78-67) en finale d'un tournoi dit d'ouverture de l'Euroleague 2001-2002 masculine, qui réunissait, à Ljubljana (Slovénie), les participants des phases finales des deux ligues des champions qui étaient en concurrence la saison dernière : la Suproligue de la Fédération internationale (FIBA) et l'Euroleague de l'Union des ligues européennes (ULEB). La première avait été gagnée par le Maccabi Tel-Aviv, la seconde par le Kinder Bologna (Italie).

En janvier, tout le monde ne passe pas à l'euro.



### Près d'un an et demi de bagarres

● **Mai 2000** : 17 clubs européens, sous la bannière de l'Union des ligues européennes de basket-ball (ULEB), signent l'acte de naissance d'une compétition européenne indépendante de la Fédération internationale (FIBA) et de sa ligue des champions.  
● **9 juin** : la création de l'Euroleague ULEB est annoncée.  
● **Octobre** : deux compétitions européennes débutent en parallèle, la Suproligue (FIBA), avec 20 clubs, et l'Euroleague (ULEB), avec 24 clubs.  
● **Mars 2001** : compte tenu de médiocres bilans financiers, des représentants de la FIBA et de l'ULEB signent un accord de principe pour fusionner

leurs compétitions en 2001-2002.  
● **Mai** : une majorité des fédérations européennes votent contre le projet de compromis avec l'ULEB. L'agence de marketing ISL, partenaire de la FIBA pour la Suproligue, est mise en faillite.  
● **Juin** : le principe d'une compétition européenne unique est maintenu pour la saison 2001-2002 sous la bannière de l'Euroleague ULEB.  
● **10 juillet** : compte tenu de la faillite d'ISL, la FIBA accepte l'idée d'une compétition unique. Aucun accord écrit n'est paraphé.  
● **Septembre** : la FIBA annonce qu'elle « ne reconnaît » ni Euroleague ni ULEB.

### TROIS QUESTIONS À...

JEAN-FRANÇOIS BOURG

**1** Vous êtes chercheur au Centre de droit et d'économie du sport à l'université de Limoges. Comment analysez-vous le bras de fer dans le basket-ball européen, entre fédérations et grands clubs, rangés sous la bannière de l'Union des ligues, à propos de l'organisation d'une ligue des champions ?

Nous sommes à un tournant. Au-delà du basket-ball, c'est l'avenir du modèle européen du sport qui est en jeu : convient-il, dans la mesure où le sport génère des activités économiques entrant dans une logique de marché, d'y faire respecter le droit communautaire et les principes de libre circulation des personnes, des services, de saine concurrence et d'interdiction des ententes et abus de position dominante ? Ou faut-il en rester au sport professionnel méritant exemption ? C'est-à-dire : autorise-t-on des opérateurs privés à formater leurs compétitions, ou conserve-t-on l'organisation monopolistique des activités sportives avec une seule fédération par discipline, par pays, à l'échelle européenne ? Le basket-ball est un ballon d'essai. La société Media Partners, qui projette une Superligue de football concurrente de l'UEFA, a posé cette question sur

l'application du droit communautaire à la Commission européenne.

**2** Quelle évolution entrevoyez-vous ?

Je crains que l'on aille vers une réponse qui dénature l'éthique sportive. Même lorsque c'est le pouvoir sportif qui fait évoluer les choses, on a tendance à s'éloigner de plus en plus du sport. Comme en football avec la Ligue des champions : on s'est calé sur des impératifs liés aux revenus des droits télévisuels.

**3** L'Euroleague de basket-ball, dans laquelle nombre de clubs sont assurés d'être présents plusieurs années d'affilée indépendamment de leurs résultats nationaux, préfigure-t-elle la fin de la compétition sportive ?

Des principes communs aux compétitions n'existent plus, effectivement. L'enjeu est le suivant : va-t-on vers des compétitions fermées, stables au niveau de leurs participants, où les investisseurs engagés derrière ces clubs se disent que les revenus financiers seront maximisés parce que les incertitudes sportives seront gommées ? Pourtant, c'est l'incertitude sportive qui justifie la valeur marchande. Pour préserver cette incertitude, il faudrait que la concurrence soit régulée entre les clubs.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

RESPECTER LA DIGNITÉ DES AUTRES, C'EST RESPECTER LA SIENNE.

ATD  
QUART MONDE

Le 17 octobre 2001, journée mondiale du refus de la misère.

JE REFUSE LA MISÈRE ET JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ SUR LA FAÇON DONT JE PEUX AGIR

NOM  
PRÉNOM  
ADRESSE

Coupon à retourner à : Comité 17 octobre - 33, rue Bergère - 75009 Paris  
Tél. : 01 48 30 83 39 ou www.pcl17.org ou www.atd-quartmonde.org



# Cochon des hautes terres

Redécouvrir, à la ferme, les saveurs de la cuisine auvergnate

LES MONTS du Cantal offrent un paysage de caractère et invitant, en toutes saisons, à une table bien fournie de produits régionaux. Le lait, la farine de seigle, les produits de l'élevage bovin et porcien continuent d'alimenter une solide gastronomie locale, dont les noms de salers, d'aligot, de truffade, de jambon et pâté d'Auvergne sont les plus connus. Des vins de terrains volcaniques, vifs mais à la mâche un peu âpre, chanturgue ou chateaugay, sont de rigueur. Le Cantal, c'est une masse volcanique dont ne subsiste qu'un cirque immense et ouvragé, cultivé par endroits sur des plans inclinés comme dans les miniatures de la Renaissance.

Cette campagne peignée, avec les pâturages d'estive et les burons, c'est le paysage de l'Auberge de Broize, à Marmanhac, qui, au début de la route des crêtes, offre les commodités de la table, et tous ces beaux produits, dans une vieille ferme rénovée, pierres noires volcaniques, bancs de bois et fine cuisine. L'est du département en-globe un ensemble de hautes terres formées sur un massif cristallin - la Margeride - où des agriculteurs font revivre la vocation céréalière de cet ancien terroir à seigle, avec l'appui de la chambre d'agriculture et des Moulins d'Antoine. Pierre Barthélémy, l'un des initiateurs de cette filière, se félicite des premiers résultats.

La cuisine auvergnate, d'origine paysanne, passe souvent pour lourde et peu gracieuse. C'est mal la connaître. Le pain de seigle, taillé en tranches épaisses, était placé au creux de l'assiette à carotte sur laquelle on versait le « jus » de la potée pour le rendre moelleux, avec un morceau de salé, des saucisses et du chou. Une barde cantalienne du nom de Verme-

nouze prétend même que l'on y ajoutait des lentilles.

Aujourd'hui, le cochon n'est plus l'animal familial, guetté par les gars du village un matin d'hiver, aidés du charcutier, pour lui faire la peau. Le porc de montagne bénéficie d'un titre de noblesse, une indication géographique de provenance. Cela signifie qu'il est né en altitude, élevé sur litière et en plein air dans de petites exploitations familiales, engraisés sans farines animales ni antibiotiques, puis abattu et transformé en zone de montagne. Cette production vient d'obtenir une « certification produit ». C'est la doctrine du ministère de l'agriculture pour améliorer la rémunération de l'agriculteur par le prix de vente et non par les subventions.

## DES PLATS TRADITIONNELS

Mais les 1 700 éleveurs de porcs de montagne en Auvergne doivent aussi maîtriser la commercialisation pour éviter les surenchères de la grande distribution. Ils ont déposé la marque collective « Porc de montagne » et créé un outil de développement qui assure à chacun la juste rémunération de sa production. Les exploitants reçoivent à la ferme, comme Marc et Jean-Pierre Olganole à Vernine, et donnent une tout autre image des jeunes paysans d'aujourd'hui, acquis au travail associatif, accueillants, et soucieux de l'environnement.

L'Auberge paysanne d'Ally, vieux village traditionnel du plateau, avec son église, son école et ses trois cafés, est tenue à la belle saison par une dizaine de familles d'éleveurs, à tour de rôle. Le savoir-reçu porc de montagne y est servi sous toutes ses formes, en terrine, pâté de tête, persillé et rillettes ; le pied est braisé au vin rouge, le jam-



DESSEINS DESCLOZEAUX

bon rôti aux herbes, avec l'aligot, fine pommade de pommes de terre et de tomme fraîche du Cantal parfumée à l'ail.

## DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Au lieu-dit Le Planézard, un cuisinier artisanal, Philippe Alhin, exécute avec beaucoup de rigueur des plats traditionnels, préparés sans conservateurs, tels que la potée et les tripoux (petits paquets de pansette d'agneau farcis de fraise et de panse de veau), la truffade (pommes de terre rissoles, tomme fraîche du Cantal, lardons et ail). La diaspora auvergnate assure déjà le succès de ces préparations.

La grande affaire reste le cantal, ce fromage que les natifs appellent fourme. A la coopérative laitière de Valuèjols, on produit l'AOC cantal grand herbage, un fromage au lait cru recueilli en montagne et soumis à un cahier de charges draconien garant des saveurs naturelles, apte au vieillissement, et que l'on trie après un affinage de cent vingt jours. Ces démarches ne sont pas le fruit du hasard. Elles reflètent la volonté des acteurs locaux de se doter d'outils moder-

nes pour traiter avec la grande distribution, laquelle, pour redorer son blason, a besoin de dialoguer avec les agriculteurs.

Tous sont affiliés à l'association Ressources des hautes terres, que préside Michel Tesseydou et dont la devise pourrait être : de la fourche à la fourchette. C'est à Chamalières que se trouve le conservatoire de tous ces produits de montagne, dans un modeste bistrot - la Cigale - qui ne désemplit pas. Un petit paradis des altitudes, bien connu des amateurs. Un retour aux basiques de la cuisine d'Auvergne aux riches saveurs, un modèle pour la Semaine du goût.

Jean-Claude Ribaut

- ★ Auberge de Broize, 15250 Marmanhac ; tél. : 04-71-47-32-75.
- ★ Auberge paysanne, 43380 Ally ; tél. : 04-71-76-77-94.
- ★ La Cigale, 4, rue du Pont-de-la-Gravière, 63400 Chamalières ; tél. : 04-73-37-33-35. Menu 60 F (9,15 €) ; à la carte, 100 F (15,24 €).
- ★ Porc montagne développement, 14, avenue du Garric, 15000 Aurillac ; tél. : 04-71-63-88-69.
- ★ Cantal grand herbage, Coopérative laitière, 15300 Valuèjols ; tél. : 04-71-73-26-33.
- ★ Le Planézard, ZA Coren-Rozier, 15100 Saint-Flour ; tél. : 04-71-60-30-45.

## La figue sèche

Peu importe qu'elle soit fraîche ou sèche, la figue est un drôle de fruit. Voilà l'un des rares arbres qui ne fleurissent pas dans les vergers. Pas en apparence du moins. Car si les fleurs n'existent pas sur les branches du figuier, elles se développent à l'abri de la lumière, dans ce globe végétal qu'elles font mûrir et qu'elles éplissent peu à peu d'une myriade de petites graines croquantes. Ces entrailles sombres et sucrées, lorsque l'on y met la dent, donnent l'impression, comme le soulignait James de Coquet, « de mordre dans un buisson ardent ». Une sensation encore décapée quand la figue est séchée. Du mois de juillet jusqu'aux premières gelées, la France produit des figues fraîches, mais bien insuffisamment pour sa consommation. Elle en importe donc en abondance, d'Italie, d'Espagne ou de Turquie. Ce dernier pays présente en outre la spécificité d'être la source quasi exclusive des 8 000 tonnes de figues sèches que nous croquons chez nous chaque année. Pas de mystère, la Turquie est aujourd'hui le premier producteur de ce fruit. Izmir est la capitale de la figue, et des

rives de la mer Egée au plateau d'Anatolie, on récolte près d'un tiers de la production mondiale. « Et le meilleur moment pour acheter de la figue séchée, c'est maintenant sans aucun doute », raconte Michel Abitbol, responsable de la société Daco Bello, qui importe ces fruits de Turquie. « La nouvelle récolte arrive ces jours-ci et les figues sèches sont moelleuses et parfumées comme jamais. » C'est à partir de la mi-août et jusqu'au mois d'octobre que les figues sont récoltées en Turquie. Les fruits ont commencé à sécher sur l'arbre, et sont, selon les vergers, cueillis ou ramassés au sol. Les figues sont ensuite placées sur des claies et laissées au soleil pendant trois ou quatre jours pour atteindre le degré de dessiccation souhaité. En perdant son eau, la figue se charge en sucre. Alors que la figue fraîche n'en contient que 12 %, la figue sèche a un teneur en sucre qui monte à 50 %. Calorique en diable, pour ceux qui l'ignoreraient encore ! Triés et calibrés, les fruits sont ensuite stockés en chambre froide. « Au fur et à mesure des expéditions,



explique Menas Gabay, producteur à Aydin, les figues sont sorties des entrepôts, lavées rapidement dans une eau salée, égouttées pendant une nuit, puis expédiées en vrac dans des caisses de 10 à 15 kilos à destination des pays étrangers. »

Mieux vaut acheter ces belles figues à la robe beige et à la chair tendre avant le mois de juin. Stockées trop longtemps elles ont tendance à s'assombrir et perdre de leur parfum, il leur arrive aussi de se voiler de blanc, signe que le sucre s'en exsude. Croquée à cru, la figue sèche joue les sigisbées du début à la fin du repas, avec quelques tranches de jambon de Parme aussi bien qu'un morceau de Stilton. Sa note sucrée peut aussi accompagner certains plats chauds. Essayez-la ciselée en petite quantité dans un couscous de légumes, ou ajoutée en fin de cuisson dans la cocotte où braise une volaille. Voluptueux.

Guillaume Crouzet

- ★ Figs turques calibre n° 2, Daco Bello, 20 F (3 €) environ la barquette de 500 g en grandes surfaces.

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 5<sup>e</sup>**  
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)  
**MAHARAJAH**  
72, bd Saint-Germain 5e  
139 F - 185 F - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**NEW JAWAD**  
HAUTE GASTRONOMIE  
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes  
A 100 m du Pont de l'Alma  
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux  
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F  
12, av. Rapp 75007 Paris  
Tij - Tél. 01.47.05.91.37  
NEW BALAL - 25 rue Taïbout  
PARIS 9<sup>e</sup> - Tél. 01.42.46.53.67

**PARIS 9<sup>e</sup>**  
**TY-COZ**  
01.48.78.42.95 et 34.61 - climatisé  
PLATEAU DE FRUITS DE MER  
POISSONS - CRUSTACÉS  
"Menu de la mer" le soir  
35, rue St Georges - Fermé dim et lun.

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AU MOULIN VERT**  
une addition sans surprise 196,78 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.  
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mijonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.  
M° Alésia - 5m de Montparnasse - Tous les jours  
Salon de 20 à 80 pers. - 34 bis, rue des Plantes  
Tél. : 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

**MA BOURGOGNE**  
Cuisine Traditionnelle - Spécialités  
Saucisson du Beaujolais  
Tripous du Rouergue  
Vins de Propriétés sélectionnées  
19 place des Vosges 4<sup>e</sup> - Tél. 01.42.78.44.64

**"Le Pluvinel"**  
Chef de Cuisine : Hervé Riebbels  
Menu Affaires 29 € soit 190,23 F et Carte  
Déjeuner et Dîner du Lundi au Vendredi.  
**HÔTEL REGINA**  
2, place des Pyramides - 75001 PARIS  
Réservations : 01.42.60.90.34 - Voiturier

Restaurant de Haute Mer  
**le bar à huîtres**  
le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 F  
Toujours les huîtres élevées à l'Île d'Oléron  
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01  
ST. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

## BOUTEILLE



## Saint-Jean-de-Cuculles

### Vente aux enchères des grands vins du Languedoc et du Roussillon

Le vignoble du Languedoc et du Roussillon est trois fois plus étendu que celui du Bordelais et l'un des plus importants au monde. Sans doute aussi l'un des plus anciens. La diversité géographique des sites producteurs, les rivalités au sein d'une multitude de zones de production où chacun fut longtemps jaloux de son savoir-faire, le goût de l'argent facile au bon temps du gros rouge quand les « pinardiens » accostaient à Sète et une viticulture subventionnée placée sous perfusion ont retardé l'apparition d'un mouvement en faveur de la qualité. C'est désormais chose faite, et, malgré les primes à l'arrachage, les vignerons jouent maintenant la carte des petits rendements et des vins de caractère, donc vendus à meilleur prix. C'est le choix fait par la commune de Saint-Jean-de-Cuculles, qui organise pour la onzième année une vente aux enchères des grands vins du Languedoc et du Roussillon - une trentaine de lots en barriques et en bouteilles attribués au plus offrant - dimanche 21 octobre. Dès la veille, le village sera en fête. Un village pittoresque dont Jean-Pierre Rambier, maire et vigneron, s'inspirant de la vente des Hospices, à Beaune, souhaite faire le rendez-vous incontournable de la qualité. Les bénéfices de l'opération sont acquis à la recherche médicale.

★ Catalogue et renseignements : mairie de Saint-Jean-de-Cuculles (34270) ; tél. : 04-67-55-25-60.

## TOQUES EN POINTE

## Bistrots

### LE BISTROT D'ALEX

Ce charmant bistrot, au fil des saisons, s'emploie à varier les plaisirs en revisitant quelques plats du répertoire oublié des provinces. Aujourd'hui, l'estouffade, un plat rustique, dont la variante rouergate exige une longue préparation. Il faut d'abord faire tremper le poisson, idéalement le stockfish et non la morue, puis le pocher longuement. Les pommes de terre sont cuites séparément. On ajoute des œufs - durs et crus -, de la crème parfois et, selon les usages, de l'ail et du persil. Puis on passe l'ensemble à la poêle, dans l'huile de noix très chaude mélangée à part égale avec l'huile ordinaire. C'est « l'oli de nose », au robuste parfum de bois musqué. On assaisonne de sel et de poivre. Ici, c'est le plat du jour du vendredi. Le reste de la semaine, aimable cuisine méditerranéenne, servie dans une ambiance bon enfant. Buffet provençal le dimanche midi : 185 F (28,20 €). A la carte, compter 200 F (30,49 €).  
★ 2, rue Clément, 75006 Paris ; tél. : 01-43-25-77-66. Fermé dimanche soir et lundi midi.

## Gastronomie

### L'ESPADON

A quoi rêvent les jeunes filles fortunées ? A la vie d'hôtel. - Quels sont leurs hôtels préférés ? Elles préfèrent toutes le même : le Ritz. - Qu'est-ce que le Ritz ? Paris. Et qu'est-ce que Paris ? Le Ritz. « On ne saurait mieux dire », avait murmuré Proust, à qui Léon-Paul Fargue relatait ce dialogue qu'il avait eu avec, disait-il, « les plus beaux yeux du Chili ». Et encore ne connaissait-on pas, à cette époque, L'Espadon, créé par le fils de César Ritz en 1956, dans un style baroque, désuet et intemporel, façon Louis XVI. Un décor que les Américains fortunés appellent « Ritz ». Longtemps on y cultiva le souvenir d'Escoffier, jusqu'à ce que Guy Legay fasse de L'Espadon une table moderne. Maurice Guillouet, qui lui succéda en 1999, ne réussit guère à imposer son style à la brigade. C'est donc à l'ancien second de Legay, parti entre-temps redorer le blason terni de Lasserre, que la direction vient de faire appel pour reprendre en main L'Espadon. Michel Roth, meilleur ouvrier de France, a conçu un splendide menu de saison aux saveurs de cèpes, dont le point d'orgue est la tarte friande aux cèpes confits. Michel Roth se livre à un bel exercice de style en opposant les chairs du tourteau et jus d'agrumes réduit à une rivière d'avocat aux oignons-tiges, et une sole cuite sur l'arête à une soubise de poireaux déglacée au vin jaune. Moment rare, saveurs puissantes, campagnardes, en rupture avec la mièvrerie du décor, voici la côte de veau persillée d'une polenta moutardée, servie avec une brochette de cèpes et lomitto, en rognonnade au serpolet. Un plat messenger, la promesse du retour de L'Espadon parmi les très grands. Choix probant de Frédéric Cornaton, chef sommelier : sancerre blanc 1999 de Vincent Pinard et Château de Pibarnon, bandol 1996 du comte de Saint-Victor. Menu d'affaires : 370 F (56,50 €). Menu déjeuner : 413 F (63 €). Menu cèpes : 931 F (141,80 €). A la carte, compter : 750 F (114,34 €).  
★ 15, place Vendôme, 75001 Paris ; tél. : 01-43-16-30-80. Tous les jours.

J.-C. Rt.

**RIEDEL**  
L'AMI DU VIN  
A CHAQUE VIN SON VERRE

MONTRACHET BOURGOGNE GRAND CRU BORDEAUX GRAND CRU SAUTERNES

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9 RUE ROYALE ET 8 BIS RUE BOISSY-D'ANGLAS, 75008 PARIS. Tél : 01 42 46 59 21 - Fax : 01 40 17 01 07

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2002

# Les féeries vénéneuses de la mode

Les défilés parisiens ont magnifié l'exotisme des années 1970 et un romantisme de conte, comme pour mieux conjurer les menaces de récession qui pèsent sur l'univers du luxe

UN PAPILLON posé sur une veste de daim lilas, un sac en forme d'escargot ou de hibou, des cabochons aux couleurs de bonbons brodés sur une blouse de soie... Dans la serre baignée de soleil du parc André-Citroën, Marc Jacobs a déroulé les images paisibles d'un conte pour enfant. « *J'avais envie de contes de fées, de romantisme, d'une naïveté un peu polissonne* », insiste le directeur artistique de Vuitton. Très marqué par l'attaque terroriste, le créateur américain – dont la ligne à son nom défilait à New York le 10 septembre – a montré sa collection pour Vuitton avec quatre jours de retard. Dans les ateliers, on s'est affairé jusqu'au dernier moment pour ajuster une veste ou égayer



les yeux d'une girafe à l'air triste. Tablier de denim tissé main, robe de nuit en voile de soie, babies de cuir clouté ou manteau de cuir blanc brodé de motifs champêtres revisitent luxueusement la nonchalance hippy des années 1970. Pour rajeunir les classiques maison, Marc Jacobs a fait appel à l'illustratrice anglaise Julie Verhoeven, qui chahute la toile Monogram dans des collages de fleurs et de champignons à l'humour grinçant.

A quelques jours de la sortie sur les écrans d'adaptations de contes (*Le Petit Poucet*, *Harry Potter*, *Le Seigneur des anneaux*), la mode s'échappe dans un onirisme trou-

ble, celui des adolescentes endimanchées de Bernhard Willhelm comme des infantes immaculées de Viktor & Rolf. Masquant la récession prévisible dans le secteur du luxe, les visions poétiques révèlent une candeur ambiguë, plus proche des sœurs Lisbon du *Virgin Suicides* de Sofia Coppola que des *Petites Filles modèles* de la comtesse de Ségur.

« *Les Américains vont acheter américain* », s'inquiète-t-on dans les salons organisés en marge des défilés. Malgré l'esprit léger des collections et les discours rassurants, le Salon des accessoires Première Classe a enregistré une baisse de fréquentation de 20 %, et à Première Vision les deux tiers des visiteurs américains et japonais ont manqué à l'appel. Alors qu'en France environ 10 % des exportations d'habillement féminin sont réalisées aux Etats-Unis, les réflexes protectionnistes préoccupent. Les défilés à peine achevés, beaucoup envoient des échantillons ou partent montrer leurs collections aux Etats-Unis, sans certitude de commandes.

« *Nous étions prêts à partir aux Etats-Unis mais les clients américains des autres villes ne veulent pas prendre l'avion pour venir à New York* », explique Christiane Demange, propriétaire du showroom CVDC, qui diffuse Hussein Chalayan, Alexander McQueen, Gaspard Yurkievich et Jean-Paul Knott. Mais en proposant des noms guettés frénétiquement par la presse et les acheteurs, elle s'avoue moins soumise aux aléas de la conjoncture. « *Tout le monde se dispute l'exclusivité d'Hussein Chalayan*, constate Christiane Demange. *Les budgets d'achat, qui allaient de 50 000 à 80 000 francs [de 7 600 à 12 200 €] avoisinent cette saison les 250 000 francs [38 000 €].* »

En quête de sérénité, les créateurs – qui ont dessiné leurs collections bien avant le début des tensions internationales – ont tourné le dos à des saisons de rigueur militaire et d'attaches fétichistes. Aux corsets ont succédé les ceintures



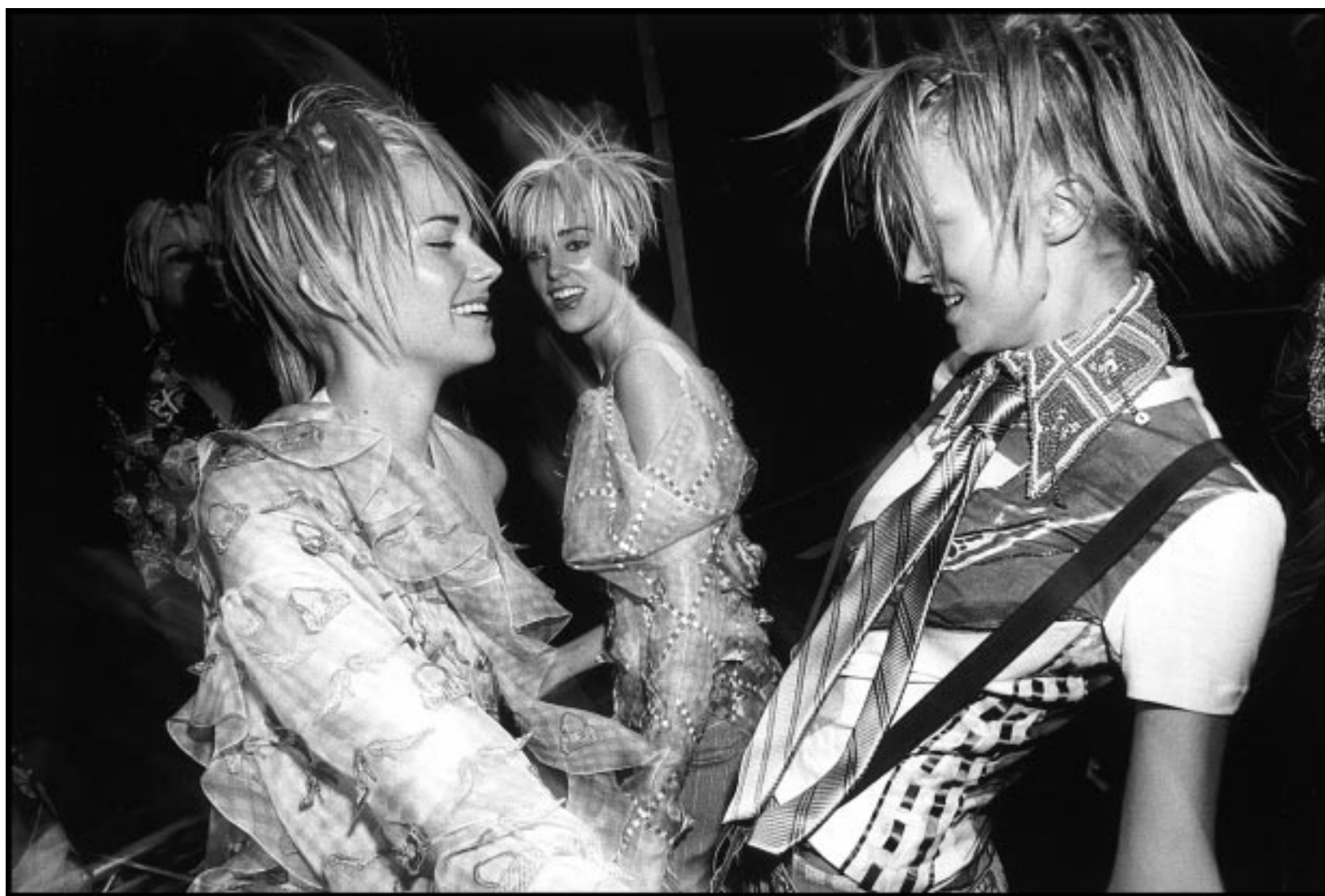
Les drapés sensuels de Giambattista Valli pour Emanuel Ungaro, en haut à gauche. Robes trompe-l'œil du couple d'Anversois AF Vandevorst, ci-dessus. Les superpositions élaborées d'Hussein Chalayan ; mousseline et drapés antiques signés Julien Macdonald pour Givenchy et rêveries bucoliques de Christian Lacroix, en bas de gauche à droite.





en macramé (Véronique Branquinho, Givenchy), les tricots au crochet et les besaces molles. « Rien n'est agressif dans le dessin », dit le créateur de souliers Bruno Frisoni, qui brasse les images du Pays basque et du désert marocain avec « un peu de rusticité mélangée à beaucoup de sophistication ». Une robe aux imprimés fanés, portée négligemment sur un pantalon, un manteau de lin et des sandales lacées en cuir naturel, évoquent un romantisme bucolique chez Cerruti, où Peter Speliopoulos a présenté lui-même sa garde-robe « tendre et sobre » dans le showroom maison. Sur les podiums, la démarche s'alanguit et les visions se voilent de reflets poudrés, comme les mousselines de Martine Sitbon. Pour sa collection intitulée « J'ai dix ans », Stanislavia Klein (Stella Cadente) a fait défiler ses modèles aux teintes de guimauve (maille fine bordée de dentelle, jupon de tulle, colliers gouttes de cristal) sur des fillettes aux joues roses.

Photographies  
Gérard Uféras  
Rapho



Les influences sportives et japonaises de Yohji Yamamoto, en haut à gauche. Coulisses du défilé de John Galiano, ci-dessus. Le romantisme sage de Veronique Branquinho, ci-contre. Impressions exotiques du duo Clements-Ribeiro chez Cacharel, en dessous. Tailleur en twill de coton Louis Vuitton par Marc Jacobs, en bas à gauche.

ASIE, AFRIQUE ET MERS CHAUDES

Le blanc gomme le noir de l'hiver et déroule sa symbolique contrastée, dont les interprétations les plus abouties sont celles de Rei Kawakubo (Comme des garçons), Viktor and Rolf et Julien Macdonald qui, pour Givenchy, donne aux tenues de pâtres grecs et de vestales une modernité rafraîchissante. Comme pour se rassurer et éviter les fautes de goût, nombreux sont ceux qui empruntent les chemins – déjà bien balisés dans les années 1970 – du voyage et de l'exotisme chic. Broderie d'aigle-marine chez Céline, imprimés orchidées ou perroquet sur une soie menthe à l'eau chez Cacharel, ombres de palmiers et dessins d'échassiers chez Kenzo invitent à une escale dans les mers chaudes.

Balisée de détails sportifs par Yohji Yamamoto, l'Asie se teinte de mélancolie chez les Anversois AF Vandevorst, entre trompe-l'œil japonaisants et kimonos à la Paul Poiret. Parfaitement synthétisées par Tom Ford (Yves Saint Laurent Rive gauche), les images de l'Afrique se déchainent chez John Gallia-

no, dans des broderies de perles, des derbies coupées en babouches et des jupes de fête à volants.

Rares sont ceux qui dépassent les citations historiques en les manipulant. Dans des jeux de construction presque mathématiques qui n'altèrent en rien la netteté de la ligne, Hussein Chalayan a signé l'une des collections les plus abouties de la semaine. Avec Nicolas Ghesquiere (Balenciaga), qui atteint une légèreté dans des assemblages d'une grande complexité, il est l'un des rares à envisager le prêt-à-porter comme un terrain d'expérimentation. Une démarche presque couture que d'autres se chargeront de vulgariser bientôt.

Anne-Laure Quilleriet



Nostalgie high-tech

Sous le signe de l'authenticité, le Salon Première Vision a rassemblé, du 5 au 7 octobre au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis), 774 tisseurs européens, venus présenter les tendances de l'automne-hiver 2002-2003. « Chercher la cohésion en s'enrichissant de l'acquis culturel et de son savoir-faire pour les surpasser. Savourer la subjectivité de la création en s'abandonnant aux délices visuels et tactiles d'une saison d'essentiels », expliquent les cahiers de tendance.

Romantiques, les tissus jouent les effets de lumière tamisée, dans des superpositions de voiles rebrodés de fleurs métalliques. Chez le brodeur suisse Forstner Rohner, fournisseur de la haute couture, les étoffes rivalisent de préciosité avec des prix pouvant aller jusqu'à 3 200 F (487,84 €) le mètre. Une guipure dans les tons de cuivre et de verts évoque les sols en mosaïques de la basilique Saint-Marc, tandis qu'une autre, réimprimée de motifs cachemire, rappelle l'opulence des intérieurs bourgeois. Dans le même esprit poétique, son compatriote Jakob-Schlaepfer a travaillé les jeux d'ombres en imitant des brûlures sur l'envers d'une fausse fourrure trouée au laser ou en sculptant des cuirs laqués comme des paravents chinois.

À côté de ces constructions arachnéennes, la laine amorce son retour, retravaillée dans des aspects feutrés. Chez l'italien Synchronia Textilprint, le feutre s'assouplit grâce au Lycra et un jacquard rebrodé de motifs d'indiennes joue également les effets stretch. Dans cette tendance nostalgique, le velours est vieilli par son spécialiste, l'italien Pontoglio. Les motifs cachemire s'effacent par endroit, tandis qu'un écossais, comme dévoré à l'acide, évoque les papier peint lépreux. Pour protéger ces créations de plus en plus élaborées, LEAS, un fabricant de matériel informatique et électronique a mis au point un système destiné à lutter contre les imitations – un marché représentant 7 % du commerce mondial. Dans ce nouveau procédé, chaque étiquette ou logo possède un code matière différent identifié par un appareil relié à un ordinateur. Changés très souvent, ces codes pourraient devenir le remède anticorruption pour les marques et les douaniers.

Louise Roque

Le vestiaire engagé des créateurs français

TRÈS INSPIRÉ par l'architecture, Stéphane Parmentier déconstruit pour réinventer l'univers du tailoring, dans des jeux subtils de détails couture. Après avoir travaillé pour Angelo Tarlazzi, Hervé Léger, Karl Lagerfeld et Givenchy, ce Niçois de 34 ans, qui vient de présenter en showroom sa deuxième collection, a déjà le vent en poupe. Il vient de doubler ses commandes (55 références) chez Maria Luisa et s'apprête à rencontrer à New York les acheteurs américains. Comme les lattes d'un plancher, une minijupe immaculée se compose de 65 morceaux de cuir ou de coton en ton sur ton. Tirés dans la trame d'un tissu « caviar », les fils tracent sur une veste des boutonniers en trompe-l'œil ou une bande horizontale – la signature du créateur – au creux des épaules. Au fur et à mesure, les détails se dévoilent au cœur d'un pli ou d'une couture à piqure sellier.

Princesses touaregs voilées en vestes à double revers et ceintures de sequins argent, exploratrice en jodhpur ou marquises en minirobes à colletterie d'organdi... Laurent Mercier explore la poésie du quotidien, sublimée dans un voyage imaginaire aux confins du désert nord-africain et du 18<sup>e</sup> siècle. En blanc optique, ses étoffes sont empruntées à l'ameublement avec des tissus ajourés ou rebrodés de fleurs.

D'un onirisme plus trash, Vava Dudu & Fabrice Lorrain ont choisi comme écrin, pour leur défilé-happening, la backroom d'un bar gay de la rue Saint-Maur. Dans les cabines, des créatures aux visages déformés par des masques de plexiglas semblent s'offrir à la file ininterrompue de specta-

teurs-voyeurs. Soubrette aguicheuse en jupe noire à gros noeud, andalouse en pantalon de mousseline de soie fendu sur des volants de tulle, sorcière-geisha sur balançoire, sanglée dans un corset de cuir à tête d'antilope... Le duo de stylistes a revisité l'imaginaire hispanisant, entre classicisme et visions hallucinées inspirées par Goya. Très poétiques, les peintures sur soie phosphorescentes font briller dans la semi-pénombre des personnages-graffitis sur des pantalons à bretelles scarifiés de brandebourgs, des blouses déstructurées ou des jupes-culottes bouffantes à la Grace Jones.

Suite à l'annulation de leur défilé new yorkais programmé le 13 septembre, Marithé + François Girbaud ont dû se rajouter, en dernière minute, au calendrier parisien. La marque a voulu se libérer de son étiquette « casual » en multipliant les ornements au travers de robes en polyester d'inspiration espagnole qui se gondolent comme des lampions, de jupes pliées puis trouées au laser telles des frises d'enfants. Engagés, les vêtements sont censés illustrer, au travers de jeux d'asymétries, les déséquilibres mondiaux entre le Nord et le Sud. Car, pour François Girbaud, « après New York, tout ce qui est technologique, comme les tissus antibactériens, me paraît aussi inopérant que le parapluie anti-influenzaire de George W. Bush. C'est devenu pour moi une sorte de cabinet du docteur Cagliari ».

L. Ro.



**Télécoms**

**Technopole  
Rennes  
Atalante**

**745**  
ingénieurs TIC  
diplômés par an

Dépêchez-vous :  
la prochaine promo  
n'a pas encore été  
embauchée !

Supélec, ENST Bretagne,  
Insa Rennes, Ifsic,  
Université de Rennes 1,  
Ecole Louis de Broglie...  
forment à Rennes vos  
futurs collaborateurs.

Soyez là où les  
technologies de  
demain se créent.

**Rennes Atalante**

Technopole de Rennes Métropole  
Tél. +33 2 96 12 73 73  
technopole@rennes-atalante.fr  
www.rennes-atalante.fr

## Nuageux à l'ouest, soleil à l'est

**MERCREDI.** Une dépression est située au sud-ouest de l'Irlande et dirige un flux de sud sur la France avec de l'air doux. Une perturbation se rapproche de la Bretagne, apportant des nuages sur l'ouest de notre pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel sera voilé le matin, puis très nuageux l'après-midi. Quelques pluies se produiront sur la pointe Bretagne en fin de journée. Le vent de sud soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales près de la pointe Bretagne. Il fera 19 à 22 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel sera voilé avec une impression agréable. Les nuages deviendront plus denses par l'ouest l'après-midi. Il fera de 19 à 22 degrés l'après-midi.

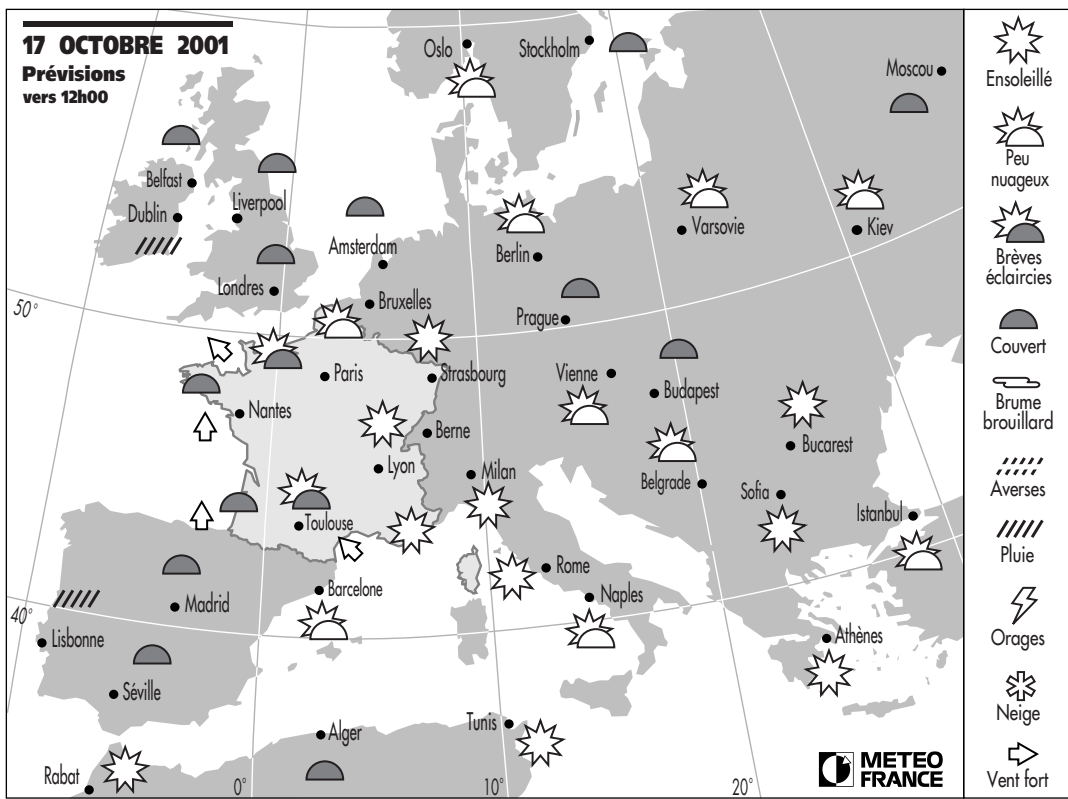
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 21 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel sera voilé le matin, puis deviendra très nuageux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel sera voilé sur le Limousin, mais ailleurs le soleil sera prédominant. Il fera 21 à 24 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages bas seront nombreux. L'après-midi, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 21 à 24 degrés.

**La grève de certains syndicats de Météo France nous empêche de publier les prévisions météorologiques habituelles.**



### PRATIQUE

## Les clubs de dégustateurs militent pour la qualité des produits

« J'ai découvert le cigare au cours d'une visite à Cuba ; j'ai été séduit par les odeurs et les couleurs de ses robes, et les 260 opérations manuelles nécessaires à la fabrication m'avaient fortement impressionnée », se souvient Annie Vuillot, présidente de Cape et volutes, club de fumeuses de cigare. « Ma belle-mère est maître de cérémonie du thé au Japon, raconte Anne-Marie Matsuo, secrétaire générale du Club des buveurs de thé. La première fois, j'ai trouvé le matcha, le thé vert utilisé pour la cérémonie, totalement imbuvable : battu dans un bol, il ressemblait à de la vase. Maintenant je ne peux plus m'en passer. » Les dégustateurs ne s'intéressent pas uniquement à des denrées de luxe (cigares, whisky) ; le chocolat et le thé se sont démocratisés depuis longtemps. Ils tiennent toutefois à honorer le produit dans des sanctuaires aristocratiques : l'Hôtel Bristol, les boutiques de Mariage Frères, du Palais des thés ou d'Hédiard, à Paris.

Ces clubs sont souvent confidentiels. L'admission a lieu par cooptation, parrainage ou sur lettre de motivation, pour éliminer les imposteurs. L'un des plus fermés

est le club des Mordus de la poire, qui compte seulement vingt adhérents, tous spécialistes de ce fruit : producteurs, chercheurs, pâtisseries. Mais on peut sans difficulté s'inscrire sur le site Internet pour recevoir régulièrement des informations.

#### CONNAISSEURS ET DÉFENSEURS

Rassembler des connaisseurs pour promouvoir un produit de qualité : tel est l'objectif des Croqueurs de chocolat, qui testent aussi bien les tablettes industrielles que les créations des grandes maisons (Jean-Paul Hévin, Gérard Mulot, Pierre Hermé, Michel Chaudun, La

Maison du chocolat, Richart) ou des petits artisans, comme Gilles Le Bert, à Courbevoie, récemment plébiscité pour son éclair. Le Club publie tous les cinq ans un guide qui présente les meilleurs spécialistes (dernière édition chez Stock, en septembre 1998). « Nous défendons le thé en vrac et les grandes feuilles, annonce Gilles Brochard, président des Buveurs de thé. Nous proscrivons le thé en sachet, sauf s'il est en mousseline de nylon, comme chez Fauchon. »

Une commune soif de savoir anime ces passionnés. On dirait que les buveurs de whisky sont tombés dans les alambics quand ils étaient

petits. Les buveurs de thé sont des encyclopédies vivantes ; ils connaissent les différentes variétés selon leur provenance, le moment de la récolte (première, deuxième ou troisième), le type de cueillette (feuilles avec ou sans bourgeon terminal), la durée de la fermentation, l'infusion (à 85 degrés pour les thés noirs, 70 pour les thés verts, 50 pour le matcha de la cérémonie du thé), les qualités de l'eau, la nature de la théière.

Outre les dégustations, les clubs organisent des concours de recettes ou de nouvelles : « Heure du thé, heure du crime », hommage à la patrie du thé et du roman poli-

cier pour les Buveurs de thé, qui proposent aussi des voyages à thème : une journée à Nantes pour découvrir une nouvelle maison de thé, un périple à Shanghai, prévu au printemps prochain. Le Clan des grands malts se rend chaque année en Ecosse ou en Irlande.

Un autre moyen d'apprécier les produits et d'élargir l'horizon consiste à rencontrer d'autres clubs. Un atelier a réuni buveurs de thé et fumeuses de cigare. « Thé et cigare ont des similitudes : il s'agit de feuilles cueillies à la main, qui subissent l'épreuve du séchage et de la fermentation. Lorsqu'on les associe, on s'aperçoit que le thé met le cigare en valeur », affirme Annie Vuillot. Les appariements avaient été soigneusement concoctés : par exemple, un darjeeling deuxième récolte 2001 et un Gloria Cubana n° 4 panatela ; quelques gorgées de thé, alternant avec des bouffées de cigare, permettent de mieux déceler les arômes « de sous-bois, de cacao et de pain grillé, ou de caramel ».

Pour ne pas finir ruinés comme Lucullus, les clubs ont souvent recours à des partenariats. Ces alliances présentent également l'avantage d'éviter la vente de pro-

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** Après la reprise de 13 dessertes de Swissair, la compagnie Crossair couvre désormais 70 destinations. Au départ de Zurich, Crossair desservira Amsterdam, Ljubljana, Lyon, Manchester, Oslo, Tirana, Varsovie et Zagreb. Les vols à destination de Bakou, Graz, Linz, Tbilissi, Turin ou Erevan sont supprimés. Les promotions proposées par Swissair ne sont pas reprises par Crossair, qui, en revanche, accepte les autres billets Swissair. Renseignements au 0-820-04-05-06 et [www.crossair.ch](http://www.crossair.ch)

■ **HÔTELS.** Hilton Hotels Corporation et les groupes hôteliers Kempinski, Millennium Copthorne, SRS-World Hotels, Jolly, Maritim, l'anglais Moat House et l'asiatique Shangri-La ont rejoint Accor, Méridien et Hilton International sur Handbook.com, un des leaders mondiaux de la réservation hôtelière en ligne avec désormais 5 500 hôtels à travers le monde.

#### Pour en savoir plus

● **Manifestations.** Marché aux chocolats, samedi 20 et dimanche 21 octobre, de 12 à 19 heures, à la Bourse du commerce, 2, rue de Viarmes, 75001 Paris. Entrée : 30 F (enfants, 10 F). Conférences, ateliers de démonstration, école du chocolat pour les enfants de 4 à 12 ans. Salon du chocolat, du 31 octobre au 4 novembre, au Carrousel du

Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Horaires : 10-20 heures ; 10-19 heures le dimanche ; nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Adultes : 60 F ; enfants de moins de 12 ans : 20 F. Animations, expositions, conférences-dégustations. ● **Adresses.** Club des croqueurs de chocolat, 68 bis, boulevard Périère, 75017 Paris ; [www.croqueurschocolat.com](http://www.croqueurschocolat.com) Club des buveurs de thé, 3 bis, rue George-Bernard-Shaw,

75015 Paris ; tél. : 01-42-10-00-31 ; [clubdesbuveursdethe.com](http://clubdesbuveursdethe.com) (clubs à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice). Club des grands malts, 44, av. des Terroirs-de-France, 75012 Paris ; tél. : 01-43-43-38-90 ou, le soir, au 01-46-26-19-3 ; [www.grandsmalts.com](http://www.grandsmalts.com) (clubs à Lille, Tours, Aix-en-Provence, Vendôme). Les amis des Mordus de la poire peuvent s'inscrire sur le site Internet : [www.lapoire.com](http://www.lapoire.com).

duits, impossible pour une association sans but lucratif. Le Clan des grands malts s'adresse à un importateur, François-Xavier Dugas, qui facilite les contacts avec les distilleries. Les Buveurs de thé ont aidé le personnel du Bristol à créer une carte avec une sélection de quatorze thés de différentes origines pour une clientèle internationale et parisienne, assurée de déguster une production diversifiée et de qualité.

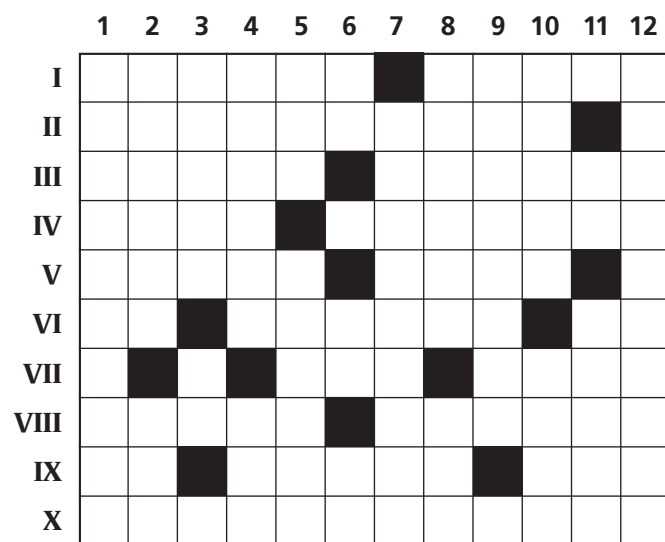
Enfin, le dégustateur a parfois un rôle militant, lorsque le produit est menacé. Ainsi, le Club des croqueurs de chocolat s'est battu en vain contre l'adjonction de matières grasses végétales (MGV) dans la composition du chocolat, qui sera autorisée par la réglementation européenne en 2003 (Le Monde du 11 avril). « Nous sommes conscients qu'il y aura bientôt deux marchés du chocolat, explique Jean Colaneri, secrétaire général. Le club lutte donc pour un meilleur étiquetage et apporte son soutien à tous les chocolatiers, artisans et industriels qui s'engageront à confectionner des produits pur cacao. »

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 244

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



#### HORIZONTALEMENT

I. Apporte un peu de fraîcheur. Victime d'un coup de chaleur. - II. Suit avec précision le temps qui passe. - III. Son envolée finit dans les flots. Pousse la machine. - IV. Qui les casse les paie. Sa sortie finit dans les flots. - V. Gardent la chambre quand tout va bien. La Belle Cordière. - VI. D'un auxiliaire. Dépouilla. Un peu d'attention. - VII. Manifesta son désaccord. Tomba mal à cause d'une mauvaise coupe. - VIII. Ruminant africain. Cracheur de

feu. - IX. Sorties du puits. Très proches. Période chaude. - X. Couche qu'il faudrait protéger.

#### VERTICALEMENT

1. Devront se reconverter pour économiser en euros. - 2. Les meilleures peuvent être dures à entendre. Prêt-à-monter peu académique. - 3. Finira peut-être camée. Sous sol. - 4. Parcours professionnel. Dérangea son entourage. - 5. Monte au stade. Accélération au stade. - 6. Réponse puérile. Donne le choix.

Vachement amoureuse. - 7. Coupures. - 8. Mangeai très salement. Lettres de respect. - 9. Passe de l'étable à la table en périodes de restrictions. - 10. Transporte les déchets vers la sortie. Gros mangeur. - 11. Romains de Venise. Arrose Dax et Bayonne. - 12. Sa place est dans la fosse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 243

#### Horizontalement

I. Frelon. Guêpe. - II. Ludiciel. Par. - III. Obi. Cénobite. - IV. Tétrás. Urnes. - V. Tores. Asie. - VI. Elimines. Sep. - VII. Mec. Oural. Ce. - VIII. ESN. Etal. - IX. Nô. Ustensile. - X. Tond. Espèces.

#### Verticalement

1. Flottement. - 2. Rubéole. Oô. - 3. Editrice. - 4. Li. Rem. Sud. - 5. Occasions. - 6. Niés. Nu. Té. - 7. En. Aérées. - 8. Gloussa. Np. - 9. BRI. Lèse. - 10. Epines. Tic. - 11. Pâté. Ecale. - 12. Erésipèles.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE® N° 247

### Ce toit tranquille, où marchent des colombes

**PARTIE** jouée au championnat du monde francophone 2001, à La Rochelle.

**Tirage : E I O R T T U.**

a) Trouvez un huit-lettres dans la ligne J. Trouvez deux huit-lettres anagrammatiques dans la colonne 8 et écrivez le plus cher sur la grille (il est donné ci-dessous).

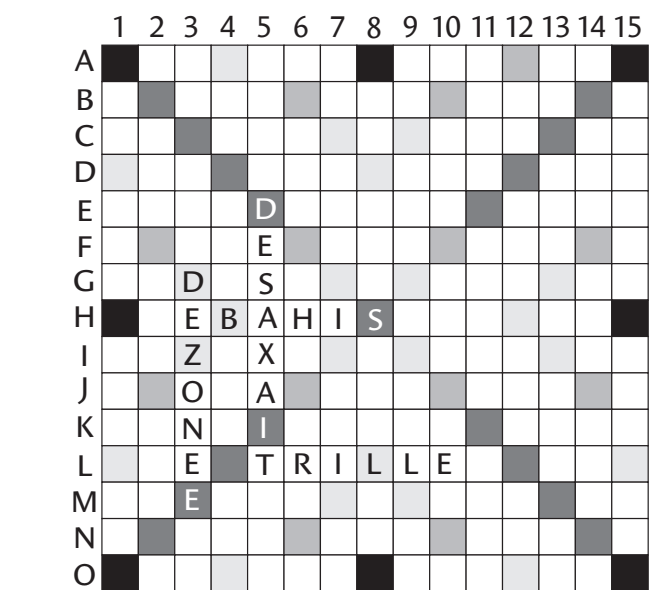
**Tirage suivant : E E G I K M R.**

b) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 33 et 36 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, qui n'utilise pas le K (elle est donnée ci-dessous).

**Sol. de a) : TOITURES, 8 A, 77.**

**Tirage suivant : I K U O V N O.**

c) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 39 et 77 points.



**Sol. de b) : GERME, 2 J, 36** (en collante à gauche de DEZONEE).

**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

d) Tirage : B E N O R S Y. Trouvez un sept-lettres signifiant *plantes grimpances*. Le tirage s'appuie sur les trois lettres de MAO. Trouvez ces trois huit-lettres.

**Solutions dans Le Monde du 24 octobre.**

**Solutions du problème paru dans Le Monde du 10 octobre.**

a) SPELEOS, en collante intégrée

le au-dessus d'AISANCE, G 7, 84.

b) SALOPEES, 1 H, 167, ou l'anagramme POELASSE - EXPLOSES, 3 H, 88 - SPOLIEES, 4 E, 87 - PELOUSES, F 1, 64.

c) POELASSES, 7 D, 62.

d) EXCEDAIS, EXPEDIAS, DES-AXIEZ - PEDZIONS, collions, helv., OZONIDES, composés d'ozone, DISSONEZ et ANODISEZ, traitez un métal, ou l'anagramme DEZONAS, changions un territoire de zone (polit., québ.).

Michel Charlemagne



**Le Monde de l'éducation**

**Le magazine des enseignants qui avancent**

#### Au sommaire du numéro d'octobre

■ **Actualité :**

### L'€uro à l'école :

- les difficultés pédagogiques
- la monnaie unique au programme des lycées
- le franc résiste dans les manuels

• **Université :** ce qui doit vraiment changer.

• **Géographie :** une discipline qui s'affirme.

• **Attentats :** comment aider vos élèves à décrypter les images.

Chez votre marchand de journaux  
**30F-457 €**

## DISPARITION

■ **MARTIAL TAUGOURDEAU**, sénateur (RPR) et président du conseil général d'Eure-et-Loir, est mort, dimanche 14 octobre, non loin de son domicile de Tremblay-les-Villages, dans un accident de la route. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Né le 14 décembre 1926 à Beaufort-en-Vallée, dans le (Maine-et-Loire, Martial Taugourdeau était médecin. Elu conseiller municipal de Tremblay-le-Vicomte en 1959, il devient maire, en 1971, d'une nouvelle commune, Tremblay-les-Villages, née de la fusion de six communes. Il le restera jusqu'aux dernières élections municipales, en mars. Membre du mouvement gaulliste depuis 1971, il est élu député en 1978, et réélu en 1986 et en 1988. En démissionnant de l'Assemblée nationale en 1989 pour faire son entrée au Sénat, il provoque une élection législative partielle qui voit la victoire d'une dirigeante du Front national, Marie-France Stirbois, ce qui lui sera longtemps reproché. Conseiller général depuis 1979, Martial Taugourdeau présidait le conseil général d'Eure-et-Loir depuis 1985. Il sera remplacé au Sénat par Joël Billard, quarante-sept ans, maire (DL) et conseiller général de Bonneval.

## NOMINATION

## RELIGION

■ **Mgr Bernard Lagoutte**, secrétaire général de la Conférence des évêques de France, est nommé recteur de la basilique de Lisieux (Calvados) et directeur du pèlerinage. Achevant son mandat le 10 novembre, au cours de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes, il prendra officiellement possession de son nouveau poste le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

[Né le 27 juillet 1934 à Saint-Martin-le-Bouillant (Manche), le Père Bernard Lagoutte a été ordonné prêtre le 12 mars 1960 pour le diocèse de Coutances. Supérieur du grand séminaire de Caen (Calvados), il a été nommé vicaire général de Coutances en 1979, puis administrateur diocésain. Secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France en 1991, chargé des questions pastorales, il est nommé secrétaire général l'année suivante. Il est aussi secrétaire du Conseil permanent de l'épiscopat et animateur du Comité permanent pour les relations internationales.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 13 octobre sont publiés :

- **Francs** : un décret relatif au marquage par perforation de billets libellés en francs.
- **Audiovisuel** : quatre décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant mise en demeure de respecter le quota de chansons d'expression française.
- **Terrorisme** : un décret réglementant les relations financières avec certaines personnes ou entités suspectées de liens avec les terroristes et dont les avoirs doivent être immédiatement gelés s'ils se trouvent sur des comptes de banques ou institutions financières en France.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

## Gaspard

est né le 7 octobre 2001, à Paris.

**Sarah BYDLOWSKI-AIDAN,**  
**Bruno AIDAN.**

3 bis, cité Popincourt,  
75011 Paris.

## Adoptions

## Monica,

sa mamie,

## Margaux et Catherine

ont l'immense joie de faire part de l'arrivée prochaine à Lyon de

## Carla,

via Alger.

*On est responsable pour toujours de ce que l'on a approuvé.*

## Décès

– Gérard et Mireille Dupuy de Frenelle.

Tahouna Amic,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur, tante, grand-tante et parente,

## Henriette AMIC,

professeur agrégée de français,

survenu le samedi 13 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-16<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Le Nôtre,  
92420 Vaucresson.  
31, rue Barbet-de-Jouy,  
75007 Paris.

– Lyon. Paris.

M. Marc Bertrand,  
M. Jean-Jacques Bertrand et Mme,  
née Cécile Emery,

Anne, Amélie, Adèle et Alix,

M. Dominique Bertrand,

M. Maurice Bertrand,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès, des suites de la maladie d'Alzheimer, de

## Mme Marc BERTRAND,

née Suzanne LUSSAGNET,

agregée de l'Université,

professeur honoraire

de classes préparatoires,

officier des Palmes académiques,

survenu le 14 octobre 2001, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Alban, Lyon-8<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ecully.

Condoléances sur registres.

31, rue du Docteur-Rebatel,  
69003 Lyon.

– Odile, née Lebossé,  
son épouse,  
Emmanuel, Thomas, Sarah,  
ses enfants,  
Annie Chanut,  
sa belle-fille,  
Lucie Messina, Léonie Bougou,  
ses sœurs,  
Sa famille,  
Ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alexandre BIYIDI-AWALA,**  
**Mongo BETI,**  
écrivain,

décédé à Douala (Cameroun), le 7 octobre 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu au village d'Akometam, le 12 octobre.

23, rue Daliphard,  
76000 Rouen.  
BP 12405 Yaoundé (Cameroun).

– M. et Mme Philippe Bonne,  
M. et Mme Jean-Claude Bonne,  
M. et Mme Jean Fleury,  
M. et Mme Jean-Benoît Bonne,  
Raiany Bonne de Oliveira,  
Océane et Maëlis Fleury,  
ont la grande peine de faire part du décès, le 11 octobre 2001, de

**Mme André BONNE,**  
née **Lucie DUSSERIS.**

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle Jésus Enfant, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans l'intimité familiale.

17, rue Las Cases,  
75007 Paris.  
42, rue de la Pompe,  
75116 Paris.  
50, rue des Francs-Bourgeois,  
75003 Paris.

– François Bouillet,  
Guy Cossec,  
Guy Soulier,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Marie-Madeleine BOUILLET,**  
née **SOUlier,**  
chevalier des Palmes académiques,

survenu accidentellement au « Relais Tendresse » de Gazeran le 12 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 19 octobre, en l'église de Gazeran (Yvelines), à 14 h 30.

François Bouillet,  
11 bis, rue d'Auteuil,  
75016 Paris.

– Mme Gilberte Charasz, née Deleval,  
son épouse,  
Mlle Nathalie Charasz,  
sa fille,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

## M. Vadim CHARASZ,

chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,  
ancien directeur  
de la Fondation Rothschild,  
ancien directeur de l'hôpital Rothschild,

survenu à Paris le 12 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

97, avenue du Général-Michel-Bizot,  
75012 Paris.

– Ses enfants,  
Et leurs familles  
ont la tristesse de faire part du décès de

## Charles DUROUSSEAU,

colonel-commissaire de l'Air,

chevalier de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1939-1945,

survenu le 12 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une cérémonie religieuse a lieu ce mercredi 17 octobre, au temple protestant, rue Grignan, à Marseille.

– Annemarie Fritschy, née Goldstein,  
son épouse,  
Mariette, Suzanne, Daniel, Irène,  
Marino, Marika, Evan,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Sa famille,  
Et tous ses amis,  
ont la tristesse de faire part de la disparition de

## Willy FRITSCHY,

pasteur,

que Dieu a rappelé à lui dimanche 7 octobre 2001.

Il avait quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Tavannes (Suisse), le 12 octobre.

Mariette Martin-Broussous,  
15, rue des Lions-Saint-Paul,  
75004 Paris.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Vernouillet (Eure-et-Loir).

M. Jean-Pierre Goudot,  
son épouse,  
Mme Isabelle Ternois,  
M. et Mme Laurent Ternois,  
Mme Sophie Goudot,  
ses enfants,  
Patrice, Emmanuel,  
ses gendres,  
Et Véronique,  
Antoine, Victor, Arnaud, Mona et Louis,  
ses petits-enfants,  
Toute la famille et ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Madeleine GOUDOT,**  
née **PROVOST,**

survenu en son domicile le 13 octobre 2001, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées ce mardi 16 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Sulpice de Vernouillet (Eure-et-Loir), dans l'intimité familiale.

48, rue Lucien-Dupuis,  
28500 Vernouillet.

## Lionel GUIERRE,

professeur de linguistique anglaise à l'université Paris-VII - Denis-Diderot,

nous a quittés.

Sa présence a été décisive au moment de la fondation de l'institut d'anglais Charles-V. Chercheur infatigable, il a profondément renouvelé la théorie phonologique. Le pédagogue, lumineux, aura durablement marqué deux générations d'anglicistes.

A tous ses amis, collègues et anciens étudiants de l'institut Charles-V, sa magnifique intelligence et sa chaleureuse amitié manquent cruellement.

– Tresserve (Savoie).

Mme Elisabeth Jacotot,  
son épouse,

Gaëlle et Jérôme,

Caroline et Patrick,

Erwann et Mary,

ses enfants,

Florian, Salomé, Alexandre et Tom,

ses petits-enfants,

Ses parents, ses beaux-parents,

Toute sa famille,

Et ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

## M. Didier JACOTOT,

conseiller à la cour d'appel de Chambéry.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 octobre, à 9 h 30, en l'église de Tresserve.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes, une collecte sera faite au profit d'une association d'entraide aux malades.

La famille remercie les personnes qui s'associeront à sa peine.

– L'Association pour un judaïsme pluraliste a la profonde tristesse de faire part du décès de

**Simone JURKOVITZ,**  
née **CANDY,**

son amie,

survenu le 12 octobre 2001, à Grenoble.

– Daniel Irrmann,  
son époux,  
Olivier et Cyril Irrmann,  
ses enfants,  
Kirsi Irrmann,  
sa belle-fille,  
Lionel et Mélissa Irrmann,  
ses petits-enfants,  
Marcel Haikine,  
son père,  
Et Mireille,  
Les familles Irrmann, Haikine et Hautamäki,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Annick IRRMANN,**  
née **HAÏKINE,**

survenu le dimanche 7 octobre 2001.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité le samedi 13 octobre, à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

1 bis, rue Saint-Gilles,  
75003 Paris.

– Hélène et Sylvie Maillard,  
son épouse et sa fille,  
Sa famille et ses amis,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre Gabriel MAILLARD,**  
ancien journaliste de l'AFP,

survenu le 12 octobre 2001.

L'incinération aura lieu le 17 octobre, à 10 h 45, au crématorium du Mont-Valérien.

11, villa de la Paix,  
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Saint-Chamond. Grenoble. Le Mans. Nantes. Angoulême.

Martine, Bruno et Hugues,  
ses enfants,  
Brigit, Lionel, Agnès et André,  
ses beaux-enfants,  
Tous ses petits-enfants,  
Les familles Francou, Montanier, Balas,

Et ses nombreux amis,  
font part de la mort, dans la sérénité, de

**Mme Elisabeth MONTANIER-BALAS,**

le 12 octobre 2001.

Une messe de funérailles aura lieu le jeudi 18 octobre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de la Valette, à Saint-Chamond (Loire), suivie de son inhumation au cimetière de Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie), à 17 heures.

– Jane Stoessel,  
son épouse,  
Patrick Stoessel,  
Catherine Stoessel,  
ses enfants,  
Octave Stoessel-Briant,  
son petit-fils,

Jean-François, Mireille, Raphaël, Vincent,

Sa famille,  
ont la tristesse d'annoncer le décès subit de

## André STOESEL,

chevalier des Palmes académiques,

survenu le 13 octobre 2001, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 octobre, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Maclou, à Pontoise.

18, rue Victor-Hugo,  
95300 Pontoise.

## Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

le **docteur Robert MARY**

nous quittait.

En ce jour anniversaire, sa famille, ses amis se souviennent avec tristesse et restent fidèles à sa mémoire.

**Jacques MIROUZE,**  
professeur à la faculté de médecine,  
président honoraire  
de l'université Montpellier-I,

nous a quittés il y a dix ans, le 17 octobre 1991.

Il reste toujours vivant dans nos cœurs.

Sa famille,  
Ses amis.

– 17 octobre,

**Abraham SULHEFER,**

en notre cœur.

Sa famille,  
Ses amis.

## Colloques

Les journées d'étude de la **Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie** auront pour thème cette année : « **Le double et ses miroirs cliniques, artistiques et scientifiques** ». Ce colloque pluridisciplinaire ouvert au public se déroulera les 20 et 21 octobre 2001, à l'amphithéâtre Charcot, Hôpital de la Salpêtrière, Paris. **Renseignements et inscriptions : Tél : 01-45-88-88-25.**

## Formations

**DEA sciences de gestion du CNAM** Régulation et management des services en réseaux : **eau et énergie** janvier-décembre 2002. Formation professionnalisée par la recherche (Pr. R. Leban). Public ayant si possible une expérience professionnelle, cours le vendredi soir et le samedi matin. Information et inscriptions auprès de : Sébastien Cancel e-mail : cancel@cnam.fr Tél : 01-40-27-21-09.

## Cours

**Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.**

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'Internet et le multimédia.

## Aldisa

**Bureautique & Internet**

Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90

## COURS D'ARABE

tous niveaux, jour, soir, samedi. Inscriptions : AFAC, 01-42-72-20-88.

## Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 18 octobre, à 20 h 30 : débat avec Henri Meschonnic, auteur de *L'Utopie du juif* (éditions Desclée de Brouwer), et inscriptions aux assises du 25 novembre sur « Etre juif dans un monde en crise ». Tél. : 01-42-71-68-19.

## Soutenances de thèse

– Héloïse André a obtenu en septembre 2001 le titre de docteur vétérinaire à partir de sa thèse consacrée aux « **Aspects et traitements de la coccidiose chez le chien d'élevage** ». Tous les efforts prodigués avec largesse par Héloïse pour la réalisation de cette thèse vont droit au cœur de tous les animaux de la terre, de l'air, de l'eau, du feu... dans tous les temps !  
Voltuan (J. Baptiste Reddè).

**Tous les jours dans le « Carnet du Monde »**  
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES  
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES  
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail : carnet@mondepub.fr

**DEBARRAS**  
integral, tous locaux, récupérations.  
**BIGUES BENNES**  
01 49 95 95 42  
Service rapide tous les jours

**Le Monde**  
**A LA TELEVISION ET A LA RADIO**

**Le Monde des idées**  
LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 11 h 10

■  
**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

■  
**La rumeur du monde**  
FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

■  
**Libertés de presse**  
FRANCE-CULTURE  
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■  
**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■  
**La « une » du Monde**  
BFM  
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES**

**André Gide**  
Un écrivain protéiforme : son œuvre, ses amitiés, ses amours, ses engagements littéraires et politiques... Sous la diversité éblouissante, une unité profonde.

**La Renaissance des poètes**  
De Ronsard à Du Bellay, de Louise Labé à Clément Marot, ballade avec une « brigade de douceur de vivre » qui, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, fit de l'harmonie une règle de vie et de littérature.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

**Le Monde et LE ROBERT**

**Grand jeu concours de la langue française**

**un Grand Robert, dix Robert Historique et dix Petit Robert à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (Le Monde daté 20)**

- 1 Quel adjectif de quatre lettres, dont l'étymon signifie « stupide », s'applique aux bêtes, aux minéraux, à des sommes d'argent et à une forme d'art née au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ?
- 2 Formé comme *ombrage* et *herbage*, quel mot de sept lettres dérivé du nom d'un organe, siège d'un sentiment, d'une vertu, désigne lui-même un sentiment, une vertu ?
- 3 Attribuer à chaque auteur l'une des quatre saisons
  - a) C'est la « saison mentale » d'Apollinaire.
  - b) Pour Rimbaud, ses soirs sont bleus.
  - c) Ronsard le décrit « pompeux de sa richesse ».
  - d) Pour Baudelaire, c'est « la belle saison, la saison du bonheur, pour un homme de rêverie et de méditation ».

**Envoyez vos réponses sur carte postale à :**  
Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5/11. Le règlement complet du jeu est déposé et disponible gratuitement chez M<sup>re</sup> Dubois huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

**Nouvelle édition revue et augmentée**  
**LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE**  
Souscription en librairie à 2 100 F jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F

**CINÉMA** Deux films, parmi les treize sortis de la semaine, évoquent le désastre moral du XX<sup>e</sup> siècle. Claude Lanzmann revient sur le génocide des juifs, en inversant la perspective adoptée voici seize ans dans *Shoah*. *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures*, à travers le témoignage de Yehuda Lerner, participant et survivant de la révolte menée dans ce camp d'extermination, est un film magnifique, qui glorifie la volonté de vivre et le stupéfiant courage dont est capable un homme face à la mort. *H Story, du jeune et talentueux cinéaste japonais Nobuhiro Suwa*, sonde la face obscure de la catastrophe nucléaire dans le sillage d'*Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais, en faisant incarner à Béatrice Dalle l'impossible figuration de l'événement. Que peut, après ces deux météores, la fiction traditionnelle, sinon continuer d'entretenir le désir de rêve porté par le cinéma ? On recommandera *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard, pour la rencontre du polar et de la comédie sentimentale, *Le Petit Poucet*, d'Olivier Dahan, pour celle du conte fantastique et du cinéma, ou *George Washington*, de David Gordon Green, premier long métrage américain aussi séduisant qu'inclassable.

► www.lemonde.fr/cinema

## Images d'Afghanistan

**L'OPIUM DES TALIBANS.** Film documentaire de François Margolin (1 h 30). Au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-42-40-20.

*L'Opium des talibans* a été tourné clandestinement en Afghanistan au mois de mai 2000, en cinq semaines. Principalement consacré à la culture du pavot qui fait de ce pays le premier fournisseur de drogue de la planète, on peut le considérer comme un des seuls films réalisés en Afghanistan depuis la mise en place du régime iconoclaste des talibans.

A cette rareté des images, s'est substituée aujourd'hui, avec la guerre, une situation d'embargo total, cette situation exacerbant le désir du public occidental non seulement de s'informer sur la situation politique et l'histoire de ce pays, mais aussi de le « voir », comme l'atteste le succès considérable connu à Paris par la reprise du film de Christophe de Ponfilly, *Massoud l'Afghan*. A cet égard, après sa diffusion sur la chaîne Odyssee en mars 2001, la sortie en salle de *L'Opium des talibans* est une excellente initiative.

Son réalisateur, François Margolin, ancien assistant de Raymond Depardon, est l'auteur de nombreux documentaires sur le tiers-

monde, ainsi que d'un long métrage de fiction, *Mensonge*, sorti en 1993. Son premier séjour en Afghanistan, alors en conflit avec l'Union soviétique, date de 1986, à l'occasion d'une mission de Médecins sans frontières. Il en revient tout à la fois « fasciné par le pays mais frustré de ne pas avoir pu le filmer » comme il le vou-

### ZOOM

**La culture du pavot : l'ultime recours économique d'une population réduite à la misère**

lait. Son retour en Afghanistan, en mai 2000, est le résultat du désir et du hasard. Désir d'un cinéaste « excité par le défi de braver l'interdit des images, mais aussi curieux de rencontrer, par-delà le discours qu'on tient sur eux, les gens qui le mettent en pratique ». Hasard de la rencontre avec le journaliste Olivier Weber du *Point*, spécialiste de l'Afghanistan, en compagnie duquel Margolin a réalisé le film, ainsi que de la connexion avec des alliés des talibans à

Paris, qui permettent aux deux hommes d'obtenir leur visa.

Munis de deux mini-caméras DV cachées dans leur bagage, ils se font passer pour des journalistes de la presse écrite. Ce qui ne les empêche pas de filmer, avec leur accord, de nombreux responsables du pouvoir taliban, ainsi qu'une population à laquelle cela ne pose visiblement aucun problème, quand elle n'en fait pas la demande, telle cette femme recouverte de la tête aux pieds, dont la voix les incite, « sous cape », à la photographie. Aussi bien, ce film présente-t-il un double intérêt. Son sujet d'abord, qui montre que la culture du pavot y constitue l'ultime recours économique d'une population réduite à la misère et d'un pays laminé par la guerre. Son ambiguïté ensuite, qui permet de mesurer la complexité de la situation, depuis le double discours du pouvoir qui condamne la drogue au nom de la morale islamiste mais en autorise la production pour des raisons de survie économique, jusqu'à l'évident désir de certains « acteurs » à être filmés, en contradiction avec ces bandes vidéo arrachées de leurs boîtiers et flottant à l'entrée des villes à tous les vents, en guise de happening iconoclaste. Bien belle image...

Jacques Mandelbaum

### RENCONTRE

## Jean-Michel Baer, l'Europe, le cinéma et les pommes de terre

« Directeur de la politique audiovisuelle, de la culture et des sports, vous avez participé à l'élaboration de la "communication sur certains aspects juridiques relatifs au cinéma" que vient de publier la Commission européenne. A quoi sert ce texte ?

— Cette communication énonce les principes et règles que, sur proposition de Viviane Reding, commissaire en charge de la culture, la Commission s'est fixés pour le traitement des plaintes concernant les systèmes nationaux d'aide à la création et la production. Le traité interdit les aides d'Etat, sauf dans certains secteurs pour lesquels elles peuvent être compatibles à certaines conditions. La Commission a donc établi des lignes directrices pour conforter les systèmes nationaux, règles qui resteront en vigueur jusqu'en 2004 et au-delà, si de nouveaux facteurs ne viennent pas bouleverser la donne.

— Les plaintes visaient surtout les textes qui font obligation aux producteurs bénéficiaires de recourir aux services des entreprises nationales, comme les laboratoires. Quelle est la position de la commission ?

— Nous avons fixé à 80 % la partie du budget qui peut faire l'objet d'une obligation de dépense dans un territoire. Un critère (flexible) de 50 % du budget a été fixé à l'aide publique avec des exceptions pour des films difficiles ou à petit budget. Les Etats définiront eux-mêmes quels films sont concernés.

— Il y a un an, les discours étaient discordants entre la direction de la culture et celle de la concurrence. Y a-t-il maintenant une position de la Commission en ce qui concerne le cinéma ?

— Nous avons énormément travaillé avec la direction de la concurrence. Lorsque Viviane Reding a présenté la communication aux ministres de la culture réunis à Mons le 5 octobre, le message a été très bien reçu. Pour la première fois, la Commission a publiquement affirmé que le cinéma tenait une fonction importante dans la société et la culture et que l'on ne peut pas lui appliquer les règles qui valent pour les pommes de terre ou l'acier. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

## Yehuda Lerner, la liberté à vive voix

Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures. Claude Lanzmann raconte l'histoire du soulèvement victorieux contre les nazis dans ce camp d'extermination

Film français de Claude Lanzmann. Avec Yehuda Lerner. (1 h 35.)

La main, rigide, tendue, s'abat. La hache fend le crâne en deux. On n'a pas vu la hache, on a vu la main. On sait ce qu'elle mime, sans comprendre les mots de celui qui joue la scène. Il s'appelle Yehuda Lerner et fut l'un des protagonistes du soulèvement réussi des déportés du camp d'extermination de Sobibor, en Pologne, le 14 octobre 1943. « Vous êtes tout pâle », lui dit celui qui l'écoute et le fait parler, Claude Lanzmann. C'est normal d'être tout pâle, répond Lerner, « quand on se rappelle des choses comme ça ». Il n'est pas pâle de peur ou de rage rétrospectives, explique-t-il, il est pâle de joie. La joie de son geste d'alors, et de ce que ce geste signifie : l'arrachement à l'état de sous-hommes, « mêmes pas des sous-humains », ces êtres que les nazis, ironie sidérante de l'Histoire, appelaient les « musulmans ».

Lerner est réjoui, étonné de la perfection technique de son geste, lui qui n'avait jamais frappé personne de sa vie. Le film s'ouvre sur un bref préambule, une photo des SS enterrant leurs camarades tués par la révolte, et la question de Lanzmann : « Est-ce qu'il avait déjà tué avant, M. Lerner ? — Non, non, il avait tué personne, non. » Lerner est épaté des effets de ce geste, effets réels (l'impossible : l'évasion réussie d'un camp de la mort) et effets symboliques. Étonné de sa propre joie. Quelle histoire ! Elles sont innombrables, les histoires qui gravitent autour de ce moment, mais il faut écrire « histoire » au singulier car — c'est la force du film — toutes ces histoires se confondent en un moment unique qui s'intitule *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures*.

Ce moment est porté par un



La gare de Sobibor. Les lieux actuels participent du travail de mémoire.

WHY NOT PRODUCTIONS

récit de courage et d'angoisse, d'intelligence stratégique et de hasard. C'est le récit qu'a fait Lerner à Lanzmann, en 1979, quand celui-ci enregistrerait des témoignages pour ce qui deviendrait son œuvre majeure, *Shoah*. Mais Lanzmann n'avait pas alors inclus ce témoignage : *Shoah* est le film-trace de l'extermination quand le témoignage de Lerner est imprégné de force vitale et d'élan irrésistible vers la liberté.

Voici donc Yehuda Lerner. Il est incroyablement beau, il a un visage magnifique, qui fait penser à Burt Lancaster, des yeux et des mains d'une expressivité étonnante. Il est là, deux fois, dans les images qui datent d'il y a un peu plus de vingt ans, et dans les faits rapportés, qui datent d'il y a près de soixante ans.

De cet écart entre le présent et le passé naissait la puissance d'invocation de *Shoah*. Cette fois, si le dispositif est plus réduit, son mécanisme est encore démultiplié par l'ajout d'un double écart. D'abord, celui entre le récit de Lerner et sa compréhension : il n'est pas sous-titré mais traduit de l'hébreu par une interprète. Une voix féminine vient après la voix masculine, et, dans ce décalage, se dit l'extraordinaire de ce que raconte Lerner. Les questions, en voix off, de Lanzmann travaillent à le rendre encore plus concret : « A quoi ressem-

blait la hache ? », « A quoi ressemblait l'officier nazi que vous avez tué ? », « A quelle heure ? », « Combien d'évasions d'autres camps avant d'être déporté à Sobibor (8!) ? »

### UNE PUISSANCE MYTHIQUE

Le second écart se situe entre le moment de l'enregistrement de ces images et aujourd'hui. Aujourd'hui, nous voyons ce visage si évocateur des années 1970, et la distance confère au récit une profondeur nouvelle, un écho inédit. Aujourd'hui, Lanzmann, accompa-

gné de la chef opératrice Caroline Champetier, est retourné sur les lieux qu'évoque la voix de 1979 à propos des événements de 1942-1943. « Oui, c'est le lieu », disait le premier témoin de *Shoah*, Simon Srebnik. Voici les lieux : l'Umschlagplatz à Varsovie, d'où partaient les convois de déportation, les bois de Pologne et de Biélorussie, Maïdanek, Minsk, les rails, la gare de Sobibor. Durant la moitié du film, les images de la réalité actuelle, le son de la voix d'il y a vingt ans et les faits d'il y a soixante ans construisent le travail de la mémoire — travail de pensée et d'émotion à un degré d'intensité critique extrême. Un vol de corbeaux noirs, un troupeau d'oies blanches, sont plus que symbole : ils ont une puissance mythique.

« Aujourd'hui » signifie aussi après *Shoah*, après la réinvention du cinéma confronté aux chambres de la mort. *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures* occupe d'emblée une place parmi les grandes œuvres de cinéma, du côté du *Dictateur* de Chaplin et de *To Be or Not To Be* de Lubitsch, auxquels fait songer la méticulosité incroyable et nécessaire du plan de l'insurrection : les déportés juifs convoquent les officiers nazis à la minute près, avec des écarts infimes, pour les tuer !

Le film se compose de quatre parties. Les deux parties centrales, d'égale longueur (un peu moins de 45 minutes chacune), consistent d'abord pour l'essentiel en des images tournées aujourd'hui en écho à la voix off de Yehuda Lerner, et, après l'entrée dans le camp, sur le visage de Lerner qui raconte. Mais cet ensemble est inscrit entre deux

parties qui, pour être brèves, n'en sont pas moins importantes. Toutes deux sont composées d'inscriptions à l'écran, lues à voix haute par Claude Lanzmann en même temps qu'elles défilent. La première est un texte où il explique les conditions de réalisation de ce qu'on va voir, la place de ce film dans l'ensemble de son travail, et le sens de cet « exemple paradigmatique » de ce qu'il nomme « la réappropriation de la force et de la violence par les juifs », et à quelles conditions celle-ci a pu avoir lieu. Il inscrit ainsi clairement son film dans une perspective historique longue, qui se poursuit aujourd'hui, et dont son film *Tsahal* a naguère tenté une autre approche. Mais — c'est l'une des qualités constantes et essentielles du travail du cinéaste Lanzmann —, il ne l'enferme en aucun cas dans une démonstration univoque. Au contraire, il libère la puissance des signes.

A la fin du film apparaissent à l'écran les dates et les provenances de tous les convois à destination des chambres à gaz de Sobibor et, chaque fois que ce nombre est disponible, le nombre de personnes qui y ont été transférées pour être tuées — le total des chiffres connus est de plus de 250 000. Données statistiques récitées comme une lancinante prière des morts, ce moment inscrit le film dans la réalité factuelle et dans le mythe — au sens d'un récit fondateur, dont l'humanité a besoin pour habiter le monde. A partir de ce qu'il nomme « la parole vive » de Yehuda Lerner, Claude Lanzmann engendre de la mémoire vive.

Jean-Michel Frodon

## Le temps est revenu de célébrer les héros

« Nous avions résisté, après tout, nous avions vaincu », écrit Primo Levi dans les dernières pages de *La Trêve*, récit de l'année où, après l'ouverture d'Auschwitz, il vagabonda à travers les espaces russes avant de regagner son Turin natal. Résister est ici employé dans une acception large, au sens originel d'un terme qui provient de la physique. On sait pourtant que la résistance des juifs ne se résume pas à ce combat pour la survie d'un peuple, de sa mémoire, de son histoire, et qu'elle prit aussi la forme d'une lutte armée. L'insurrection du ghetto de Varsovie, même si la signification qui lui est donnée est erratique, a toujours été célébrée. On connaît moins les actes de résistance armée dans les centres où les juifs furent mis à mort : Sobibor, Treblinka, Auschwitz-Birkenau.

Ces lieux furent pourtant le théâtre d'insurrections, à des dates différentes, protestation flamboyante contre la mort de masse. C'est

d'abord Treblinka. Après une longue préparation, qui consiste à subtiliser des armes blanches, l'assaut est donné le 2 août 1943 contre le personnel du camp, pour l'essentiel des gardes ukrainiens. La plupart des insurgés tombent lors de la révolte ou sont capturés après par les Allemands. Mais quelques douzaines réussissent à s'échapper. L'insurrection de Sobibor fut elle aussi très soigneusement préparée. Le 14 octobre 1943, des prisonniers tuent des gardes SS et s'emparent de leurs armes. Si la plupart des détenus périsent lors de la révolte, quelques-uns survivent et rejoignent les bandes de partisans opérant dans la forêt de Parszew.

Enfin, les 6 et 7 octobre 1944, des membres du *Sonderkommando* de Birkenau, chargé de la crémation des corps, se rebellent, tuant un certain nombre de SS et faisant sauter, à l'aide d'explosifs fournis par des femmes travaillant dans une des usines du camp, une des quatre cham-

bres à gaz-crématoires. Tous furent ensuite assassinés.

### TROIS RÉVOLTES ANALOGUES

Ces trois révoltes présentent des traits analogues. Elles ont lieu au cœur même de la machine de mise à mort dont elles stoppent le fonctionnement. Les convois cessent leur mortelle noria à Treblinka et Sobibor après les révoltes, suivies du démantèlement des camps. Une chambre à gaz-crématoire est, après octobre 1944, inutilisable à Birkenau. Il est impossible de dire si des vies ont été ainsi épargnées, et combien.

Ces révoltes sont le fait d'hommes dont la macabre fonction a pour corollaire, les temps précédant leur mort programmée, de disposer d'une nourriture suffisante et de conserver ainsi leur capacité de penser et d'agir. Ces révoltes n'ont pas pour autant changé le cours de l'histoire. Quand elles se déroulent, en 1943, la « solution finale » est, pour

l'essentiel, accomplie. Reste leur signification morale. On a longtemps opposé ceux qui s'étaient laissés conduire comme des moutons à l'abattoir aux combattants.

Le Monument au peuple juif, ses héros et ses martyrs, du sculpteur Nathan Rapoport, installé à Varsovie pour le cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto, est emblématique de cette vision : Mordekhai Anielewicz, le chef de la révolte, torse dénudé, grenade serrée dans la main gauche, est entouré par les figures du peuple dressées pour le combat. Il faut contourner le monument pour trouver ce qui est considéré alors comme la face d'ombre, celle des martyrs, dont la plupart des visiteurs ignorent jusqu'à l'existence. Cette vision est désormais dépassée : les victimes sont entrées dans la dignité de l'histoire. Nous pouvons de nouveau célébrer les héros.

Annette Wieviorka

**ARTS DE LA JONGLE** CIRQUE

5 SPECTACLES POUR DÉCOUVRIR LE JONGLAGE D'AUJOURD'HUI

COMPAGNIES JÉRÔME THOMAS, NON NOVA ET LES APOSTROPHÉS

ESPACE CHAPITEAUX

18 OCTOBRE - 18 NOVEMBRE 2001

INFO / RÉSA 01 40 03 75 75

WWW.LA-VILLETTE.COM

M<sup>o</sup> PORTE DE LA VILLETTE

PARC LA VILLETTE

année des arts du cirque

1976 2001 178 2002

# Caroline Champetier, femme lumières

**ART DU MONTAGE**, le cinéma naît de rapprochements. Retrouver la même « ingénieuse de la photo » (le mot est d'Agnès Varda) au générique des deux films magnifiques et

## PORTRAIT

Issue de l'Idhec, elle est le chef opérateur de « Sobibor... » et de « H Story »

si différents qui sortent ce 17 octobre (*Sobibor...* et *H Story*) signale ainsi la place qu'occupe Caroline Champetier dans le cinéma d'aujourd'hui. Issue de l'Idhec à la fin des années 1970, « une époque politique où faire du cinéma était forcément un engagement », elle a suivi le cursus de chef opérateur quand la question de mettre le terme au féminin ne se posait pas, puis débuté comme assistante de Willy Lubchansky pour *Merry Go Round*, de Jacques Rivette, et *Shoah*. Elle sera l'assistante des chefs opérateurs qui se succéderont aux côtés de Claude Lanzmann durant ce tournage fleuve – son nom figure avec celui de Dominique Chapuis, qui a fait l'image de l'entretien avec Lerner en 1979. Elle avait vingt-deux ans.

Trois ans plus tard, elle débute comme chef op' à la demande de Chantal Akerman, sur *Toute une nuit*. En 1985, « Jean-Luc Godard m'appelle, il cherche "quelqu'un

qui en sache un peu mais pas trop". Je vais apprendre sans cesse durant deux ans à ses côtés. » Jacques Doillon, Benoît Jacquot, Jacques Rivette, Philippe Garrel, André Téchiné, le gotha du film d'auteur français travaillera ensuite avec elle. Elle réserve une place de choix à Arnaud Desplechin. « Avant, j'avais rencontré des pères ; avec lui, je trouvais un frère. » En 1997, elle découvre avec émerveillement *2/Duo*, d'un Japonais inconnu, Nobuhiro Suwa. Celui-ci la contacte après avoir vu les images d'*Hélas pour moi*, de Godard, et lui demande de travailler sur son film suivant. « J'ai eu peur de l'éloignement. Et, au même moment, Garrel me proposait *Le Vent de la nuit*. Je m'en suis voulue en voyant M/other. Je ne comprenais pas comment ce film était éclairé. J'ai compris plus tard : il ne l'était pas. »

## « L'EXACTITUDE DE LA POSE »

Elle dit oui d'emblée au projet suivant, issu de la rencontre entre Suwa, né à Hiroshima, et Robert Kramer, dont le père fut un des premiers Américains à pénétrer dans la ville, et qui en resta traumatisé à vie. Après la mort de Kramer (novembre 1999), le projet deviendra l'histoire du remake impossible d'*Hiroshima mon amour*. « Ne pensez pas au film de Resnais », écrit Suwa à Champetier, lui interdisant de le revoir. « Il m'a demandé : "Quelle actrice aimeriez-vous fil-

mer ?" A mes yeux, poser une telle question est un grand geste de mise en scène. J'ai proposé Béatrice Dalle. Ne l'ayant vue que dans *37°2 le matin*, il a cru à une blague. Puis il a vu *La Vengeance d'une femme*, et il a compris qu'elle serait capable de dire les mots de Duras en faisant oublier Emmanuelle Riva. Il l'a suivie jusque dans ses refus, sa résistance, qui font le film comme il est. Ce n'est pas de l'improvisation mais au contraire un travail très concerté, avec beaucoup de réunions de travail. »

Après son retour du Japon, Caroline Champetier a eu le temps d'éclaircir trois films avant que Claude Lanzmann ne la sollicite. « Une idée forte du film consiste à ne pas montrer Lerner durant la première partie de son témoignage. Nous sommes donc partis sur les traces de son passé. Claude est imprégné du récit de Lerner, il guette le moindre signe qui lui fasse écho. Et moi, je suis là, caméra chargée, prête à répondre à un geste, à une lumière qui change. Il était ultrasensible à tous les phénomènes météorologiques, il fallait donner le sentiment du jour et de l'heure. A la différence de Shoah, qui paraît se passer dans un jour éternel, les nuances d'éclairage – "l'exactitude de la pose", comme dit Godard – jouent un rôle essentiel. Lanzmann est un marcheur qui réfléchit énormément tout en réagissant essentiellement à l'instinct. »

J.-M. F.



BRUNO GARCIN-GASSER

A 25 ans, Caroline Champetier (photo) débute comme chef op' avec Chantal Akerman.

Claude Lanzmann, réalisateur de « Sobibor... »

## « Un acte fondateur dans l'histoire de l'humanité »

« Dans le texte d'introduction de votre film, vous estimez que la révolte de Sobibor est un exemple paradigmatique de "la réappropriation" de la force et de la violence par les juifs. Qu'entendez-vous par là ?

– Je n'ai jamais pensé que les juifs s'étaient laissés conduire comme des moutons à l'abattoir. Ils ont fait ce qu'ils ont pu. Beaucoup d'autres à leur place auraient subi le même sort qu'eux. Il y a eu des actions de résistance formidables. Dans le grand vestiaire souterrain de déshabillage du crématoire 2 à Birkenau, il y avait une danseuse de Varsovie du convoi paraguayen. C'est un convoi qui a fait une halte à Vittel parce que ses passagers avaient des visas pour le Paraguay. Les Allemands ont estimé que ce n'était pas valable, et on les a emmenés directement à Birkenau. Lorsqu'on leur a demandé de se déshabiller dans les grands vestiaires, la danseuse s'est avancée en se déhanchant de la plus provocante façon devant le SS qui était de garde, Schlinger, et elle lui a planté un talon aiguille en plein dans l'œil. Elle s'est emparée de son revolver, et l'a tué ainsi qu'un autre SS.

– Pourquoi avez-vous choisi d'isoler le témoignage de Lerner et de lui consacrer un film ?

– J'ai vu pas mal de survivants de Sobibor, dont une qui s'appelait Ada Lichtman. Elle était au camp 1. Elle faisait les poupées pour les nazis qui, quand ils partaient en permission, les emportaient pour leurs enfants. Elle parlait d'une voix morte, monotone, monocorde, sans timbre. J'ai eu l'idée de lui demander comment elle faisait ces poupées. Elle en fait quatre pendant le tournage, pratiquement

sans relever la tête. Son mari est arrivé, il avait un très beau visage ; il était lui-même l'un des participants de la révolte et se trouvait ce jour-là dans la baraque où Lerner a tué l'Allemand. Ce sont eux qui m'ont dit que je devrais voir Lerner.

« Ça se passait en 1979, en plein été, il faisait très chaud. Je venais d'enchaîner un tournage en Israël et en Allemagne, et j'étais éreinté. J'ai téléphoné à Lerner et je suis allé le voir. Il n'avait pas très envie de parler, je n'avais pas envie de faire l'effort de l'amener à parler. L'interprète voulait rentrer chez elle à cause de Shabbat. On a commencé à parler et c'est devenu formidablement intéressant. On parlait le lendemain, je n'avais pratiquement plus de pellicule et pas d'argent pour en racheter. Je ne pouvais pas intégrer le témoignage de Lerner à *Shoah*. Bien que son témoignage en fasse partie intégrante, c'était un autre ton. J'ai laissé tout ça reposer. Il m'a fallu longtemps pour me décider à en faire un long métrage.

– *Sobibor* a été tourné en deux étapes : l'entretien avec Lerner proprement dit, puis des séquences beaucoup plus récentes où vous êtes revenu en Pologne, en Biélorussie et à Sobibor même. Pourquoi avez-vous rajouté ces séquences ?

– Si j'avais juste Lerner, je ne pouvais pas faire un film. Il y a trois moments dans le film. On ne voit pas Lerner pendant les douze premières minutes parce qu'il fallait épurer le récit, en faire une narration. Et puis Lerner surgit. Ça ne fonctionne que parce qu'il est silencieux.

– Lerner a une façon très efficace de raconter ce qui s'est déroulé à Sobibor. Elle est liée à la fois à sa façon de s'exprimer selon un minutage précis, à votre découpage et à vos questions.

– Le film est un suspense qui ne cesse de croître. J'en étais conscient au moment où je conduisais ce récit. Je ne pose pas tellement de questions mais je pose des questions-clés qui le relancent en permanence. Je lui demande : "Il était comment Greischutz ?" Lerner le voyait comme King-Kong. "Est-ce qu'il avait un pressentiment, Greischutz ?", et Lerner se lance dans un très beau développement sur le fait que Greischutz ne pensait jamais que les juifs pourraient se servir d'armes.

– Dans la dernière séquence du film, quand défile la liste des convois à destination du camp d'extermination de Sobibor, on passe subitement d'un état d'exaltation à un profond abattement.

– C'est d'une violence incroyable. Le fait d'avoir lu cette liste permet de comprendre la portée de la révolte de Sobibor. C'est le devoir

et le droit de tuer. C'est pourquoi il était très important que je lise cette liste, que les gens ne soient pas passifs devant ce déroulant. C'est ma voix qui les apostrophe.

– Lerner s'exprime en hébreu. Cela ne va pas de soi. Ce n'est bien sûr pas sa langue natale...

– ... Non, c'est le polonais et le yiddish.

– ... Lerner parle de plus dans un excellent hébreu, avec un accent peu prononcé. Par cette langue, et l'intonation de Lerner, passe beaucoup d'humour.

– Et comment ! Il y a un humour formidable. Quand je lui demande : "Greischutz venait à 4 heures ?", Lerner répond en hébreu : "Bediouk", ce qui veut dire "exact". Les gens qui comprennent l'hébreu rient beaucoup à ce film.

– La langue hébraïque donne une perspective particulière au récit de Lerner, comme si ce dernier avait un pied dans le passé – à Sobibor – et l'autre dans l'avenir – en Israël. L'hébreu ici sert de trait d'union entre la Shoah et l'Etat d'Israël.

– Par les temps qui courent, ce n'est pas inutile de rappeler cela. Tout est dans la langue. J'aurais dû dire dans le texte inaugural que l'entretien avec Lerner s'est déroulé à Jérusalem. J'ai oublié, ça me paraissait tellement aller de soi. Il y a des gens qui ont vu le film qui pensent que Lerner parle le polonais. Vous vous rendez compte ? Il y a vraiment des cons.

– Serez-vous d'accord si l'on avance que Sobibor s'intègre naturellement dans *Shoah*, d'un côté, et, de l'autre, Pourquoi Israël et Tsahal, comme si ces quatre films venaient d'un même souffle ?

– C'est le même souffle, c'est le même foyer d'incandescence.

– Dans Sobibor, le peuple juif passe d'une histoire qu'il subit à un destin qu'il prend en main. Est-ce la raison pour laquelle vous avez arrêté le récit de Lerner au moment où il pénètre dans la forêt.

– Yehuda Lerner est un non-violent qui passe à la violence. C'est un acte fondateur dans l'histoire de Lerner, dans l'histoire de la Shoah, et dans l'histoire de l'humanité. Lerner s'endort. Son endormissement est bouleversant. Cela me fait toujours penser au *Dormeur du val*, de Rimbaud. Sauf que le petit dormeur du val est tué. Lerner s'endort dans la forêt, c'est comme un conte, c'est d'une douceur inouïe, c'est-à-dire qu'il se fout d'être repris ou pas. Ce n'est plus son affaire. Il a commis un acte surhumain, donc vivre ou mourir n'a alors plus du tout d'importance. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

## La mémoire irradiée d'Hiroshima

*H Story*. Une œuvre expérimentale du cinéaste japonais Nobuhiro Suwa, placée sous le signe du film d'Alain Resnais

Film japonais de Nobuhiro Suwa. Avec Béatrice Dalle, Kou Machida, Hiroaki Umano. (1 h 51.)

Voilà deux semaines, *Et là-bas, quelle heure est-il ?* du Taïwanais Tsai Ming-liang, brodait entre Taïpeh et Paris un film de fantôme chinois en hommage explicite aux *400 Coups* de François Truffaut. C'est aujourd'hui le cinéaste japonais Nobuhiro Suwa qui prend pour source d'inspiration *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais, autre grand symbole fondateur du cinéma moderne, présenté la même année (1959) que le film de Truffaut au Festival de Cannes.

Il s'agit moins d'une coïncidence que d'une reconnaissance de dette. Ce phénomène témoigne du passage de témoin noté par tous les observateurs depuis une dizaine d'années, en vertu duquel le continent asiatique est désormais devenu la pointe avancée de la création cinématographique mondiale. Il atteste, d'une manière plus générale, de la tendance maniériste de l'art moderne à se nourrir de lui-même, comme vient de le démontrer, avec une élégante mélancolie, *Le Pornographe* du Français Bertrand Bonello.

### CATASTROPHE ATOMIQUE

Chacun de ces jeunes auteurs n'en capte pas moins à sa manière propre l'héritage. Nobuhiro Suwa, réalisateur du très beau *M/other* (1999), en recueille dans son troisième long métrage la part la plus sombre, celle du désastre de la seconde guerre mondiale, qui constitue la pierre de touche historique et esthétique de la modernité cinématographique. *H Story* est l'histoire d'un tournage, celui du remake, par Suwa lui-même, d'*Hiroshima mon amour* (qu'on peut revoir en copie neuve à L'Arlequin, 76, rue de Rennes, 75006 Paris). Scénarisé et dialogué par Marguerite Duras, ce dernier mettait en scène, à Hiroshima, au cours de l'été 1957, une histoire d'amour impossible entre une actrice française (Emmanuelle Riva) venue tourner un film sur la catastrophe atomique et un architecte japonais (Eiji Okada), dont elle s'éprend le dernier jour du tournage.

Dans *H Story*, Suwa confie le rôle d'Emmanuelle Riva à Béatrice Dalle, mais substitue à l'impossibilité de son amour celle, infiniment plus radicale, de l'actrice ne serait-ce qu'à incarner ce personnage. C'est donc l'existence même de *H Story* qui est mise en cause. Tout en plaçant son film dans les traces de celui de Resnais – par la répétition de ses dialogues, les lieux parcourus et l'insert de photogrammes –, Suwa en organise, méthodiquement, la faillite à travers la pré-

sence récalcitrante de Béatrice Dalle. Une des grandes et passionnantes questions suscitées par le film provient précisément de l'incertitude où les « ratés » réitérés de l'actrice plongent le spectateur. Cette réticence est-elle réellement celle de l'actrice au cours de ce tournage, ou bien celle du personnage, en l'occurrence celui d'une actrice incapable d'incarner un personnage ? Est-on dans le documentaire ou la fiction ?

### SYMBOLE DE LA DÉSINTÉGRATION

L'ambiguïté savamment entretenue par Suwa est à sa manière une réponse à la question, en même temps que le plus pertinent hommage au film de Resnais : il n'y a pas au bout du compte de grande différence. Fiction et documentaire se nourrissent réciproquement, l'absence de Dalle à son personnage exacerbant la présence de l'actrice, et réciproquement. Le corps rétif, opaque, de Béatrice Dalle, érigé tout à la fois contre le film de Suwa et contre celui de Resnais, devient le vibrant médium d'un cinéma qui, pour gage de son honnêteté, n'a d'autre choix que de filmer contre les choses, contre les lieux, contre les personnages.

Plus encore, l'actrice devient le vivant symbole de la désintégration des corps meurtris par Hiroshima, le lieu même d'une mémoire nouée par l'horreur, hantée par les

ombres. C'est aussi bien le statut que pourrait revendiquer *H Story* à l'égard de l'événement et de la ville de Hiroshima, vécus à la fois comme présence et absence à travers le prisme du film de Resnais.

Nul hasard, à cet égard, si la figure principale du film est celle de la répétition. Répétition des dialogues, répétition des scènes, répétition des propos du réalisateur à l'actrice par l'intermédiaire d'une interprète, répétition des claps, des « Moteur ! » ou des « Coupez ! » du film dans le film. Celle-ci est la manifestation traumatique et visible d'un événement qui ne passe pas, déflagration si puissante qu'elle vide instantanément les hommes de leur substance pour n'en laisser qu'un contour sur un mur.

Les incessants décalages du son et de l'image, les trous noirs suspensifs qui séparent les plans entre eux, les violentes intermittences d'ombre, de lumière et de couleurs machinées par l'opératrice Caroline Champetier disent à ce compte-là, jusqu'à la saturation finale du visage de Béatrice Dalle dans le blanc, à quoi peut ressembler l'évocation d'un tel événement au cinéma : à une œuvre expérimentale qui fait du corps de l'actrice le foyer même de l'irradiation.

J. M.

## Des livres et des DVD

En même temps que sort le film de Claude Lanzmann paraît le texte intégral du film, aux éditions Cahiers du cinéma (collection « Récit », 80 p., 11,50 € [75,44 F]). Il est complété d'un texte magnifique d'Arnaud Desplechin, situant l'œuvre du cinéaste, et essentiellement *Shoah*, à sa juste place dans l'histoire, et dans l'histoire du cinéma. Simultanément, *Shoah* paraît en DVD (éd. Why Not, 76,22 € [500 F]). Une « version courte » de ce DVD est éditée dans le cadre de la Mission pour les enseignements artistiques de l'éducation nationale. Aux éditions de l'Atelier paraît *Shoah, une pédagogie de la mémoire*, de Charles Torner (256 p., 20 € [130 F]) avec une préface de Lanzmann et une postface de Jean-François Forges, également auteur du texte qui accompagne le DVD édité par l'éducation nationale.

un automne baroque  
exposition figures de la passion  
concerts - forum - rencontre - animation

à partir du 23 octobre

01 44 84 44 84

www.cite-musique.fr



du mardi au samedi de 12h à 18h et jusqu'à 20h les soirées de concert  
le dimanche de 10h à 18h



## HORS CHAMP

■ Le film *Kandahar* ne sera pas projeté à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à la demande du maire de cette commune de la Drôme. Le film de Mohsen Makhmalbaf, présenté au dernier festival de Cannes, évoque la condition des femmes afghanes sous le régime taliban. Il devait être présenté dans le cadre du festival de cinéma organisé à Saint-Paul, et doit sortir dans toute la France le 24 octobre. La mairie explique avoir pris cette décision de son propre chef en fonction « d'informations propres à la commune qu'elle ne peut divulguer ».

■ Les producteurs allemands et les filiales des Majors américaines en Allemagne redoutent la nouvelle réglementation du droit d'auteur qu'entend mettre en place le gouvernement de Gerhard Schroeder, et qui serait beaucoup plus favorable aux artistes. Les professionnels ont déclenché une vaste opération de protestation et de lobbying à la veille de l'entrée en discussion du projet au Bundestag, le 15 octobre.

■ Quentin Tarantino va tourner *Kill Bill*. Uma Thurman interprétera une tueuse à gages qui décide de quitter le gang auquel elle appartient. Ses anciens collègues choisissent le jour de son mariage pour se venger. Elle prend une balle dans la tête qui la laisse cinq ans dans le coma. Sonny Chiba, une vedette du cinéma de Hongkong des années 1970, et Yuen Woo Ping, qui a réglé les combats de *Tigre et dragon*, s'occuperont des scènes d'action.

## L'usine à rêves de Hayao Miyazaki

« Le Voyage de Chihiro », dernier film du réalisateur de dessins animés, a battu un record historique de fréquentation au Japon avec 17 millions d'entrées. Ce succès a permis à l'artiste d'ouvrir, dans la banlieue de Tokyo, un musée consacré à son univers

TOKYO  
correspondance

A Koganei, au nord-est de Tokyo, là où le maillage urbain se desserre, où les voies ferrées, les parkings à bicyclettes et les pavillons aux toits bleus laissent place à quelques champs de choux et des terrains en friche, se dressent les deux bâtiments des studios Ghibli, l'un tout bleu, aux allures d'isba géante, et l'autre cachant ses contours plus modernes dans l'ombre de grands arbres. Les studios Ghibli sont l'usine à rêves de Hayao Miyazaki, un des réalisateurs de dessins animés nippons les plus prolifiques de ces dernières années (*Mon voisin Totoro*, *Porco Rosso*, *Princesse Mononoké*). Son nouveau film, *Le Voyage de Chihiro*, attendu sur les écrans français le 16 janvier, a battu un record historique de fréquentation au Japon, avec 17 millions d'entrées.

Chihiro, une petite fille peu sûre d'elle mais pas facile à démonter pour autant, se retrouve à sa grande stupeur dans une station thermale réservée aux milliers de divinités de l'archipel et gérée d'une main de fer par une matrone à qui on ne la fait pas. L'intruse, aidée par un garçon aux pouvoirs étranges, est prête à tout pour récupérer ses parents, transformés en cochons géants pour

s'être rués sur les mets destinés aux divins clients. Chihiro va mettre son grain de sel dans la mécanique des dieux.

L'IMAGINAIRE ANIMISTE

*Le Voyage de Chihiro* fait surgir le fantastique au cœur du Japon contemporain, un fantastique qui puise droit dans l'imaginaire animiste nippon – il y a une divinité dans toute création de la nature – et décline les valeurs écologistes chères au réalisateur. L'histoire campe aussi des personnages relativement complexes, qui gardent une part d'ambiguïté et de mystère, loin du manichéisme de la plupart des contes pour enfants. « Depuis *Porco Rosso*, Miyazaki ne suit plus une structure narrative traditionnelle. Il met beaucoup plus de lui-même dans ses films », juge Toshio Suzuki, producteur du film et directeur des studios Ghibli, qui reconstruit la marque du réalisateur dans *kao-nashi* (« sans visage »), une âme en peine qui devient un ogre avant de retourner sur le droit chemin.

A cinquante-huit ans, Miyazaki craignait d'avoir passé l'âge de créer des contes pour enfants : « Il voulait faire un film sur des jeunes de vingt ans. J'étais contre, je lui ai dit : "Faisons un film pour enfants." Je lui ai conseillé de s'imaginer en grand-



« Le Voyage de Chihiro » : un dessin animé qui s'écarte du manichéisme de la plupart des contes pour enfants.

père. Il a pris pour modèle la fille d'un ami », dit Suzuki. La réalisation a nécessité deux ans et le travail de près de trois cents personnes, dont cent vingt animateurs. Faits à la main, les dessins sont ensuite scannés, le coloriage et les mouvements de caméra étant exécutés sur ordinateur. L'un des défis de la production a été de restituer sur la pellicule les milliers de couleurs créées sur l'écran de l'ordinateur et auxquelles Miyazaki tenait absolument. Studio

Ghibli s'est mis en quête d'un logiciel capable de gérer l'opération, puisque la pellicule de film ne peut reproduire que des couleurs réelles. « Nous avons cherché partout, même chez Disney. Le résultat ne nous convenait pas. Nous avons dû mettre au point notre propre logiciel », explique Toshio Suzuki.

Le succès du film, sorti cet été au Japon, a permis à Miyazaki de se consacrer à un projet qui lui est cher : la création du Musée d'art Ghibli, qui a

ouvert ses portes en octobre à des hordes d'enfants fanatiques de Totoro et Porco Rosso. A l'origine, Miyazaki souhaitait seulement trouver une activité aux dessinateurs de son studio qui approuvent de la retraite. Le maître du dessin animé nippon a conçu lui-même l'étrange bâtiment aux formes arrondies et aux tons pastel, entouré de jardins d'herbes folles.

Vêtu d'une longue blouse bleue, un crayon derrière l'oreille, il passe de salle en salle, s'amusant du bric-à-brac rassemblé pour recréer les univers de référence de ses œuvres : une vieille bicyclette de marque italienne qui appartenait à son beau-père, un livre illustré par des photos de moteurs d'avion de la première guerre mondiale. Un mural qu'il a dessiné et qui vient d'être colorié par ses assistants montre un studio d'animation des années 1950. Miyazaki désigne les deux dessinateurs penchés sur leur pupitre : « Je n'ai jamais travaillé avec eux, et ils seraient vieux maintenant, mais ce sont des gens qui ont beaucoup compté pour moi. C'est une manière de leur rendre hommage », dit-il. Gardien de son musée, Miyazaki n'a, lui, aucune intention de prendre sa retraite.

Brice Pedroletti

## Tous les sens en éveil

Sur mes lèvres. Jacques Audiard, admirablement épaulé par ses acteurs, signe un film troublant

Film français de Jacques Audiard. Avec Emmanuelle Devos, Vincent Cassel, Olivier Gourmet. (1 h 55.)

Le titre touche juste. Moins parce qu'il renvoie à la situation de l'héroïne, Carla, sourde et capable de lire sur les lèvres, qu'au fait qu'il désigne une partie du corps chargée de sensualité. La grande qualité de ce

film tient en effet à son caractère physique, à l'intensité rare, en particulier dans le cinéma français, des êtres qui y vivent, souffrent, rêvent et désirent. Pour produire cette puissante réaction, le cinéaste a imaginé deux personnages porteurs chacun d'une « ligne scénaristique » (comme on dit une ligne mélodique), sinon d'un genre cinématographique. Elle, Carla, secrétaire énergi-

que et ambitieuse, souffrant d'une totale solitude sentimentale et sexuelle, est l'héroïne d'un film d'amour. Lui, Paul, petit truand à peine sorti de taule, concentré sur une combine pour se refaire, est le héros d'un film noir.

Ils ont en commun leur situation d'exclus. Dès qu'ils se rencontrent, parce qu'elle a besoin d'un assistant (croit son patron), en fait parce

qu'elle a envie de rencontrer un homme (scène réjouissante où elle tente de se commander un galant à l'ANPE), les ressources humoristiques et dramatiques de la situation apparaissent. Carla déborde d'imagination pour aider Paul, qui comprendra bientôt le parti qu'il peut tirer de cette femme qui projette sur lui tout son imaginaire érotique. Scènes de comédie, quiproquos, bagarres et complots émaillent l'histoire de ce curieux duo, fondé sur des intérêts complémentaires avec un mélange de naïveté et de bon sens qui respecte les deux personnages.

ASSEMBLAGE DES CONTRAIRES

L'une des réussites majeures de cet assemblage des contraires est d'avoir délibérément fait l'impasse sur les canons habituels de la beauté. Carla est d'emblée désignée par les hommes comme un « cageot », Paul avec sa petite moustache, sa tête de décafé et sa tignasse pendante n'est pas non plus un paragon de séduction. La manière dont ils vont se révéler désirables l'un à l'autre, mais aussi l'un et l'autre au spectateur, est l'un des grands enjeux du film. Les comédiens sont évidemment au cœur de ce projet, et de son accomplissement.

Il arrive souvent que des acteurs s'enlaidissent, ou masquent leurs atouts physiques pour mieux les révéler à mesure que le récit progresse. Rien de tel ici : à quelques nuances près, l'apparence « objective » d'Emmanuelle Devos et de Vincent Cassel ne changera pas. C'est leur présence, leur rapport aux autres, la force de ce qui circule entre eux qui peu à peu va comme resculpter leur apparence, les extraire de la gangue de clichés qui les enveloppait. L'immense talent d'Emmanuelle Devos est ici à la fête, et elle porte le film avec une vaillance troublante et magnifique. Vincent Cassel, qui n'eut jamais de rôle aussi complexe, se révèle de la plus belle manière.

Tout l'art des interprètes ne suffirait pas s'ils n'étaient filmés comme ils le sont, avec cette capacité à laisser toujours deviner plus qu'on ne voit, à percevoir les ondes physiques qu'émettent les protagonistes. Là se joue, et se gagne, le film. Au point que les divers ajouts scénaristiques, qui fonctionnent assez bien au début (les rapports de Carla avec ses supérieurs hiérarchiques, les mœurs de l'immobilier, les relations de Paul avec son contrôleur judiciaire...), apparaissent peu à peu superflus. La virtuosité scénaristique prenait le pas sur les qualités de mise en scène dans les premières réalisations de Jacques Audiard, *Regarde les hommes tomber* et *Un héros très discret*. C'est le contraire cette fois, et le cinéaste signe ainsi son meilleur film, ce qui est heureux pour lui, un très bon film, ce qui est heureux pour nous.

J.-M. F.

## Numéro de magie autour d'un fait divers

George Washington. Première réalisation de David Green, une expérience à part dans l'existence d'un spectateur

Film américain de David Gordon Green. Avec Candace Evanofski, Donald Holden, Curtis Cotton III, Eddie Rouse. (1 h 29.)

*George Washington* est le premier film d'un jeune réalisateur de vingt-six ans, David Gordon Green. Ce récit d'un fait divers survenu parmi des enfants blancs et noirs dans une petite ville du sud des Etats-Unis est un objet complexe, tour à tour brillant et inepte, symbolique et lyrique, fascinant et inoubliable. Trois adolescents noirs, Vernon, Buddy et George, et Nasia, une fille blanche, passent leur temps dans des terrains vagues. La fontanelle du crâne de George, le héros désigné de l'histoire, ne s'est jamais correctement refermée. Ce dernier porte durant l'essentiel du film un casque pour protéger son crâne. Mais George n'est pas la seule personne vulnérable du groupe. Au cours d'une bagarre ordinaire, George se cogne accidentellement la tête et réagit en poussant Buddy par terre. La chute du jeune homme est mortelle. Ses camarades l'enterrent alors dans un endroit désert.

Les intentions de David Gordon Green sont aussi vagues que sa maîtrise de la mise en scène. Si l'on se fie au dossier de presse, David Green est texan et a étudié le cinéma en Caroline du Nord, là où *George Washington* a été tourné. Les lieux où se déroulent le film frappent par leur absence de réalisme. Il s'agit peut-être de la contrepartie

d'un régionalisme poussé à un tel extrême que le spectateur perd ses repères. *George Washington* renvoie à une multitude de modèles dont le plus manifeste est Terrence Malick. Une voix off omniprésente rappelle la diction monotone et envoûtante de Linda Manz dans *Les Moissons du ciel*. Une composition en Cinémascope et un ton bucolique rappellent à chaque instant la signature du réalisateur de *La Ligne rouge*.

GEORGE BUSH SOURIANT

Une fois son intrigue de départ posée – que vont devenir les enfants qui ont accidentellement tué Buddy ? –, David Green ne se préoccupe guère du suspense qui s'ensuit. Son film se construit d'abord autour d'une absence. Par un rebondissement des plus étonnants, George sauve la vie d'un garçon et devient un héros célébré par la presse locale. Le destin de George est induit par le titre du film, bien que David Green fasse mystérieusement apparaître sur les murs d'une cuisine le portrait de George Bush souriant.

*George Washington* constitue indubitablement une expérience à part dans l'existence d'un spectateur. La direction d'acteurs très assurée de David Green, son ton hiératique, cette façon de miner toute vraisemblance de son récit, brouillent tous nos repères. Sans jouer ouvertement la carte du fantastique, son film confine bien souvent à une forme de magie.

Samuel Blumenfeld

**DAVID GILMOUR**  
CONCERTS EXCEPTIONNELS  
MERCREDI 23 ET JEUDI 24 JANVIER 2002  
PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS 21 h 00

ROCKFOLK JIMMY GUITAR

Locations : Palais des Congrès (01 40 60 00 05). Fnac, Virgin Mégastore, France Billet (0 892 68 3622 - 2.21 Frs/min). Ticketnet (0 825 346 346 - 0.88 Frs/min), www.ticketnet.fr, www.fnac.com, www.palaisdescongres-paris.com.

Avec Wanadoo, vous aurez toujours plus qu'un simple accès à Internet.



LA GARANTIE WANADOO

- Un réseau disponible et rapide
- Une offre souple et évolutive
- Une assistance efficace
- Une navigation en toute sérénité
- Une information personnalisée
- Ma fidélité récompensée

Autant de raisons de profiter des 20 heures d'Internet offertes\*

Pour vous informer et vous abonner, appelez le :

N°Azur 0 810 04 9000

PRIX APPEL LOCAL

ou tapez : wanadoo.fr ou 3015 Wanadoo\*\*

Agences France Télécom.

france telecom

Wanadoo

\*10 heures de forfait offertes en plus par mois pendant les 2 premiers mois pour toute souscription à un forfait Wanadoo Intégrale 10h, 20h ou 30h entre le 30 août et le 30 octobre 2001. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours sur les forfaits Wanadoo Intégrales. \*\*6,13 Euro/min (0,85 F TTC). WANADOO INTERACTIVE - RCS Nanterre 9493 083 867.

## HORS CHAMP

■ Deux sociétés new-yorkaises ont annulé leur participation au Marché international du film et du documentaire (MIFED) de Milan qui doit avoir lieu du 27 octobre au 2 novembre. Miramax et Good Machine, deux des plus importants vendeurs de films indépendants américains, ont annoncé dans le journal professionnel américain *Variety* qu'ils ne se rendraient pas à la manifestation italienne, se contentant d'une présence aux *London Screenings* organisés dans la capitale britannique du 22 au 26 octobre.

Ces annulations, qui portent un coup sévère au MIFED sont la conséquence directe des attentats du 11 septembre. « On essaie de passer le moins de temps possible loin de chez soi », a déclaré un dirigeant de Good Machine à *Variety*. ■ Les grévistes du Centre national de la cinématographie (CNC) ont reçu le soutien de la commission d'avance sur recette, le 11 octobre. Le personnel du Centre national de la cinématographie a cessé le travail depuis le 8 octobre pour demander le retrait du projet du ministère de la culture sur la réduction du temps de travail. Les six membres du deuxième collège de la commission d'avance sur recette, présidée par Frédéric Mitterrand, ont à l'unanimité signé un texte affirmant leur « complétude solidaire ».

## Le Festival du Caire malgré la conjoncture

La 25<sup>e</sup> édition a lieu sur fond de politique internationale, de censure et de difficultés financières

LE CAIRE  
correspondance

Ce n'est pas au comble de la joie que le Festival international du cinéma du Caire inaugurerait le mardi 9 octobre sa 25<sup>e</sup> édition. L'assistance, tout en voulant signifier par sa présence que les bombardements américains n'allaient pas faire taire le septième art, était peu exubérante. Dans la grande salle de l'opéra, la soirée d'ouverture commençait par la projection d'un message filmé envoyé par l'acteur noir américain Danny Glover, auquel le festival rend hommage. Il y déclarait sa tristesse pour ses compatriotes morts sous les décombres des tours du World Trade Center. Après avoir célébré la petite Fayrouz – aujourd'hui grand-mère –, la Shirley Temple égyptienne, et le réalisateur Tewfik Saleh, auteur notamment d'un des plus grands films de l'histoire du cinéma égyptien, *Les Dupes* (1972, tourné en Syrie), la soirée se termina par *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet.

A côté de la traditionnelle compétition et des projections pour le grand public ou spécialement réservées à la presse, de nouvelles sections ont vu le jour cette année (*Le Monde* du 10 octobre). Outre le

coup de chapeau aux *Cahiers du cinéma* pour leurs cinquante ans, le panorama des nouveaux courants du cinéma égyptien et la section (réservée à la critique et aux journalistes) « Les immigrés et le cinéma mondial » font partie des apports notables de cette édition. Au total, ce sont 167 films du monde entier qui ont été présentés après avoir reçu l'approbation de la censure « pour être classifiés », explique Madkour Sabet, qui en est le directeur.

Les tarifs ont été baissés d'un tiers afin d'attirer un public plus nombreux

« Nous donnons trois mentions : pour le public, pour adultes, pour la critique et les spécialistes. La mention "pour adultes" concerne les films de violence et ceux où il y a des scènes sexuelles. Tandis que les films qui posent des problèmes concernant les affaires religieuses et mora-

les (comme l'homosexualité) sont réservés "pour la critique". » Le filtrage n'est pas toujours sans faille. Le film roumain *Dieu nous embrasse tous les jours sur la bouche*, qui comporte des scènes relevant de la catégorie « pour les critiques », puisqu'il évoque des questions religieuses, s'est retrouvé « tout public », déclenchant un beau désordre lors de sa projection et du débat qui s'ensuivit. S'il y a d'autre part des films bloqués par la censure, du moins le festival n'en présente aucun qui soit coupé.

Mais la manifestation affronte aussi un autre obstacle, guère moins inquiétant : les difficultés financières. Pour ce 25<sup>e</sup> anniversaire, le festival a baissé d'un tiers ses tarifs afin d'attirer un public plus nombreux, rebuté par des tickets trop chers. Mais il souffre aussi d'une subvention dérisoire, en stagnation depuis des années. De ce fait, « le festival a failli ne pas se tenir cette année », assure son président, l'acteur Hussein Fahmy, qui confesse ne plus trop savoir comment améliorer la situation : « Il ne me reste guère qu'une alternative, manifester dans la rue ou démissionner. »

Menha El Batraoui

## Perrault la terreur

Le Petit Poucet. Comment initier les enfants aux délices de la peur au cinéma

Film français d'Olivier Dahan. Avec Romane Bohringer, Elodie Bouchez, Samy Naceri.

Erreur à ne pas commettre : emmener un(e) tout(e) petit(e) voir ce *Petit Poucet*. Ces parents qui abandonnent leurs enfants, cet homme qui traite les petits garçons à peine mieux que Norman Bates ne traitait ses clientes dans *Psychose*, c'est un matériau dangereux. Tout en prenant un minimum de précautions, Olivier Dahan refuse délibérément de désamorcer tous les pièges qui guettent les petits enfants au long du conte de Perrault. Tâche à accomplir : convaincre un(e) « grand(e) » d'aller voir ce qui est devenu au fil des siècles une histoire pour bébé. On peut alors faire valoir les troublantes similitudes entre contes de fées et films d'horreur, tout en

remarquant qu'il faudra encore attendre quelques années pour découvrir les films de la Hammer alors qu'on peut tout de suite aller voir ce *Petit Poucet*.

Résultat (constaté expérimentalement) : on récupère à la sortie de la salle un enfant un peu secoué, qui se sera éventuellement caché les yeux lors des séquences les plus impressionnantes, mais qui restera surtout marqué par l'image de Poucet, affamé dans la forêt, mangeant un escargot tout cru. Quant à l'accompagnateur adulte, il constatera rapidement que Charles Perrault est meilleur scénariste qu'Olivier Dahan. A chaque fois que le film s'éloigne du conte, il perd en vigueur. Samy Naceri en terrifiant guerrier (« mais si, mon enfant tu l'as déjà vu au cinéma, essaie de te souvenir... ») et Catherine Deneuve en gentille reine n'arrivent pas à faire croire

que leur présence a d'autre raison que de gentrifier le générique. Quant à la fille de l'ogre qui ne veut pas manger de chair humaine, elle sort tout droit de l'école des néocontes de fées faits pour rassurer (voir la collection « Belles histoires » chez Bayard), et mine sérieusement le travail terrorisant de Charles Perrault. Bizarrement, ces édulcorants s'accompagnent de petits morceaux de films d'horreur contemporains, dont les célèbres plans qui durent une fraction de seconde, s'accompagnent d'un choc sonore violent et servent exclusivement à faire sauter.

Restent un heureux parti pris d'onirisme dans les décors et les costumes et des morceaux de bravoure dont le meilleur est le sanglant séjour de Poucet et ses frères dans la maison de l'ogre.

T. S.

## NOUVEAUX FILMS

## DESERT MOON

■ Trois figures symboliques de la « post-modernité », un jeune patron ayant fait fortune dans les industries virtuelles, sa femme en mal de relations affectives et un adolescent marginal vivant de ses charmes, se croisent dans un univers hyperréaliste, saturé de signes d'un état du monde contemporain déshumanisé. Le sens de la composition du cinéaste d'*Eureka* donne à ce ballet chargé de symboles une grande élégance formelle, et lui ouvre des

échappées de pure beauté. Elle permet l'irruption impromptue d'intrigantes questions nées des collisions entre les corps, les objets et les songes. Mais la volonté métaphorique de la fable est si affichée, et *in fine* sa morale si convenue, que *Desert Moon* a du mal à prendre vie. Comme si l'asphyxie de notre monde que diagnostique *Desert Moon* avait atteint le film lui-même. J.-M. F. Film japonais de Shinji Aoyama. Avec Mikami Hiroshi, Toyota Maho, Kashiwabara Shuji. (2 h 08.)

## MAKIBEFO

■ *Makibefo* est un premier long métrage qui témoigne d'une ambition originale. Son auteur, Alexander Abela, s'est rendu dans un village de pêcheurs à Madagascar et a convaincu les habitants d'y interpréter *Macbeth*. Au cours d'un récit entrecoupé par un narrateur qui lit des passages importants de la pièce, dans un noir et blanc surexposé, les villageois miment ainsi les principales péripéties du drame sanglant. Le résultat est curieux : une vision syncrétique qui entremêle mythe et grand récit à une réalité qui en paraît à première vue éloignée. On peut y déceler le projet d'une fusion des contraires susceptible de rappeler, à certains moments, le lyrisme magique et poétique d'un Glauber Rocha. Sans convaincre forcément ici le spectateur de la validité, au terme de la projection, d'une telle tentative. Jean-François Rauger Film britannique d'Alexander Abela. Avec Martin, Noéliny, Gilbert Laumord. (1 h 13.)

## LA VOIE LACTÉE

■ 1964, dans un village arabe de Galilée en Israël. Ses habitants sont limités dans leurs déplacements par des laissez-passer délivrés par l'armée israélienne. Cette dernière s'aperçoit que de faux papiers ont été fabriqués par un villageois et met la pression pour trouver le coupable. Réalisé en Israël, par un Arabe israélien, avec des fonds en partie israéliens, *La Voie lactée* se distingue par une maladresse dans la réalisation et un véritable courage politique. La chronique d'Ali Nassar passe par une histoire simple – Jamila, une femme déchirée entre deux hommes, celui qu'elle aime et celui auquel elle est destinée – et une description parfois caricaturale de l'armée israélienne incarnée par des comédiens sortis tout droit d'un album de Tintin. *La Voie lactée* se comprend d'abord comme un film de dialogues, quand celui-ci est presque rompu entre Israéliens et Palestiniens. Dans une scène poignante, Jamila enseigne à des enfants des chansons de paix. L'homme qu'elle aime vient la voir et lui demande pourquoi elle ne leur enseigne pas

une autre rhétorique, elle lui répond qu'il n'y a pas d'autre langage que la paix. Au moment où les écoliers palestiniens sont élevés quotidiennement dans la haine du juif, haine rarement condamnée par les intellectuels palestiniens, *La Voie lactée* se distingue par un rare recul critique. Tout en décrivant le drame de son peuple, Ali Nassar se place d'abord sur le chemin d'une paix à venir. S. Bd Film israélien. Avec Muhammad Bakri, Suheil Haddad, Makram Khoury. (1 h 44.)

## SOBIBOR, 14 OCTOBRE 1943,

## 16 HEURES

■ Lire pages 32 et 33

## H STORY

■ Lire page 33

## GEORGE WASHINGTON

## SUR MES LÈVRES

■ Lire page 34

## AMERICAN PIE 2

## BAD LUCK !

## LA BÊTE DE MISÉRICORDE

## LE VIEIL HOMME ET LA MER

## VACANCES AU PAYS

■ Les critiques de ces films paraîtront dans une prochaine édition.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 <b>Le Journal de Bridget Jones</b>	1	871 776	620	-	871 776
2 <b>Moulin rouge</b>	2	222 910	343	▼ - 41%	669 720
3 <b>Chaos</b>	2	185 953	449	▼ - 37%	552 147
4 <b>Fast and Furious</b>	3	164 823	392	▼ - 30%	811 622
5 <b>Une hirondelle a fait le printemps</b>	6	128 976	496	▼ - 33%	1 865 284
6 <b>Vidocq</b>	4	127 823	568	▼ - 42%	1 701 043
7 <b>La Chambre des officiers</b>	3	70 513	248	▼ - 36%	408 712
8 <b>Va savoir</b>	1	66 143	124	-	66 143
9 <b>The Pledge</b>	3	61 760	187	▼ - 40%	366 023
10 <b>Treize jours</b>	1	54 556	137	-	54 556

\* Période du mercredi 10 octobre au dimanche 14 octobre inclus

La première constatation d'importance suscitée par le tableau du jour concerne la parité entre le nombre de films français et celui des films anglo-saxons qui se le partagent, pour ainsi dire 50-50. Parmi ceux-ci, *Vidocq* et *Une hirondelle a fait le printemps* sont en passe de doubler le premier million de spectateurs. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut noter un tel événement, qui confirme la forte montée en puissance de la fréquentation du cinéma national observée depuis le début de l'année. Trois nouveautés s'y sont par ailleurs glissées depuis mercredi dernier, encore que le terme soit largement inadéquat pour le film britannique de Sharon Maguire, *Le Journal de Bridget Jones*, qui fracasse le box-office avec plus de 800 000 entrées et confirme le succès déjà remporté par cette comédie aux Etats-Unis et en Europe. Si *Treize jours* connaît un démarrage nettement plus laborieux pour un film hollywoodien, l'enchanteur *Va savoir* constitue, comme on pouvait l'espérer, l'un des meilleurs démarrages enregistrés depuis longtemps par Jacques Rivette. Le désir de cinéma, en ces jours troublés, se porte donc plus que jamais sur la comédie. Tous les films en continuation souffrent néanmoins d'une forte décélération, *Moulin rouge* ayant le plus de mal à passer le cap, avec une chute de fréquentation en deuxième semaine supérieure à 40%.

Source : Ecran total

## SORTIR

## BORDEAUX

## Nicolai Lugansky

L'Orchestre de Paris l'aura reçu, la semaine précédente, comme soliste d'un concerto de Mozart, répertoire dans lequel on n'a guère l'habitude d'entendre le formidable pianiste russe, dont l'enregistrement des *Préludes* de Chopin (Erato) a été l'un des grands moments de l'année discographique passée. Bordeaux l'invite en récital et l'on retrouve Nicolai Luganski dans un répertoire qui lui/nous est plus familier, avec en particulier Rachmaninov, qu'il joue avec une grâce particulière, sensible mais virile.

Bordeaux (Gironde). Grand Théâtre, place de la Comédie. 20 heures, le 18.

Tél. : 05-56-00-85-95. 118,05 F.

## RIVE-DE-GIER

23<sup>e</sup> Festival international de jazz

Le Rhino (emblème du festival) toujours d'attaque. Le Festival

international de jazz de Rive-de-Gier et des pays du Gier se tient plutôt à l'écart du Bottin mondain des tournées d'automne. Priorité à la découverte ou à la redécouverte, au risque, à l'affirmation chercheuse. Après une virée dans des communes voisines, le Rhino s'installe à Rive-de-Gier, salle Jean-Dasté, avec un sous-titre prometteur « Les nouveaux Attilas du jazz débarquent », qui indique un peu la direction artistique de la manifestation. En solo ou en groupe de Red, No Jazz, Michael Marcus, Sonny Simmons, Lionel Martin, Enver Izmailov, Spice Bones, Russell Gunn, Polya Jordan, Médéric Colignon et Andy Summers (ancien guitariste du groupe Police) parmi d'autres. Présence hautement recommandée aux amateurs de secousses musicales. Rive-de-Gier (Loire). Salle Jean-Dasté. Jusqu'au 24 octobre. Tél. : 04-77-83-07-97. De 60 F à 140 F.

## GUIDE

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

## PARTS

Riina Saastamoinen : *Nearby*.

Théâtre du Rond-Point, 2 bis, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Franklin-Roosevelt. 20 heures, les 17, 18, 19, 20. Tél. : 01-44-95-98-10. 61 F.

Gérard Marais, Raymond Boni

## RÉGIONS

Monsieur de Pourcaugnac de Molière, mise en scène de Jean Lacornerie.

Lyon (Rhône). Théâtre de la Croix-Rouge, place Joannès-Ambre. 19 h 30, les 18, 22, 24, 25 ; 20 h 30, les 19, 20, 23. Tél. : 04-72-07-49-49. De 70 F à 90 F.

Orchestre national de Lyon

Œuvres de Haydn, Prokofiev, Chostakovitch, Jesus Lopez-Cobos (direction). Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 20 h 30, le 18 ; 18 heures, le 20. Tél. : 04-78-95-95-95. De 80 F à 280 F.

THEATRE HEBERTOT  
FELIX ASCOT PRÉSENTE

Judith Magre  
Evelyne Bouix  
Hippolyte Girardot

EMY'S VIEW

de David Hare  
présentation Bernard Murat  
mise en scène Bernard Murat  
assisté de DOROTA COHEN

Décora NICOLAS SIRE  
Auteur de scène CAROLANNE  
Lumières LAURENT CASTANGT  
Costumes CARRIE SABBATI  
Musique BENJAMIN MURAT

André Falcon  
Yvonne Clech  
Benjamin Murat

LE FIGARO  
01 43 87 23 23  
PARIS  
Une coproduction Théâtre HEBERTOT - Jacqueline Cormier - Anny Taourel - Philippe Bernard - Pascal Legras

Dies Irae  
(jour de colère)  
de Carl Theodor Dreyer

Suivi d'un débat  
avec Jeanne Balibar  
et Jacques Rivette  
animé par  
Jean-Michel Frodon (Le Monde)

35 F

JEUDI 18  
OCTOBRE  
20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13 RUE VICTOR COUSIN 75005 PARIS

## EN VUE

■ Trois cents millions d'enfants souffrent de la faim dans le monde : 170 millions qui vont à l'école l'estomac vide et 130 millions qui n'y vont même pas.

■ Nourrissant les affamés, soignant les blessés, s'occupant des morts, enfin donnant de leur personne, les talibans atténuent le malheur du peuple victime des bombardements américains à Kandahar.

■ « Tout le monde sait que les civils vivent à côté de zones militaires », se lamente **Mohammad Wakil**, qui vend des piles, du savon et des peignes sur un trottoir de Kaboul, où seuls les pauvres, sans argent pour fuir à la campagne, restent exposés à des erreurs de tir.

■ **George Fernandes**, ministre indien de la défense, impliqué dans un trafic d'armes, forcé de démissionner au mois de mars, a retrouvé son portefeuille : « Sa présence était nécessaire dans le contexte des bombardements de l'Afghanistan », a expliqué un membre du gouvernement.

■ Les Afghans du massif du Badakhshan, région coupée du monde fidèle à l'Alliance du Nord, voient leurs femmes de la tête aux pieds sans avoir jamais vu un taliban.

■ Le président **Petar Stoianov** et **Selim Mehmed**, mufti principal de Bulgarie, dénoncent « des cas d'intolérance isolés » : à Nedelino, par exemple, les jeunes Pomaks, musulmans de langue bulgare, se sont moqués de la « talibane », la femme voilée de l'imam.

■ **Oussama Ben Laden** figure au hit-parade des corridos mexicains, ballades populaires qui chantent le geste des seigneurs de la guerre et les exploits des caïds de la drogue.

■ Les mélomanes qui assistaient, samedi 13 octobre à Genève, à la première de *Didon et Enée*, opéra de **Henry Purcell**, évacués après une fausse alerte à la bombe pêle-mêle avec les militants d'un concert antiraciste organisé dans une salle voisine, ont échangé des insultes sur le trottoir en attendant que les chiens policiers terminent leur inspection.

■ Evincée du gouvernement, accusée de meurtre par la commission Vérité et Réconciliation, mise à l'index pour absentéisme au Parlement, rappelée à l'ordre par le fisc, citée à comparaître pour fraude, jeudi 18 octobre, devant un magistrat de Prétoria. Qu'importe : pour les Sud-Africains noirs des milieux populaires, **Winnie Mandela** demeure contre vents et marées l'héroïne historique de la résistance à l'apartheid et la « Mère de la Nation ».

Christian Colombani

# Les dossiers de la planète analysés pour les lycéens

« Le Monde » et « Les Clés de l'actualité » se sont associés pour publier un numéro exceptionnel permettant aux adolescents de décrypter les phénomènes de société et les grands enjeux du monde



que les puissances occidentales ne sont pas à l'abri d'actes de guerre sur leur propre territoire ». Très précisément, ce guide affirme qu'avant le 11 septembre les « 16 attentats au total » dirigés depuis 1983 contre les Etats-Unis avaient provoqué la mort de 1 200 personnes. Avec les attentats de New York et du Pentagone, le bilan terrifiant de l'escalade du terrorisme outre-Atlantique s'est sérieusement alourdi. Avec un souci de référence historique, ce numéro hors série rappelle également aux adolescents que l'attaque japonaise sur le port américain de Pearl Harbor s'était soldée le 7 décembre 1941 par la mort de 2 400 personnes, et avait précipité les Etats-Unis dans la deuxième guerre mondiale.

A la fois très didactique – sur chaque dossier, la définition exacte de certains mots est précisée et un lexique très complet est publié en annexe –, cet ouvrage permet aux adolescents de comprendre les grands thèmes des débats qui agitent le monde.

## SUJETS SENSIBLES ET VARIÉS

Tout est abordé, sur des sujets aussi sensibles et variés que la mondialisation, les droits de l'homme, les menaces sur la liberté de la presse, la parité en politique, le pacs, le travail des enfants, le sida, l'arrivée de l'euro, l'extrême droite, les autonomies régionales ou l'essor des OGM. Sans compter l'évolution des stations spatiales, la France en chiffres ou les jeunes en quête de sensa-

tions... A chaque fois, des références bibliographiques sont suggérées et des statistiques permettent de mieux cerner la problématique concernée.

Le *Bilan du monde junior* consacre aussi une analyse intéressante aux défis et aux enjeux de l'année 2002, qui devrait être marquée, dans le domaine politique en France, « par une certitude : l'abstentionnisme, signe clair d'une crise de la démocratie, qui risque bien de caractériser une nouvelle fois les deux scrutins », des élections présidentielle et législatives du printemps. Sondage à l'appui, le magazine affirme que les jeunes de 13 à 17 ans se « désintéressent de la politique en général », mais sont loin d'être indifférents aux grands enjeux de société, comme le sida (88 %), la misère des sans-abri (86 %), la pauvreté et la faim dans le monde (85 %) ou la montée du racisme (74 %). Seuls 6 % d'entre eux se disent « prêts à militer dans un parti politique », ce qui n'altère pas pour autant leur capacité à se mobiliser : près d'un quart a participé au cours des deux dernières années à une manifestation et a signé une pétition ou une lettre de protestation.

Le magazine propose également une sélection de sites Internet gratuits très pratiques, pour avoir notamment accès aux informations de l'Unicef, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies, le Fonds monétaire international, la CIA, l'Organisation mondiale du commerce ou le Conseil de l'Europe.

Nicole Vulser

★ *Bilan du monde junior*, Milan Presse, édition 2001-2002, 39 F.

REPLIE de cartes, d'infographies, de données statistiques, de fiches sur les pays et d'analyses, l'édition 2001-2002 du *Bilan du monde junior*, destiné aux jeunes de 13 à 18 ans, est le fruit d'une coopération entre le quotidien *Le Monde* et l'hebdomadaire *Les Clés de l'actualité*, édité par Milan Presse. Ce numéro exceptionnel se donne pour ambition de décrypter les principaux événements de l'année et souhaite permettre aux adolescents de « comprendre la planète ».

Le magazine revient sur « les logiques de guerre » et constate que « l'année 2001 a vu se multiplier les tensions nationalistes et les haines ethniques ou religieuses. Les attentats qui ont frappé les Etats-Unis montrent

## DANS LA PRESSE

### RTL

Alain Duhamel

■ Le livre d'Olivier Schrameck est un geste politique important et insolite. C'est la première fois que le directeur de cabinet d'un premier ministre publie un essai politique engagé pendant l'exercice de ses fonctions. De plus, Olivier Schrameck n'est pas seulement le collaborateur le plus proche de Lionel Jospin, c'est aussi son ami, son confident, celui avec lequel il partage les secrets et les décisions (...).

Cela donne plus de poids encore à la thèse principale du livre : la cohabitation est mauvaise pour la France, mauvaise pour la République. Olivier Schrameck ne conteste évidemment pas un instant la

logique institutionnelle de la cohabitation, ni sa popularité. Il en fait, avec force détails, et de façon très convaincante, un leurre (la guérilla quotidienne entre l'Elysée et Matignon est obsessionnelle derrière le sourire), un frein (toutes les décisions sont ralenties et quelques-unes sont bloquées), un piège : le président de la République devient inévitablement le chef de guerre de l'opposition (...).

En fait, si l'on se rappelle la première cohabitation avec François Mitterrand à l'Elysée, et Jacques Chirac à Matignon, on constate que les mêmes causes provoquent les mêmes effets (...). Sur le fond, Schrameck a donc raison. La question qui se pose est de savoir si le moment choisi pour la publication est le meilleur.

### THE GUARDIAN (Londres)

Hugo Young

■ Je ne pense pas que les Européens aient vraiment compris ce qui s'est produit en Amérique. Ils ont vu les images, ils connaissent le bilan, ils ont entendu le président dire qu'il ferait sortir Ben Laden de sa tanière et qu'il mettrait fin au terrorisme mondial. Ils sont en général d'accord avec le soutien apporté par leurs dirigeants à M. Bush (...). En même temps, s'ils ne sont pas allés aux Etats-Unis, ils ne peuvent comprendre l'impressionnant durcissement de l'âme américaine (...). Les Américains sont soudain devenus une nation de guerriers. Leur politique intérieure, longtemps une force d'inertie, est devenue une force d'action (...).

Nous pouvons caresser l'impression qu'il s'agit d'une entreprise

alliée dans laquelle des intérêts mondiaux kaléidoscopiques pourrissent s'exprimer et que Washington meurt d'envie de les satisfaire (...). Mais un tel sentiment est pour le moins limité là-bas. Les Américains veulent conserver leurs amis, mais à leurs propres conditions. Par le passé, leur politique étrangère était marquée d'ambivalence. L'Amérique se sentait mal à l'aise de détenir tant de pouvoirs, et les Américains inquiets des risques d'intervention. Tout cela a disparu. Non seulement Bush se sentira faible si le terrorisme persiste, mais son pays pensera que la dette due aux morts n'aura pas été payée ni la sécurité restaurée pour les vivants. L'Amérique a la puissance, et désormais le courage d'agir seule. Un nouveau monde est né, pour les amis comme pour les ennemis.

www.elecbyte.com, www.mugen-fr.com

Un jeu en perpétuelle évolution, dont les personnages sont fabriqués par les joueurs



webmaster de Mugen-fr, si l'on compte les différentes versions existantes pour un même personnage, il y en a aujourd'hui plusieurs milliers en circulation sur Internet – sans parler des décors et des musiques, très difficiles à comptabiliser. Les combattants les plus populaires sont les

copies de héros de grands jeux commerciaux comme The King of Fighters, Fatal Fury 4 ou Street Fighter et de dessins animés pour enfants...

Un nouveau jeu original fonctionnant avec le moteur de Mugen, The Last Samurai Battle, est récemment apparu sur le Net, toujours

gratuitement. On y retrouve toute une série de personnages empruntés à des jeux commerciaux récents. Apparemment, les éditeurs qui voient leurs héros ainsi détournés ne réagissent pas – peut-être sont-ils trop occupés à lutter contre le piratage de leurs jeux complets...

Dans sa forme actuelle, Mugen propose des graphismes de qualité professionnelle et presque tous les modes de jeu possibles : contre l'ordinateur, contre un autre joueur, en tournoi multiple ou seul contre tous. Il peut accueillir simultanément jusqu'à 250 personnages différents – alors que les meilleurs jeux commerciaux sont limités à quarante. Sur les grands forums de discussion américains qui lui sont consacrés, on s'interroge beaucoup sur l'avenir de ce jeu hors normes. Certains redoutent déjà une évolution vers un modèle commercial, d'autres préfèrent imaginer une future version, qui permettra à plusieurs équipes de s'affronter en temps réel via Internet.

Sébastien Lubrano

Abonnez-vous au **Monde** pour **26,35 €** (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 FTT/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to MS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Une question de poids par Dominique Dhombres

ON NE SE MÉFIE jamais assez des gros à l'air tranquille, inoffensif, paisible, bref gentil ; un gros ne l'est pas nécessairement. Au chapitre des idées reçues, un terroriste, ça doit être maigre, le regard fixe, les lèvres minces. Le style Mohammed Atta. Ce n'est pas toujours le cas.

Le parcours de Zacarias Moussaoui, le jeune Franco-Marocain arrêté le 17 août dernier aux Etats-Unis, tient en deux photos. Sur la première, c'est un adolescent efflanqué et souriant, un peu rêveur, fragile. Sur la seconde, le visage est rond, les lèvres épaisses entourées d'un bouc, le crâne à la fois dégarni et rasé. La seconde, c'est la photo d'identité judiciaire prise par le FBI. Entre les deux, dix ans se sont écoulés. Le Grand Duduche est devenu cet adulte lourd et empâté qui suit des cours de pilotage aux Etats-Unis et dont le FBI estime maintenant qu'il aurait dû être aux com-

mandes d'un des avions du 11 septembre s'il n'avait pas été arrêté, un peu par hasard, environ un mois auparavant. Ces faits, cet itinéraire, on les connaissait. On les avait lus, ici même, dans ces colonnes. Ce qui manquait, c'était la bande vidéo. « Complément d'enquête », l'excellent magazine de France 2, consacré hier soir à l'islam en France, vient de nous la fournir. Et, par chance, cela ne commençait pas trop tard, et même à l'heure dite, 22 h 15. On va donc, de nouveau, faire l'éloge de cette remarquable émission présentée par Benoît Duquesne.

Car, si on ne comprend toujours pas les motifs de Zacarias Moussaoui, on voit mieux désormais le décor. Ce n'est nullement un cité déshéritée. Zacarias est né en France dans une famille marocaine apparemment intégrée. Il habite une maison individuelle. Il est lycéen à Narbonne, puis en BTS technico-commercial

à Perpignan. Ses profs le trouvent sérieux, ambitieux même. A Perpignan, loin de maman, il fume, il boit et court les filles. Bref, rien que du banal.

En 1991, il va en Angleterre poursuivre ses études commerciales et apprendre l'anglais. C'est là que tout se gâte. En 1993, lors du démantèlement d'un réseau islamiste en France, les juges français demandent à voir un certain Zacarias, domicilié à Londres, qui figure sur un carnet d'adresses suspect. Les Anglais les envoient balader, comme d'habitude.

Zacarias se rend à plusieurs reprises au Pakistan. Il ne travaille pas, mais il a de l'argent. Lors de son dernier séjour en France, à l'été 1997, son frère ne le reconnaît plus.

Il porte une tunique blanche pakistanaise. Il est agressif. Il a la haine. Pourquoi ? Je sais, elle est facile, mais je n'y résiste pas : c'est une question de poids.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Sida en Afrique : que faire ?	Forum
21.40 et 22.50 Thema : pour en finir avec le communisme.	Forum
Invités : Jorge Semprun ; Simone Veil ; Vladimir Boukovsky ; Daniel Cohn-Bendit.	Arte
22.00 Fela et l'Afro Beat.	Forum
23.00 Le Foot, roi d'Afrique.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Explorer. Oiseaux du marché noir. La danse des ours.	Nat. Geographic
19.00 Archimède.	Arte
20.50 E = M6 Spécial.	M 6
C'est mangé-nous vraiment ?	M 6
20.55 C'est mon choix.	France 3
Vais-je réussir à vous épater avec mon talent insolite ?	France 3
0.40 Fréquentstar.	M 6
Les Dix Commandements.	M 6
DOCUMENTAIRES	
19.00 Pilot Guides. Russie.	Voyage
19.30 De Gaulle ou l'éternel défi. [4/6]. Une Europe tricolore.	Planète
19.55 Les Mystères de l'Histoire. Superstitions.	La Chaîne Histoire
20.00 Avec les orques en profondeur.	Nat. Geographic
20.00 Baïkal, le lac immortel.	Voyage
20.15 Reportage. Cellules souches. Espoirs et dangers.	Arte
20.15 Traque sauvage. [1/13]. Si près des lions.	Odyssee

Le Monde TELEVISION

CineClassics	
18.15 Le Voleur de Bagdad	Arte
Commencé en 1939, et interrompu par la guerre, repris et terminé aux Etats-Unis pour certains extérieurs en 1940, ce superbe conte fantastique et poétique vit défiler plusieurs réalisateurs (y compris Alexander Korda). Michael Powell assura son unité esthétique et narrative. On s'intéresse moins à l'idylle amoureuse (John Justin et June Duprez sont de pâles interprètes) qu'aux merveilles des effets spéciaux.	

Paris Première	
21.00 Jeux d'influence	Paris Première
Entre Jimmy Hoffa, qui eut maille à partir avec le jeune attorney general Ted Kennedy, et Roy Williams, qui eut aussi des démêlés avec la justice américaine, l'histoire du syndicalisme américain a du mal à situer Jackie Presser, cet autre dirigeant du syndicat des <i>teamsters</i> , toute-puissante organisation des camionneurs américains, qui eut la haute main sur elle jusqu'en 1988. Ce téléfilm, réalisé par Alastair	

Reid en 1992, soit quatre ans après la mort du responsable syndical, tente de pallier ce manque, mais en forçant le trait. *Jeux d'influence* est pourtant passionnant. Alastair Reid, cinéaste qui ne s'embarrasse par de circonvolutions, épaula la puissance de jeu de Brian Dennehy et de Jeff Daniels (qui jouent les deux personnages principaux). Quant au scénario, inspiré du livre *Mobbed up*, de James Neff, il offre une vision humainement complexe de celui qu'on appela longtemps « Jackie le Guignol ».

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Abeilles, une société bien structurée.	Forum
22.00 Un animal fossile, la tortue.	Forum
23.00 De la cage à la jungle.	Forum
MAGAZINES	
14.05 Cas d'école. Les relations parents-école.	La Cinquième
14.15 Envoyé spécial. Les bébés secourus, Spécial riposte américaine.	TV 5
14.35 Open club.	CineClassics
Sophie Tatischeff.	CineClassics
17.00 Les Lumières du music-hall.	Paris Première
Serge Gainsbourg. Alain Souchon.	Paris Première
19.00 Explorer. Une journée sous les grottes. Les fantômes du Bayou. Les tombeaux de glace de la Sibérie.	National Geographic
20.40 Les Mercredis de l'Histoire. 17 octobre 1961, une journée portée disparue.	Arte
20.55 Des racines et des aïeux. Les héros de Manhattan.	France 3
21.05 Au nom de la loi. Le dernier des prophètes. Les relais de la terreur.	TV 5
22.30 Ça se discute. Comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ?	France 2
23.20 Culture et dépendances. Les Juifs entre la Shoah et Israël. Invités : Claude Lanzmann ; Rony Brauman ; Marwan Bishara ; Ester Benbassa.	France 3
0.30 Vol de nuit. Invités : Yves Simon, Sœur Emmanuelle, Christian Bobin, Philippe et Martine Delerm, Eric Orsenna.	TF 1
0.55 E = M6 Spécial.	M 6
Que mangéons-nous vraiment ?	M 6
1.00 Des mots de minuit.	France 2
DOCUMENTAIRES	
17.10 Tsar Boris. [2/2]. Les années Eltsine : Intrigues au Kremlin.	Odyssee
18.00 Hollywood Stories. Ma sorcière bien-aimée.	Paris Première
18.00 L'Affaire Seznec. La Chaîne Histoire	La Chaîne Histoire
18.00 Vautours, gardiens du Serengeti.	National Geographic
18.30 Raphaël. [1/3]. Les années d'apprentissage.	Mezzo
19.00 Biographie. Lawrence d'Arabie.	Chaîne Histoire
19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. [3/3]. La naginata - Le kyūdō.	Arte
19.05 Les Chevaux du Qatar.	Odyssee
19.25 Cérémonie Qawwali.	Muzzik
19.40 Budapest 56, défaite et victoire.	Planète

DÉBATS	
19.50 Jacques Le Goff. [2/5].	Histoire
20.00 Saint-Barthélemy, classe paradis.	Voyage
20.00 Les Requins et les Hommes.	Nat. Geographic
20.15 Reportage. Le « Koursk », un an après.	Arte
20.40 La Guerre en couleurs. Les îles Salomon.	La Chaîne Histoire
20.50 Chine secrète. La dernière course du dragon.	Odyssee
21.00 A la recherche du cuirassé « Bismarck ».	National Geographic
21.05 La Guerre en couleurs. Pearl Harbor.	La Chaîne Histoire
21.30 Lonely Planet. Le Pérou.	Planète
21.40 Musica. Les Frères et Sœurs d'Aïda. [2/2].	Arte
22.15 Biographie. [1/2]. Abraham Lincoln.	La Chaîne Histoire
23.00 Chasseur d'empreintes.	National Geographic
23.05 Pilot Guides. L'Italie du Sud.	Voyage
23.25 Tennessee Williams. Orpheus of the American Stage.	Planète
0.30 Basiques instinctifs. L'instinct de réussite.	Odyssee
SPORTS EN DIRECT	
13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart (3 <sup>e</sup> journée).	Pathé Sport
14.00 et 18.20 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (3 <sup>e</sup> jour).	Eurosport
20.00 Handball. Championnat de D 1. Ivry - Montpellier.	Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Zadar (Cro) - Pau-Orthez.	Pathé Sport
20.45 Football. Ligue des champions. Lyon - Fenerbahçe Istanbul.	TF 1
DANSE	
20.55 Scènes d'enfants. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Robert Schumann. Par le ballet de la Staatsoper de Hambourg.	Muzzik
21.30 Les Chaises. Chorégraphie de Maurice Béjart. Musique de Richard Wagner. Texte d'Eugène Ionesco. Avec Marcia Haydée, John Neumeier.	Muzzik
22.00 Amour, danse et mort. D'après Shakespeare. Chorégraphie de John Neumeier. Enregistré en 1986. Par le Hamburg State Opéra ballet. Dir. Gerhard Markson.	Muzzik
MUSIQUE	
17.25 Mozart. Concerto pour piano en fa majeur, K 459. Avec Radu Lupu, piano. Par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. David Zinman.	Muzzik

Le Monde TELEVISION

Arte	
17 octobre 1961, une journée portée disparue	Arte
Quarante ans après les événements du 17 octobre 1961, journée marquée par la répression sanglante de la manifestation pacifique des Algériens de Paris, les télévisions commémorent cette tragédie à l'époque occultée par la Radio Télévision française (RTF). Arte rediffuse ainsi ce soir dans « Les mercredis de l'histoire » un documentaire de Philip Brooks et Alan	

Hayling, réalisé en 1992, grand prix d'Angers 1992 et Fipa d'or en 1993. A voir également sur la chaîne thématique Histoire, en première diffusion ce soir à 21 h 55, *17 octobre 1961 : dissimulation d'un massacre*, de Daniel Kupferstein. Cet inédit réalisé en 2000 explique la censure médiatique, politique puis historique de l'événement. Il retrace également chaque étape de l'affrontement entre les tenants de la version étatique et ceux qui l'ont contestée, et la progression manifeste des vérités contre les mensonges.

MERCREDI 17 OCTOBRE

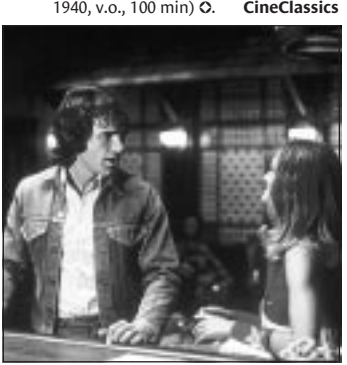
FILMS

17.45 et 20.35, 23.30 Bach. Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur, BWV 903. Avec Karl Richter (clavecin).	Mezzo
17.55 Mozart. Concerto en ré mineur, K 466. Avec Ivan Klansky, piano. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn.	Muzzik
18.30 Mozart. Concerto pour piano en si bémol, K 595. Avec Aleksandar Madzar, piano. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn.	Muzzik
19.30 Mahler. Des Knaben Wunderhorn. Avec Lucia Popp (soprano), Walton Groenros (baryton). Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein.	Mezzo
21.00 Classic Archive. Maria Callas.	Mezzo
22.00 Youssou N'Dour. Bruxelles 1994.	Mezzo
23.45 Tony Bennett. Festival de Montréal 1985.	Muzzik
0.50 Hubert-Félix Thiéfaine. Paris-Bercy 1998.	Paris Première
TÉLÉFILMS	
19.05 Grandeur Nature. Mark Rosman.	Disney Channel
20.45 Amour, mensonges et meurtre. Robert Markowitz.	RTL 9
20.50 Dette d'amour. Christian Faure.	France 2
21.00 Vengeance à double face. Jack Bender.	Téva
0.05 L'Ami de Pauline. Jacques Cornet.	Festival
SÉRIES	
17.00 Demain à la une. Le fantôme de l'opéra.	RTBF 1
17.25 Beverly Hills. Révélation sous hypnose.	TF 1
17.35 FBI Family. Rasho Mom.	TF 6
18.50 Ally McBeal. La promesse.	Téva
19.25 Frasier. L'ilth, le retour.	Série Club
19.50 New York District. Deuxième avis.	13 <sup>ème</sup> RUE
20.05 Madame est servie. L'élection.	M 6
20.15 Johnny Staccato. Un jeune homme en colère.	CineClassics
20.45 Les Chemins de l'étrange. Comme deux gouttes d'eau.	13 <sup>ème</sup> RUE
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. De retour au combat.	Canal Jimmy
20.50 Le Lycée. Question de regards.	M 6
Victime et bourreau.	M 6
21.35 Star Trek. Hélène de Troie.	Canal Jimmy
21.35 Brooklyn South. Avec préméditation.	Série Club
22.30 New York Police Blues. Règlement de compte.	Canal Jimmy
22.45 X-Files. Dur comme fer.	M 6
A l'intérieur.	M 6
23.45 New York District. La rémission (v.o.).	13 <sup>ème</sup> RUE

15.55 Un cœur qui bat	Cinéstar 1
François Dupeyron (France, 1990, 95 min) O.	
16.10 Le Guet-apens	CineCinemas 1
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) O.	
16.50 Les Désarrois de l'élève Toerless	Cinéfaz
Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1966, v.o., 85 min) O.	
17.15 Le Mystère de la plage perdue	TCM
John Sturges (Etats-Unis, 1950, v.o., 95 min).	
18.15 Le Voleur de Bagdad	CineClassics
Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, v.o., 105 min) O.	
19.15 La Taverne de l'Irlandais	Cinétoile
John Ford (Etats-Unis, 1963, 105 min) O.	
20.45 Hope and Glory	TPS Star
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) O.	
20.50 Un monde parfait	TF 6
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 135 min) O.	
21.00 La Chevauchée sauvage	Cinétoile
Richard Brooks (Etats-Unis, 1974, 125 min) O.	
22.25 L'Affût	CineCinemas 1
Yannick Bellon (France, 1992, 100 min) O.	
22.40 L'Ennuï	Cinéstar 2
Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O.	
0.10 L'Amour violé	CineCinemas 1
Yannick Bellon (France, 1976, 115 min) O.	
0.30 Alice Adams	CineClassics
George Stevens (Etats-Unis, 1935, v.o., 95 min) O.	

FILMS

0.40 Le Convoi sauvage	TCM
Richard C. Sarafian. Avec Richard Harris, John Huston, Ben Caruthers (Etats-Unis, 1971, 105 min).	
13.25 Les Désarrois de l'élève Toerless	Cinéfaz
Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1966, v.o., 85 min) O.	
14.30 Man on the Moon	Canal + Vert
Milos Forman (Etats-Unis, 1999, 110 min) O.	
14.50 Le Jeu du faucon	Cinéfaz
John Schlesinger (Etats-Unis, 1984, 130 min) O.	
14.55 Pour rire !	CineCinemas 3
Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) O.	
15.35 Hope and Glory	Cinéstar 1
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) O.	
17.00 Swimming with Sharks	Cinéfaz
George Huang (Etats-Unis, 1995, 90 min) O.	
18.05 Sommersby	CineCinemas 3
Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) O.	
18.50 Reflets dans un œil d'or	TCM
John Huston (Etats-Unis, 1967, 115 min).	
19.00 Nelly et monsieur Arnaud	Cinéstar 1
Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) O.	
19.00 Certains l'aiment chaud	Cinétoile
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, 120 min) O.	
20.45 L'Ennuï	Cinéstar 1
Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O.	
20.45 La Quatrième Dimension	TCM
John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 105 min).	
22.05 Le Voleur de Bagdad	CineClassics
Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (Grande-Bretagne, 1940, v.o., 100 min) O.	



22.15 A cause d'un assassinat	Cinéfaz
Alan J. Pakula. Avec Warren Beatty, Paula Prentis, William Daniels (EU, 1974, v.o., 100 min) O.	
23.00 L'Affiche rouge	Histoire
Frank Cassenti (France, 1976, 85 min) O.	
23.55 Down By Law	Cinéfaz
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1985, v.o., 105 min) O.	
0.10 Quand la ville dort	TCM
John Huston (Etats-Unis, 1950, 110 min) O.	

0.10 Le Bal des vampires	Arte
Roman Polanski. Avec Jack Mac Gowan, Roman Polanski, Sharon Tate (GB, 1967, v.o., 105 min).	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
16.25 Alerte à Malibu.	
17.25 Beverly Hills.	
18.15 Excluf.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.55 Rock	
Film. Michael Bay O.	
23.25 Tant qu'il y aura un homme.	
FRANCE 2	
16.50 Des chiffres et des lettres.	
17.25 Qui est qui ?	
18.00 Le Groupe.	
18.30 Friends O.	
19.00 On a tout essayé.	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 et 0.45 Journal, Météo.	
20.50 Firelight	
Film. William Nicholson O.	
22.40 Y'a un début à tout.	
1.05 Le Diable à quatre	
Film. Giorgio Ferrera O.	
FRANCE 3	
16.35 MNK, A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.45 La Minute santé.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 Tous égaux.	
20.55 C'est mon choix.	
23.05 Météo, Soir 3.	
23.35 Mes nuits sont plus belles que vos jours	
Film. Andrzej Zulawski O.	
CANAL +	
16.55 Princesses	
Film. Sylvie Verheyde O.	
► En clair jusqu'à 20.15	
18.30 Les Simpson O.	
18.55 + de cinéma.	
19.30 Le Journal.	
19.45 Le Zapping.	
19.55 Les Guignols de l'info.	
20.05 La Grande Course.	
20.15 Football.	
Ligue des champions. Galatasaray - Nantes.	
20.45 Coup d'envoi.	
22.45 Les autres rencontres.	
0.00 Fish and Chips	
Film. Damien O'Donnell (v.o.) O.	

FRANCE 2	
13.45 Derrick O.	
15.50 Diagnostic, meurtre O.	
16.40 Un livre.	
16.50 Premier rendez-vous.	
17.30 Grosse pointe O.	
18.00 Le Groupe.	
18.30 Friends O.	
18.55 On a tout essayé.	
19.50 Un gars, une fille.	
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 et 0.35 Journal, Météo.	
20.50 Dette d'amour.	
Téléfilm. Christian Faure.	
22.30 Ça se discute.	
1.00 Des mots de minuit.	
FRANCE 3	
13.55 C'est mon choix.	
15.00 Questions au gouvernement.	
16.05 MNK, A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.45 La Minute santé.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.55 Des racines et des aïeux.	
22.50 Météo, Soir 3.	
23.20 Culture et dépendances.	
1.05 La Légende des sciences.	
CANAL +	
13.30 La Grande Course.	
14.00 H O.	
14.25 Titus O.	
14.45 South Park O.	
15.10 C'est beau la vie.	
Téléfilm. Nick Castle O.	
16.45 Eddy Time.	
► En clair jusqu'à 21.00	
18.15 Divers et variés.	
18.55 + de cinéma.	
19.35 Le Journal.	
19.45 Le Zapping.	
19.55 Les Guignols de l'info.	
20.05 Burger Quiz.	
20.45 Encore + de cinéma.	
21.00 Tout va bien, on s'en va	
Film. Claude Mourieras O.	
22.30 Un visage pour David.	
23.30 Following, le suiveur	
Film. Christopher Nolan (v.o.) O.	
0.40 Midnight +.	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
13.50 Les Feux de l'amour.	
14.40 Mission sauvetages.	
15.35 Sylvia.	
16.30 Alerte à Malibu.	
17.25 Beverly Hills.	
18.15 et 1.30 Excluf.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.45 Football. Ligue des champions. Lyon - Fenerbahçe Istanbul	
20.45 Coup d'envoi.	
22.45 Olympiakos Le Pirée (Grè.) - Lille (Fr.).	
FRANCE 2	
13.45 Derrick O.	
15.50 Diagnostic, meurtre O.	
16.40 Un livre.	
16.50 Premier rendez-vous.	
17.30 Grosse pointe O.	
18.00 Le Groupe.	
18.30 Friends O.	
18.55 On a tout essayé.	
19.50 Un gars, une fille.	
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 et 0.35 Journal, Météo.	
20.50 Dette d'amour.	
Téléfilm. Christian Faure.	
22.30 Ça se discute.	
1.00 Des mots de minuit.	
FRANCE 3	
13.55 C'est mon choix.	
15.00 Questions au gouvernement.	
16.05 MNK, A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	

## Les temps maudits

par Pierre Georges

LE MORAL pris comme en tenaille, ce matin, entre deux dépêches. L'une vient de Washington, l'autre d'Islamabad. L'une annonce qu'un bébé de sept mois, fils d'une employée de la chaîne de télévision ABC, a à son tour été contaminé par le bacille de la maladie du charbon. L'autre rapporte les propos du porte-parole de l'Unicef au Pakistan. Selon Eric Laroche, « au moins 100 000 enfants mourront en Afghanistan cet hiver à moins que des vivres ne leur parviennent en quantité suffisante au cours des six prochaines semaines ».

Voilà. C'est tout, et tout ce qui fait que ce qui nous préoccupe, si banalement, de manière si rituelle, si coutumière, une grève de la SNCF, en paraîtrait presque obscène. Car, on l'aura bien compris, même si pendant la folie la grève continue, comme la vie tout bêtement, c'est d'abord ailleurs et vers d'autres que s'orientent nos priorités et nos pensées.

Folie. Folie furieuse en effet. Alerte les bébés et les enfants, le monde des adultes est devenu incontrôlable et comme pris dans une spirale dont on ne voit guère l'issue. L'Histoire retiendra, du moins quand on verra le bout de l'histoire, que tout cela commença, dans sa matérialité plutôt que dans ses causes et effets, de la manière la plus archaïque qui soit : avec des cutters, qui doivent être à l'homme du troisième millénaire ce que le silex était à l'homme des cavernes, une arme.

Et puis voici qu'après le cutter une autre arme non conventionnelle a fait son apparition. Aux mains de ces terroristes-là ? D'autres ? De cinglés, s'engouffrant dans la brèche ? On n'en sait rien, encore. Mais ce qu'on

sait, désormais, c'est que quelque part des apprentis sorciers ont franchi le pas, inventant l'arme du courrier terroriste biologique pour disséminer, par pli postal, l'anthrax.

Car maintenant on en est sûr. Des hommes font parler cette fameuse poudre blanche, lettre et terreur anonymes, pollen à retardement lancé aux quatre vents, sorte de mines anti-hommes aux effets durables. A propos des animaux malades du charbon, les scientifiques citaient jadis « les champs maudits », ces lieux où le bacille et sa forme dormante, la spore, pouvaient attendre, des décennies durant, leur proie.

Faut-il, ici, au risque d'ajouter la psychose à la psychose, évoquer les bâtiments et les temps « maudits » qui nous attendent et dont nous mesurons encore mal la gravité et la réalité ? Toujours est-il que la psychose est là désormais qui fait craindre de l'anthrax partout, voir de la poudre blanche sous chaque pli et tenir le courrier pour messenger du mal et vecteur de terreur.

Cette psychose est là. Comme la famine est là, autrement tangible encore en Afghanistan. Elle était là avant les bombes, en ce vaste champ maudit qu'est devenu depuis plus de vingt ans l'Afghanistan. Elle est là sous les bombes qui tombent, jour après jour, nuit après nuit, sans que l'on discerne très bien les objectifs et la nécessité.

Les Etats-Unis voulaient la maîtrise du ciel afghan. Ils l'ont. Mais, à voir continuer les opérations aériennes, on finirait par se demander s'ils savent qu'en faire, que faire pour obtenir, avant l'hiver, cette autre et prioritaire maîtrise : celle du sol et, partant, de la famine d'un peuple.

## Naufrage de l'« Erika » : TotalFinaElf devrait être mise en examen

Un rapport d'expert relève « sept irrégularités majeures »

TOTALFINAELF a reçu lundi 15 octobre deux lettres de convocation devant la juge d'instruction, dans le cadre de l'enquête sur le naufrage du pétrolier maltais *Erika*, le 12 décembre 1999, au large des côtes bretonnes. La magistrate, Dominique de Talancé, informe la compagnie pétrolière, en tant que personne morale, et le responsable de la sécurité du transport maritime qu'elle envisage de les mettre en examen, courant novembre pour « pollution maritime » et « complicité de mise en danger de la vie d'autrui ».

Ce courrier fait suite au rapport remis au juge d'instruction en septembre par un expert maritime, Philippe Clouet (*Le Monde* du 6 octobre). Ce dernier y relevait « sept irrégularités majeures » de TotalFinaElf. Ces griefs touchaient notamment à la qualité du *vetting*, c'est-à-dire de l'inspection et de la notation des navires, réalisées régulièrement par les compagnies pétrolières affrêteuses. Selon M. Clouet, l'état du navire, vieux d'une vingtaine d'années, aurait dû susciter plus de circonspection de la part de TotalFinaElf. Lors de ses investigations, il est apparu à

la juge Talancé que la corrosion de la structure, qui a abouti au déchirement de la coque au large de la pointe de Penmarc'h, était connue de tous.

Au lendemain de la marée noire, les autres compagnies pétrolières avaient fait savoir qu'elles n'avaient pas donné le permis de navigabilité à l'*Erika*. TotalFinaElf affirme qu'« aucun élément n'allait à l'encontre de l'affrètement de l'*Erika* ». Mais, selon le rapport de M. Clouet, les services de *vetting* de TotalFinaElf n'avaient accordé, en 1998, qu'une autorisation de naviguer d'un an au pétrolier. Cette autorisation était caduque au moment de l'accident, car une nouvelle inspection aurait dû intervenir le 19 septembre 1999.

La seconde zone d'ombre concerne l'attitude de la compagnie dans la journée qui a précédé le naufrage. Le samedi 11 décembre, Karun Mathur, capitaine du pétrolier, avait envoyé un premier appel de détresse, à 14 h 08, soit seize heures avant le naufrage effectif, message annulé dix minutes plus tard. TotalFinaElf a-t-elle retardé l'intervention des

secours ? La compagnie affirme n'avoir été prévenue que le samedi à 18 h 34 des difficultés de l'*Erika* et qu'elle n'est pas intervenue dans la procédure.

A l'exception de l'affruteur, tous les protagonistes du naufrage ont déjà été mis en examen : le capitaine, l'armateur, le gestionnaire du navire, un responsable du Cross-Corsen, centre de surveillance maritime, trois gradés de la préfecture maritime (qui ont lancé une demande en annulation de la procédure les concernant devant la chambre d'accusation) et la société de certification. L'implication éventuelle de TotalFinaElf réjouit les avocats des victimes qui espèrent bien ultérieurement se retourner contre la compagnie dans leurs demandes de réparations : les dommages de la marée noire sont estimés entre 3 et 6 milliards de francs. Le président (RPR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire, François Fillon, a d'ailleurs annoncé, lundi 15 octobre, à Nantes, que la région se portait à son tour partie civile.

Benoît Hopquin

## Importantes perturbations à la SNCF, à la RATP et en province

LE SECTEUR des transports était particulièrement affecté, mardi 16 octobre, par les mouvements de grève et les débrayages à la SNCF, à la RATP, ainsi que dans les transports urbains de province, organisés à l'initiative de quatre confédérations syndicales : CGT, FO, CFTC et CFE-CGC (*Le Monde* du 16 octobre).

D'importantes perturbations sur le réseau ferroviaire étaient enregistrées, mardi dès 6 heures, tandis que celui de la RATP était moins lourdement affecté. La RATP faisait état d'un trafic « quasi normal » à l'exception des lignes 2, 6, 9 et 13, où un train sur deux, seulement, devrait circuler entre 11 heures et 16 heures, période pour laquelle les préavis de grève ont été déposés.

En province, la situation était très contrastée : dans l'Ouest, le trafic était pratiquement normal, comme dans la région toulousaine, alors qu'à Lille et à Lyon, les transports étaient très perturbés. Dans cette dernière ville, seules les lignes automatisées sans chauffeur fonctionnaient normalement.

## Journée d'action jeudi des intermittents du spectacle

LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE se mobilisent à nouveau. Lundi 15 octobre, à l'initiative de la CGT-spectacle, syndicat largement majoritaire dans la profession, une vingtaine d'assemblées générales se sont tenues un peu partout en France. A Paris, quelque 350 personnes se sont pressées, lundi, à la Bourse du travail pour une réunion à laquelle les syndicats SUD-culture, la CNT, les associations de chômeurs AC ! et Apeis, la compagnie Jolie Môme avaient apporté leur soutien. « *Le Medef fait le mort, la ministre de l'emploi ne répond plus ; or nous sommes en plein vide juridique* », affirme Jean Voirin, secrétaire général de la fédération CGT-spectacle. Depuis juillet, les annexes 8 et 10 de la convention d'assurance-chômage, qui définissent l'indemnisation des intermittents, n'ont plus d'existence légale.

Si les prestations continuent à être versées, les syndicats redoutent que le Medef ne dénonce à tout moment un statut dont il juge le coût « exorbitant ». La CGT a appelé à une journée d'action, jeudi 18 octobre. Elle entend faire pression sur le gouvernement pour qu'il intègre dans son projet de loi de modernisation sociale un amendement pérennisant le système, dans l'attente de nouvelles négociations.

## Les Galeries Lafayette sur le point de reprendre Marks and Spencer

LE NOM DU REPRENEUR des magasins Marks and Spencer en France devait être connu, mardi 16 octobre, dans l'après-midi. Un comité central d'entreprise de l'enseigne britannique a été convoqué à 15 heures, au cours duquel les salariés devraient connaître le nom de leur nouvel employeur. Tout laisse à penser qu'il pourrait s'agir des Galeries Lafayette. Seul candidat déclaré depuis le retrait de Pinault Printemps Redoute la semaine dernière, le groupe doit réunir à la même heure, mardi, un comité central d'entreprise. La cession porte sur 18 magasins en France et concerne 1 700 salariés. Marks and Spencer avait annoncé en mars la fermeture de ses magasins situés sur le continent pour se replier sur le Royaume-Uni, jugé plus rentable.

### DÉPÊCHE

■ ABIDJAN : six jours après le début du Forum de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, l'ancien chef de l'Etat Henri Konan Bédié est rentré dans son pays, lundi 15 octobre. Renversé le 24 décembre 1999 par le putsch du général Robert Gueï, Henri Konan Bédié vivait en exil à Paris. Il n'a pas précisé s'il entendait participer personnellement aux travaux du Forum. « *Je suis content de vous retrouver pour engager de nouvelles batailles* », a-t-il déclaré devant des centaines de militants de sa formation politique, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ancien parti unique. Affaibli par des querelles internes bien que toujours puissant, le « vieux parti » organise, à partir du 25 octobre, un congrès qui devrait renouveler ses instances dirigeantes. — (Corresp.)

Design © 2001 Van Cleef & Arpels. Agency: Avett Free Ginsberg  
"MONTRE CADENAS 5"

Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME - FBG ST HONORÉ - CANNES - MONTE-CARLO - GENÈVE - LONDON HATFIELD

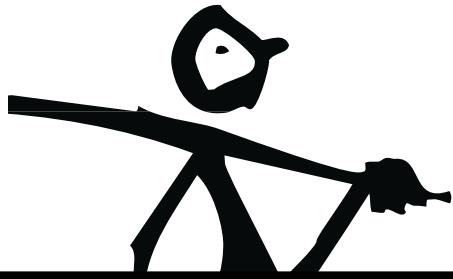


**PORTRAIT**  
Le site Zataz.com de Damien Bancal est une mine d'informations sur la cybercriminalité.  
P. IV

## ENTREPRISES

Dans ces temps difficiles pour la nouvelle économie, les vétérans du Net tirent leur épingle du jeu et réussissent à monter des start-up.

BusinessWeek  
**ebiz** P. VI



## CITOYEN

Place-publique.fr est devenu un site de référence dans le monde associatif grâce au travail militant de nombreux journalistes bénévoles.

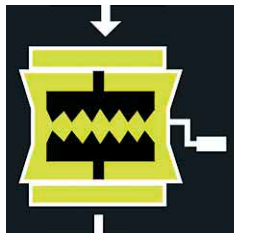
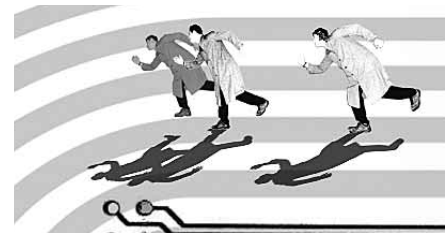
P. V



## TECHNIQUES

Un concours ouvert aux jeunes scientifiques européens a montré une baisse d'intérêt pour les nouvelles technologies.

P. VII



## CYBERCULTURE

Grâce à de nouveaux logiciels, la 3D est de plus en plus intégrée dans la conception des sites.

P. VIII

## ENQUÊTE

# Le chat, dernier salon où l'on cause

Devenu l'un des outils de communication les plus populaires du Net, le chat s'impose comme l'agora de ce début de siècle

**L'HOMO INTERNAUTUS** est un être communicant : tous les soirs, aux heures de pointe, en moyenne plus de 10 000 connectés se retrouvent simultanément sur chacun des chats (prononcez « tchate ») généralistes proposés par les grands portails français. Caramail avance même le chiffre de 25 000 chatteurs en milieu de soirée. L'équivalent de la population d'une ville comme Dole ! Sur Voila, la discussion en direct arrive en deuxième position des outils les plus utilisés après la messagerie électronique. A elle seule, elle gé-

nère près de 10% du trafic du site. Ce succès, le chat le doit d'abord aux perspectives qu'il offre : rentrer en contact d'un clic, bien à l'abri derrière son écran et son pseudo, avec des milliers de personnes, et échanger avec elles des propos de toutes sortes, voire plus si affinités. Autrement dit, un cybercafé du commerce géant. « Cela permet en quelque sorte d'ajouter une pièce supplémentaire virtuelle à son appartement », résume Axel Brunet, l'animateur des chats de Voila et Wanadoo. C'est comme un lieu public que l'on peut s'approprier. »

Premiers séduits : les adolescents, qui constituent le gros des bataillons. Si le chatteur français est majoritairement de sexe masculin (65%), il est en effet surtout caractérisé par sa jeunesse : selon la société d'études Netvalue, près de la moitié des utilisateurs (47%) ont entre 15 et 24 ans. Assurément, les ados impriment leur marque à cet univers, le transformant pour le profane en un monde aux contours parfois difficilement compréhensibles : utilisation d'un langage très particulier, fait d'abréviations et d'acronymes mêlant l'anglais et le français, recours intensif aux smileys, tutoiement quasi obligatoire... Mœurs qui nécessitent une période d'adaptation avant d'en maîtriser les rouages et de pouvoir y prendre ses habitudes.

Ces codes, une fois assimilés, renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe et contribuent à créer un esprit communautaire fort, pouvant déboucher sur des rencontres « pour de vrai ». Les utilisateurs de Yahoo, Voila ou Caramail organisent d'ailleurs régulièrement des fêtes à Paris et en province.

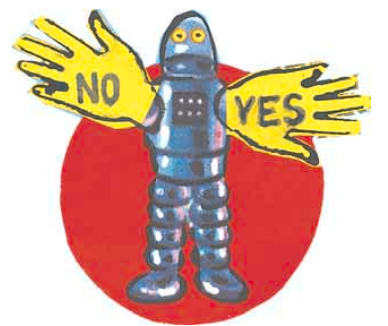
Mais attention, nuance toutefois Hugues Draelants, universitaire belge auteur d'un mémoire sur la communication par ordinateur, « on ne peut pas ranger les chatteurs sous une seule bannière, il ne s'agit pas d'un groupe homogène ». Les salons de discussion ouverts à tout vent et à tous ne sont pas à l'abri de débordements divers : propos racistes, pédophilie et pornographie sont les trois principaux maux auxquels se heurtent les responsables de sites de chat.

Le problème est délicat : d'une part, il faut pouvoir préserver la liberté d'expression, qui contribue elle aussi à assurer le succès du chat, tout en évitant les dérapages. Pour y faire face, chacun s'est organisé à sa manière, en misant avant tout sur la responsabilisation des internautes. Première étape, la mise en place d'une « Netiquette », charte de bonne conduite à laquelle tout chatteur est censé se plier. Surtout, chez Lycos-Caramail ou Voila, des chatteurs « exemplaires » et assidus - mais aussi bénévoles - se chargent de la modération et sont gratifiés d'un titre, celui d'« OP » (pour opérateur), qui leur confère un certain pouvoir sur leurs congénères. Ils peuvent ainsi expulser d'un salon un hôte qui se montrerait indésirable par ses propos ou son attitude.

Le système a toutefois ses limites. Voila en a récemment fait les frais : le portail avait mis en place un chat thématique consacré aux attentats du 11 septembre. « Des appels au meurtre y ont été lancés, raconte Pierre Grenet, responsable des communautés de Voila et Wanadoo. Malgré un encadrement de dix OP en permanence, nous avons été obligés de fermer ce salon, considérant que cela n'était pas gérable. Depuis, nous renvoyons les internautes qui veulent s'exprimer sur le sujet vers des forums dédiés. Ces derniers sont modérés a priori, c'est-à-dire que les interventions sont lues et postées par le modérateur. »

Nul doute que le problème risque de se poser de manière accrue. D'autant que demain, l'audio et la vidéo sur le Net, en plein développement, offriront de nouveaux territoires aux chatteurs.

Laurence Bernaert



Pour contrôler les éventuels débordements, opérateurs et modérateurs surveillent de près les échanges entre internautes.

Lire page III



ANNE GALLET

Les internautes, surtout jeunes, sont friands de bavardages en ligne. Au milieu du flot de propos superficiels, voire parfois déplacés, de véritables relations peuvent se nouer, créant un réel sentiment de communauté.

**expression publique.com**

## LES GRANDS DÉBATS DU MOMENT

- 72 %** des internautes pensent que les médias rendent mal compte de l'attitude des pays arabes et musulmans.
- 64 %** estiment que les USA et leurs alliés font bien la différence entre Islam et terrorisme.
- 58 %** accepteraient des restrictions aux libertés individuelles "dans la période actuelle".
- 56 %** sont favorables à une participation militaire active de la France aux côtés des Etats-Unis, 40 % hostiles.

et vous ?

**donnez votre avis !**

sur [www.expression-publique.com](http://www.expression-publique.com)

# Une communauté aux frontières du réel

**Les chatteurs observent entre eux des codes, avec en ligne de mire la possibilité de faire des rencontres**

## Glossaire

### Chat

En anglais, ce mot signifie littéralement « bavardage ». Sur Internet, il désigne les services de discussion thématique sur lesquels on peut se connecter à plusieurs afin d'échanger soit des messages écrits, soit des messages vocaux.

### Voice Chat

Chat vocal. Chat qui, outre les messages écrits, accepte les échanges vocaux entre les participants.

### IRC

L'Internet Relay Chat est un protocole de communication qui permet à plusieurs personnes de dialoguer en direct et à distance sur Internet. On retrouve donc tout naturellement l'usage de ce protocole inventé en 1992 dans les chats et autres forums. On parle aussi de « canal IRC » pour parler des différents salons où les internautes discutent de la pluie et du beau temps ou de la guerre en Afghanistan.

### Messageries instantanées

Applications qui permettent à plusieurs personnes connectées en même temps de s'envoyer des messages sans passer par le courrier électronique. Les plus connues sont MSN Messenger, Yahoo! Messenger et AOL Instant Messenger.

### Forum

Contrairement aux chats, les forums ne sont pas instantanés. Il faut poster son message et attendre, bien souvent, qu'un modérateur en ait pris connaissance pour le voir publié.

### Robot

Logiciel automatique qui peut repérer et supprimer dans un forum ou un chat des mots ou des expressions que l'opérateur a préalablement choisis. Les robots servent souvent à éliminer les mots ayant trait au nazisme ou à la pornographie. Le robot peut également exclure un participant qui ne respecterait pas le code de bonne conduite.

**QUICONQUE** en fait l'expérience pour la première fois en reviendra au mieux intrigué, au pis dégoûté : faire ses premiers pas sur un chat est un sport peu banal. Avant de rentrer dans cette agora cyber, mieux vaut laisser au vestiaire ses habitudes de clavier : ici, tout semble fuser de toutes parts sur l'écran, les mots sont déformés, voire inventés, l'orthographe est malmenée, le tutoiement est de rigueur, et chaque nouveau venu ressent curieusement une impression d'exclusion qui peut le dissuader de tenter le grand saut en avant vers les autres.

« Le premier contact est souvent repoussant », reconnaît Axel Brunet, chef de projet chez Voila et Wanadoo, animateur des salons des deux portails. « Le chat demande un certain investissement : il y a forcément une phase d'apprentissage nécessaire », explique de son côté Sylvain Leclercq, responsable des communautés sur Yahoo France. « Il faut du temps avant de pouvoir prendre ses marques, pour découvrir la technique et les codes », ajoute-t-il.

Ces codes contribuent d'ailleurs en partie à assurer le succès de cet univers, surtout auprès des jeunes : une fois assimilés, ils renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe. Prenez les smileys, ou émoticônes en français dans le texte. Les chatteurs en font un usage intensif, au point de donner à certaines interfaces des allures de palette bariolée. Dans un monde où le clavier reste le seul moyen de manifester ses émotions, les internautes ont un recours constant à ces petits pictogrammes. Chez Voila, les chatteurs en ont une cinquantaine à leur disposition, marquant aussi bien le contentement que l'absence momentanée, l'exclamation ou l'attente.

Surtout, les discussions sont émaillées de

nombreuses abréviations, prouvant, s'il le fallait, qu'un chat n'est pas un salon littéraire, mais avant tout un lieu d'échange en direct et hors de toute contrainte. Il n'est pas rare de croiser sur l'écran des phrases dont le sens échappe au profane : « slt, qq pour un pv? », que l'on pourrait traduire par : « Salut, quelqu'un pour parler avec moi en tête-à-tête? » L'une d'entre elles remporte un succès fou, au point de devenir un précieux sésame : « ASV », pour âge, sexe, ville, trois données qui servent de préambule à tout dialogue. « C'est un peu brutal, mais cela présente un gros avantage : au moins, on sait tout de suite à qui on a affaire », avance François, chatteur régulier de 23 ans.

Car curieusement, selon la Netiquette, sorte de charte informelle à laquelle tout chatteur est censé se plier, le pseudo derrière lequel s'abritent les internautes ne les dispense pas de respecter leur personnalité. D'ailleurs, François en a un jour fait les frais : il s'est fait passer pendant quelques heures pour une jeune fille, ce qui lui a valu d'être tenu à l'écart un bon moment par ses camarades de chat lorsqu'il a avoué ses méfaits. « Les usurpa-

teurs se font vite repérer. Généralement, ils finissent par se trahir à un moment donné. Au final, ils sont assez peu nombreux », estime Laurent Janeyriat, responsable éditorial de Canalchat.

Dans la mesure où la rencontre constitue la priorité des chatteurs de base, ils ont tout intérêt à ne pas trop se travestir. « La drague est effectivement une de leurs préoccupations. Mais pas uniquement : une bonne partie de notre public se connecte pour se faire des copains. Pour beaucoup, cela permet de sortir de la solitude », insiste Sylvain Leclercq, de Yahoo. Dans cette grande cour de récré virtuelle, des cercles se créent, les membres ayant pris l'habitude de se retrouver aux mêmes heures sur

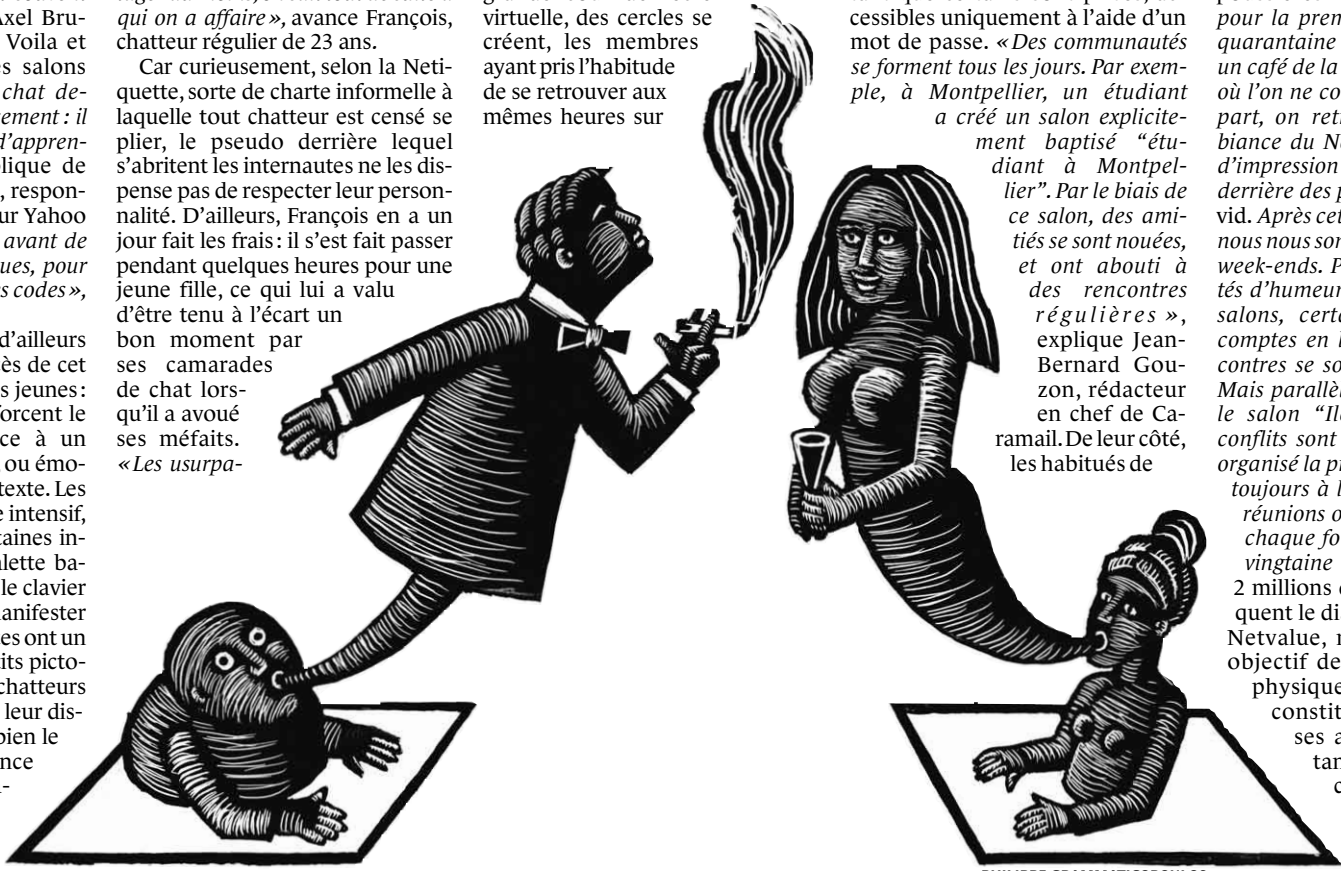
les mêmes salons. A côté des grands salons généralistes où plusieurs centaines de personnes peuvent discuter simultanément, existent des chats par secteur, en fonction de l'âge ou de la situation géographique, ou encore selon les centres d'intérêt.

Surtout, les principaux sites de chat offrent la possibilité aux internautes de créer de manière très simple, en quelques clics, leur propre salle de chat, sur le thème qui les intéresse. On en trouve plusieurs milliers sur Voila, Caramail ou Yahoo. Ce système facilite le rapprochement par affinités, d'autant que certains sont privés, accessibles uniquement à l'aide d'un mot de passe. « Des communautés se forment tous les jours. Par exemple, à Montpellier, un étudiant a créé un salon explicitement baptisé "étudiant à Montpellier". Par le biais de ce salon, des amitiés se sont nouées, et ont abouti à des rencontres régulières », explique Jean-Bernard Gouzon, rédacteur en chef de Caramail. De leur côté, les habitués de

Voilà ont pris l'habitude d'organiser ce qu'ils ont baptisé des « restochats » : « Le principe est très simple : lors d'une discussion, quelqu'un propose une date et un endroit, et les chatteurs de la France entière s'y rendent », précise Victoire, une familière du chat. Selon l'endroit, plusieurs dizaines de personnes peuvent se retrouver.

Quant à David, informaticien de 25 ans et chatteur assidu – entre 4 et 6 heures par jour –, il est à l'origine des premières rencontres parisiennes entre chatteurs de Yahoo, plus précisément du salon public baptisé « 20 ans et des poussières ». « En février dernier, pour la première, nous étions une quarantaine à nous retrouver dans un café de la Bastille. Dans ces fêtes où l'on ne connaît personne au départ, on retrouve au final l'ambiance du Net. Cela fait un drôle d'impression de mettre des visages derrière des pseudos ! », raconte David. Après cette première rencontre, nous nous sommes retrouvés tous les week-ends. Puis des incompatibilités d'humeur sont apparues sur les salons, certains ont réglé leurs comptes en ligne. Depuis, les rencontres se sont un peu estompées. Mais parallèlement, je suis allé sur le salon "Ile-de-France", où les conflits sont moins nombreux. J'ai organisé la première soirée en avril, toujours à la Bastille. Depuis, des réunions ont lieu tous les mois. A chaque fois, cela représente une vingtaine de personnes. » Si les 2 millions de Français qui pratiquent le dialogue en ligne, selon Netvalue, n'ont pas tous pour objectif de nouer des contacts physiques, reste que le chat constitue avant tout pour ses aficionados un assistant de choc pour mieux communiquer.

Laurence Bernaert



PHILIPPE GRAMMATICOPOULOS

## Quand les chatteurs parlent aux chatteurs

**18 H 30.** L'heure de sortie des bureaux et du retour à la maison. Sur le service Tchatche de Yahoo! les conversations vont bon train. Je viens de m'immiscer dans le salon

### Récit

réservé aux trentenaires sur lequel Ambrenette, Oofleurdeauoo et Manu\_manu21 papotent par texte et de vive voix grâce au système de discussion vocale. Le sujet ? Impossible de le déterminer clairement dans le brouhaha ambiant qui caractérise cet espace. Avec mon pseudo qui n'en est pas un – Fraissard –, j'ai l'air un peu ridicule à côté des inventifs « Moi\_100\_Drine » et autres « Nina1978dz ».

Qu'importe. Je tente quand même deux ou trois interventions, la bouche collée sur le micro de mon ordinateur. Les voix s'entremêlent, tantôt distinctes, tantôt inaudibles, le tout faisant immanquablement penser à une version high-tech de la CB. Manifestement la plupart des personnes connectées se connaissent déjà. Mes quelques répliques tombent un peu à plat. Tant pis. Je me rattrape à l'écrit. Soudain, un petit message me parvient : « Ambrenette dit : sympa ta voix, Fraissard. » Ça y est, j'ai mis un pied chez les trentenaires ! Bientôt 19 heures et le café du commerce virtuel prend de l'ampleur.

Nous sommes maintenant plusieurs dizaines à échanger propos

insignifiants et petits mots gentils pour saluer l'arrivée d'Untel ou Unetelle. Encore quelques minutes d'échanges et une fenêtre s'affiche sur l'écran. Oofleurdeauoo m'invite pour une conversation privée : « Salut, comment ça va ? Très bien ! Qu'est-ce que tu fais de beau dans la vie, etc., etc. » Grâce à ces apartés, il devient facile de lier connaissance loin des tumultes du salon principal. Et plus le temps avance, plus la première impression de ne pas faire partie des initiés s'estompe.

Enhardi, je me lance à l'assaut d'autres chats. Sur Canalchat.fr, dans le salon musique Beebop, Mary et Zoom discutent ferme sur la dernière chanson de Garbage. Le « cracko » que je suis devenu donne son avis, mais très vite la discussion tourne au flirt. « Jennifer T célib ? T'as l'air cool beebop ! Merci Jennifer, toi aussi t'as l'air cool ! » Manifestement, l'heure n'est plus à la musique. Je zappe. Direction caramail.fr et le chat actualité sur lequel je me présente avec la douce identité de « PrincessLeilah », l'héroïne de *La Guerre des étoiles*. Inutile de dire que pour devenir un pro du chat, il ne faut pas craindre la schizophrénie. Avec un peu de chance, je tomberai sur quelques contributions dignes d'intérêt. Gagné. L'Afghanistan et les frappes américaines occupent le débat. Pour VadeRetrox, il faut « rendre les territoires aux Palestiniens », tandis que pour Prince.Maldini.68, « les tali-

bans sont hors Islam ». Tout ça ne fait évidemment pas avancer le débat, mais à force de « chatter », on comprend très vite l'intérêt de ces discussions débridées : donner son avis sans censure, du moins jusque dans certaines limites, et goûter au plaisir de d'autres anonymes partagent le même point de vue.

Comme il fallait s'y attendre, mon pseudo attire les convoitises. Superbond22, Stefon2 et quatre autres pseudos m'invitent par le biais de MP (messages privés). La princesse fait fantasmer. Prenant part à la grande confusion des pseudos et d'usurpation d'identité qui règne sur les chats, j'endosse le rôle d'une étudiante en arts plastiques. Le dialogue s'engage avec Superbond22. Nous échangeons quelques phrases pour nous présenter. Qui est sincère, qui ne l'est pas ? La situation est troublante. Il vaut mieux se quitter sur un « à bientôt sur le même chat ». Sur mon écran, des dizaines de fenêtres sont maintenant ouvertes. Il est plus de 21 heures et les messages défilent à une vitesse étonnante. Ambrenette souhaite apparemment discuter en privé. Mais il se fait tard. A demain, sans doute.

Guillaume « Cracko, PrincessLeilah » Fraissard

interactif.lemonde.fr/enquetes

## L'étonnante longévité de The Well

« THE WELL est un lieu de rassemblement électronique comme aucun autre : remarquablement désinhibé, intelligent, et iconoclaste. » Ainsi se définit l'ancêtre des forums en ligne, né il y a seize ans de la rencontre de quelques pionniers californiens, baignant dans la contre-culture. Il faut dire que le projet a pour cofondateur Stewart Brand, créateur dans les années 1970 du *Whole Earth Catalogue*, publication culte qui a nourri les idées hippies.

Au démarrage de The Well (acronyme de Whole Earth 'Lectronic Link, lien 'lectronique mondial), en 1985, le Web n'existe pas encore, et la cinquantaine de membres informels communiquent via les BBS (Bulletin Board Systems), sortes de tableaux d'affichage électronique. « Au départ, il s'agissait juste de conversations entre personnes intéressées par les points de vue des autres », explique Stewart Brand. Les bases de cette étonnante communauté sont jetées, avec pour credo « You own your own words » (Vous êtes responsable de vos paroles), et pour principale caractéristique l'absence d'anonymat.

« Il était important que les noms des participants apparaissent. Je savais, pour avoir observé les autres systèmes, que lorsque les participants sont anonymes, ils sont bien plus pugnaces et déplaçants. Le fait que les autres connaissent votre nom engage à adopter un comportement plus responsable », souligne Stewart Brand.

Autre caractéristique : pour participer aux débats, l'inscription est payante, entre 10 et 15 dollars. Peu à peu, la communauté essaime et attire la crème des intellectuels, chercheurs, universitaires ou artistes d'abord de San Francisco, puis des Etats-Unis et du monde entier. « Aujourd'hui, je pense que nous sommes 9000 », précise Stewart Brand.

Des milliers de discussions, baptisées topics (sujets), ont lieu, organisées autour de centaines de forums thématiques baptisés conférences. Les sujets, aussi divers que variés, vont du plus sérieux (« La propriété intellectuelle à l'ère numérique ») au plus léger, puisqu'un forum « fun » existe aussi, où les « confèrenciers » peuvent notamment faire partager leurs meilleures blagues. La légende veut que les empoignades virtuelles soient relativement fréquentes selon les sujets abordés, les fortes personnalités ne manquant pas dans cette communauté.

Cela n'empêche pas certains membres de se retrouver au cours de dîners ou de rencontres. Lorsqu'on demande à Stewart Brand les raisons du succès et de la longévité de The Well, il a le sens de la formule : « Aujourd'hui, The Well est une gloire vieillissante, mais toujours bien vivante. Les communautés en ligne sont conservatrices. Les participants s'accrochent à leur système comme les Anglais à leurs pubs bien-aimés... »

La B.

## Clés

### ASV

Derrière ces trois lettres se cache l'abréviation la plus populaire du chat : « âge, sexe, ville ». Ces trois données sont le point de départ des conversations virtuelles. Ou, plus précisément, des rencontres virtuelles.

### PSEUDO ou NICK

Le pseudo est un élément crucial dans la vie du chatteur. Généralement, lorsqu'il l'a choisi, il conserve le même à chaque nouvelle session. Cela lui permet de se faire connaître plus facilement par la communauté des internautes. La Netiquette de Voila précise même qu'il faut « le cultiver comme une belle rose ».

### MDR ou LOL

On rit beaucoup dans les salons. La preuve avec l'utilisation intempestive de MDR, alias mort de rire, qui ponctue beaucoup de phrases. Existe également en version anglaise, avec LOL, pour Laugh Out Loud. De manière générale, les chatteurs sont friands de ces abréviations, qui leur permettent de gagner du temps, comme « Je suis très OQP ».

### MP ou PV

Les chatteurs adorent s'envoyer des MP ou des PV, alias des messages privés. Ce type de message, qui apparaît dans une nouvelle fenêtre, n'est accessible qu'à deux chatteurs, d'où son nom. C'est souvent là que les liens se créent.

# Forte audience, faibles profits

**Les services de chat sont, pour les sites, un produit d'appel pour fidéliser les internautes**

**S'IL FALLAIT** encore illustrer le douloureux paradoxe économique du Réseau, les chats, forums et newsgroups offrirait un parfait exemple : un vrai service grand public, extraordinairement populaire mais fondamentalement gratuit et difficilement commercialisable. « Le service de chat est un élément de base de l'offre de tout portail digne de ce nom, explique Sylvain Leclercq, responsable des communautés chez Yahoo. La communication est l'activité prioritaire des internautes. En France, quasiment la moitié du temps de connexion sur la Toile (hors courriels) est consacrée au chat et autres usages communautaires ! C'est donc un vecteur star d'audience. Le problème, c'est que cette énorme audience est difficilement "vendable" aux publicitaires. » En effet, l'audience des chats est quantitative

mais peu qualitative (la plupart des sites ne demandent aux internautes aucune donnée personnelle pour dialoguer et on y utilise un pseudonyme). Surtout, l'internaute trouve tout message publicitaire polluant quand il est en pleine discussion avec ses confrères !

« Les bannières classiques ne fonctionnent pas, confirme Arnaud Jonglez, responsable des services chez Lycos France. C'est à nous de trouver des formats astucieux. Sur Caramail, une publicité plein écran apparaît avant de donner accès aux salons. Le chateur a le temps d'enregistrer le message publicitaire et la taille de la fenêtre permet plus de créativité. Sur Love@Lycos, nous avons pour projet de créer des créatures virtuelles qui guideront le chateur et animeront la messagerie : elles seront habillées aux couleurs des annonceurs et utiliseront leurs produits. »

En attendant, même si le chat n'est pas un gros contributeur direct de recettes publicitaires pour les grands portails, son apport indirect n'est pas négligeable. « Le chat est un excellent outil de recrutement et de fidélisation des internautes : l'usager y fait vite des rencontres et revient pour retrouver ces nouveaux cyber-amis, détaille Pierre Grenet, en charge des communautés chez

Voila/Wanadoo. A nous d'amener les habitués de notre chat à utiliser les autres services, sur lesquels la publicité est plus présente. »

A plus long terme, les portails n'ont quand même pas tout à fait renoncé à faire payer l'internaute. Les fournisseurs d'accès le font déjà en facturant le temps de connexion. Les autres, comme Caramail, lancent des chats vocaux basculés sur un numéro audiotel avec commission sur le prix de la communication et réfléchissent à des chats vidéo avec options payantes. Mais aujourd'hui les seuls vrais chats payants restent les chats « roses », tel celui de Citegay.fr, qui compte 3000 abonnés déboursant 149 francs pour un an d'accès.

Les grands portails ne gagnent donc pas beaucoup d'argent avec le chat. Mais ils sont prêts à investir dans ce service pour assurer leur popularité. Or mettre en place un chat, gérer le flux, animer et « modérer » le dialogue et organiser des « événements » demande un vrai savoir-faire. Ainsi, outre son site grand public, Tchatche.com loue son service à TF1, Canal Plus et NRJ. Interneto (Planetechat.fr) et Canalchat sont ses deux plus gros concurrents sur ce marché, organisant surtout des chats événementiels

(dialogue en ligne avec une personnalité). Le premier, qui prévoit de réaliser 1,2 million de francs de chiffre d'affaires avec le chat en 2002, a eu pour clients Libération, Sud-Ouest, EDF. Il affiche un tarif de 5000 francs par mois pour un chat texte, mais Yves Rivoal, son directeur général, mise à l'avenir sur le chat vidéo, facturé 15 000 francs par mois.

Canalchat, pour sa part, s'est taillé la part du lion puisqu'il espère atteindre 12 millions de francs de chiffre d'affaires en 2002, avec pour clients M6, Vizzavi, Europe 2 mais aussi Peugeot, Lancôme, Adidas, IBM. Canalchat vend son service 30000 à 40000 francs l'année pour l'installation, puis 15 000 francs par événement. Jean-Marc Solal, son président, croit lui au potentiel d'un usage du chat par les entreprises : « Les groupes peuvent l'utiliser pour leur communication institutionnelle et interne, pour la relation-client, pour le recrutement. »

Là comme ailleurs, il semble donc que le modèle économique internetreprises (business to business) soit plus solide que le schéma vente au grand public (business to consumer).

Gaëlle Macke

## Le.top.des.réseaux

**chat.internetofr  
www.canalchat.com**

Ces deux sites ont en commun d'organiser des chats avec des personnalités et des spécialistes de tous domaines, au gré de l'actualité. Les adeptes de Canalchat ont en outre la possibilité de s'abonner à une newsletter, pour recevoir chaque semaine le programme des invités : lundi 22 octobre, ils pourront notamment s'entretenir en direct avec Etienne Daho, à l'occasion de la sortie de son double album live, et avec le violoniste de jazz Jean-Luc Ponty.

**www.stadeland.com**

Ce chat est proposé par stade.fr, le site du Stade français (champion de France de rugby en 2000-2001). Son originalité : les internautes connectés sont chacun représentés par des personnages de leur choix, caractérisables à volonté. Ils peuvent évoluer dans l'univers imagé d'un stade et de ses abords, dialoguer, échanger des avis, voire en certaines occasions dialoguer avec des personnalités du sport et du show-biz.

**www.chatnplay.com/fr/index-frame.htm**

Les amateurs de jeux du monde entier devraient trouver leur compte sur ce chat qui leur est dédié. Parmi les activités autour desquelles débattre : échecs, backgammon ou encore billard. Les personnes connectées peuvent échanger des astuces, se mesurer à de nouveaux adversaires ou proposer de nouveaux jeux en ligne.

**www.puissance-pokemon.com/chat.shtml**

Puissance Pokemon propose, en partage avec les sites PokéFanclub, Pokémonde et Pokéfight un chat exclusivement consacré à l'actualité des Pokemon. A réserver aux fans !

Une sélection de Marie Bêxel

# Des dialogues sous surveillance

**Espaces d'expression libre, les chats et forums sont souvent autorégulés bénévolement**

**EMPOTÉS** par la tourmente des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, les chats et forums ont été assaillis par les délites de certains internautes, de propos racistes en diffamations, injures publiques voire appels au meurtre. Pour empêcher ces débordements, le site du magazine Marianne est allé jusqu'à fermer ses forums. « L'idée était d'en faire un espace d'expression totalement libre, explique Grégoire Bardin, son responsable éditorial. Mais là, des propos intolérables venaient trop souvent perturber les débats. Plutôt que de contrôler, nous avons préféré interrompre le service. »

En effet, Grégoire Bardin a déjà été mis en examen au titre de responsable de la publication en 1999, après qu'un particulier eut porté plainte (avant règlement amiable) suite à des propos racistes tenus sur le forum. Le droit classique des médias distingue deux cas : la publication de courriers de lecteurs dans un journal engage la responsabilité du directeur de la publication car le contenu a été édité. En revanche, lors d'émissions de radio ou de télé en direct, le directeur de l'antenne est déchargé de toute responsabilité.

Sur Internet, la loi du 1<sup>er</sup> août 2000 relative à la liberté de communication a disposé que « les hébergeurs ne sont responsables du contenu des services qu'ils hébergent que si, saisis par une autorité judiciaire, ils n'ont pas agi promptement pour empêcher l'accès à ce contenu ». « Mais cette loi exonère seulement les intermédiaires techniques, met en garde Olivier Iteanu, avocat spécialisé dans les nouvelles technologies. Les sociétés "éditrices" des forums, voire les personnes responsables de leur

surveillance pourraient encore être mises en cause. La jurisprudence n'est pas figée. »

Aujourd'hui, s'il y a déjà eu des procès pour référencement de sites ou accueil de pages personnelles au contenu délictueux, aucune société Internet n'a encore été jugée en France pour l'activité sur ses chats et forums. En revanche, tous les grands sites ont déjà collaboré plusieurs fois avec la police et la justice pour identifier certains intervenants. Et, de manière préventive, tous ont mis en place un système de surveillance plus ou moins serré. Dans les forums de l'émission « Arrêt sur images » (ASI) sur la Cin-

quième, fréquentés par un petit groupe plutôt de « bonne compagnie », tout est diffusé en ligne sans être filtré « car la liberté ne se divise pas », mais une « forumancière » à plein-temps, Garance, contribue au débat : « Ma parade du moment, pour réagir à un propos déplacé, c'est de répondre par une recette de cuisine ! » Les grands portails, qui peuvent accueillir plus de 200 000 visiteurs par jour, ne peuvent pas s'en remettre à des méthodes aussi artisanales. Tous affichent des règles de bonne conduite appelées Netiquette. Et ils ont mis au point un arsenal coercitif pour calmer ou éliminer les fauteurs de troubles.

Yahoo, qui a hérité en France de la plate-forme de chat américaine (où la liberté de parole est totale), a le système le plus basique. Le chateur dispose juste d'un bouton « ignorer » s'il ne veut plus recevoir de messages d'un gêneur et peut passer le mot aux autres pour l'isoler. Si le cas est grave, il peut « dénoncer » ce membre à l'un des quatre administrateurs de Yahoo.

Caramail-Lycos et Voila ont mieux sécurisé leurs procédures. Outre les initiatives que tout chateur peut prendre, ils disposent de robots filtreurs qui éjectent automatiquement les chateurs qui utilisent des pseudos ou des mots interdits. Mais des malins varient l'orthographe pour déjouer la vigilance des machines. Aussi les responsables des chats choisissent-ils, parmi les chateurs les plus assidus et à l'attitude « exemplaire », des modérateurs qui se chargent bénévolement de faire régner l'ordre et l'harmonie. Pour leur quarantaine de salons permanents, Caramail en a « recruté » trente et Voila en compte plus de six cents ! Chez Voila, chaque salon compte de 5 à 20 OP (pour opérateurs) de base, qui disposent de deux armes : « ban » (l'indésirable ne peut plus envoyer de messages durant 30 minutes au plus) et « kick » (il est éjecté du salon). Ces OP sont repérés, cooptés et formés par des CM (pour channel masters : 1 à 3 par salon), ex-OP expérimentés, qui peuvent, eux, éjecter un importun de l'ensemble du service de chat de Voila.

Toute cette hiérarchie, bien que totalement bénévole, est très présente, dévouée et organisée, et les candidats sont nombreux. « Il s'agit de faire le filic mais aussi d'animer, de faire preuve de diplomatie et d'humanité », explique la CM Victoire. Le système de Tchatche.com, site qui cible les adolescents, se veut encore plus sécurisé et donc moins informel. Pour être irréprochable, le site salarie trente modérateurs professionnels qui se relaient 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le temps de l'Internet libertaire où n'importe qui pouvait se « lâcher » anonymement, sans limite ni risque, est déjà loin.

Ga. M.



NATALI

## Trois questions à...

### Hugues Draelants

**1 Vous êtes assistant de recherche à l'unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain, et votre mémoire de fin d'études, intitulé « Analyse sociologique d'un dispositif socio-technique de communication médiatisée par ordinateur », se penche sur le comportement et les motivations des chateurs. Quels en sont les principaux enseignements ?**

Que l'on ne peut pas ranger les chateurs sous une seule bannière, qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène. Pour résumer et « typifier », on peut distinguer trois grandes logiques d'utilisation, qui ne sont d'ailleurs pas totalement étanches. La première est une logique de socialisation : le chat apparaît pour ces acteurs comme une scène, sur laquelle il est possible de tester certains comportements risqués, sans que ces activités soient couplées aux conséquences habituelles qu'elles ne manqueraient pas d'entraîner en dehors du cyberspace. Le chat est alors le terrain d'expérimentation de certains comportements sociaux qui permettent notamment l'anonymat. Nous dirons que ce n'est pas la catégorie la plus répandue, mais souvent la plus visible. Une deuxième logique est une logique de sociabilité : c'est la logique la plus « constructive », si l'on veut, puisqu'elle aboutit à tisser des réseaux de relations entre individus, à créer du lien social. Les acteurs sont en recherche de convivialité ou d'appartenance à un groupe... Enfin, une logique instrumentale : le chat est un moyen nouveau, mais comme un autre, tel le Minitel rose, de provoquer la rencontre amoureuse ou sexuelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les personnes qui y recourent discutent presque exclusivement avec une seule personne à la fois. Alors qu'à la base, l'une des particularités du chat est au contraire de permettre la discussion avec un grand nombre de correspondants en même temps. C'est en tout cas ce que cherchaient initialement les concepteurs de ce nouveau moyen de communication.

**2 Un véritable lien social peut-il donc se créer à travers des relations purement virtuelles ?**

Oui. Surtout dans les deux dernières logiques. On le comprend évidemment pour ceux dont le but initial est la rencontre. Le correspondant recherché par ces personnes se doit d'être du sexe et de l'âge voulus, et être situé géographiquement très près, d'où la question d'entrée « a/s/v ? », âge, sexe, ville. A l'inverse, ceux pour qui le chat est avant tout un lieu d'expérimentations apprécient d'abord qu'il n'y ait aucun marqueur social, à part le pseudo. Dans cet univers, il est donc possible de changer de sexe, ou d'insulter n'importe qui en toute sécurité. Mais j'ai noté que c'est une pratique dont on se lasse assez vite. Sauf à faire preuve d'assez d'imagination pour enrichir le champ expérimental. C'est ainsi qu'apparaissent les smileys, pour tenter de faire passer autre chose que du simple texte.

**3 La technologie peut-elle influencer nos modes de relations sociales ?**

On se rend compte, en tout cas, que si l'introduction d'un nouveau dispositif technologique dans la vie quotidienne est susceptible de produire des changements dans la vie sociale de ses utilisateurs à travers l'introduction de nouveaux types de relations sociales, cela n'est rendu possible que par une transformation du médium de communication lui-même par les chateurs. Ils se le réapproprient et le modifient en introduisant des éléments et des logiques d'utilisation non prévues initialement par les concepteurs.

Propos recueillis par Olivier Zilbertin

## Chan

Les chateurs se donnent rendez-vous sur les « chans », raccourci de l'anglais « channel » : il s'agit des salons de discussion. Ils peuvent être permanents (les grands chats généralistes), publics (créés par les internautes sur le sujet de leur choix et accessibles à tous), ou privés (créés par les internautes, mais réservés à des invités).

## Kick et ban

Ces deux fonctions, soumises au pouvoir des modérateurs de chat, permettent de se débarrasser des gêneurs. Un « kick » correspond à une expulsion, mais le gêneur peut se reconnecter immédiatement. Un « ban » est une sanction qui a pour résultat une interdiction temporaire du salon, pouvant aller jusqu'à plusieurs heures.

## Smileys

Ces images sont très utiles pour faire passer un sentiment. :-) signifie un clin d'œil. :-) marque le contentement. :- ( correspond à l'inverse. Et ainsi de suite. Les salons de chat disposent en général d'une série d'émoticons pour permettre aux internautes de varier les plaisirs.

## Flood

A éviter car particulièrement mal vu des autres chateurs : le « flood » consiste à répéter une action, par exemple la même phrase plusieurs fois de suite. Cela peut surcharger le serveur. Certains plaisantins l'utilisent à haute dose pour nuire en ralentissant les connexions.



# Vigie des pirates informatiques

**Spécialiste de la cybercriminalité, Damien Bancal démystifie ce milieu au travers de son site Zataz.com**

**INUTILE** d'insister. Damien Bancal n'ouvre que très rarement les portes de sa maison lilloise aux inconnus. « *Question de sécurité* » pour ce journaliste de 29 ans qui a fait des pirates informatiques et de la cybercriminalité ses sujets d'étude préférés et les thèmes de son premier ouvrage, *Hackers et pirates sur Internet*, paru récemment aux éditions Desmaret. Un livre qui traite aussi bien des techniques de piratage que du système de surveillance Echelon ou des dégâts des virus. Nous n'aurons donc pas accès aux deux pièces d'archives accumulées au fil des ans, témoins d'une passion pour l'underground informatique qui remonte à l'âge de l'adolescence. Ni à l'endroit où le jeune homme passe le plus clair de son temps à s'occuper de Zataz.com, un site « perso » conçu au départ comme une carte de visite et qui s'est transformé en point de passage obligé pour qui veut appréhender le phénomène hacker.

Tenue décontractée, sac en bandoulière autour du cou, Damien Bancal est devenu, bien malgré lui, ce qu'on appelle un « spécialiste ». Une personne qui fait autorité dans son domaine et dont les connaissances intéressent aussi bien les médias que certaines grandes écoles. Journaliste pour plusieurs magazines comme *Net-scope* ou *Web Magazine*, il anime également des cours sur la cybercriminalité dans les écoles de commerce de Grenoble et de Lille. Une manière de rentabiliser les quinze dernières années qu'il vient de passer immergé dans les arcanes d'une nébuleuse impalpable pour les non-initiés. « *Pour mon BEPC, mes parents m'ont offert mon premier ordinateur, un Amstrad. Mes copains et moi, nous échangeons des copies de jeux. C'est de là que tout est parti. Avant le début des parties, il y avait toujours une petite introduction faite par la personne qui avait piraté le jeu. Très vite, j'ai voulu savoir qui se cachait derrière et qui étaient ces pirates. De fil en aiguille, j'y ai consacré tout mon temps.* »

Quinze ans plus tard, la fascination est toujours là. Pas une admiration béate, mais bien une envie de comprendre les techniques de hacking et la volonté d'expliquer au plus grand nombre les actions illicites sur la Toile. Une activité qui prend tout son sens à un moment



DANIEL MICHAU

où l'usage du Net à des fins terroristes est une préoccupation générale. « *Pour certains, Zataz est le Voici de la cybercriminalité !, commente, amusé, Damien Bancal. Pour moi, ce n'est pas une critique, je le revendique même. Il faut simplifier les choses si l'on veut que les gens comprennent et soient sensibilisés aux problèmes des pirates informatiques. Mon but est donc de donner la base des informations aux néophytes.* »

Véritable mine de renseignements, Zataz attire aussi bien les pirates qui viennent « humer l'air du temps et voir si l'on parle d'eux » que les professionnels de la sécurité informatique. « *Damien est un socio-technologue qui observe et décrit le monde high-tech en toute liberté, analyse ainsi Isabelle Tisserand, anthropologue et spécialiste en cybercriminalité chez XP Conseil. C'est quelqu'un qui prend des risques parce qu'il libère la parole et la réflexion sur de nombreux sujets tabous. Beaucoup de gens en sont jaloux, beaucoup l'admirent parce qu'il sait des tas de choses, communique avec des "personnalités" de la sécurité la plupart du temps inaccessibles.* »

Pour que les choses soient bien claires, Damien Bancal précise d'emblée que les pirates ne sont pas ses « copains ». Il a d'ailleurs reçu deux fausses bombes à son domicile, preuve s'il en fallait que ses ac-

tivités ne lui attirent pas que la sympathie. Sa description du pirate de base peut ne pas plaire à tout le monde. « *Aujourd'hui, 99% des pirates sont des boutonneux en mal d'ego. C'est un milieu où les gens aiment montrer qu'ils sont les plus beaux, les plus forts.* »

Ainsi, Damien Bancal différencie les nombreuses populations qui occupent le territoire de la cybercriminalité. « *Pour moi, un hacker est quelqu'un de positif, de très bon niveau, qui veut à tout prix récupérer des informations et en faire profiter les autres. Je sais qu'on se moque de moi quand je dis ça, mais les hackers sont vraiment différents des pirates de haut vol, qui, eux, ne cherchent qu'à se saisir d'argent ou à nuire.* » A l'opposé, Damien Bancal ne joue pas le rôle de l'auxiliaire de la police qui fournit des renseignements et se substitue aux forces de l'ordre. C'est d'ailleurs grâce à cet équilibre qu'il a conquis sa crédibilité et qu'il peut s'enorgueillir d'avoir recueilli une foule de témoignages des deux camps pour son ouvrage.

Si son travail de foumi ne devait servir qu'à une chose, ce serait sans aucun doute à éclairer le débat actuel sur les « activistes » de la Toile. De son propre aveu, les choses avancent, car il estime que les médias parlent de mieux en mieux du phénomène « pirate », et qu'il devient de plus en plus évident que les hackers ne sont pas

des petits génies de l'informatique. « *Les gens découvrent de nouvelles populations dont leur fils, leur voisin ou leur patron peuvent faire partie. Cela peut s'expliquer par le fait que l'ordinateur s'impose comme un nounou pour bon nombre d'enfants. Mais une nounou qui peut s'avérer destructrice si l'on ne fait pas attention. Tout un chacun peut devenir un pirate, sans le savoir, sans le vouloir et surtout sans le comprendre.* »

En permanence au carrefour des criminalités informatiques – en tant que rapporteur et déchiffreur –, Damien Bancal a déjà connu quelques ennuis avec la police. Rien de bien méchant, toutefois. « *Dans une affaire de piratage de fichiers, j'ai été cité par des hackers qui ne m'appréciaient guère, et j'ai dû aller m'expliquer.* » Un épisode qui le fait sourire aujourd'hui mais le conduit à prendre quelques précautions, notamment rester souvent discret sur sa véritable identité et éloigner les intrus de son repère. « *Je veux protéger ma famille, d'autant que ma femme apprécie peu mon métier...* »

Guillaume Fraissard

www.zataz.com

interactif.lemonde.fr/portraits

## Carnet interactif

### EMW

Félix Droissart devient le nouvel éditeur du portail santé Topsante.fr, lancé en août 2001 par EMW. Il était auparavant directeur Europe de l'Internet Business Development chez Bertelsmann Buch AG. EMW, détenue à parts égales par EMAP Digital France et Wanadoo, est une société de production et de diffusion de contenus sur Internet.

### Flipside

Renaud Ploquin est le nouveau directeur marketing de Flipside Europe, une filiale de Vivendi Universal Publishing et Vivendi Universal Net spécialisée dans le domaine du jeu en ligne.

### A bon droit

## Quelles règles pour les moteurs de recherche ?

**DANS L'AFFAIRE** « Cadremploi contre Keljob » l'accalmie aura été brève pour la société Keljob. Le 25 mai dernier, saisie en appel de référé, la cour d'appel de Paris avait jugé que cette société, qui exploite un moteur de recherche dédié à la recherche d'emploi, ne commettait à l'encontre du site Cadremploi ni actes de contrefaçon, ni actes d'extraction illicite du contenu de sa base de données, ni même concurrence déloyale ou parasitaire (voir « *Le Monde interactif* » du 20 juin). Il s'agissait d'une instance de référé, portant sur des mesures provisoires d'interdiction. Restait à la société Cadremploi à présenter ses demandes au fond au tribunal. Le 5 septembre 2001, le tribunal de Paris a rendu une décision riche en enseignements sur ce que peuvent faire les moteurs de recherche. Plusieurs griefs étaient reprochés à la société Keljob. Tout d'abord, en reproduisant les offres d'emploi provenant de Cadremploi, elle reproduit également la marque « Cadremploi », ce qui est susceptible de constituer des actes de contrefaçon. A ce sujet, le jugement a retenu que ces reproductions sont « *bien effectuées à des fins commerciales, et non dans le seul but désintéressé d'informer l'utilisateur.* » Pour le tribunal, Keljob « *ne se borne pas à citer la marque comme elle pourrait l'être dans un guide, mais l'utilise dans le cadre d'une activité de recensement et de sélection d'offres d'emplois directement concurrente de celle exercée* » par Cadremploi. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la dénomination sociale « Cadremploi ».

Cette décision est aussi particulièrement intéressante sur l'autre reproche fait à la société Keljob, celui d'une atteinte à la base de données « Cadremploi ». Le code de la propriété intellectuelle incrimine aujourd'hui l'extraction ou la réutilisation de la totalité ou d'une partie quantitativement ou qualitativement substantielle du contenu d'une base de données. Sur cette question, la cour d'appel avait estimé, dans son arrêt du mois de mai dernier, que Keljob ne téléchargeait pas la base de données Cadremploi pour alimenter son propre système, mais procédait uniquement à des interrogations ponctuelles de son site en fonction de plusieurs critères de sélection. A l'inverse, le tribunal s'est d'abord prêté à une analyse particulièrement minutieuse des investissements constamment réalisés par Cadremploi sur sa base, et de la consistance des utilisations faites par Keljob de cette base. Il résulte de cette analyse que « *Keljob extrait et réutilise quotidiennement une partie qualitativement substantielle de la base* » et que « *le fait que l'utilisateur soit, s'il veut accéder au détail de l'offre, dirigé vers le site de la société Cadremploi n'a pas pour effet de rendre l'extraction et l'utilisation effectuée licites ; que si aucune offre ne l'intéresse, l'internaute ne consultera pas le site de la société Cadremploi, dont la base de données aura été néanmoins utilisée.* »

En revanche, sur le terrain de la concurrence déloyale ou du parasitisme, le tribunal n'a pas relevé à l'encontre de Keljob de faits distincts de ceux incriminés au titre de la contrefaçon de marque et de l'extraction d'éléments de bases de données. Le site Keljob a néanmoins été condamné à une somme de 1 000 000 de francs (152 462 euros) à titre de dommages et intérêts, outre des mesures d'interdiction.

Ce jugement, qui peut encore être soumis à la cour d'appel, constitue une amorce importante vers une conception restrictive, et sans doute critiquable, des actes permis aux moteurs de recherche spécialisés.

Alain Hazan, avocat à la cour

www.juriscom.net

## PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

**LE 17 AVRIL 1975**, les Khmers rouges entrent dans Phnom Penh. Sam-An Mum, alors âgé de 19 ans, doit tout quitter : la maison de son enfance, ses études de lettres classiques au lycée Voltaire de Phnom Penh, ses amis. Avec sa famille, il est intégré de force dans une coopérative agricole. Trois mois de travail harassant l'attendent, avant de pouvoir gagner, épuisé et malade, le Vietnam : « *Comme ma mère était originaire de ce pays, nous avons été autorisés à rejoindre un rapatriement de Vietnamiens, ce qui nous a sauvé la vie.* »

Depuis 1988, Sam-An Mum vit à Montréal, mais la plaie reste à vif, marquée aussi par la douleur du déracinement. De son Cambodge natal, il ne possède qu'un album de souvenirs, un cahier sur lequel ses amis du lycée Voltaire avaient inscrit chacun quelques lignes. En avril 2001, il crée son propre site : [www.geocities.com/canadocambodge/voltaire.html](http://www.geocities.com/canadocambodge/voltaire.html). Une entreprise autant cathartique que testimoniale : « *Je voulais présenter mon pays à ma façon, avec des documents de mon choix. Mais surtout rappeler au monde les atrocités du régime khmer rouge.* » Il relate en ligne l'histoire du Cambodge depuis 1960, propose des photos, des docu-



DANIEL BOURNIN

## De Phnom Penh à Montréal

vrai » sont prévues à Paris pour Noël : « *Je suis sûr que ce sera très émouvant. Imaginez-vous que certains de mes amis ne se souviennent même pas qui je suis. Ils identifient leur photo que j'ai publiée sur mon site, mais ils ne se souviennent pas de moi. Vingt-cinq ans, c'est toute une vie !* »

Marie Belœil

ments relatifs aux exactions commises par les Khmers rouges.

Surtout, il se lance en quête de ses amis perdus : « *A la suite de la dévastation due au génocide, où des millions de Cambodgiens ont trouvé la mort, j'avais besoin de savoir qui parmi mes amis avait eu la chance de survivre.* » Il met en ligne leurs photos, conservées dans son album de souvenirs. En quelques mois, il retrouve ainsi la trace de trois de ses amis lycéens : deux en France, un aux Etats-Unis, et par leur biais reçoit des nouvelles de cinq ou six autres étudiants. Mais les disparus restent nombreux : « *Internet n'est pas encore accessible au grand public au Cambodge, ce qui limite mon objectif de retrouver ceux qui sont restés au pays et sont encore vivants.* »

Des retrouvailles générales « *pour de*

# Des plumes engagées au service de la vie associative



LAURENT MANOURY

## Les journalistes bénévoles de l'association Place publique valorisent les initiatives citoyennes sur leur magazine en ligne

À L'ÉCART des tables rondes, des rassemblements et des discussions, l'atelier d'écriture animé par Philippe Merlant, cofondateur de l'association Place publique, semble bien reposant. Un comble, dans ce troisième Festival de la ville de Créteil, où, à peine dix mètres plus loin, des policiers tentent de discuter avec des citoyens, dans un débat qui n'en finit pas. Plusieurs participants ont choisi aujourd'hui d'améliorer leur style littéraire en réalisant des portraits croisés. Philippe, journaliste, anime la séance. D'autres membres de Place publique se sont également donné rendez-vous à Créteil ce samedi 22 septembre : outre cet atelier d'écriture, l'association est chargée de l'élaboration du journal du festival.

Rémunérée par le ministère délégué à la ville et le Conseil national des villes, l'association fait ici une mission de prestation. Depuis 1999, Place publique offre ainsi du contenu éditorial, des animations d'ateliers d'écriture, la réalisation d'études ou encore la création de

sites Internet : les prestations représentent 80 % d'un budget annuel évalué à 2 millions de francs en 2001.

Mais Place publique, c'est avant tout un magazine bimensuel, consultable sur le site Internet [place-publique.fr](http://place-publique.fr), qui comptabilise environ 16 000 visites par mois. Elaboré par une dizaine de journalistes, bénévoles pour la plupart, il veut « donner à voir », selon les mots de sa rédactrice en chef, Anne Dhoquois. Relais d'actions, il est également un support de réflexions et de reportages autour des initiatives citoyennes.

A Créteil, Corinne Gonther et Catherine Baudrouet, journalistes bénévoles, et Anne Dhoquois se sont réparti les tâches et vont d'une conférence à l'autre, stylo et bloc-notes sous le bras. En plus de leur mission pour le festival, les trois femmes accumulent les prises de contact auprès des associations ou collectivités, pour de prochains articles dans le magazine. « Notre plus-value est de bien connaître ce milieu, ses acteurs et les thèmes qui le composent », explique Anne Dhoquois. Au fil des années, les contacts se sont ainsi accumulés, permettant à l'équipe de multiplier ses collaborations.

En juin dernier, Place publique a fêté ses cinq ans. Cet ancien parmi les sites « citoyens » sur Internet tient une place majeure dans la nébuleuse associative. A l'origine, en 1995, Philippe Merlant, Yan de Kerorguen, actuel président, et Guy-Patrick Azémar, secrétaire général, lancent une idée de magazine associatif baptisé « Cité ». Le projet ne dépassera jamais le numéro zéro. Place publique, en revanche, aura un tout autre destin.

Le site se présentait au départ comme un complément à « Cité » en constituant une sorte de base de données des associations. Un rôle que le site joue toujours aujourd'hui, avec plus de 200 associations à son actif. Mais Place publique, contrairement à son grand frère de papier, trouve des financements, publics et privés. « A l'époque, pourtant, souligne Anne Dhoquois, association et Internet ne faisaient pas bon ménage ! » Le mécénat et une subvention de 120 000 francs de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Paris (DDTEFP) permet le recrutement de deux employées jeunes engagés à l'été 1998. Le site, devenu entre-temps porteur d'un véritable magazine d'information sur les initiatives citoyennes, est relancé.

### UNE RÉDACTION ATYPIQUE

Depuis, les bénévoles se succèdent. Première tentative d'écriture pour les uns, militantisme pour les autres, les journalistes ont du cœur à l'ouvrage. Il faut dire qu'ici, les membres partagent un vif intérêt pour la vie associative et l'engagement citoyen. L'équipe n'a rien à voir avec une rédaction classique. « Pourtant, souligne Corinne, journaliste pigiste, nous ne sommes que très peu engagés dans des associations à titre personnel. » Cette forte identité n'est pas sans poser parfois problème. « Je me dois parfois d'intervenir en tant qu'acteur de la citoyenneté sur Internet, mais aussi, et parfois au même moment, en tant que journaliste ! », raconte Anne Dhoquois. Et puis, les termes « journaliste associatif » ont fait sourire dans le mi-

lieu de la presse, traditionnellement plutôt méfiant. Cette complémentarité entre ses convictions et son travail la pousse pourtant à accroître son engagement. « J'essaie, en tant que pigiste, de me concentrer sur quelques publications qui me tiennent à cœur, et de moins m'éparpiller », précise-t-elle.

Du fait de sa renommée, Place publique ne reste pas isolée et multiplie les collaborations. « On n'est pas grand-chose devant l'Internet marchand, constate Anne Dhoquois, c'est pour cela que l'on essaie de s'unir avec les autres sites citoyens. » Ainsi, l'association Vecam (Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia) est un partenaire privilégié de Place publique, avec qui elle participe à l'opération « Villes Internet ».

A l'hôtel de ville de Créteil, un autre événement attendait Anne, Corinne, Catherine et Philippe. Le magazine associatif *Comme la ville* fête son premier anniversaire, et Place publique, en tant que gérant du contenu éditorial, en était l'invitée privilégiée. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, était présent. Un encouragement pour ces militants qui n'ont pas fini de consacrer leur plume à l'information du citoyen.

Caroline Halazy

■ [www.place-publique.fr](http://www.place-publique.fr)  
■ [www.vecam.org](http://www.vecam.org)

Recevez par mail les sujets développés dans « Le Monde interactif ». Abonnez-vous gratuitement [interactif@lemonde.fr](mailto:interactif@lemonde.fr)

## Brevets logiciels : la France attend

### Les défenseurs de l'informatique libre ont reçu l'assurance que le gouvernement réserverait toujours sa position sur le brevet logiciel

LES CHANTRES du logiciel libre ne désarment pas. L'AFUL (Association francophone des utilisateurs de Linux) et l'April (Association pour la promotion et la recherche en informatique libre) ont été reçues, le mois dernier, au cabinet du premier ministre. Elles ont, notamment, demandé des précisions sur la position du gouvernement quant à l'épineux dossier de la brevetabilité du logiciel.

Pour beaucoup, la lutte contre la brevetabilité des « inventions mises en œuvre par ordinateur » faisait pourtant figure, à la fin de l'été, de cause perdue. Le rapport rendu le 18 juillet par l'Académie des technologies, favorable à la prise de brevets sur les programmes informatiques, avait été perçu par les défenseurs de l'open source comme les prémices d'une position officielle du gouvernement sur ce dossier. D'autant que le document remis par cette institution, créée en décembre 2000 et émanant de l'Académie des sciences, avait été mis en avant sur le site officiel de Matignon – une « publicité anormale », selon les associations. D'aucuns annonçaient que l'avis de l'Académie des technologies conditionnerait, pour une grande part, la position de la France à la Commission européenne, qui doit élaborer une directive sur le sujet (voir « Monde interactif » du 12 septembre).

### DES RAPPORTS DIVERGENTS

Sur ce point, les associations ont reçu, au cabinet du premier ministre, quelques assurances. Et ces premières spéculations sont vigoureusement démenties dans l'entourage de Lionel Jospin. « Le rapport de l'Académie des technologies a été mis en ligne sur le site du premier ministre de la même façon que tous les rapports et les avis commandés par le gouvernement sont mis en ligne, explique un proche de Lionel Jospin. Cela ne préjuge en aucun cas de la position du gouvernement sur ce dossier ! »

Toutefois, précise Stéphane Fermigier, président de l'AFUL, le communiqué de presse relayé par le cabinet du premier ministre était « particulièrement tendancieux ». Ce communiqué, mis en ligne sur le site du gouvernement, précisait en guise de conclusion que « l'ensemble [des préconisations] de l'avis de l'Académie des technologies devrait permettre de mettre fin aux dérives actuelles et contribuer à renforcer la sécurité juridique des brevets pour l'avenir ». Une manière de clore le débat ? Les associations en étaient convaincues. En tout cas, cette petite phrase, qui avait piqué au vif les opposants aux brevets, a disparu des versions ultérieures du texte.

On s'étonne toutefois, dans l'entourage de Lionel Jospin, du « procès d'intention fait au gouvernement » par le monde associatif.

La création de l'Atica (Agence pour les technologies de l'information et de la communication dans l'administration), le 22 août dernier, est notamment mise en avant. Une agence qui, précise-t-on dans l'entourage du premier ministre, « encourage les administrations à utiliser l'informatique libre ». « Compte tenu de cela, je pense qu'il n'est pas possible de dire que ce gouvernement est contre les logiciels libres et ceux qui les utilisent », poursuit ce responsable. En coopération avec l'AFUL, cette agence, dépendant directement de Matignon, a notamment mis en place des « ateliers du libre », lieux de sensibilisation et de formation à l'open source dans les administrations.

Pour Frédéric Couchet, président de l'April, les associations n'en sont pas moins « systématiquement tenues à l'écart des débats et des consultations ». Le président de l'April dénonce en outre les « très fortes pressions exercées par les grands groupes industriels pour faire accepter l'idée d'un brevet logiciel ». De fait, l'Académie des technologies n'avait pas jugé bon de consulter les défenseurs du libre préalablement à l'élaboration de son avis, leur préférant, dans une large mesure, des responsables de grandes entreprises.

### UNE BOÎTE DE PANDORE

Les utilisateurs de logiciels libres, de même que les entreprises qui ont bâti leur plan de développement sur l'open source ou les PME du logiciel, sont pourtant en première ligne. La possibilité de breveter les « inventions mises en œuvre par ordinateur » signifierait, selon eux, l'arrêt de mort de toute activité de développement collaboratif et bénévole. Pour eux, autoriser une telle extension de la notion de brevet reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore : toutes les « créations immatérielles » seraient dès lors brevetables et, à ce titre, les algorithmes, les méthodes mathématiques et intellectuelles, etc. Toutes choses qui, en l'état du droit européen, ne peuvent faire l'objet d'une prise de brevet, mais qui sont protégées par le droit d'auteur.

On rappelle cependant dans l'entourage du premier ministre que l'avis rendu par l'Académie des technologies n'est pas, tant s'en faut, la seule contribution au débat. Au cours de leur rencontre avec les associations, les conseillers du premier ministre ont rappelé que non seulement rien n'était, pour l'heure, gravé dans le marbre, mais que d'autres instances que l'Académie des technologies se penchaient sur ce dossier. Un groupe de travail du secrétariat d'Etat à l'industrie doit remettre un rapport prochainement sur le sujet. Quant à celui commandé par le Conseil général des mines, il estime que le brevet logiciel aurait un impact négatif sur l'innovation et la concurrence. L'opinion du Comité de coordination des sciences et des techniques de l'information et de la communication (CSTIC) – un département du CNRS – est du même avis. Quant à celui du Conseil d'analyse économique, il est toujours attendu.

Stéphane Foucart

■ [www.premier-ministre.gouv.fr](http://www.premier-ministre.gouv.fr)  
■ [www.april.org](http://www.april.org)  
■ [www.aful.org](http://www.aful.org)

### Chronique

## La société en réseau n'est pas une mode

QU'EST DEVENUE cette joyeuse euphorie de la nouvelle économie qui conduisait, par exemple, le magazine américain *Wired* à prophétiser en juillet 1997 l'avènement d'une longue période de prospérité, de liberté et d'amélioration de l'environnement pour le monde entier, abolissant les cycles caractéristiques de l'économie classique ?

Chute vertigineuse des valeurs technologiques sur toutes les places boursières, licenciements massifs dans les secteurs de l'information et de la communication..., que l'on s'en réjouisse ou pas, l'enthousiasme s'est révélé être de courte durée pour tous ceux qui ont cru, à un moment ou à un autre, à cette troisième révolution industrielle. Que l'on ne s'y trompe pas : pour profonde qu'elle soit, cette dépression financière ne remet pas réellement ni durablement en cause le processus d'innovation technologique lui-même, dont de très nombreux exemples montrent qu'il tend en permanence à s'émanciper de la sphère financière.

Ce constat ne doit pourtant pas nous empêcher de réfléchir aujourd'hui aux raisons conjoncturelles et, surtout, structurelles de cet échec. Force est en effet de constater que les analyses de cette dépression sont particulière-

ment pauvres et se limitent souvent à un jeu de balancier entre la méthode Coué et la pensée magique, selon que l'on se trouve ou pas dans le secteur de la défunte nouvelle économie.

La principale erreur de ses apôtres – économistes, chefs d'entreprise et gourous en tout genre – réside tout d'abord dans une confusion sur la nature de la révolution induite par les nouvelles technologies. On ne compte plus, en effet, les déclarations montrant qu'il ne s'agissait pour eux que d'une révolution industrielle de plus. Dans ce cadre, les catégories traditionnelles de l'économie, fondées sur l'échange de marchandise dans une société de la pénurie, restaient pertinentes. L'ensemble des grandes manœuvres d'ampleur mondiale qui se déroulent depuis quelques années sur le terrain de la propriété intellectuelle, notamment, révèlent cette volonté de rabattre l'information, le savoir et la culture vers une problématique centrée autour d'une conception très restrictive de la marchandise et de son échange.

C'est probablement oublier un peu vite cet avertissement fondamental que lançait Manuel Castells en 1998 dans son livre *La Société en réseau* sur ses implications réelles : le paradigme des technologies de l'information fournit les

bases matérielles de son extension à la structure de la société tout entière.

Au lieu de tenter de tordre artificiellement l'information (au sens large) pour la faire entrer dans le moule, particulièrement étriqué en l'occurrence, de la marchandise, peut-être aurait-il été plus judicieux de s'interroger au préalable sur la nature même de cette nouvelle matière première. Cette réflexion aurait peut-être permis à certains de s'apercevoir que l'économie interne de l'information, de sa production et de sa circulation s'accommodait fort mal des contraintes profondément malthusiennes liées à la marchandise. Elle leur aurait ainsi permis de s'interroger sur ses formes de production et sur le modèle économique qu'elles impliquent. Interrogé par le sociologue Christian Marazzi dans son livre *La Place des chaussettes*, le directeur d'une grande entreprise financière scandinave ne disait-il pas que ses actifs financiers restaient dans l'entreprise après 17 heures, mais qu'une grande partie de son capital intellectuel rentrait à la maison...

Olivier Blondeau

■ [olivier.blondeau@freescape.eu.org](mailto:olivier.blondeau@freescape.eu.org)

PUBLICITÉ

# Les nouveaux entrepreneurs du Net

**DIX-HUIT MOIS** seulement après le début du plongeon des start-up, les premiers soubresauts d'une cyber-renaissance apparaissent. Par dizaines, des vétérans du Web œu-



vrent dans l'ombre, ratissant un vaste spectre d'objectifs qui s'étendent des télécommunications sans fil aux logiciels de chaîne d'approvisionnement d'entreprise. Ils en ont la conviction : le phénomène Internet n'en est qu'à ses balbutiements. Et ils comptent bien tirer la leçon de leurs erreurs pour les retourner, dorénavant, à leur avantage.

Aguerris par l'expérience du boom mais aussi du fiasco, ces revenants bénéficient d'un avantage sur les entrepreneurs frais émoulus. « Dans la Silicon Valley, le droit à l'échec est reconnu – du moins si vous œuvrez dans le secteur des technologies », observe Guy Kawasaki, directeur général de Garage Technology Ventures, spécialiste du conseil aux sociétés Internet. Ces vétérans du Web sont capables de faire le tri dans les tendances, ils savent dénicher les opportunités qui s'y dessinent pour l'avenir.

Aujourd'hui, cependant, la grande majorité d'entre eux peine à lever des fonds. De 22,6 milliards de dollars (24,86 milliards d'euros) pour le deuxième trimestre 2000, la manne destinée au financement des jeunes pousses a dégringolé à 7,3 milliards de dollars (8,03 milliards d'euros) pour la même période de cette année, selon Venture Economics. Au trimestre dernier, seuls cent soixante-treize projets de société ont obtenu un financement, contre six cent vingt-cinq un an plus tôt.

## DÉCOLLER AVEC DES MOYENS LIMITÉS

Un directeur général de société doit à présent redoubler d'imagination pour trouver des sources de financement. L'an dernier, Narasimha Reddy, salarié du Netscape des débuts, lançait une société produisant des systèmes sécurisés de commerce électronique. Son idée : concevoir un produit sur mesure pour une firme donnée, pour en refondre ensuite la technologie dans un nouveau produit susceptible d'intéresser d'autres compagnies. Reddy est ainsi parvenu à faire décoller son entreprise sans injection de fonds issus du capital-risque. Au total, seuls quelque 250 000 dollars (275 000 euros) auront été investis par son associé et lui-même. Ne reculant devant aucune économie, Reddy et ses dix collègues ont du reste meublé leur siège de Sunnyvale (Californie) au moyen de bureaux et de chaises rapportés de leurs propres domiciles. Mais de

## Les vétérans des sociétés Internet créent des start-up plus intelligentes pour un monde assagi

telles économies de bouts de chandelle restent parfaitement absurdes en l'absence d'une idée judicieuse autour de laquelle bâtir son entreprise. Aujourd'hui, rares sont les secteurs nouveaux qui soient aussi dotés d'un potentiel considérable. Du coup, les entrepreneurs aguerris, au lieu de miser sur d'hypothétiques gros coups, concentrent leurs efforts sur des technologies complexes dont la vocation est d'aider les entreprises à gagner en efficacité.

Pour amortir tous ces efforts, les entreprises cherchent agressivement à déposer des brevets. Une démarche dont le besoin ne se faisait pas sentir aux débuts du Web, l'objectif de départ consistant plus à bâtir des marchés d'un type nouveau et être le premier à y marquer son territoire que d'asseoir les fondations de telle ou telle technologie. L'année dernière, 75 526 dossiers de demande de dépôt de brevet ont été déposés auprès du US Patent & Trademark Office dans la catégorie technologies de l'information et télécoms, contre seulement 40 576 pour l'année 1997. A lui seul, Rearden Steel Technologies, développeur de terminaux de divertissement à domicile connectés au Net, a déposé pas moins de quarante-quatre dossiers : puces, logiciels, cartes de circuits imprimés ou génie mécanique. Et envisage d'en déposer seize supplémentaires. « L'ingénierie regagne de l'importance dans la mesure où quelque chose de tangible et de fabrication difficile est produit. D'où barrière à l'entrée pour les autres », explique le directeur général de Rearden, Steve Perlman, cofondateur du pionnier de l'accès Internet WebTV, firme cédée à Microsoft en 1997 pour un montant de 425 millions de dollars (467,5 millions d'euros).

Mais pour précieux qu'ils soient, point n'est besoin de se saigner à blanc pour pouvoir s'offrir les services d'ingénieurs dans le contexte actuel. 1999 fut l'année des programmeurs. Un spécialiste du logi-

ciel avec trois ou quatre ans d'expérience pouvait toucher plus de 100 000 dollars par an (110 000 euros), auxquels venait s'ajouter 0,5 % de la jeune pousse, sous forme d'actions, pour peu qu'il en intègre l'effectif suffisamment tôt. Des systèmes de rémunération qui ne sont plus, aujourd'hui, à la portée des sociétés.

Une fois l'ingénierie sur les rails, ces PDG de jeunes pousses revoient de A à Z leur approche du secteur. John K. Peters, directeur général de Sigma Networks et ex-PDG de Concentric Networks, fournisseur d'accès Internet cédé l'an dernier à NextLink Communications pour un montant de 2,9 milliards de dollars (3,19 milliards d'euros), déclare avoir tiré les conséquences des erreurs commises par les fournisseurs d'accès du large bande. Ayant développé des réseaux assurant la couverture de zones métropolitaines entières, ces prestataires se sont retrouvés à court de fonds. Sigma, qui offre des liaisons à haut débit entre le réseau fédérateur du Web et les gros consommateurs de bande passante, densifie son réseau tranche par tranche, à mesure que des clients clairement identifiés s'y

connectent. « La tactique de l'époque, c'était : bâtissons, et ils viendront », explique John Peters. Aujourd'hui, plus question de bâtir tant que le client n'est pas là. »

Un changement d'attitude perceptible également au niveau de la gestion clientèle. Mike McCue, président-directeur général de Tellme Networks, a retenu de son expérience de gestionnaire chez Netscape la façon dont il ne faut surtout pas traiter le client. « Chaque trimestre, nous étions tenus d'accroître les produits d'exploitation, se souvient-il. Notre tactique était celle de la fusillade de rue : surgir de nulle part, faire main basse sur le butin et disparaître. » Un manque de considération sitôt le contrat signé dont les relations à long terme de Netscape avec ses clients ont pâti, la firme se retrouvant même, ici ou là, contrainte de rembourser tel ou tel abonné mécontent. Chez Tellme, lancé en 1999, McCue se concentre sur une poignée d'opérateurs télécoms et de compagnies d'aviation. Objectif : en séduire chaque année un nombre plus substantiel avec ses prestations de reconnaissance vocale.

Dans le contexte hautement spéculatif du boom, les alliances stratégiques, pour être vitales, n'en étaient pas moins souvent mal conçues. Cofondateur de Digital Envoy, spécialiste des technologies de marketing en ligne, Perry Friedman se souvient de l'époque où, alors vice-président à l'ingénierie chez Internet Sports Network, cette firme nouait des partenariats selon lui incongrus. ISN, qu'il a quittée il y a deux ans et en cessation d'activité depuis l'année dernière, produisait en ce temps-là des rencontres sportives pour son propre site et ceux d'autres sociétés. Il évoque en particulier un accord conclu au mois de décembre 1999 avec SportsLine.com, en vertu duquel le nom d'ISN apparaîtrait sur CBS SportsLine et divers sites Web. Objectif pour ISN : rehausser son image auprès des abonnés. En échange de l'insigne honneur de pouvoir diffuser ses joutes sur ces divers sites Web, ISN s'engageait à verser à SportsLine.com 17 millions de dollars (18,7 millions d'euros) répartis sur une période de quatre ans !

Quant au monde des introductions en Bourse, il a été totalement retourné par le ralentissement éco-

nomique. A l'époque de la ruée vers l'or, s'introduire rapidement sur le marché était la raison d'être d'une start-up. En 1998, Zack Rinat revend NetDynamics, sa jeune pousse du moment, à Sun Microsystems pour l'équivalent de 180 millions de dollars (198 millions d'euros). Aujourd'hui directeur général de Model N, fabricant de logiciels collaboratifs, Rinat affirme qu'en l'état actuel des choses, une telle perspective lui vient rarement à l'esprit. Si le développement de son activité requiert des capitaux et qu'une introduction sur le marché semble l'approche idoine, il en étudiera la question. Mais « nulle part dans notre charte il n'est stipulé que nous allions devenir riches », souligne Zack Rinat.

## ÉVITER LES ERREURS DU PASSÉ

Il n'empêche : nombre de pratiques commerciales des start-up Internet restent extrêmement prises des vétérans de la Toile. Au sein de leurs organisations, l'information, bonne ou mauvaise, circule rapidement, et chacun y a accès. En outre, les responsables du développement ont assimilé des tactiques inédites permettant de développer des produits sur le Réseau, et ces leçons éveillent la vigilance. Craig Donato, directeur général de Grand Central et ex-directeur général adjoint chez @Home, a ainsi pris conscience d'une chose : ce n'est pas parce qu'Excite, le site Web maison, pouvait être amélioré en permanence qu'il était forcément avisé de le faire. Apporter des changements de jour en jour épuisait non seulement les ingénieurs, mais nuisait à la fiabilité du site, pour le coup jamais réellement totale. D'où la mise en place d'un système qui ventile désormais les améliorations majeures sur plusieurs mois. Objectif : lisser les efforts des équipes de développement technique.

Comme bien d'autres, Craig Donato a tiré profit de ces temps difficiles pour réexaminer ses croyances de base et réintroduire un semblant d'équilibre dans sa vie professionnelle. Donato passe ses heures libres à brandir pelle et pioche pour remettre en état une vieille mine d'or de Californie qu'il a rachetée. Travailler à mains nues, dit-il, l'aidera à prendre des décisions de gestionnaire avisé. Reste que, pour frénétique que fût l'activité des années 1990 dans le secteur des technologies, aucun géant du calibre de Microsoft, Intel, IBM, Oracle, AOL ou Cisco n'a émergé du cyclone Internet. Nous verrons si, ce coup-ci, plus matures et plus sages, les vétérans du boom Internet tirent mieux leur épingle du jeu.

Steve Hamm



# La cyberdiva d'Office Depot fait grimper les ventes

**DÈS LE DÉBUT** des années 90, les employés de la Bank of America pouvaient passer leurs commandes de fournitures depuis leur ordinateur de bureau. Mais la procédure dépendait d'un système archaïque, coûteux et compliqué. Quelque chose de plus efficace devait sûrement exister, mais on semblait incapable d'en définir le principe en interne. Entre en scène Monica Luechtefeld. Directrice en charge du commerce électronique chez Office Depot, elle expose à la hiérarchie de Bank of America combien il serait simple d'établir une liaison directe entre le système interne de la banque et le site de vente en ligne du distributeur de fournitures de bureau.

Un dispositif dont les paramètres personnalisés permettraient notamment de vérifier qui, dans l'entreprise, est habilité à acquérir quoi. Monica Luechtefeld fait, en outre, valoir que les ordres passés sur le Réseau bénéficieraient de prix négociés. Bien vu. Aujourd'hui, Bank of America effectue 85 % de ses commandes d'articles de bureau sur le site Internet d'Office Depot et réalise une économie annuelle de plusieurs millions de dollars.

Depuis deux ans, Monica Luechtefeld ouvre les yeux de grosses sociétés dans le monde. Désormais, 40 % de ses principaux clients ont recours au réseau électronique

## Grâce à Monica Luechtefeld, l'approvisionnement en fournitures devient simple comme bonjour. Et même rentable

d'Office Depot pour passer leurs ordres d'achat, du simple trombone jusqu'à la table de conférence. Le pôle commerce électronique d'Office Depot a réalisé un chiffre d'affaires de 982 millions de dollars (1,08 milliard d'euros) l'an dernier, soit près du double de celui de Staples, son principal rival. Ce qui en fait le plus gros site de distribution en ligne derrière Amazon.com. Et, à l'inverse d'Amazon, l'entreprise dit son activité commerce électronique rentable, et ce depuis son lancement en 1998. Cette année, la firme table sur une hausse de 30 % de ses recettes en ligne à 1,5 milliard de dollars (1,65 milliard d'euros), soit l'équivalent de 14 % du chiffre global.

Là où d'autres distributeurs de fournitures de bureau développent

leur activité Internet sous forme d'entité autonome, dissociée des points de vente classiques, Monica Luechtefeld a toujours souligné celle d'Office Depot à ses opérations traditionnelles. De fait, l'entreprise s'appuie sur un réseau unitaire qui lui fournit un outil de suivi global de l'état de ses stocks et de ses transactions, qu'il s'agisse de distribution en ligne, de vente en magasin ou encore de vente sur catalogue. Office Depot a installé à même ses points de vente des consoles Internet grâce auxquelles le client qui ne trouverait pas en rayon le produit demandé peut très vite le commander en ligne. En outre, la force de vente traditionnelle vante l'intérêt de tels passages d'ordre.

Objectif en ligne de mire pour Monica Luechtefeld : pousser, cette année, la moitié des clients d'Office Depot sur la Toile. Fer de lance de cette opération, un éventail complet de prestations est proposé aux petites et moyennes entreprises : de la reddition de comptes aux fiches de paie. S'ajoute à cela un service mobile, lancé tout dernièrement, nommé Office Depot Anywhere. Grâce à ce dispositif, qui s'appuie sur une flotte de terminaux mis à la disposition du client sur le point de vente, il est désormais possible de passer commande ou de vérifier la

disponibilité d'un produit donné dans n'importe quel magasin.

A la faculté, Monica Luechtefeld rêvait d'une carrière de scientifique. En 1979, mariée depuis peu et enceinte, elle se met en quête d'une activité moins prenante. Maloney, une chaîne locale spécialisée dans les articles de bureau, en fait le premier élément féminin de l'effectif à assurer des fonctions d'agent commercial. Chaque compte client suppose de batailler dur. En outre, à peine partie en congé maternité, nombre de ses clients se tournent sans états d'âme vers de nouveaux commerciaux. « J'ai compris ce jour-là que la fidélité de la clientèle n'est jamais acquise », concède Monica Luechtefeld.

Toutefois, ce n'est qu'en 1993, date de son arrivée chez Office Depot, que sa carrière décolle véritablement. Elle prend tout d'abord la direction de ses opérations massives de Californie du Sud, pour rejoindre le siège à la tête du marketing. Jusqu'à ce jour de 1996 où l'idée de lancer un site de commerce électronique vers les particuliers lui tombe du ciel. Contacté par le Massachusetts Institute of Technology pour un appel d'offres relatif à la mise en place d'un site de distribution en ligne pour l'université, Office Depot décroche le contrat. Monica Luechtefeld est conquise par la puissance d'Inter-

net. Le site rencontre un tel succès qu'elle est nommée directrice générale adjointe en charge du commerce électronique.

Aujourd'hui, ce qui fait l'admiration des jeunes recrues, c'est l'aptitude de cette femme à garder son sang-froid face à ses détracteurs. Kathleen Kelly Stockman, responsable de la publicité sur le site, se souvient d'une réunion de service au cours de laquelle un cadre de direction s'est lancé dans une diatribe fustigeant l'activité Internet. Avec méthode, sans jamais se départir de son calme, Monica Luechtefeld réfutait chacune de ses attaques. « Si tôt que Monica entre dans une pièce, la qualité d'attention se transforme », note Kathleen Kelly Stockman.

A présent, Monica Luechtefeld s'engage dans des diversifications : à la distribution de fournitures s'ajoutent désormais des offres de prestataire. Les treize millions de petites entreprises d'ores et déjà en portefeuille se voient ainsi proposer, via des partenaires commerciaux comme Intuit, Stamps.com et Schedule Online, un vaste choix d'offres de service. A chaque transaction rabattue sur un partenaire, Home Depot prélève une commission. Le coup le plus magistral de Monica Luechtefeld ? Avoir persuadé Microsoft d'inclure dans Mi-

crosoft bCentral, sa suite de services commerciaux, un lien vers Office Depot.com. Collaboration de groupe et automation de la force de vente comprises. Depuis son ranch du Montana, un éleveur de bétail pourra ainsi, explique Monica Luechtefeld, tenir sa comptabilité en ligne sur le site d'Office Depot puis, en fin d'exercice, établir sa déclaration d'impôt via le service de conseil fiscal également proposé.

Si ces millions de petites entreprises sont effectivement rassemblées, Office Depot aura défini un nouveau standard qui incitera les distributeurs ayant pignon sur rue à exploiter le Web pour accroître leur efficacité et identifier de nouvelles sources de profit. Amazon.com, pour sa part, n'a qu'à bien se tenir : Monica Luechtefeld marche dans ses pas.

Charles Haddad

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne.

interactif.lemonde.fr/  
netéconomie

# Les apprentis chercheurs boudent les nouvelles technologies

**DONNER** le goût de la science à des jeunes souvent plus intéressés par le sport ou les arts : c'est le défi que s'est lancé la Communauté européenne en organisant chaque année depuis 1989 le concours européen des jeunes scientifiques. Apprentis physiciens, chimistes, biologistes ou même géologues, ce treizième concours, organisé à Bergen en Norvège, du 17 au 21 septembre dernier, a rassemblé des adolescents venus de trente pays d'Europe. Dans leurs valises, des projets souvent innovants, qu'ils ont présentés au cours de la semaine à un jury de scientifiques expérimentés. Le but : décrocher le premier prix d'une valeur de 5 000 euros (32 798 francs), mais aussi une parcelle de gloire et de reconnaissance.

Car certains vainqueurs ont valeur d'exemple. Tout le monde se souvient ici de Sarah Flannery, la jeune Irlandaise de seize ans qui, en 1999, a décroché le premier prix du concours en découvrant une formule mathématique de cryptage informatique. Son algorithme, élaboré, pour la petite histoire, sur un tableau noir pendu dans sa cuisine, a mis à l'index le fameux système Rivest-Shamir-Adleman (RSA) de 1977. Son système de codage s'avère alors plus rapide et plus sécurisé pour la confidentialité des transactions financières et des messages échangés sur Internet. « Très célèbre en Irlande », selon les dires de la délégation irlandaise à Bergen, elle a même écrit avec son père un livre grand public, *In Code*, qui retrace l'histoire de sa découverte.

## LA CRYPTOGRAPHIE PRIMÉE

Mais les nouvelles technologies n'ont pas attiré cette année une foule de jeunes chercheurs : les premiers prix ont récompensé des travaux de médecine, de sciences de la Terre et de biologie. Et sur les 63 projets présentés, moins d'une dizaine ont trait aux nouvelles technologies, et deux seulement ont eu les honneurs du palmarès.

Pourtant, la cryptographie, encore elle, a trouvé preneur. « On est sûr de trouver une application de notre travail, car la demande est forte en matière de sécurité informatique », explique Jimi Lee Truelson, étudiant danois de vingt ans, passionné de mathématiques. Son stand est recouvert d'explications et de formules concernant l'élaboration d'un nouvel algorithme. Le projet TEX-40, appelé ainsi car la clé compte 40 chiffres, a encore certains défauts, selon son créateur, et

**Les projets qui étaient en lice pour le concours européen des jeunes scientifiques ont montré une nette préférence pour les disciplines classiques**

gestion d'applications par le biais de messages SMS. L'idée : faciliter la vie quotidienne en gérant à distance, par exemple, l'intensité de son chauffage ou la fermeture de portes électriques. L'inventeur de ce procédé a des contacts sérieux avec des entreprises intéressées par son travail, notamment en Hongrie. Il recevra le prix spécial de l'Office européen des brevets.

Ces deux travaux, facilement applicables au monde de l'entreprise, sont des spécimens rares dans cette exposition. Pour René Turlay, président de l'association Objectif science, qui est chargé en France de sélectionner les projets présentés au concours européen, le manque de moyens explique cet état de fait : « Cela ne veut pas dire que cela n'in-

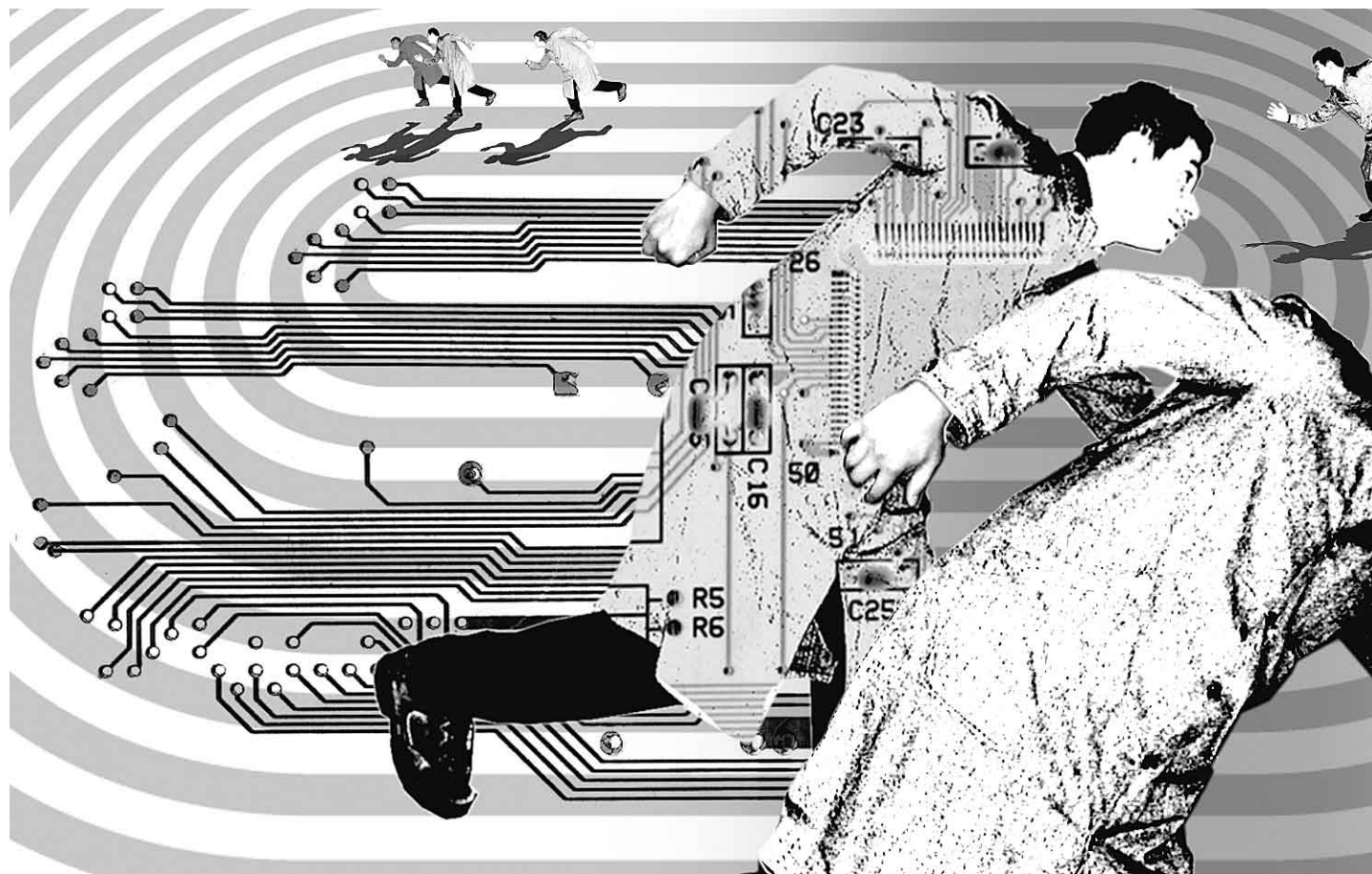
teresse pas les jeunes, au contraire, explique-t-il. Mais l'utilisation d'un robot, par exemple, est coûteuse. Ce qui peut poser un problème au jeune, sauf si une équipe est mise en place, et bien soutenue par un lycée. » Certains ont pris les devants. Deux jeunes Suisses se sont ainsi passés de matériel coûteux : il y a un an et

demi, Stefan Kobel, vingt ans, et Claudius Zingerli, dix-sept ans, se lancent dans la construction d'un robot avec quelques Lego. Depuis, Nex, pour « New Experience », a évolué, jusqu'à cette version 4 élaborée spécialement pour le concours. L'idée était de construire un robot à mobilité entièrement autonome. Grâce à un logiciel, le robot enregistre les obstacles, et les intègre afin de les éviter par la suite. Malgré un prototype qui a amusé tous les concurrents présents à Bergen, les deux inventeurs n'ont pas été récompensés pour leurs travaux.

Parmi les 18 sujets reçus cette année par l'association Objectif science, aucun ne concernait les nouvelles technologies. Seul Fran-

çois primé, Bruno Bugada repartira avec le prix de la Fondation norvégienne pour la jeunesse et la science pour un projet de physique intitulé « Une mesure rapide de la constante de gravitation universelle ». Il faut dire qu'en France, comme dans certains autres pays européens, le système éducatif est

très peu impliqué dans ce concours. La publicité est effectuée par les revues *Sciences et Vie* et *Sciences et Vie junior*, ce qui limite le nombre d'inscriptions. « En Allemagne, 1 000 dossiers ont été reçus. En France, nous n'en sommes pas là. Nous n'avons pas pu nous entretenir avec le ministère de l'éducation nationale, qui n'a même pas répondu à notre demande de partenariat... De même, nous avons eu une réponse négative du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'environnement », raconte René Turlay. Une réaction décevante, que l'association compte bien modifier à l'avenir pour permettre aux jeunes scientifiques français de se mesurer de manière plus juste avec leurs concurrents européens dès le



il envisage de les corriger. Notamment un cryptage et un décryptage assez lents, et des temps de calcul trop importants. Il repartira avec un troisième prix, d'une valeur de 1 500 euros (environ 9 800 francs). Autre projet primé, celui de Zoltan Devai, Hongrois de dix-sept ans, qui a choisi de présenter un logiciel de

taux primé, Bruno Bugada repartira avec le prix de la Fondation norvégienne pour la jeunesse et la science pour un projet de physique intitulé « Une mesure rapide de la constante de gravitation universelle ». Il faut dire qu'en France, comme dans certains autres pays européens, le système éducatif est

taux primé, Bruno Bugada repartira avec le prix de la Fondation norvégienne pour la jeunesse et la science pour un projet de physique intitulé « Une mesure rapide de la constante de gravitation universelle ». Il faut dire qu'en France, comme dans certains autres pays européens, le système éducatif est

concours de l'année prochaine, qui se déroulera à Vienne, en Autriche.

Caroline Halazy

■ [www.eucontest.org](http://www.eucontest.org)  
■ [www.tex-40.4t.com](http://www.tex-40.4t.com)  
■ [perso.wanadoo/jussiaux.software](http://perso.wanadoo/jussiaux.software)

## Les liaisons privées sur Internet

**Etablir un réseau privé sur Internet est possible, mais sans assurance de qualité**

« **QUOI DE PLUS** tentant que d'utiliser l'Internet public, et ses possibilités de connexion à moindre coût, pour relier des filiales à travers le monde et constituer un réseau privé ? » Pour Pascal Delprat, consultant sécurité chez Cisco France, les économies sont énormes. Il s'agit, pour les entreprises, de s'affranchir de la coûteuse location de lignes auprès des opérateurs. De réel, le réseau d'entreprise devient, en quelque sorte, virtuel.

Inconvénient néanmoins : les échanges empruntent alors des infrastructures publiques. D'où des problèmes de sécurité et de qualité de transport. Si les technologies sous-jacentes à ce type de solution, baptisée « réseaux privés virtuels sur IP » (IP VPN, pour Internet Protocol Virtual Private Networks), permettent aujourd'hui de remédier au premier point en cryptant l'information et en garantissant la confidentialité des flux, elles ne pal-

lient pas encore les insuffisances de la qualité de service.

« Les réseaux privés que l'on installe sur l'Internet ne garantissent pas la qualité de service, confirme David Brette, responsable marketing sécurité-VPN chez Cable & Wireless. Pour que cela change, il faudrait que la norme IPv6 voie le jour. » Cette norme, souvent appelée « Internet 2 », utilisera des adresses IP codées sur 128 bits, en lieu et place des 32 actuels. Elle permettra ainsi l'adjonction, à certains paquets, d'informations d'acheminement prioritaire. Ainsi marquées, certaines données seront traitées en priorité par les routeurs. Une évolution tout aussi essentielle à l'émergence de la voix sur IP qu'au développement des réseaux privés sur infrastructures publiques.

En attendant, les entreprises ont le choix : n'utiliser un réseau privé virtuel sur l'Internet que pour les flux supportant d'être retardés par d'éventuels embouteillages, ou passer par l'offre, plus coûteuse, d'un unique opérateur. Dans ce cas, ce dernier maîtrise de bout en bout son infrastructure (qui n'est en fait qu'une partie de l'Internet global). Il peut donc adapter son réseau et proposer la qualité demandée.

Techniquement, mettre à profit la totalité du réseau public s'appuie sur une norme nommée IPSec (Internet Protocol Security). « La seule technologie à permettre librement la

mise en place de VPN sur le Net », précise David Brette. Sous-ensemble de la future norme IPv6, IPSec crée un tunnel crypté à l'intérieur des tuyaux et assure la confidentialité des flux circulant sur ces réseaux virtuels.

Cette norme gère les différents paramètres permettant de garantir la sécurité, un algorithme se chargeant ensuite du cryptage de l'information avant son envoi sur le Réseau. IPSec ajoute ainsi deux extensions au paquet IP. La première, l'« en-tête d'authentification », garantit l'identité de la source du paquet et l'intégrité de son contenu. La seconde extension contient, elle, les informations nécessaires au chiffrement.

Il existe, bien sûr, d'autres protocoles de sécurisation des échanges, parmi lesquels S/Mime (Secure Mime) et SSL (Secure Sockets Layer). Mais ces dernières restent spécifiques à certaines applications. La première dans le domaine de la messagerie ; la seconde dans celui du commerce électronique. IPSec, pour sa part, convient à tous les usages.

En revanche, lorsque l'entreprise s'offre les services d'un opérateur pour s'assurer un meilleur débit, la technologie employée est différente. Le réseau virtuel est alors établi, non pas sur l'Internet public, mais sur la sous-partie du Réseau appartenant à un même opérateur.

Dans cette configuration, certains opérateurs arguent des capacités énormes de leur cœur de réseau, rendant inutile la mise en place de toute technologie complémentaire. D'autres, pour améliorer leur qualité de service, utilisent le protocole MPLS (MultiProtocol Label Switching). L'idée consiste essentiellement à déterminer, avant l'envoi de l'information sur le Réseau, le chemin que suivront les paquets dans les mailles de la Toile. Ce qui permet de traiter chaque flux de manière différente. Donc d'assurer un acheminement sans encombre, en limitant les « embouteillages ».

Pour cela, plusieurs étapes. A leur arrivée sur la Toile, les paquets sont d'abord triés par groupe, en fonction de leur nature. Une requête est ensuite adressée aux instruments du réseau de l'opérateur. Le but : découvrir le cheminement le plus adapté au transport de ces différentes familles de paquets d'informations.

Chacun d'eux est ensuite marqué par une étiquette, le « label ». Un marquage qui correspond au chemin qu'il doit suivre, donc à son groupe d'appartenance. Reste aux routeurs intermédiaires à lire cette étiquette pour commuter le paquet entre les nœuds.

Complémentaire de l'IPSec, puisqu'elle fournit la qualité quand l'autre assure la sécurité, cette norme n'en constitue pas moins

une technique à part entière de mise en place de réseaux privés virtuels. Et ce, sans recourir à IPSec. Une possibilité sur laquelle s'appuient les offres de plusieurs opérateurs.

« MPLS isole les flux à l'intérieur des câbles et permet de créer des réseaux privés virtuels puisque les flux des différents clients n'interfèrent jamais », confirme Pascal Delprat. Etanchéité rime dans ce cas avec sécurité. Mais, contrairement à ce qu'il est possible de mettre en place avec IPSec, ces réseaux privés ne peuvent s'installer sur l'Internet public.

Même si les offres commerciales sont encore naissantes, le marché aiguisé déjà les appétits. Les offres de réseaux privés virtuels sur IP fleurissent depuis le début de l'année dans les catalogues des opérateurs et des équipementiers. Le cabinet IDC estime, pour sa part, que pour la France, ce marché atteindra le milliard de francs en 2002.

Une prévision confirmée par Jean-François Montagne, consultant au cabinet Cesimo : « Nous prévoyons une croissance jusqu'à l'horizon 2003. Notamment en raison de l'arrivée actuelle des offres de réseaux privés sur IP. Ce type de réseau devrait, d'ici deux ans, représenter 20 % des réseaux privés virtuels d'entreprises françaises. »

Jean-Philippe Pichevin

Start-up



**Cryptolog**  
L'art du chiffre

L'histoire de Cryptolog renvoie à une époque révolue. Une époque où il était simple de créer sa « jeune pousse » au sortir de l'université ou de l'école, pour peu que les mots « Internet » ou « numérique » figurent en bonne place dans le plan de développement. Pour créer Cryptolog, Alexandre Stern, 23 ans, diplômé de HEC, y a associé les mots « cryptage » et « sécurité ». Il aura fallu également en passer par le soutien de l'Anvar (Agence française de l'innovation) et de deux incubateurs publics, celui de l'université Paris-Dauphine et celui de l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique).

Cette jeune entreprise de « conseil et d'ingénierie en cryptologie », fondée en septembre 2001, est vouée à sécuriser toutes les formes de données qui transitent sur les réseaux. Pour les quinze premiers mois de son activité, elle vise un chiffre d'affaires d'un million d'euros. Des contacts ont déjà été pris, explique Alexandre Stern, « avec une grande banque française, pour assurer la sécurité de ses activités en ligne ». Rien, sur ce point précis, qui ne soit déjà proposé par des acteurs déjà solidement implantés sur le marché.

Pour Alexandre Stern, l'originalité de son entreprise réside essentiellement dans son indépendance des grands groupes. Approchés par des fonds de capital-risque, les responsables de Cryptolog ont préféré refuser toute entrée dans le capital de l'entreprise. Autre originalité, le champ d'intervention de la jeune entreprise est vaste. Outre le domaine de la finance en ligne, les responsables de Cryptolog ont été sollicités par un acteur important de l'industrie phonographique. Il s'agit de développer des technologies de « watermarking » – sorte de filigrane numérique – permettant l'identification et le traçage de la musique stockée au format numérique. Dans les projets, également, de la jeune pousse, la mise au point d'un format de courrier électronique sécurisé ou d'un décodeur de télévision numérique protégé... Surtout, Cryptolog reste proche du milieu de la recherche institutionnelle. L'ambition – outre celle « de construire d'ici à 2005 la première société européenne de cryptologie » – est de construire deux pôles distincts. L'un voué à une activité de conseil et d'ingénierie et permettant de financer un second, qui relèvera davantage du centre de recherche. Une activité qui doit permettre des prises de brevets sur des technologies qui, ensuite, seront licenciées.

Un projet en adéquation avec le profil des associés : les trois scientifiques de Cryptolog sont issus de la recherche fondamentale et sont tous anciens élèves des écoles normales supérieures. L'ancrage au monde de la recherche institutionnelle est complété par la création d'un conseil scientifique qui réunit des chercheurs en cryptologie de renommée internationale.

S. Fo.

■ [www.cryptolog.com](http://www.cryptolog.com)

[interactif.lemonde.fr/neteconomie](http://interactif.lemonde.fr/neteconomie)

# Internet entre dans sa troisième dimension

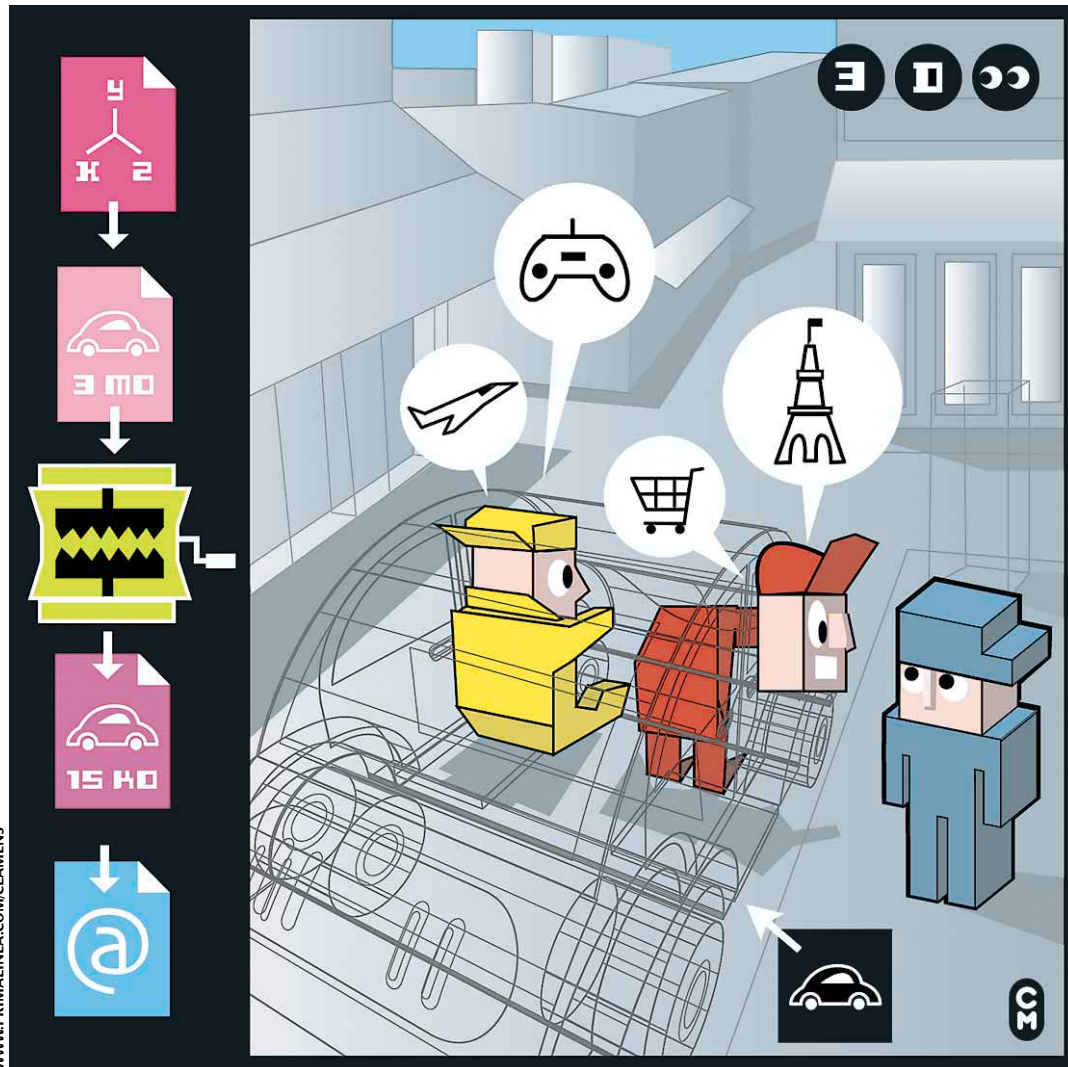
Encore en phase de maturation, la 3D sur la Toile gagne du terrain et trouve sa raison d'être dans l'interactivité

LE COUPÉ sport Toyota MR2 envahit progressivement l'écran. D'un clic de souris, la voiture est visualisée sous tous les angles, dans un espace en trois dimensions. Loin d'être figée, l'image se déplace en fonction des mouvements de la souris, la caméra autorisant des angles de rotation de 360°. En cliquant sur la portière, il est possible de voir l'intérieur, de s'y glisser subrepticement. Cette expérience de visualisation d'un produit en 3 dimensions (3D) sur le Net, accessible depuis le site du constructeur, n'a rien d'anecdotique. La même démarche a déjà été adoptée par de grands noms de l'industrie: Citroën, Nike, Breitling, Cacharel, Sony Music ou encore Toshiba et Packard Bell n'hésitent pas à intégrer des modèles en 3D sur leur site. Encore à ses débuts, le phénomène n'en est pas moins en plein essor, et de nombreux professionnels, éditeurs, concepteurs ou industriels s'interrogent sur le bien-fondé des technologies 3D dédiées à Internet. Que peut donc apporter une troisième dimension dans un monde sans volume ni profondeur? « Une utilisation ludique du Réseau », lâche d'emblée Olivier Tyrbas, responsable pour Cycore France, éditeur de la technologie Cult3D, adoptée par des entreprises de renom: Dassault Aviation, Thomson ou encore Toyota.

Derrière la nébuleuse qui caractérise l'usage de la 3D pour le Web se cache en réalité une large diversité d'utilisations et de technologies. Deux grandes tendances se dessinent, sans que leurs frontières d'applications soient encore strictement établies: les technologies orientées vers la modélisation et la visualisation d'objets, et celles dédiées à la création d'univers.

La création d'un univers fonde ses espoirs sur sa capacité à projeter des individus, réunis par une communauté d'intérêts, dans un environnement en 3D. Cet environnement inclut donc des notions proches de la réalité physique telles que la profondeur de champ et le déplacement dans l'espace, renvoyant le visiteur vers un univers familier et apaisant. Si des précédents ont vu naître des magasins complets en 3D, où le visiteur vivait une expérience virtuelle d'achat proche de la réalité, la création d'univers reste davantage orientée, à ce jour, vers le jeu ou la promotion. Le site du film *Vidocq* en est un exemple, où le spectateur interagit avec le déroulement de l'enquête dans un espace tridimensionnel. Ce même souci d'interaction se retrouve dans les sites spécialisés dans les mondes virtuels comme Cryopolis de Cryonetworks et le Deuxième Monde de Canal Plus.

Cependant, si l'univers du jeu reste le premier consommateur naturel de ces nouvelles technologies,



## 3D mode d'emploi

Que ce soit pour des objets modélisés ou pour des mondes virtuels élaborés, trois facteurs primordiaux doivent être pris en compte pour diffuser de la 3D sur le Web: la légèreté des modèles, la qualité graphique du rendu et la fluidité du mouvement.

Les deux outils les plus courus pour modéliser et visualiser des objets 3D destinés au Web sont Cult3D de Cycore et Metastream de Viewpoint. La création d'objets en 3D consiste à modéliser un produit, à en faire une reproduction suffisamment légère pour qu'elle puisse être diffusée sur la Toile. Vient ensuite la part d'interactivité dont l'objet sera doté. Plus cette interactivité est poussée, plus l'objet demande à être soigneusement modélisé. Il perd alors en légèreté.

La création d'univers consiste à créer une scène peuplée de modèles importés. Ces modèles sont créés à partir de logiciels 3D classiques, puis compressés et exportés vers des outils d'édition de mondes virtuels. De nombreux éditeurs se sont là aussi engagés dans la bataille de la 3D: Adobe, Macromedia, Cryonetworks, Mendel, Virtools, pour ne citer que les plus connus.

Pourtant, aucun d'entre eux n'a encore réussi à imposer son standard. L'absence de norme, le téléchargement obligatoire d'un module d'extension pour la visualisation, les coûts de modélisation brident aujourd'hui l'engouement des entreprises.

des débouchés font également surface dans le commerce électronique. Et curieusement, ce sont les industries liées aux biens de consommation courants qui réunissent les meilleures conditions pour profiter des technologies de 3D pour le Web. Aujourd'hui, des vendeurs de chaussures comme Nike se servent du relief pour donner un meilleur aperçu de leurs articles, et les constructeurs de voitures y voient un bon moyen de valoriser leurs modèles. « Le secteur de l'automobile est clairement attaché à présenter un site séduisant. Ce sont des produits chers, distribués dans le monde entier, qui se prêtent donc bien aux investissements nécessaires pour modéliser un objet de bonne qualité en 3D », analyse Oli-

vier Emery, président de la société de postproduction Trimaran, non sans tempérer ses propos: « En revanche, dans un cas de renouvellement rapide des produits, comme la hi-fi ou la télévision, le recours à la 3D demande un investissement lourd, alors qu'elle n'est pas nécessairement un déclencheur de vente. » Ainsi, la modélisation en 3D d'un objet simple comme un téléphone portable coûte en moyenne entre 3 000 et 6 000 francs, tandis que celle d'une voiture, plus complexe, peut dépasser plusieurs dizaines de milliers de francs.

Mais le secteur marchand n'est pas le seul à rechercher une troisième dimension. Les sites à vocation culturelle et touristique sont eux aussi intéressés. Exemple avec la visite interactive de la tour Eiffel, où le visiteur flâne parmi les trois étages de la tour, à la découverte de la machinerie d'ascenseur de 1899, des commerces présents dans la tour ou encore des structures en acier.

Qu'il s'agisse de produits ou de visite virtuelle d'un monument, voire d'un musée, l'interactivité devient le moteur de l'utilisation de la 3D. « Elle offre une dimension plus humaine, de l'intuitivité dans la recherche d'information. La manipulation d'un produit a quelque chose de plus rassurant que la simple contemplation photographique », explique Olivier Fay, chef de produit des applications professionnelles chez Cryonetworks. Les éditeurs de technologies l'ont bien compris: l'interactivité dépasse la simple manipulation dans un espace tridimensionnel pour at-

teindre les fonctionnalités intrinsèques de l'objet. L'idée n'est plus, alors, de visualiser mais bien d'interagir avec la représentation de l'objet en trois dimensions, comme sur le site suédois de Nokia, où il est possible d'envoyer un texto à partir d'un téléphone modélisé. Cet art de transformer une simple visite en un jeu ludique et convivial pourrait bien séduire également les cybermarchés et les spécialistes de la formation à distance.

La 3D sur le Web est en effet passée du stade de curiosité à celui d'outil de marketing, d'achat et de communication, permettant d'une part à l'utilisateur d'avoir une perception plus globale du produit, d'autre part à l'entreprise de réaliser un effet d'annonce en anticipant sur la sortie d'un nouveau produit ou d'accroître sa notoriété. Telle a du moins été la démarche de Dassault Aviation en modélisant certains de ses avions en 3D: « Pour le Salon du Bourget, nous voulions créer un Salon virtuel, incluant de la vidéo, des panoramiques et de la 3D. L'approche, au départ, consistait à dynamiser notre site et à travailler sur notre notoriété », explique Patrick Van Den Bossche, responsable éditorial et multimédia à la direction de la communication et des relations extérieures de Dassault Aviation. Résultat? Une augmentation moyenne de son trafic de 20%.

Pourtant, certains n'hésitent pas à relativiser le réel apport d'une troisième dimension sur la Toile: « Elle n'a d'intérêt, aujourd'hui, que si elle demande moins de ressources que la 2D en termes de transport des informations », estime Pascal Herold, président du groupe Duran Duboi, à l'origine de la technologie Mendel3D. Est-il plus intéressant de manipuler un moteur en 3D que de suivre des instructions clairement mises en page et illustrées? « La 3D comme mode explicatif reste un marché haut de gamme, impliquant des coûts énormes pour un apport qui ne me paraît pas évident. Il est parfois plus simple et aussi efficace de prendre des photos », concède Olivier Emery.

Franck Kantor

■ [www.isthioyota.comspeed/speed.asp](http://www.isthioyota.comspeed/speed.asp)  
 ■ [www.nokia.se/mobiltelefoner/9110/demo.html#](http://www.nokia.se/mobiltelefoner/9110/demo.html#)  
 ■ [www.tour-eiffel.fr](http://www.tour-eiffel.fr)  
 ■ [www.cryopolis.com](http://www.cryopolis.com)  
 ■ [www.2monde.com](http://www.2monde.com)  
 ■ [www.vidocq-lefilm.com](http://www.vidocq-lefilm.com)

[interactif.lemonde.fr/cyberculture](http://interactif.lemonde.fr/cyberculture)

## Les extra-plats: au régime!

57 mm

Avec la gamme Aquos de Sharp, le téléviseur se transforme en écran plat LCD (57 mm d'épaisseur) facilement transportable grâce à une poignée arrière. Sur le premier modèle de la gamme (LC-13C2E), comme sur les autres, la visibilité de l'image est renforcée par un angle de vision de 160° et un revêtement exclusif (black TFT) empêchant tout



réfléchissement de la lumière. Prix: 12 990 F (1 980,31 euros) le modèle 13 pouces.

■ [www.sharp.fr](http://www.sharp.fr)

55 mm

Présenté par Pioneer comme « le lecteur DVD de salon le plus plat au monde » (55 mm d'épaisseur), le DV-444 fait partie de la gamme « Slim », qui se distingue autant par l'esthétique et l'ergonomie que par les qualités visuelles et sonores. Doté d'un menu d'affichage donnant une information complète sur les programmes et données enregistrées, le DV-444 lit aussi le MP3. Prix: 2 490 F (379,60 euros).

■ [www.pioneer.fr](http://www.pioneer.fr)



28 mm

La miniaturisation du téléphone Beocom 2 de Bang & Olufsen est en rapport avec son design. Moulé dans une seule pièce d'aluminium satiné, le combiné décrit une courbe sensuelle renforcée par sa faible épaisseur (28 mm). Côté technique, le Beocom 2 a une portée de 50 m en intérieur et 300 m en extérieur. Prix: 5 000 F environ (762,25 euros).

■ [www.bang-olufsen.com](http://www.bang-olufsen.com)

16,6 mm

Le nom de cet ordinateur portable conçu par Sharp, Muramasa, signifie « épée du samouraï ». Il est justifié par l'épaisseur (16,6 mm), la construction des touches calculée pour qu'elles soient les plus plates possible et le système astucieux d'ouverture entraînant la sortie automatique du clavier.

Hélas, ce portable aux caractéristiques techniques plus classiques (Pentium III à 600 MHz, disque dur 20 Go, etc.) n'est pas commercialisé en France actuellement.

■ [www.sharp.com](http://www.sharp.com)



3 mm

Extrêmement mince sur le bord avant (3 mm), le clavier sans fil Cordless Desktop Optical de Logitech n'est guère plus épais à l'arrière (3 cm). Cette forme légèrement surélevée est calculée au plus juste pour conserver une position ergonomique lors de la frappe et inclure l'iNav, une roulette de défilement des documents et des sites. Livré avec une souris Prix: 999 F (152,30 euros).

■ [www.logitech.com](http://www.logitech.com)



## Des images complémentaires

Loin de révolutionner le paysage du Web, la 3D doit également composer avec d'autres technologies en place: la vidéo, l'animation vectorielle ou encore le panoramique, consistant à présenter une vue à 360° d'un espace. « Il y a une réelle complémentarité à mélanger de la 3D avec du panoramique, voire de la vidéo, à condition de conserver la part d'interactivité », explique Olivier Emery, président de Trimaran. Cryonetworks adopte la démarche inverse consistant à intégrer de la vidéo dans de la 3D. « Dans un univers tridimensionnel, il est possible de projeter une vidéo sous l'un des formats les plus répandus, QuickTime, RealPlayer, MediaPlayer, et d'enrichir simplement le contenu du site », précise Olivier Fay, chef de produit chez Cryonetworks. Déjà à l'origine des technologies d'animation vectorielle Flash et Shockwave, Macromedia fait des débuts prometteurs sur la scène 3D avec un format Shockwave 3D adapté au Net, dont le site du film *Vidocq* est un bel exemple. Un autre type de 3D commence alors à émerger, avec un rendu non réaliste plus proche du dessin animé ou du jeu vidéo que du film.

Le Monde  
**INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.  
 Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.  
 E-mail: [hitech@lemonde.fr](mailto:hitech@lemonde.fr)

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.  
 Directeur général: Bruno Patino.  
 Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagac.  
 Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.  
 Rédaction: Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).  
 Édition: Olivier Hervieux.  
 Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.  
 Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.  
 Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).  
 Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.  
 Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)